Frederick H. Huth.

64-

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE.

TOME TROISIEME.

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE,

PAR M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, de l'Académie Françoise, de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Nancy & de la Crusca.

TOME TROISIEME.

Contenant, 1° le Vœu du Héron; 2° la Vie de Mauny; 3° le Roman des trois Chevaliers & de la Canife; 4° MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA CHASSE, dans les différens âges de la Monarchie.

A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques; au Temple du Goût.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

De toutes les parties de notre Hiſtoire, il n'en eſt pas de plus intéreſſante que celle qui nous retrace les mœurs & les uſages de nos Peres. Ce ſont, pour ainſi dire, de ces vieux portraits de famille, ſur leſquels on ſe plaît toujours à jetter les yeux. La *gothicité* du coſtume, l'habillement biſarre, le maintien roide & empeſé des perſonnages qu'ils repréſentent, nous paroiſſent tout-à-fait plaiſans, & nous ne pouvons nous empêcher de ſourire du mauvais goût de nos Ancêtres. Il eſt vrai que ſi ces peintures pouvoient s'animer, elles nous rendroient bien le change. Ceux dont elles ſont l'image ne ſeroient pas moins étonnés

de ces modes que nous trouvons si élégantes, & dans lesquelles nous nous complaisons si fort. Cependant à travers les altérations & les déguisemens qu'une longue suite de siecles doit nécessairement apporter dans les mœurs & dans le génie d'un peuple, il est toujours facile d'appercevoir un fonds de ressemblance qui ne change jamais ; aussi un esprit attentif retrouve-t-il encore aujourd'hui dans notre Nation tout le caractere des anciens Francs, mélangé de quelques nuances de celui des Gaulois.

Un des traits qui ont caractérisé davantage le François dans les tems de la Chevalerie, & dont il conserve encore des traces qui le distinguent de toute autre Nation, étoit ce goût

ſi rafiné pour la galanterie, cet attachement pour le beau Sexe, allié à une bravoure qu'aucun obſtacle ne pouvoit arrêter, lorſqu'il s'agiſſoit de ſervir les Dames & de leur plaire. C'eſt ce qu'on a eu lieu de remarquer dans mes premiers *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, ouvrage que le Public a bien voulu traiter favorablement. Un accueil ſi flatteur m'a encouragé à faire de nouvelles recherches, & elles n'ont point été infructueuſes. Le haſard & la bonne volonté de quelques Gens de Lettres, m'ont mis en poſſeſſion de pluſieurs morceaux non moins intéreſſans que ceux qui ont déja paru.

Le premier & le plus ſingulier de ces morceaux, eſt un petit Poëme intitulé le *Vœu du Héron*,

Le Comte d'Artois, banni de sa patrie & réfugié à Londres, vent soulever contre elle le Roi d'Angleterre & tous ses Barons. Saisissant un instant où ce Monarque se trouve au milieu de sa Cour, il fait mettre un héron rôti entre deux plats, le promene lui-même dans l'assemblée, & force le Roi, la Reine, & tous les Seigneurs, de jurer sur cet oiseau avec des imprécations, dont quelques-unes sont effrayantes, qu'ils feront à la France tout le mal possible; enfin pour mettre le sceau à ce fatal engagement, il découpe le héron, & en fait manger à chacun des conjurés.

La description de cette cérémonie a quelque chose de lugubre & de sinistre. Il semble, à quelques égards, voir Catilina dans le moment où

il porte de rang en rang la coupe ſanglante pour engager ſes ſatellites à ſe liguer avec lui contre Rome.

S'il eſt vrai que le Comte d'Artois ait été capable de ſe livrer à ces opérations magiques, ou prétendues magiques, que l'hiſtoire lui reproche, & qui lui ſont imputées dans ſon arrêt de banniſſement, il falloit qu'il eût l'ame troublée par les vapeurs de la plus ſombre mélancolie. On ne doit donc pas être ſurpris que pour faire réuſſir ſes projets de vengeance contre ſa patrie, il ait eu recours à un expédient ſi atroce, ou plutôt ſi inſenſé. Il faut avouer auſſi qu'il ne pouvoit choiſir un théâtre qui convint mieux à la ſcene fanatique dont il eſt le principal acteur dans le *Vœu du Héron*. Il

eſt juſte toutefois de remarquer que pluſieurs des Seigneurs qui ſe trouverent préſens, furent révoltés de ſes emportemens, & qu'ils ne purent s'empêcher de lui en faire des reproches.

Dans le nombre de ceux que le Comte d'Artois fit jurer ſur le héron, il n'en eſt point qui malheureuſement ait été plus fidele à ſon vœu que Gautier de Mauny. Ce héros, l'honneur de l'ancienne Chevalerie, n'a pas l'avantage d'être auſſi connu qu'il le méritoit; c'eſt ce qui m'a engagé à conſacrer à ſa gloire un article particulier, dans lequel je me ſuis contenté de raſſembler, d'après Froiſſard, ſes principales actions, ſans chercher à les embellir par des phraſes élégantes, ni par des réflexions fines & recherchées.

Quant aux autres perſonnages qui figurent dans le Poëme du Héron, il m'a ſemblé ſuffiſant de les faire connoître dans des notes que j'ai placées à la ſuite du Mémoire ſur le Vœu du Héron.

Ces notes ſont ſuivies d'un morceau intitulé *la Caniſe* ou *la Camiſe.* Rien d'auſſi biſarre que cette piece ; elle pêche ſi fort contre toute vraiſemblance, qu'on ne peut ſe diſpenſer de la regarder comme une pure fiction. Il n'eſt pas poſſible de croire qu'une femme ait jamais été aſſez intrépide pour paroître au milieu d'un grand feſtin, & en préſence de ſon époux, couverte d'une chemiſe qui étoit teinte du ſang de ſon amant, & toute déchiquetée des coups qu'il avoit reçus dans les combats

ſinguliers, auxquels il s'étoit expoſé par ſes ordres. Malgré l'exceſſive complaiſance à laquelle les anciens Chevaliers avoient accoutumé les maris, il eſt inconcevable cependant qu'il ſe ſoit trouvé un époux aſſez débonnaire pour ſouffrir un pareil affront. Je ſerois donc tenté de croire que c'eſt ici une de ces extravagances littéraires qui prouvent qu'alors l'enthouſiaſme chevalereſque n'avoit pas moins d'influence ſur la tête des Ecrivains que ſur celle des preux Chevaliers, c'eſt-à-dire qu'il les rendoit tous un peu fous.

La Chaſſe étoit auſſi un des plaiſirs auxquels les anciens Chevaliers ſe livroient avec le plus d'ardeur. Ils y trouvoient l'occaſion de faire briller leur adreſſe, leur bonne grace &

leur courage aux yeux des Dames, qui ſouvent honoroient cet exercice de leur préſence, & même y prenoient part ; ce qui m'a fait croire qu'un *Tableau Hiſtorique de la Chaſſe* depuis les premiers tems de notre Monarchie juſqu'à nos jours, pourroit être placé à la ſuite de mes Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, ſans qu'il y parut comme un ornement étranger & ſuperflu.

On ſent que j'aurois aiſément fait pluſieurs volumes, ſi j'avois voulu épuiſer la matiere, & ſi j'étois entré dans tous les détails où mon ſujet pouvoit m'engager ; mais j'ai cru devoir me renfermer dans des bornes plus reſſerrées. En ménageant moins l'érudition, j'aurois ſans doute ſatisfait davantage la curioſité des ama-

teurs de l'antiquité; mais aurois-je également plu à cette portion aimable de la ſociété, à laquelle cet Ouvrage eſt principalement conſacré? Puiſſent les Dames accueillir avec bienveillance ce dernier fruit d'une Plume qui s'eſt toujours exercée de préférence dans un genre de littérature dont elles font leur plus cher amuſement!

ERRATA.

PAGE 42 ligne 8 : portes, *lifez* poftes.
Pag. 74, l. 23 : renvoya, *lifez* envoya.
Pag. 145 & fuiv. au titre : & del Canife, *lif.* & de la Canife.
Pag. 151, l. 11 : le don fon cœur, *lif.* le don de fon cœur.
Pag. 162, l. 4 & 5 : l'Angleterre fi longtems, émule, *lif.* l'Angleterre, fi longtems émule.
Pag. 198 l. 12 : agileté, *lif.* agilité.
Pag. 238, l. 20 : voies les fûres, *lif.* voies les plus fûres.
Pag. 253, l. 4 : Châtelains, *lif.* Chapelains.
Pag. 367, l. 24 : Philippe II, *ajoutez* Roi d'Efpagne.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Memoires ſur l'ancienne Chevalerie, tome troiſieme ;* je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 20 Août 1780.

BEJOT.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE.

LE VŒU DU HÉRON, *

Extrait d'un ancien Poëme François, composé en 1338.

Au printems de l'année 1338, Edouard III, Roi d'Angleterre, (1) tenoit Cour pléniere, assis au milieu de tous ses Barons; il avoit l'air distrait & rêveur; sa tête étoit pen-

* Les curieux qui desireront lire l'original de ce Poëme, le trouveront à la suite des notes relatives à cet extrait, où j'ai cru devoir le rejeter.

chée ſur ſa poitrine; mais les penſées qui occupoient ſon eſprit, n'étoient que des penſées d'amour. (2)

Dans le même tems ou environ, Robert d'Artois, (3) banni de France, & réfugié à Londres, voulut prendre le divertiſſement de la chaſſe. Son Émouchet, qu'il tenoit ſur le poing, apperçoit dans les airs un héron; auſſitôt il s'élance, ſaiſit ſa proie, & l'apporte à ſon maître.

Robert rougit d'abord d'une ſi vile capture; puis ayant réfléchi un moment, il ſe propoſe de la faire ſervir à ſes projets de vengeance. Il détache le héron des ſerres de ſon oiſeau; il le donne aux Officiers de la bouche, pour le faire plumer & rôtir; l'ayant mis enſuite entre deux plats d'argent, il le porte en grande pompe au palais, ſuivi de deux joueurs de vielle, d'un joueur de guitarre, & de deux nobles Demoiſelles, qui joignoient les accens de leur voix à la ſymphonie. Entrant avec ce cortege dans la ſalle: « Ouvrez les rangs, dit-il, & laiſſez » paſſer les braves Chevaliers que

» l'amour raſſemble ici ». Il s'adreſſe aux Chevaliers mêmes, & ajoute : « Je viens vous inviter à faire ſur » ce héron des vœux dignes de » votre vaillance. C'eſt le plus vil, » comme vous ſavez, & le plus » craintif des animaux, puiſqu'il a » peur de ſon ombre. Auſſi eſt-ce » au plus lâche des hommes que » je veux d'abord l'offrir ». Alors le Comte ſe tourne vers Edouard, & lui préſente le héron comme le prix de ſon indifférence pour une couronne qu'il abandonne lâchement au pouvoir de ſon rival. Piqué de ce reproche, le Prince frémit de rage : il proteſte que l'année ne ſe paſſera point ſans que Philippe (4) le voie ſur les terres de France, le fer & le feu à la main, venger l'affront qu'on lui faiſoit; duſſent les François lui oppoſer une armée dix fois plus nombreuſe que la ſienne.

Robert diſſimule ſa joie, ſourit malignement, & s'applaudit en lui-même de ce premier ſuccès. Se plaignant enſuite d'avoir été ſi indigne-

ment traité par Philippe, après tant de ſervices qu'il lui a rendus, il promet d'entrer à main armée ſur les terres de France, & de s'y faire juſtice des injures & des torts qu'il a eſſuyés.

Il reprend ſes deux plats d'argent, ſuivi de ſes Ménétriers. Ces Muſiciens accompagnoient du ſon de leurs inſtrumens la voix des deux Demoiſelles qui chantoient une chanſon commençant ainſi : *Je vois à la verdure, car Amour me l'apprend.* Il traverſe la ſalle, & s'adreſſe au Comte de Salisbery, (5) qui aimoit éperduement la fille du Comte d'Erby, & étoit aſſis auprès d'elle. Il l'invite, comme le plus brave & le plus amoureux de l'aſſemblée, à donner l'exemple aux autres, en prononçant ſon vœu ſur le héron. « De tout mon cœur, » répond Salisbery. Si la Vierge » Marie ſe trouvoit ici en perſonne ; » ſi elle conſentoit à ſe dépouiller » de ſa divinité, pour diſputer le » prix de la beauté à celle que j'ai- » me, je ne ſaurois à laquelle don-

» ner la préférence, & je craindrois » de les prendre l'une pour l'autre. » Hé! où pourrois-je trouver le » motif le plus fort pour m'élever » au comble de la valeur, si ce n'est » dans les yeux de la belle dont je » ferai toujours gloire de porter les » fers? Impatient d'obtenir le don de » merci qu'elle me refuse impitoya- » blement, je lui demande aujour- » d'hui pour unique grace, qu'elle » me prete un doigt de sa belle » main, & qu'elle daigne l'appli- » quer sur mon œil droit, de ma- » niere qu'il soit entierement fer- » mé ».

La Demoiselle, au lieu d'un doigt, lui en accorde deux, & lui ferme si bien l'œil, qu'il ne peut en faire aucun usage. Aussitôt le Chevalier jure de ne point l'ouvrir jusqu'à ce qu'il soit entré sur les terres de France, & que pour venger les droits d'Edouard, il ait combattu l'armée de Philippe en bataille rangée. En effet, pendant tout le tems que dura la guerre, le Comte ne se permit pas de voir de cet œil. Toute l'armée témoin de ses ex-

ploits, le fut auſſi de ſa fidélité à remplir ſon engagement.

Le Comte d'Artois, ſans différer, appelle la fille du généreux d'Erby, & l'invite à concourir au vœu fait ſur le héron pour la défenſe des droits du Roi d'Angleterre. La Noble Demoiſelle promet auſſitôt de n'écouter aucun Seigneur, quel qu'il puiſſe être, juſqu'à ce que le vœu de ſon amant ſoit accompli. « Alors, dit elle, s'il eſt encore vi» vant, je lui fais don pour toujours » & ſans réſerve de toute ma per» ſonne ». A ce mot, le cœur de l'amoureux Chevalier, tranſporté de joie, ſe ſent animé d'un nouveau courage.

Impatient de ſatisfaire ſa vengeance, Robert reprend ſon héron, & le préſente à Gautier de Mauny. Ce brave Chevalier, pour remplir les devoirs de l'honneur, & ſe montrer digne des héros qui lui donnoient de ſi beaux exemples, « promet à la ſainte Vierge de ré» duire en cendres une ville ren» fermée dans des marais, défendue

» par de bonnes tours, dont God-
» demars du Fay (6) étoit depuis
» long-tems le gardien. Elle fera
» renverfée & la garnifon égorgée.
» Je prétends bien en revenir fain
» & fauf, fans la moindre bleffure,
» & ramener de même les vaillans
» guerriers qui y feront-entrés avec
» moi. Du refte, je me jette entre les
» bras de Dieu : de lui feul peut
» venir le fuccès de mes efforts pour
» remplir ma promeffe ».

Robert appelle enfuite le Comte d'Erby, (7) & le prie de proférer fon vœu comme les autres. Celui-ci prenant la parole: « Si le Roi
» d'Angleterre, dit-il, nous mene
» fur les terres de France au-delà
» des mers, nous y verrons ce ter-
» rible Louis, Comte de Flandre,
» (8) puifque c'eft ainfi que le nom-
» ment les gens de Philippe de Va-
» lois, ufurpateur du titre de Roi
» de France, en dépit des droits de
» notre Monarque : nous le verrons
» ce formidable Comte de Flandre ;
» car je fais vœu de le chercher
» par-tout, & de le joindre d'affez

» près pour lui propofer une joute : » fi je ne puis l'y forcer, je me » vengerai du moins en brûlant fous » fes yeux le pays où il ofera fe » montrer ».

Ce nouveau ferment enchante Robert : il fe promet de voir enfin un terme à fes malheurs, & d'obtenir la délivrance de fa famille. Auffitôt il releve les deux baffins d'argent, & les porte devant le Comte de Suffort, (9) (peut-être Suffolk) pour l'inviter à faire tel vœu qu'il lui plaira.

Suffort jure à fon tour que fi le Roi d'Angleterre le mene fur les terres de France, il pourfuivra partout le Roi de Bohême, (10) fils de l'Empereur; & que s'il peut le rencontrer corps à corps, il le combattra la lance au poing ou l'épée à la main; qu'il lui fera éprouver la force de fon bras, le renverfera par terre, ou lui prendra fon cheval, foit de gré, foit de force.

Alors Jean de Beaumont pouffe un grand foupir. Cet outrage fait à un Prince fon parent, qui avoit

conquis tant d'Etats, le tranſporte de colere. « Il a beau me haïr, s'é-
» crie-t-il, je ſens que je l'aime
» encore, & je ne l'abandonnerai
» jamais tant qu'il aura beſoin de
» mon ſervice. Suffort, ſi vous ne
» renoncez à vos extravagans pro-
» jets, je m'engage à vous faire pri-
» ſonnier : oui, je vous enfermerai
» dans les priſons du Roi de Bohême,
» d'où nulle puiſſance ne vous reti-
» rera. La réſolution en eſt priſe;
» je n'y changerai rien ».

Suffort craignit qu'on ne s'échauffât. « Attendons, dit-il, que
» la guerre ouvrant les chemins de
» l'honneur, nous permette de don-
» ner un libre effor à notre coura-
» ge : chacun pourra faire alors ce
» que lui inſpirera l'amour de la
» gloire & des Dames. Les appro-
» ches ſeront fieres entre les com-
» battans, mais le grand point eſt
» de ſavoir quel en ſera le ſuccès. »

Le Comte d'Artois fait redoubler les ſons éclatans de ſes Ménétriers, & les Demoiſelles ſe mettent à danſer pour exciter encore l'ardeur des héros.

Reprenant alors le héron enfermé entre les baſſins, Robert appelle l'intrépide aventurier Fauquemont, (11) & l'invite à jurer ſur cet oiſeau de ſe couvrir d'une gloire nouvelle dans la querelle des deux Rois. « Hé! à quoi m'engagerois-» je, répondit-il? Je ne poſſede rien » au monde. Tout ce que je puis » faire pour vous marquer mon atta-» chement, pour me montrer fidele » à mon honneur, c'eſt de promet-» tre, & je le jure, que ſi le Roi » Anglois paſſe la mer pour entrer » en France par le Cambreſis, on » me verra toujours le premier à la » tête de ſon avant-garde, affron-» tant l'ennemi, portant le ravage, » l'incendie, le meurtre, ſans épar-» gner ni femmes enceintes, ni en-» fans, ni vieillards, ni égliſes, ni » autels ». A ces fieres menaces, chacun lui donne à l'envi les applaudiſſemens que méritoit tant de zele pour l'honneur de ſon Maître.

Auſſitôt les deux baſſins ſont relevés, & les Demoiſelles chantent à pleine voix cette chanſon:

Loyaux amours nous menent, qui nous vont encanter, &c.

Tous les regards ſe tournerent ſur l'oncle du noble Comte de Hainaut ; c'étoit Jean de Beaumont, (12) célebre par ſes conquêtes. Robert le ſomme de faire auſſi ſon vœu ſur le héron. Fatigué peut-être de tant de promeſſes, Jean avertit gravement l'aſſemblée de l'inutilité de ces tumultueuſes fanfaronades. Il les exhorte à réſerver leur audace pour le tems de l'action. « Rien ne coute, dit-il, en » préſence de ces belles Dames à » qui nous nous empreſſons de » plaire. Je veux croire qu'il y aura » parmi vous des Olivier & des » Roland, qui terraſſeront les Aquilan & les Yaumont. Mais ſouvenez-vous que ces héros furent » vaincus à leur tour par d'autres » guerriers. Le beau ſpectacle de » voir des Chevaliers bien armés » & bien montés, faire parade de » leur bravoure, tant qu'ils n'ap- » perçoivent l'ennemi que de loin ! » attendons qu'il ſe montre de plus

» près. Combien de nos fanfarons
» alors aimeroient mieux voir ces
» vaſtes caveaux, qu'ils trouveroient
» encore trop petits pour ſe cacher!
» Encore une fois, tant de fanfaro-
» nades ne ſervent à rien. Et ne
» croyez pas qu'en parlant ainſi je
» cherche à me diſpenſer du vœu
» qu'on demande. Je m'explique :
» ſi le Roi d'Angleterre pénetre
» dans le Hainaut, traverſe le Bra-
» bant & le Cambreſis, & met le
» pied ſur les terres de France, on
» me verra, comme Maréchal de
» ſon armée, fidellement attaché à
» ſon parti, & je ferai la plus forte
» guerre contre Philippe. Je m'ex-
» poſe ſans doute à perdre ma Terre
» & le peu de bien que je poſſede.
» N'importe, je me ſoumets aux
» événemens ; mais je vous pré-
» viens que ſi Philippe, de plein
» gré, & par un heureux retour
» ſur lui même, vouloit révoquer
» mon banniſſement, & me rappel-
» ler en France, je me détacherois
» alors du Roi d'Angleterre. Et
» qu'auroit-on en ce cas à me re-

» procher? Si le Roi de France au » contraire perſiſte à m'exiler de ſon » pays, j'aſſiſterai le Roi d'Angle- » terre de toutes mes forces ; je » commanderai toujours ſon armée » ou ſon avant-garde ». Le Monarque répondit à ce diſcours par les plus affectueux témoignages de reconnoiſſance.

Robert, ſes deux baſſins d'argent à la main, s'avance encore, accompagné de ſes Menétriers & des deux pucelles qui s'en alloient chantant. Enfin il s'approche de la Reine, (13) s'agenouille devant elle, & lui dit qu'il ne reſte plus qu'à faire le partage du héron, qu'il n'attend que le moment où elle voudra bien déclarer ce que ſon cœur lui dictera.

« Vaſſal, répondit-elle, enchaî- » née par les liens ſacrés du mariage, » je ne ſaurois prendre aucun en- » gagement ſans l'autorité & le » commandement exprès de Mon- » ſeigneur qui peut le confirmer ou » l'annuller à ſon gré. » Qu'à cela » ne tienne, dit Edouard ; faites tel » vœu qu'il vous plaira, je le ra-

» tifie d'avance; je l'accomplirai » autant qu'il me fera poſſible, & » Dieu vous ſoit en aide ».

Alors la Reine ajouta d'une voix ferme: « Je ſuis enceinte, je n'en » puis douter; j'ai ſenti remuer mon » enfant. Je voue donc à Dieu & à » la ſainte Vierge, que ce précieux » fruit de notre union ne ſortira » pas de mon ſein, juſqu'à ce que » vous m'ayez conduite par-delà les » mers, pour accomplir inceſſam- » ment votre vœu. Si l'enfant vou- » loit naître avant le terme que je » me preſcris, je me plongerois » plutôt dans le flanc ce couteau » dont je ſuis armée: je perdrois » ainſi d'un ſeul coup mon ame & » mon fruit ». Saiſi d'horreur à ces paroles, Edouard défendit de continuer les vœux. Le héron fut découpé & la Reine en mangea.

Le Roi ayant fait ſes diſpoſitions, embarqua la Reine avec tous ſes Chevaliers, & la conduiſit juſqu'à Anvers. Elle y mit au monde un bel enfant mâle, qui reçut au baptême le nom de *Lion d'Anvers*. Son

vœu étoit accompli, toute l'armée Angloise s'ébranle & se met en marche.

Chi fine leus veus du hairon.

OBSERVATIONS
Sur le sujet de ce Poëme.

Le *vœu du héron* paroît, au premier coup d'œil, une de ces fictions poëtiques qui peuvent tout au plus donner quelque idée vague des mœurs du tems. Mais examiné de plus près, il porte des caracteres frappans de vérité, qui sont prouvés par le témoignage même de l'Histoire. On en jugera par quelques observations.

1°. Froissart vivoit en ce temslà, & avoit des liaisons particulieres avec les principaux acteurs de la scene. Deux faits qu'il rapporte, confirment une partie essentielle du récit de notre Poëte. *En la premiere semaine*, dit-il, (tom. 1. chap. 37.) *que le Roi de France fut défié, Messire Gautier de Mauny, si-tôt comme il peut sentir que le*

Roi de Franc devoit ou pouvoit être defié, print & cueillit environ quarante lances de bons compaignons, si chevaucha parmi Brabant, que de jour que de nuit, tant qu'il vint en Haynaut, & se bouta dedans le bois de Blaton, & encores ne savoit-on qu'il devoit faire : mais il dit à aucuns de ses plus privés, qu'il avoit promis en Angleterre, devant les Dames & Seigneurs, qu'il seroit le premier qui entreroit en France, & qu'il y prendroit châtel ou forte ville, & y feroit aucunes apertises d'armes, & etoit en son entente de chevaucher jusqu'à Mortaigne, & de surprendre la ville qui est du royaume de France. L'Historien raconte ensuite l'expédition de Mauny, qui mit le feu à Mortaigne, & s'empara du château de Thin ou Thui, appartenant à l'Evêque de Cambrai.

2°. Au chapitre 29, Froissart parle des Ambassadeurs envoyés par le Roi d'Angleterre à Valenciennes, pour faire ratifier les alliances que le Comte de Hainaut

lui avoit ménagées dans l'Empire. Ils y parurent avec la plus grande magnificence, accompagnés d'un grand nombre de Chevaliers. *Et si avoit entre eux plusieurs jeunes Bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap, afin qu'il n'en pussent voir; & disoit-on que ceux-là avoient voué entre Dames de leur pays, que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses de leurs corps au royaume de France; lesquels n'en vouloient rien congnoître* (rien déclarer) *à ceux qui leur en demandoient. Si en avoit chacun grant merveille.*

Le vœu bisarre & téméraire de ces jeunes Bacheliers fit sans doute du bruit en France, où le vieux Roi de Bohême se trouvoit alors. Ne peut-on pas conjecturer avec raison, que le desir de surpasser l'audace des Anglois, engagea ce Prince, privé de la vue, à se précipiter dans les périls à la bataille de Crecy? Il y fut tué en combattant. Telle étoit la manie des entrepri-

ſes extraordinaires, ou plutôt inſenſées, par leſquelles on aſpiroit ſouvent à la gloire.

3°. Rien ne paroît moins vraiſemblable dans notre Poëme, que le vœu de la Reine d'Angleterre. Sa promeſſe de ſe tuer avec ſon enfant, ſi elle ne prend part à l'expédition du Roi, eſt d'une atrocité qui révolte la nature & la raiſon. Mais les mœurs antiques étoient atroces, & inſpiroient des idées ou des ſentimens qui aujourd'hui nous feroient frémir d'horreur. Parmi beaucoup d'exemples qu'on pourroit citer, en voici deux qui paroiſſent très-propres à diſſiper tous les doutes.

La pieuſe Reine Marguerite, femme de Saint Louis, étant ſur le point d'accoucher à Damiette, apprit que le Roi venoit de tomber entre les mains des Sarraſins. Elle en fut ſi effrayée, ſelon Joinville, que toutes les fois qu'elle dormoit dans ſon lit, il lui ſembloit que ſa chambre étoit pleine d'ennemis, & s'écrioit, *au ſecours, au ſecours.*

Un Chevalier de quatre-vingts ans, qui ne la quittoit point, lui difoit alors : *Madame n'ayez pas peur, je fuis ici.* Avant d'accoucher, elle fit fortir tout le monde, excepté ce Chevalier. Elle s'agenouilla devant lui, & lui requit un don. Il le promit avec ferment. *Je vous demande*, dit-elle, *par la foi que vous m'avez donnée, que fi les Sarrafins s'emparent de cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent.* Le Chevalier répondit : *Soyez fûre que je le ferai volontiers; car c'étoit déjà bien mon intention de vous tuer avant qu'ils vous priffent.*

Le fiecle fuivant nous fournit encore un exemple de ces mœurs féroces, qui étoient communes aux femmes, comme aux guerriers.

Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne, fut recherchée en 1369 par le Roi d'Angleterre, pour fon fils Edmond. L'ayeule de cette Princeffe, fille de Philippe-le-Long & mere de Charles V. s'oppofa fans

ménagement à une alliance qu'elle abhorroit, & s'emporta jufqu'à dire au Roi lui-même qu'elle *s'arracheroit les mammelles dont elle l'avoit allaité, plutôt que de fouffrir que fa petite fille époufât un Roi d'Angleterre.*

Ainfi les mœurs du tems concourent avec les faits hiftoriques, pour donner au *vœu du héron* un degré de probabilité qui approche de la certitude. Le Poëte a travaillé fans doute fur un fonds vrai, & la broderie qu'il peut y avoir mife n'en altere que foiblement la vérité.

VIE
DE GAUTIER DE MAUNY,

Général des Armées Angloises, & l'un des Héros du Vœu du Héron.

GAUTIER DE MAUNY eſt un des héros de l'ancienne Chevalerie, qui mérite le plus d'être connu. Ses talens militaires & politiques, toutes les vertus qui pouvoient exciter l'admiration ou l'amour, l'éleverent au-deſſus de tous ſes contemporains; & la guerre fameuſe où deux grands Monarques ſe diſputerent la Couronne de France, lui ouvrit une carriere dans laquelle il acquit une gloire immortelle. C'eſt de Froiſſart que nous emprunterons les particularités les plus intéreſſantes de ſa vie.

Le pere de ce grand homme fut un Chevalier du Hainaut, dont la fin tragique peut donner une idée des mœurs du tems. Dans un tournoi indiqué à Cambray, &

où ſe trouverent cinq cens Chevaliers, il jouta contre un Gentilhomme Gaſcon, parent de l'Evêque; il le pouſſa ſi vigoureuſement qu'il lui fit pluſieurs bleſſures, dont cet infortuné champion mourut peu de tems après. L'Evêque de Cambray & les autres parens du défunt, irrités de cet accident, pourſuivirent le vainqueur en juſtice comme aſſaſſin; quelques années après, ils conſentirent à s'accommoder avec lui, mais aux conditions qu'il iroit faire un pélerinage à Saint Jacques. Notre Chevalier, après avoir accompli ſa pénitence, ſe mit en route pour revenir dans ſa patrie; il paſſa par la *Reole*, dont le Comte de Valois, frere de Philippe-le-Bel, faiſoit alors le ſiege. Il montre les certificats de ſon abſolution à ce Prince, qui le reçoit favorablement; mais ſes ennemis reſpiroient encore la vengeance, & ne le perdoient pas de vue; le trouvant un jour hors du quartier qu'occupoit le Comte de Valois, ils ſe jettent ſur lui & l'aſſaſſinent. Ils étoient puiſ-

ſans, & ce meurtre ne fut point puni.

Le Comte de Valois fit enterrer le Chevalier dans une chapelle qui fut depuis enclavée dans l'enceinte de la Réole. Long-tems après, Gautier de Mauny étant ſur les lieux, promit cent écus au moins de récompenſe à quiconque lui découvriroit la ſépulture de ſon pere. Un vieillard le conduiſit ſur le tombeau. Il ſe fit lire par ſon Chapelain ou ſon Secretaire l'épitaphe latine qu'on y avoit miſe. Convaincu par ce témoignage, il recueillit les oſſemens de ſon pere, les enferma dans un cercueil, & ordonna de les tranſporter à Valenciennes, où ils furent inhumés ſolemnellement près du chœur des Franciſcains. Si le pere avoit eu un fils moins illuſtre, ſon nom ſeroit probablement reſté enſeveli dans l'oubli.

Il n'appartient qu'aux hommes extraordinaires, non-ſeulement de fixer les regards de leurs contemporains, mais encore d'exciter l'admiration des ſiecles ſuivans; la

gloire de Gautier de Mauny fut son propre ouvrage. Le mérite a toujours besoin, pour se développer, d'occasions favorables : il en trouva bientôt, & sut les saisir.

1327. Philippe de Hainaut épousa le Roi d'Angleterre. Elle passa en 1327 à Londres, accompagnée de son oncle Jean de Hainaut, un des plus célebres Capitaines de son tems. Le jeune Mauny eut le bonheur de suivre la Princesse. Jean de Hainault, en quittant l'Angleterre, le laissa auprès de la nouvelle Reine, qu'il devoit servir en qualité d'Ecuyer Tranchant. La Cour fut sans doute pour lui une école où il se forma dans les principes de cette galanterie rafinée dont on faisoit alors tant de cas. Un seul trait prouve combien la Reine s'étoit elle-même rendue habile dans cette science. S'appercevant que Froissart, son Chapelain ou Secretaire, encore à la fleur de l'âge, devenoit triste & rêveur, elle en devina la cause; elle le questionna, lui fit avouer qu'il avoit laissé une maitresse dans le Hainaut,

Froissard, Tom. 1. ch. 80.

Hainaut, lui ordonna d'y retourner ſans délai, & lui procura par ces ordres obligeans, les moyens d'apporter quelque adouciſſement à ſon chagrin.

En un mot la Cour de Londres, ſous Edouard III, offroit à la Chevalerie tous les genres de modeles. Perſonne ne deſiroit avec plus d'ardeur que Mauny, de ſe diſtinguer. Le Roi trop éclairé pour ne pas voir tout ce qu'on pouvoit attendre de ſes ſervices, ſe l'attacha par ces diſtinctions honorables qu'une ame noble préfere toujours à la fortune. Lorſqu'il alla rendre hommage pour la Guyenne à Philippe de Valois, Mauny eut l'honneur de l'accompagner en qualité d'un de ſes Barons; honneur qu'il ne partagea qu'avec cinq autres Seigneurs. Le titre de Chevalier lui manquoit encore; il falloit le mériter par des exploits militaires. Le jeune courtiſan ſuivit Edouard dans une expédition en Ecoſſe, où il acquit 1333.
tant de gloire, qu'après avoir reçu la Chevalerie des mains même de

ce Prince, il fut, dit Froiſſart, *retenu du plus privé Conſeil du Roi, & moult avancé en ſa Cour.*

Les troubles qui s'éleverent en Flandre, & qui furent le funeſte prélude de la guerre entre les Anglois & les François, ranimerent l'ambition du Roi d'Angleterre, qui en reconnoiſſant la ſuzeraineté de Philippe, n'avoit pas renoncé au deſſein de lui enlever ſa Couronne. Robert d'Artois, banni de France pour crime de faux, s'étoit réfugié chez les Flamands: ce peuple enrichi par le commerce, turbulent par caractere, conduit & excité par le fougueux d'Artevelle, ſe livroit aux ſuggeſtions ſéditieuſes du Prince fugitif. Ils ſe révolterent contre leur Comte; ils entrerent dans toutes les vues d'Edouard contre Philippe. L'élite de la Nobleſſe, preſque ſeule fidelle au Souverain, ſe défendoit dans l'Iſle de Cadeſan. Les Armateurs de cette Iſle rompoient la communication des Emiſſaires Anglois avec les rebelles; & le peuple n'oſoit encore ſe décla-

rer ouvertement pour Edouard, qui dès-lors entreprit de forcer un poſte ſi eſſentiel.

Il équipa une flotte conſidérable, & leva une armée de cinq ou ſix cents hommes d'armes, & de deux mille archers, dont il donna le commandement au Comte d'Erby, ſon couſin-germain, qui avoit ſous ſes ordres *Meſſire Gautier de Mauny.* La flotte part, les Anglois abordent à l'Iſle de Cadeſan. Gui de Flandre y commandoit, *bon & ſur Chevalier, mais bâtard étoit*, dit Froiſſart. On attaque, on ſe défend avec valeur: la victoire eſt long-tems diſputée. Enfin les ennemis l'emportent; ils prennent & ſaccagent la ville, y mettent le feu, ſe rembarquent avec un butin immenſe, & emmenent Gui de Flandre priſonnier. Erby avoit été renverſé à la premiere charge: il eut même été pris, ſi le brave Mauny ne l'eût dégagé & ſauvé. 1337.

Ces actes d'hoſtilité n'eurent pas de ſuite. Edouard profitant de la treve qui les fit ſuſpendre, alla négocier lui-même dans les Pays-Bas.

L'Empereur Louis de Baviere irrité contre la France, le créa Vicaire de l'Empire, pour lui procurer un titre qui devoit le rendre respectable à tous les Princes de l'Allemagne; enfin Edouard déclara la guerre à Philippe de Valois, & lui envoya les *defiances* ou défis d'usage.

Mauny avoit juré en Angleterre, devant les Dames & les Seigneurs, qu'il entreroit le premier sur les terres de France. Impatient de combattre, il part aussitôt à la tête d'une troupe choisie, marche jour & nuit, traverse le Brabant, entre dans le Hainaut, & porte la terreur jusqu'aux portes de Cambrai qu'il assiége. On s'attendoit à une bataille décisive. Les deux armées étoient en présence. Edouard accompagné de Robert
1339. d'Artois & de Mauny, parcourt les rangs pour enflammer le courage de ses soldats. Vaines espérances! Il se voyoit trop foible pour attaquer les François, & même pour se défendre contre eux. Il crut qu'il étoit prudent de se retirer,

Mauny essuya un nouveau malheur, qui augmenta beaucoup le chagrin que dût lui causer cette retraite humiliante. Il avoit laissé le commandement de Thun-l'Evêque, forteresse dont il s'étoit emparé, à un de ses freres nommé Gilles Gaignart. Celui-ci faisoit de fréquentes excursions dans le voisinage, & rentroit dans sa forteresse chargé de butin. Devenu chaque jour plus entreprenant, il s'avança jusqu'au barrieres de Cambrai, & voulut forcer une des portes de la ville; mais un jeune Ecuyer Gascon le renversa d'un coup de lance, & il mourut le lendemain.

Cependant le Roi d'Angleterre faisoit de nouveaux préparatifs. En 1340, il s'embarque pour rentrer 1340.
dans le Hainaut: une flotte Françoise qui portoit quarante mille combattans, l'attendoit près de l'Ecluse. Edouard l'attaque avec intrépidité & remporte une victoire complette, d'autant plus glorieuse, qu'il fut blessé dans l'action, & qu'il trouva le moyen de suppléer par ses

ſavantes manœuvres, au petit nombre de ſes vaiſſeaux, & à l'infériorité de ſes forces. Les Princes, les Seigneurs du parti Anglois, ſe ſignalerent à l'exemple d'Edouard, dans ce combat mémorable, & Mauny plus qu'aucun d'eux.

Ce brave guerrier va briller ſur un nouveau théâtre. La fameuſe guerre de Bretagne lui donnera lieu de développer ces ſublimes talens, qui lui ont mérité d'être placé au nombre des plus grands héros de ſon ſiecle. Charles de Blois avoit épouſé l'héritiere de ce Duché. Le Comte de Montfort, frere du dernier Duc, mais né d'un ſecond mariage, prétendit à la ſucceſſion, quoiqu'il eût reconnu les droits de ſa niece. On prit les armes. Charles de Blois fut ſoutenu par le Roi de France, le Comte de Montfort par le Roi d'Angleterre. Montfort ayant été fait priſonnier, la Comteſſe ſa femme ſe mit à la tête des affaires, & même des armées : elle porta ſon fils, encore enfant, de ville en ville, conjurant les Bretons de la ſecourir. Ses re-

préſentations furent inutiles, aucun ne voulut ou n'oſa lui donner du ſecours. Bientôt elle ſe vit aſſiégée dans le château d'Hennebon, ſans preſque aucune eſpérance de pouvoir échapper à l'ennemi.

Edouard envoya une flotte commandée par Mauny. Jamais entrepriſe ne dut intéreſſer davantage un Chevalier, que celle où il s'agiſſoit de la défenſe d'une Princeſſe, digne elle-même d'être citée comme un modele de Chevalerie. De furieuſes tempêtes retarderent l'arrivée du héros. Tandis qu'il lutoit contre les vents & les vagues, les aſſiégeans réduiſoient la place à l'extrémité. Déja la garniſon capitule. On tremble, on gémit dans la chambre du Conſeil. L'impatience ſaiſit la Princeſſe : elle s'élance vers une fenêtre, apperçoit quelques vaiſſeaux, & s'écrie: *Voilà le ſecours tant deſiré.* 1342.

C'étoit effectivement Mauny ſon libérateur. Il fut bientôt ſur le rivage. La Comteſſe le reçut avec des tranſports de joie. Comme les

ennemis s'avançoient encore & vouloient faire quelque résistance: *Que je ne sois jamais baisé*, lui dit-il, *de dame, ni de chere amie, si je rentre en aucun château avant d'avoir étendu par terre un de ces gens-là.* A l'instant, suivi de ses Chevaliers, il fond sur eux, les renverse, les dissipe. La Comtesse descendit alors de la forteresse, *& vint baiser Messire Gautier de Mauny & ses Compagnons, les uns après les autres, deux fois ou trois, comme vaillante Dame.* Ces expressions naïves de Froissart peignent bien les mœurs de son tems.

Charles de Blois & Louis d'Espagne, Maréchal de l'armée, s'étant réunis pour continuer la guerre, la Comtesse & Mauny eurent de nouvelles occasions de se signaler. Les ennemis s'emparent du château de Conquest, par le moyen d'une breche souterreine faite en donnant l'assaut. L'héroïne conjure aussitôt le Chevalier & ses Compagnons de la suivre: elle fait prendre les armes à la garnison d'Hennebon, elle

marche à leur tête : Mauny dirige l'entreprise & l'exécute : le même souterrein dont les ennemis ont tiré tant d'avantage, lui sert pour leur enlever la place conquise.

Les attaques imprévues, les surprises, les coups de main, les violences & le pillage, étoient alors les actions par lesquelles on se distinguoit davantage à la guerre. Louis d'Espagne, par des irruptions subites, infestoit les côtes voisines d'Hennebon ; ses vaisseaux étoient chargés de richesses, fruits de ses terribles brigandages. Mauny, Clisson & les autres Chevaliers résolus d'en tirer vengeance, s'embarquent & surprennent les vaisseaux ennemis dans le port qui leur servoit de retraite. Louis d'Espagne, suivant son usage, dévastoit les campagnes. Ils marchent en trois corps pour l'attaquer. Louis ayant réuni toutes ses forces, & s'en retournant vers sa flotte, rencontre Mauny, le charge d'abord avec avantage ; mais tandis qu'il se croit vainqueur, les deux autres détachemens arrivent, & il

eſt défait; ſon neveu Alphonſe, qu'il venoit de créer Chevalier, reſta ſur le champ de bataille. Bleſſé lui-même dangereuſement, il eut beaucoup de peine à gagner le bord de la mer avec trois cents hommes, reſte infortuné de trois mille qui compoſoient ſon armée. On s'étoit emparé de ſes vaiſſeaux. Il en ſaiſit un, & ſe ſauva à toutes voiles. Mauny ſe mit à ſa pourſuite, mais Louis eut le bonheur de lui échapper & de ſe réfugier dans le port de Redon, d'où il partit précipitamment pour Rennes.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Mauny & ſes Compagnons brûloient d'impatience de retourner auprès de la Comteſſe. Le vent contraire les força de débarquer. Ils allerent juſqu'à la Rocheperion, montés ſur des chevaux tels que le haſard les leur fit rencontrer, les uns ſans brides, les autres ſans ſelles. A la vue de ce château, le courage de Mauny ſe ranime, quoiqu'excédé de fatigue : *Seigneurs*, dit il, *j'irois volontiers eſſayer ſi nous ne pour-*

rions pas ici faire une conquête. Sire, allez-y hardiment, répondent tous les Chevaliers, *nous vous ſuivrons juſqu'à la mort.* On gravit la montagne, on livre l'aſſaut à la forteresse. Girard de Maulain qui la défendoit, fait une vigoureuſe réſiſtance. Deux des principaux Chevaliers, le Bouteiller & du Freſnoi, ſont bleſſés & mis hors de combat.

René de Maulain, frere de Girard, commandoit dans le château de Faouet, à une lieue de la Rocheperion. Il vole au ſecours de ſon frere. Il rencontre les deux Chevaliers bleſſés, les enleve, & les fait conduire comme priſonniers à Faouet. Mauny inſtruit de la priſe des deux Chevaliers veut les délivrer; auſſitôt il abandonne ſon entrepriſe, pour aller à la pourſuite de René; il ne peut l'atteindre, enfin il attaque ſon château; mais Girard voulant rendre à ſon frere le ſervice qu'il en avoit reçu, monte auſſitôt à cheval, court implorer le ſecours de la bourgeoiſie de Dinant, dont ſix mille hommes l'accompagnerent.

Mauny, pour n'être point envelop-pé, s'éloigne de Faouet. En faiſant ſa retraite, il prend d'aſſaut un Fort qui ſe trouve ſur ſon paſſage, & il rentre dans Hennebon avec ſa troupe.

Telles étoient la force & l'intrépidité de ces héros, ſouvent téméraires, toujours jaloux de ſe ſurpaſſer les uns les autres, & de mériter, par des prodiges de valeur, l'eſtime ou l'amour de leurs Dames. La Comteſſe de Montfort accourut pour les recevoir, *les feſtoya, baiſa & accola, & donna à diner moult noblement aux Chevaliers & Ecuyers de renom.* C'étoit le moyen de leur faire oublier en un moment toutes les fatigues, tous les dangers.

Cependant l'ennemi avoit des forces ſupérieures, & l'on ne recevoit de l'Angleterre que de foibles ſecours. Charles de Blois, avec la plus groſſe artillerie qu'on eût vue juſqu'alors, tenta le ſiege d'Hennebon. Louis d'Eſpagne vint encore le renforcer, après avoir langui pendant ſix ſemaines de ſes

blessures. Malgré le courage de la Princesse & de Mauny, on commençoit à perdre toute espérance, quand une querelle imprévue entre les Généraux qui attaquoient la place, fit naître l'occasion de les vaincre.

Les deux Chevaliers pris à la Rocheperion avoient été envoyés à Charles de Blois. Louis d'Espagne le pressa de les lui remettre. Par un excès de ressentiment digne de l'ancienne barbarie, il vouloit les faire mourir. Il se croyoit en droit de les immoler comme des victimes réservées à sa vengeance. C'étoient eux, disoit-il, qui l'avoient chassé, poursuivi, blessé, qui avoient tué son neveu Alphonse. Il menaçoit Charles, en cas de refus, de l'abandonner pour jamais, & de le regarder comme son ennemi personnel. Les représentations de ce Prince, loin de l'adoucir, ne faisoient que l'aigrir; sa résolution étoit prise; il vouloit faire couper la tête aux deux prisonniers après son dîner. Croiroit-on que sous le regne de la

Chevalerie, il ait pu se trouver des Guerriers capables d'une pareille inhumanité ?

Heureusement pour les prisonniers, Gautier de Mauny & Amaury de Clisson, informés du sort dont ils étoient ménacés, conçurent un projet aussi généreux que le dessein de Louis étoit atroce. Protecteurs de la justice & de l'innocence, ils se crurent obligés de faire les plus grands efforts pour la délivrance de ces infortunés. L'exécution suivit de près leur projet.

A l'heure du dîner, Clisson avec mille Archers & trois cents hommes d'armes sort de la place, attire sur lui tous les efforts des assiégeans, les harcelle d'abord par des escarmouches, & ensuite leur livre des attaques plus vives & plus sérieuses. Ayant, par ces manœuvres étudiées, déterminé l'armée Françoise à marcher contre lui, il se retire en bon ordre jusqu'aux barrieres, & ne rentre dans la ville qu'après avoir tué beaucoup de monde aux ennemis. Pendant cette

attaque, Mauny étoit forti de l'autre côté par une poterne, à la tête d'une troupe moins nombreufe; il s'étoit jeté fur la partie du camp où fe trouvoient les tentes des Seigneurs; il y avoit pénétré fans peine, & ayant mis en liberté les deux Chevaliers, il les emmenoit à toute bride. On le vit arriver, lorfque Cliffon combattoit encore fous les remparts. La Comteffe partagea le triomphe de ces héros, & les combla de careffes, qui valoient pour eux la plus magnifique récompenfe.

Une entreprife fi étonnante, exécutée avec tant de promptitude & de fuccès, fit foupçonner que Charles de Blois y avoit donné les mains par quelques intelligences fecrettes. Louis d'Efpagne le crut, peut-être; car il abandonna l'armée, & fon exemple fut contagieux. Charles continua cependant les attaques; mais les affiégés, encouragés par les regards d'une Princeffe fi intrépide & d'un Général tel que Mauny, s'étoient tellement familiarifés avec

tous les dangers, que les décharges de l'artillerie qui foudroyoit leurs remparts, devenoient pour eux un ſujet de raillerie. A chaque coup ils alloient ſans précaution effacer la marque du boulet ſur la muraille.

On s'attaquoit de part & d'autre avec un égal acharnement. Des négociateurs zélés ne purent inſpirer aux contendans le deſir de la paix. Ils ne réuſſirent qu'à ſuſpendre pour un tems les hoſtilités par une treve, dont les deux partis ne profiterent que pour ſe préparer à une campagne encore plus ſanglante.

La Comteſſe de Montfort alla en Angleterre ſolliciter elle-même des ſecours. Elle y arriva dans des conjonctures très-favorables. Cette Cour galante étoit alors dans ces premiers momens d'enthouſiaſme, qu'excitoient les charmes de la Comteſſe de Salisbery. Les tournois & les fêtes qui ſe célébroient en ſon honneur, avoient échauffé la nation. Une Princeſſe également célebre par ſes infortunes & par ſes exploits, paroiſſant alors comme

ſuppliante, ne pouvoit manquer de trouver tous les eſprits diſpoſés en ſa faveur. Edouard étoit d'ailleurs intéreſſé à la ſoutenir contre les efforts de la France; en la ſecourant, il allioit les intérêts de la politique avec la généroſité : non-ſeulement il lui accorda des troupes, mais il en donna le commandement au Comte d'Artois, ennemi implacable du Roi Philippe.

Les Anglois étoient à peine en mer, qu'ils rencontrerent, à la hauteur de l'Iſle de Guerneſey, une 1343.
flotte nombreuſe, commandée par Louis d'Eſpagne; elle étoit formidable, ſur-tout par la groſſeur de ſes vaiſſeaux: le combat s'engagea au même inſtant; bientôt on en vint à l'abordage, & la Comteſſe de Montfort *y valut bien un homme*, dit l'Hiſtorien, *car elle avoit cœur de lion, & avoit un glaive moult roide & tranchant dont fierement elle ſe combattoit.*

Tous les efforts de l'ennemi ne purent empêcher Robert d'Artois de faire ſa deſcente près de Vannes.

Les François occupoient cette place. Il entreprit de l'assiéger, & Mauny qui commandoit à Hennebon, ne tarda guere à se joindre à lui. Ce fut à qui se signaleroit davantage par sa bravoure. Robert & le Comte de Salisbery oserent attaquer les deux portes sans prendre aucune précaution pour se couvrir; ils sembloient vouloir se jouer du péril. Mauny se porta d'un autre côté, attacha ses échelles de cordes au rempart, & s'empara de la ville, où la Comtesse, qui partageoit le danger & la gloire de toutes les expéditions, entra bientôt en triomphe.

Les vainqueurs ne conserverent pas long-tems cette conquête. Le Comte d'Artois qui restoit seul pour la défendre, ne tarda pas à être attaqué par Beaumanoir, Maréchal de Bretagne. Il fut dangereusement blessé, & n'échappa à l'ennemi que pour aller à Londres mourir de ses blessures.

Edouard passe lui-même en Bretagne, & entreprend quatre siéges

à la fois. Celui de Vannes fut remarquable par des prouesses de Chevalerie, qui étoient plus propres à illustrer les champions, qu'à décider le succès des armes. Les assiégeans & les assiégés signalerent également leur témérité & leur adresse, par des combats singuliers, où l'on observoit toutes les formalités en usage dans les tournois. Six Chevaliers choisis gardoient les portes de la ville, & du haut des remparts étoient spectateurs de l'action. Les barrieres s'ouvroient si imprudemment, & se refermoient si précipitamment, qu'il en résultoit un desordre qui quelquefois coûtoit la liberté aux plus braves des deux partis.

On a vu dans les Mémoires sur l'ancienne Chevalerie, que les joutes, les tournois, les *pas d'armes*, *castilles* & autres *jeux de plaisance*, étoient une imitation de ce qui se pratiquoit à la guerre. L'imitation influa sans doute avec le tems sur la guerre même, & fut souvent cause que les combattans étoient

moins jaloux de procurer un avantage réel à leur parti, que de se signaler personnellement, par le dangereux éclat de ces actions surprenantes qui les faisoient admirer. Mauny, malgré ses grandes qualités, n'étoit point exempt du préjugé de son siecle. Quoiqu'il dirigeât tout, quoiqu'il se montrât & qu'il combatît par-tout, le siége n'en avançoit pas davantage Edouard & le Duc de Normandie, fils du Roi Philippe, après avoir été longtems à se harceller, sous les murs & aux environs de Vannes, finirent la campagne par une suspension d'armes qui fut conclue pour trois ans, entre les Maisons de Blois & de Montfort.

1344. Les Anglois devenus libres par cette treve, porterent la guerre en Gascogne. Le Comte d'Erby, parent d'Edouard, les commandoit en chef. Mauny fut un de ses deux Maréchaux chargés de conduire l'avant-garde. On arrive dans un château, à une lieue de Bergerac. Les coureurs s'avancent jusqu'aux

barrieres de cette ville, & rapportent que la garde s'y fait négligemment. Le lendemain, Mauny étant à table chez le Comte, lui propose d'aller boire le vin des Seigneurs François qui formoient la garnison de Bergerac. *Il ne tiendra pas à moi*, répond Erby. On fait aussitôt les dispositions pour cette entreprise. La place est attaquée le surlendemain. Les Anglois s'emparent du pont & des barrieres; la garnison se retire en desordre dans les fauxbourgs. Mauny l'y poursuit, & son ardeur l'emporte si loin, qu'il peut à peine se tirer d'entre les mains des ennemis. Enfin les Anglois s'emparent des fauxbourgs; & la ville se rend: les vins françois & les provisions qu'ils y trouvent en abondance, leur font oublier les fatigues de l'expédition.

Erby fait subir à plusieurs autres places le même sort, & va se reposer à Bordeaux. Il y reçoit la nouvelle que les François, sous les ordres du Comte de l'Isle, Lieutenant du Roi en Gascogne, ont attaqué

Auberoche, belle & forte place de l'Archevêché de Touloufe, & que la garnifon eft réduite à la derniere extrémité; il marche toute la nuit; il arrive dans un bois à deux lieues d'Auberoche : là il s'arrête pour attendre de nouvelles troupes : car avec trois cents hommes & fix cents archers feulement, que pouvoit-il contre une armée Françoife de dix ou douze mille hommes?

Cependant le renfort n'arrivoit point. Mauny impatient d'attendre, propofa de cotoyer la forêt, & de fondre à l'improvifte fur l'ennemi vers l'heure du fouper. Le confeil fut applaudi; on l'exécuta. Les François étant à table, ou au moment de s'y mettre, furent attaqués fi brufquement, qu'ils prirent la fuite. Le Comte de l'Ifle, dangereufement bleffé, tomba entre les mains des vainqueurs, avec huit Comtes ou Vicomtes, & un fi grand nombre de Barons, de Chevaliers & d'Ecuyers, que chaque Gendarme Anglois en eut deux ou trois pour fa part. Après cette expédi-

tion nocturne, les Anglois, maîtres d'Auberoche, ſe retirerent à Bordeaux, emmenant avec eux la plupart de leurs priſonniers.

Le Comte d'Erby, toujours ſecondé par Mauny, étendit ſes conquêtes dans la Guyenne. Le détail des ſiéges, & des diverſes autres expéditions qui eurent lieu dans ces circonſtances, feroit auſſi inutile qu'ennuyeux. Bornons nous à certaines particularités qui peuvent donner quelques connoiſſances ſur les manœuvres & les opérations militaires en uſage dans ces tems de Chevalerie.

Foudroyés par une groſſe & nombreuſe artillerie, les habitans de 1345.
Monſegur ſe défendoient avec un courage opiniâtre. Le Comte leur fait déclarer qu'il leur pardonnera s'ils ſe rendent, mais qu'il ne leur fera aucun quartier s'ils font une plus longue réſiſtance. La crainte de la mort les décide; ils parlent de ſe rendre. Hugues de Baſtefol, qui commandoit dans la place, refuſe de ſe prêter à leur deſſein; ils

l'emprifonnent, & le forcent de confentir à une capitulation. Alors il s'avance vers les barrieres, & fait figne qu'il veut parler au Général des affiégeans. Mauny fe préfente pour le Comte. Baftefol excufe les Bourgeois du refus qu'ils font d'ouvrir leurs portes; il infifte fur la fidélité qu'ils doivent au Roi de France; il demande que les hoftilités foient fufpendues pour un mois : fi avant l'expiration de ce terme le Roi ou le Duc de Normandie viennent au fecours de la Place, on continuera de fe défendre; finon, il faudra fe foumettre au Roi d'Angleterre. Cette propofition eft acceptée, à condition que les habitans ne fortifieront point la ville, & que les Anglois pourront en tirer, à un prix raifonnable, tout ce dont ils auront befoin, & à condition encore que douze des principaux Bourgeois feront envoyés en otage à Bordeaux.

Les Anglois, fans entrer dans Monfegur, s'y fournirent de toutes les provifions qui leur étoient néceffaires.

ceſſaires. Ils ſe répandirent néanmoins au-dehors pour fourager les campagnes. Le Châtelain d'Aiguillon leur rendit lâchement cette place. Tout le canton s'étonna, ſuivant notre Hiſtorien, qu'*un des plus forts châteaux du monde & le moins prenable*, eût été livré de la ſorte. Auſſi le Châtelain fut-il accuſé à Toulouſe, & pendu comme traître. Le château de la Réole ſoutint au contraire un ſiége de onze ſemaines. Le Gouverneur réduit enfin à capituler, déclara qu'il n'entendoit pas livrer aux ennemis le moindre de ſes compagnons; & les Anglois conſentirent à les laiſſer ſortir tous, pourvu qu'ils n'emportaſſent que leurs armes.

Plus la perte du château d'Aiguillon avoit cauſé d'indignation & de regrets, plus la Cour de France avoit à cœur de la réparer. Le Duc de Normandie aſſiégea cette place l'année ſuivante, avec une armée de cent mille hommes, ou ſelon d'autres Hiſtoriens, de cinquante mille.

On commença par jeter un pont ſur la Garonne ; mais les aſſiégés, ayant Mauny à leur tête, détruiſoient l'ouvrage à meſure qu'il avançoit. Pendant ſix jours entiers, les François ne ceſſerent leurs attaques, & cependant ils ne purent faire preſqu'aucun progrès. Douze groſſes pieces d'artillerie, amenées de Touloufe, produiſirent peu d'effet, parce qu'on leur en oppoſoit d'autres auſſi fortes. Mauny ſortoit hardiment du château d'Aiguillon, & fourageoit, ſous les yeux même de l'ennemi, les campagnes d'alentour. Charles de Montmorenci, Maréchal de l'armée Françoiſe, l'attaqua un jour avec tant de ſupériorité, qu'il fut renverſé du choc & enveloppé de toutes parts ; il étoit perdu ſi les Anglois n'euſſent volé à ſon ſecours. Montmorenci fut repouſſé & pourſuivi ; à peine eut-il le tems de ſe mettre en ſûreté par une prompte retraite.

Le Duc de Normandie qui s'étoit vanté d'emporter le château, & de faire la garniſon priſonniere, dé-

chu de ses espérances, dépêche le Connétable vers le Roi son pere, pour l'instruire de l'état des choses. La réponse du Monarque fut qu'on réduisît Aiguillon par famine, puisqu'on ne pouvoit le faire autrement. Cependant le Roi d'Angleterre venoit en personne au secours de la place ; mais les vents contraires l'ayant empéché de continuer sa route, le célebre Comte d'Harcourt, Seigneur Normand, réfugié auprès de ce Prince, & ennemi de la France, encore plus dangereux que ne l'avoit été le Comte d'Artois, lui donna le fatal conseil d'attaquer la Normandie, tandis que l'armée Françoise étoit en Guienne. En conséquence Edouard prit terre dans le Cotentin ; Philippe rappella aussitôt son fils & ses troupes. Le Duc avoit promis de prendre Aiguillon ; il ne voulut lever le siége qu'après que les Seigneurs eurent décidé qu'il le pouvoit *sans forfait*, puisque le Roi l'ordonnoit expressément. Les François furent attaqués dans leur retraite : Mauny en

tua plusieurs & en fit plusieurs autres prisonniers. Ces derniers lui annoncent les succès d'Edouard, la victoire qu'il a remportée à Créci, & lui apprennent en méme-tems que ce Prince vient de mettre le siége devant Calais.

A cette nouvelle Mauny est impatient d'aller joindre son Maître; il demande à l'un de ses prisonniers, Chevalier Normand, parent & favori du Duc de Normandie, combien il donneroit pour sa rançon? Trois mille écus, répond le prisonnier. « Hé bien, réplique Mauny, » soyez libre, mais à une condition: » c'est que vous irez trouver le » Roi ou votre Duc, & me pro» curerez un sauf-conduit pour » traverser la France, moi ving» tieme, jusqu'à Calais, en payant » par-tout ma dépense. Si vous me » l'obtenez, je vous quitte de votre » rançon; je vous aurai méme une » obligation éternelle; car je ne » desire rien tant que de revoir le » Roi d'Angleterre, & je ne m'ar» rêterai qu'une seule nuit dans tous

» les lieux où je ferai obligé de » coucher en route. Si vous ne » l'obtenez pas, engagez-vous à » revenir vous conftituer mon pri» fonnier : » Le Chevalier y confent, part auffitôt, fe rend auprès du Duc, obtient le fauf-conduit, le rapporte à Aiguillon, & reçoit gratuitement fa liberté.

Sans perdre un inftant, Mauny fe met en route avec fes compagnons. Par-tout il fe nomme ; il préfente fa lettre ; & on le laiffe paffer. Il gagne ainfi Orléans ; mais dans cette ville, on l'arrête ; on le conduit à Paris ; & on l'enferme au Châtelet. Le Duc de Normandie qui avoit donné le fauf-conduit, indigné de cette violence, dont il craignoit d'être lui-même foupconné, fe hâte d'en porter fes plaintes au Roi, & lui demande l'élargiffement du prifonnier. Philippe répond que loin d'élargir un homme qu'il regarde comme fon ennemi mortel, il veut lui faire couper la tête. A ces mots, le Duc s'emporte jufqu'à menacer, non-feulement de

ne reprendre jamais les armes contre Edouard, mais de détourner ceux qui voudroient fervir contre lui; il jure en fortant qu'il ne reviendra de fa vie à l'armée du Roi. Quelque blâmable que fut cette vivacité dans un fils & un fujet, le motif en étoit noble, & le Roi méritoit peut-être encore plus que lui d'être blâmé.

Un Chevalier du Hainault follicita long-tems la délivrance du prifonnier. Elle fut enfin accordée. Philippe répara même fon injuftice envers Mauny. Il le rembourfa de tous fes frais ; il voulut le voir, l'admit à fa table, & lui fit encore *préfenter dons & joyaux* de la valeur de mille florins. Mauny ne les accepta qu'à condition que le Roi d'Angleterre lui permettroit de les garder, fans quoi il déclara qu'il les renverroit. Ce procédé ne déplut point à Philippe ni au Duc de Normandie : ils convinrent que c'étoit agir en loyal Chevalier.

Edouard reçut Mauny dans fon camp avec tous les témoignages de

confidération dus à tant de mérite, & aux fervices fignalés que ce grand guerrier ne ceffoit de rendre à fa Couronne. Quand il fut queftion des préfens du Roi de France : « Vous nous avez toujours fervi » loyaument, lui dit-il, & vous le » ferez encore ainfi que nous l'ef- » pérons. Renvoyez au Roi Philippe » fes préfens, nous avons affez, » dieu merci, pour vous & pour » nous, & nous fommes très-réfolus » de vous faire du bien, felon les » fervices que vous nous avez ren- » dus ». Mauny renvoya les pré- fens par fon coufin Meffire de Man- fac, s'excufant de fon refus fur les ordres d'Edouard.

Toute l'Europe avoit les yeux fixés fur Calais. Cette ville étant la clef de la France, fi Edouard réuf- fiffoit à s'en emparer, alors fon ambition pouvoit triompher de tous les obftacles & ne plus connoître de bornes. Mauny, après avoir défendu Aiguillon pendant plus d'un an, & l'avoir enfin fauvé; après avoir pris tant de places, & remporté

tant de victoires, inſtruit d'ailleurs par une longue expérience & par ſes obſervations ſur l'art militaire, paroiſſoit l'homme le plus capable de diriger une entrepriſe de cette importance. Edouard crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier la conduite du ſiége. Les Comtes de Warwich & de Stanfort furent nommés pour ſervir ſous lui en qualité de Maréchaux.

Philippe de Valois, avec une armée d'environ deux cents mille hommes, vint pour ſecourir la place qui étoit ſerrée de près. Mais déſeſpérant bientôt de pouvoir réuſſir, parce que le camp de l'ennemi ſe trouvoit défendu par des marais impraticables, il envoya offrir la bataille au Roi d'Angleterre, qui n'avoit garde de ſacrifier un avantage certain aux riſques d'une action dont le ſuccès ne pouvoit être que très-douteux. Deux Légats médiateurs travaillerent en vain à ménager une ſuſpenſion d'armes. Philippe eut le chagrin de ſe retirer, ſans avoir pu rien faire

ni par la force ni par les négociations.

Le fiége duroit depuis près d'un an. Les braves Caléfiens avoient réfifté courageufement aux armes d'Edouard; mais vaincus par la famine, ils fe voyoient réduits à implorer la clémence du Monarque Anglois. Jean de Vienne, Chevalier Bourguignon, qui commandoit dans la place confentit à fubir la loi de la néceffité. On offrit de fe rendre. Edouard vouloit que ce fût à difcrétion, & paroiffoit altéré du fang de ces généreux François, dont il auroit dû louer le zele & le courage. L'humanité de Mauny fut leur unique reffource. *Monfeigneur*, dit-il au Roi, avec une fage & noble franchife, *vous pourriez bien avoir tort: car vous nous donnez un très-mauvais exemple. Si vous faites mourir ces gens-là, & que vous nous envoyiez dans quelqu'une de vos places, nous ne pourrions y aller fi volontiers, puifqu'en pareil cas on nous traiteroit de même.* Plufieurs autres Barons

encouragés par un ſi bel exemple, plaiderent la cauſe des Caléſiens. *Je ne veux pas être ſeul contre tous*, répondit Edouard. Mais il ne céda qu'à condition que ſix des plus notables Bourgeois viendroient, la corde au cou, apporter les clefs de la ville, & ſubir la peine pour les autres.

Le dévouement héroïque d'Euſtache de Saint-Pierre & de ſes cinq compagnons, ſera toujours cité comme un trait digne de l'ancienne Rome.

Malgré les ſentimens d'admiration & de pitié qu'inſpiroient les ſix victimes, leur mort étoit réſolue. Mauny conjura inutilement Edouard de ne pas ſouiller ſa gloire par cette cruauté. La Reine Philippe de Hainaut, un des ornemens de ce ſiecle d'héroïſme, & célebre par une victoire qu'elle avoit remportée en perſonne, ſur le Roi d'Ecoſſe, pouvoit ſeule déſarmer la vengeance de ſon époux. Déja le ſignal de l'exécution étoit donné; la généreuſe Princeſſe, enceinte & prête

d'accoucher, ſe jette aux pieds du Roi, & lui dit dans le langage du tems : *Haa ! gentil Sire, depuis que je repaſſai la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis. Or vous prie humblement un don, que pour le fils de ſainte Marie, & pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces ſix hommes merci.* Edouard la regarde, & après quelques momens de ſilence : « Madame, répondit-il, » j'aimerois mieux que vous fuſſiez » autre part qu'ici. Vous me priez » de façon que je ne puis vous re- » fuſer. Ainſi je vous les donne à » votre plaiſir ».

Tel fut le dénouement d'une ſcene mémorable, ſur la réalité de laquelle il eſt difficile d'avoir des doutes, quoique les Hiſtoriens Anglois n'en faſſent point mention. Le Monarque vainqueur ſe livrant aux tranſports d'une colere injuſte, y joue un rôle bien moins glorieux que les ſix Bourgeois qui dévouent leur vie pour le ſalut de leurs malheureux compatriotes.

Après avoir pris poſſeſſion de

Calais, & en avoir donné les plus belles maiſons à Mauny & à quelques autres Seigneurs, ce Prince repaſſa en Angleterre, méditant de nouvelles entrepriſes. Une treve entre les deux Couronnes ſembloit devoir ſuſpendre toute hoſtilité. Mais Geoffroi de Charni, Gouverneur de Saint-Omer, ſouffroit trop impatiemment de voir les ennemis de la France maîtres de Calais, pour ne pas ſaiſir l'occaſion de leur enlever une conquête ſi importante. La garde en étoit confiée à Aimeri de Pavie, avide d'argent, qui avoit l'ame aſſez baſſe pour trahir par intérêt un Roi qui l'honoroit de ſa faveur. Charni le fait tenter par une offre de vingt mille écus. Le perfide Lombard accepte ſes propoſitions. Il promet de livrer à ce prix la ville & le château de Calais.

Edouard promptement informé de la trahiſon, mande auſſitôt le Gouverneur. « Tu ſais, lui dit-il, » que je t'ai donné en garde ce que » j'aime le mieux au monde, après

» ma femme & mes enfans; tu l'as » vendu aux François, & tu mé» rites bien la mort ». Aimeri se voyant découvert, tombe aux pieds du Roi, lui demande grace, avoue le fait humblement; « mais, ajou» te-t-il, le marché peut se rom» pre encore : car je n'ai pas reçu » un denier ». Edouard, qui savoit profiter de tout, lui ordonne de continuer son marché, & de l'avertir du jour dont il seroit convenu pour livrer la place : à cette condition, il promet de lui pardonner.

Le moment de l'exécution arrivé, Edouard s'embarque à l'entrée de la nuit & en silence, avec une troupe d'élite; il arrive à Calais; il donne à Mauny la plus grande preuve d'estime que peut donner un Souverain accoutumé à la victoire. » Messire Gautier, lui dit-il, » je veux que vous soyez de cette » besogne le chef : car moi & mon » fils, nous combattrons sous vo» tre banniere ».

Charni ne se défioit de rien. Il

s'approche avec confiance de la place pour en prendre poſſeſſion. Quelques Barons François étoient ſeuls dans le ſecret. Le Roi Philippe ignoroit probablement l'entrepriſe; ſelon Froiſſart, il ne l'eût jamais conſeillée à cauſe de la treve. (Cette remarque de l'Hiſtorien fait honneur à la bonne foi du Prince.) Edouard ſe tient caché dans la tour, juſqu'à ce que le Gouverneur ait touché les vingt mille écus; ſortant alors avec ſon fils & deux cents hommes, armés ſeulement d'épées & de haches, ils s'écrient tous enſemble, *Mauny, Mauny, à la recouſſe.*

Les Anglois accourent, fondent ſur les François, & les forcent de s'éloigner. Euſtache de Ribaumont, également brave & vigoureux, eut l'honneur d'abattre deux fois Edouard, qui combattoit toujours inconnu ſous la banniere de Mauny; mais cet honneur tourna bientôt à la gloire même du Roi : Ribaumont fut contraint de ſe rendre priſonnier. Son vainqueur le com-

bla de careſſes, le remit bientôt en liberté, & ſe montra plus grand alors que quand il vouloit exterminer les Caléſiens.

On perd de vue Mauny pendant quelques années. La guerre fut ſuſpendue; mais un autre fléau non moins redoutable déſoloit l'Angleterre, & ſur-tout la ville de Londres. Une cruelle peſte emportoit chaque jour un grand nombre de Citoyens. Mauny craignit que ſi la contagion duroit encore quelque tems, les égliſes & les cimetieres ne puſſent ſuffire pour enterrer les morts; afin d'y ſuppléer il acheta du Supérieur des Freres de Saint Barthelemy de *Spittle*, un terrein ſitué hors de l'enceinte de la ville. Il le fit clore de murs, & conſacrer par l'Evêque de Londres. L'année ſuivante l'utilité de ce funebre établiſſement ne ſe fit que trop ſentir. On enterra dans le nouveau cimetiere plus de cinquante mille perſonnes.

Cependant la mort de Philippe de Valois, arrivée en 1350, ayant

fait paſſer ſa Couronne à Jean ſon fils, Prince violent & téméraire ; Edouard crut la circonſtance favorable à l'exécution de ſes deſſeins ambitieux. On reprit les armes de part & d'autre. Jean ſuccomba & perdit la liberté à la bataille de Poitiers ; qu'il devoit infailliblement gagner, s'il ſe fût conduit avec plus de prudence. Le Dauphin Charles fut le jouet des plus terribles factions, avant de pouvoir déployer cette profonde ſageſſe, qui le rendit un des plus parfaits modeles qu'on puiſſe propoſer aux Rois. Ce Prince gouvernoit en qualité de Régent ; il avoit repris l'aſcendant ſur les factieux, & dirigeoit le timon de la France avec autant de ſageſſe que d'autorité, lorſque Edouard, irrité du refus que firent les Etats-Généraux de ſouſcrire au traité honteux que le Monarque François ſon captif avoit eu la foibleſſe de ſigner, vint attaquer de nouveau le Royaume avec une armée de près de cent mille hommes.

Le Dauphin étoit trop prudent

pour hafarder une bataille, dont les fuites auroient pu entraîner la ruine de l'Etat. Il avoit pourvu à la fûreté des places. Enfermé dans Paris il abandonna les campagnes au hafard des événemens. Le Roi d'Angleterre après avoir tenté inutilement le fiége de Reims, inonda de fes troupes les environs de la Capitale. Ce fut en vain qu'il envoya défier l'ennemi; jamais il ne put l'attirer au combat. Alors Mauny lui demande la permiffion de faire du moins une courfe jufqu'aux barrieres de Paris. Edouard y confent; nomme les Seigneurs qui doivent l'accompagner, & confere même à plufieurs l'Ordre de Chevalerie.

Si le Régent n'eût pas mis un frein à l'impétuofité Françoife, toute la Nobleffe alloit fe précipiter hors de la ville, & peut-être auroit-on vu fe renouveller de nouveaux défaftres femblables à ceux qu'une aveugle témérité avoit déja fait naître tant de fois. Une efcarmouche, très-vive, où il y eut beau-

coup de bleſſés de part & d'autre, ne ſervit qu'a faire éclater la bravoure des combattans. Le Roi d'Angleterre ſe retira le lendemain par Montlhéri. Le fameux traité de Bretigny, conclu en 1360, arrêta enfin le cours des hoſtilités. Mauny eſt nommé dans l'acte avec les principaux Seigneurs Anglois qui le ſignerent. Les Chroniques de France & de Saint Denis ont défiguré ſon nom; elles l'appellent *Mourry, Magni, Maigni.* Les noms ainſi dénaturés feroient de l'hiſtoire un chaos, ſi la critique ne débrouilloit ce que l'ignorance a confondu.

Pendant la paix, Mauny trouva peu d'occaſions d'accroître au dehors ſa renommée; mais il eut l'avantage de jouir tranquillement à la Cour de ſon Prince de la plus haute conſidération, & de toutes les diſtinctions dues à ſon mérite ſupérieur. Il fut nommé, avec un petit nombre d'autres Seigneurs, pour accompagner dans Londres le Roi de Chypre, qui s'efforçoit d'armer les Princes de l'Europe contre

les Turcs. Il aſſiſta au Conſeil où Edouard prit la réſolution de ſoutenir Pierre le Cruel, Roi de Caſtille, que Henri de Tranſtamare, ſon frere naturel, avoit entrepris de détrôner, & qu'il détrôna en effet avec le ſecours du célebre du Gueſclin.

On ſait comment ſe raluma, ſous le regne de Charles V, l'incendie qui avoit ſi long-tems déſolé les deux Monarchies rivales. L'appel des Seigneurs de Guienne au Roi de France, la ſommation faite au Prince de Galles de ſe préſenter à la Cour des Pairs, ſon refus de comparoître, la confiſcation des Provinces qu'Edouard poſſédoit dans le Royaume, l'habileté du Monarque François à ſaiſir toutes les occaſions de recouvrer ces Provinces par la force des armes, fourniſſent une ample matiere à la plume des Hiſtoriens. Arrêtons-nous à ce qui tient à notre ſujet.

Une puiſſante flotte ſous les ordres de Philippe de Bourgogne,

frere du Roi, étoit ſur le point de mettre à la voile pour aller porter la guerre en Angleterre, lorſqu'une armée Angloiſe, commandée par le Duc de Lancaſtre, fils d'Edouard, qui avoit Mauny ſous ſes ordres, pénétra en France par Calais, & ravagea les environs de Boulogne. A cette nouvelle Charles fait marcher ſon frere, non pour combattre, mais pour arrêter l'ennemi. Ce Prince occupe les hauteurs de Tournehem; les Anglois ſe retranchent dans le voiſinage, & les deux armées demeurent long-tems en préſence dans l'inaction. Le Duc de Bourgogne très-ſupérieur en forces, impatient de livrer bataille, honteux de paroître l'éviter, envoyoit couriers ſur couriers pour ſolliciter la permiſſion de donner carriere à ſon courage. Ne pouvant l'obtenir, tant le ſage Roi étoit ferme dans le plan que ſa prudence lui avoit tracé; il demanda inſtamment qu'il lui fût du moins permis de licencier les troupes & de ſe reti-

rer. Charles y consentit, parce qu'on n'avoit plus rien à craindre des Anglois.

Le Duc donne ses ordres aux principaux Officiers. A minuit on plie les bagages ; on met le feu aux tentes & on part. Les feux qui brilloient d'espace en espace furent apperçus par les ennemis. Ils jugerent d'abord que les François leur préparoient une *aubade* pour le lendemain. Lancastre leur fit prendre les armes, & ils se mirent en bataille.

Après avoir inutilement attendu deux heures, & chacun raisonnant à sa maniere sur le parti qu'on devoit prendre, le Prince demanda à Mauny ce qu'il en pensoit. » Je » ne sais, répond le Chevalier, » mais si j'en étois cru, je ferois » marcher tous mes Gendarmes & » mes Archers en ordre de bataille, » & j'irois toujours petit à petit : car » le jour approche; ainsi on verra » bien devant soi ». Lancastre étoit du même avis. D'autres soutenoient

qu'il ne falloit rien hafarder. On envoya quelques Cavaliers à la découverte. Avant leur retour, Mauny dit encore au Duc : *Sire, ne me croyez jamais, si ces François ne s'enfuient. Montez & faites monter vos gens, & les pourfuivez âprement, & vous aurez une belle journée.* Le Duc ne pouvoit fe perfuader que tant de braves guerriers fe retiraffent de la forte : il foupçonnoit que les feux qu'on voyoit dans leur camp, étoient un piége pour l'attirer ; enfin il voulut attendre les coureurs. Ceux-ci arrivent & rapportent qu'en effet l'ennemi a difparu. *Là eut Meffire Gautier de Mauny grand honneur*, ajoute l'Hiftorien. Le Duc de Bourgogne gagna tranquillement Saint-Omer ; le Duc de Lancaftre retourna de fon côté à Calais.

Les fuites de la guerre furent d'autant plus malheureufes pour Edouard, que fes troupes en ravageant diverfes Provinces de France, ne firent qu'augmenter dans le

cœur des François leur averſion pour lui. La prudence de Charles V, la valeur de ſes Généraux, & le zele de ſes ſujets ne tarderent pas à réparer les anciennes pertes. Froiſſart ne parle plus de Mauny, que pour annoncer ſa mort en 1371. Ce grand homme mourut à Londres, *dont tous les Barons Anglois furent moult courroucés, pour la loyauté & bon conſeil qu'on lui avoit toujours vu & trouvé.* Le Roi d'Angleterre & ſes enfans, les Seigneurs, les Prélats, aſſiſterent à ſes funérailles dans un monaſtere de Chartreux qu'il avoit fondé hors de la ville, & où il fut inhumé. Il ne laiſſa qu'une fille mariée au Comte de Pembrock, qui hérita de tous ſes biens. Le ſire de Mauny avoit été honoré par Edouard du cordon de l'Ordre de la Jarretiere, que ce Prince avoit créé en l'honneur de la belle & vertueuſe Comteſſe de Salisbery.

On pourroit ſoupçonner Froiſſart de prévention en faveur de

Mauny ſon bienfaiteur. Il parle dans ſes poéſies manuſcrites des bienfaits qu'il en a reçus, ainſi que du Comte de Pembrock. Mais la candeur fait le caractere de cet Hiſtorien, & ſes liaiſons intimes avec ſon héros, ſemblent au contraire ajouter un nouveau poids à ſon récit.

NOTES

NOTES HISTORIQUES

Sur les principaux Perſonnages cités dans le Poëme des Vœux du Héron.

(1) EDOUARD III. Perſonne n'ignore l'hiſtoire de ce vaillant Prince, qui mit la France à deux doigts de ſa perte. Cependant comme il eſt le Héros de ce Poëme, je ne puis me diſpenſer de rappeller ici ceux des principaux traits de ſa vie, qui ſont liés à l'évenement mémorable auquel le terrible Vœu du Héron donna lieu. Il étoit fils d'Edouard II, & d'Iſabelle de France, ſœur de Charles-le-Bel. Ce dernier Prince, ainſi que ſes deux freres, Louis-Hutin & Philippe-le-Long, étoit mort ſur le Trône ſans laiſſer d'enfans mâles pour lui ſuccéder.

Les douze Pairs & les Barons de France s'aſſemblerent à Paris pour décider à qui la Couronne ſeroit déférée. Après bien des débats il la placerent ſur la tête de Philippe-de-Valois, qui étant neveu de Philippe-le-Bel, ſe trouvoit être le plus proche héritier du Trône. Sa ſœur Iſabelle, Reine d'Angleterre, s'étoit déclarée ſa rivale; mais les prétentions de cette Princeſſe furent rejettées, d'après cette maxime fondamentale : *que le Royaume de*

Froissard, 1. vol. c. 4. *France est bien si noble, qu'il ne doit mié aller à femelle.*

Cependant il s'étoit trouvé dans l'assemblée, des Seigneurs, ou assez mauvais François, ou assez mauvais raisonneurs, pour soutenir que si la Loi Salique empêchoit Isabelle de monter sur le Trône, parce qu'elle étoit une femme, au moins cette Loi n'en excluoit pas le Roi d'Angleterre son fils puisqu'il étoit un homme. Ceux qui argumentoient ainsi ne vouloient pas faire attention qu'Isabelle ne pouvoit communiquer à personne des droits que, de leur propre aveu, elle n'avoit pas elle-même.

Quoi qu'il en soit, Edouard prit ou parut prendre son parti assez paisiblement. Il consentit même à rendre foi & hommage à Philippe-de-Valois, pour les domaines qu'il possédoit en France. Il est vrai qu'il refusa de mettre ses mains, selon l'usage, entre celles du Roi. Mais lorsqu'il fut de retour à Londres, il renvoya à Philippe-de-Valois un acte en bonne forme & muni de son sceau, par lequel il avouoit que l'hommage qu'il lui avoit rendu étoit un *hommage-lige*. C'étoit assurément reconnoître Philippe de-Valois pour légitime possesseur de la Couronne de France. Il y a toute apparence qu'il n'avoit pas encore formé alors le dessein de lui disputer la Couronne; il vécut même assez pacifiquement avec le Monarque François jusqu'en 1338. Mais

Froissard, 1. vol. c. 25.

Robert d'Artois, qui ne reſpiroit que la vengeance contre ſa Patrie, vint troubler cette bonne intelligence, au moins apparente ; il entreprit de perſuader à Edouard qu'il avoit des droits réels ſur la Couronne de France, & de l'engager à les faire valoir. Edouard qui ſentoit toute la difficulté de l'entrepriſe, en délibéra, & ſouvent & pendant longtems, avec ſon Conſeil. Robert d'Artois voyant que le Roi d'Angleterre ne pouvoit ſe décider, s'aviſa, pour forcer ſon irréſolution, de l'attaquer par l'endroit le plus ſenſible à un Héros. Il taxa de lâcheté l'indifférence qu'Edouard montroit pour un trône qui lui appartenoit ; & il oſa l'expoſer à la cenſure publique, en le comparant, au milieu même de ſa Cour, à cet oiſeau mépriſable qui a peur de ſon ombre. Le Roi ne put ſupporter l'idée d'un pareil reproche ; & ce ſtratagême qui, ſuivant nos idées, auroit dû l'indigner contre Robert, eut tout le ſuccès que ce dernier s'en étoit promis. Edouard ſe livrant à l'emportement de ſa paſſion pour la gloire, s'engagea par le vœu fatal, à porter le fer & le feu dans le ſein de la France. Nous ne rappellerons pas ici les détails de cette guerre déſaſtreuſe, parce qu'ils appartiennent à l'Hiſtoire ; & il nous ſuffira d'en avoir montré la cauſe, de remarquer qu'elle ne ne fut dans le fond que l'effet terrible de cet enthouſiaſme chevalereſque qui ne reſpiroit que le ſang, & le carnage, & de

cette frénéſie guerriere que toutes les horreurs des Croiſades n'avoient encore pu ralentir.

Guillaume, Comte de Hainault, ayant été un des Alliés d'Edouard le plus ardent à le ſeconder dans ſon entrepriſe contre la France, il nous eſt indiſpenſable d'en faire mention ici. Quoiqu'il ne ſe trouve pas au nombre de ceux qui prononcerent le ſerment redoutable ſur le Héron, il n'eſt pas douteux que s'il eût aſſiſté à cette aſſemblée fameuſe, il n'eût fait auſſi le même vœu que les autres.

Guillaume Comte de Hainault, ſurnommé le Bon, étoit beau-pere d'Edouard III, à qui il avoit marié ſa fille, nommée *Philippe.* Quelque ébranlé que fût déjà le Roi d'Angleterre par l'éloquence de Robert d'Artois, il ne voulut cependant pas entreprendre la guerre contre la France ſans avoir auparavant conſulté ſon beau-pere, & Jean de Hainault ſon oncle, l'un & l'autre auſſi habiles politiques que guerriers intrépides. Guillaume étoit allié de Philippe-de-Valois ; il avoit épouſé, en 1305, la Princeſſe Jeanne, l'une des ſœurs de ce Monarque ; Guillaume ſe trouvoit dans une poſition aſſez embaraſſante. Obligé de ſe décider, il ne balança pas à ſacrifier les intérêts d'un beau-frere à ceux d'un gendre ; il approuva le deſſein d'Edouard, & promit de le ſeconder de tout ſon pouvoir. Il fit même des démarches pour procurer au Roi d'Angleterre des

Alliés puissans parmi les Princes de l'Empire. Mais il ne vécut pas assez longtems pour voir l'effet de ses négociations en faveur d'Edouard. Il mourut le 6 Juin 1337, honoré des Princes ses voisins & regreté de ses Sujets. Il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Valenciennes, lieu de la sépulture des Comtes de Hainault. Sa veuve Jeanne de Valois, se retira dans l'Abbaye de Fontenelles, où, sans se lier par des vœux, elle vécut avec toute la régularité d'une Religieuse.

Guillaume II, fils du précédent, se laissa conduire par les conseils de Jean de Hainault son oncle, & se prêta de même aux desseins ambitieux du Roi d'Angleterre; mais il n'osa se déclarer ouvertement pour Edouard qu'après que ce Prince eut été revêtu par l'Empereur, Louis de Baviere, du titre de Vicaire de l'Empire. Alors il se joignit au Monarque Anglois, qui commença ses hostilités contre la France en 1338, par le siége de Cambray. L'Evêque de Lincoln, principal agent d'Edouard, somma, de Valenciennes où il s'étoit rendu, Guillaume d'Aussonne, Evêque de Cambray, de livrer cette place à son maître. Cette singuliere sommation se faisoit d'un peu trop loin pour que Guillaume d'Aussonne pût l'entendre & y répondre. On ne sera pas fâché de trouver ici le cérémonial & les formalités avec lesquels elle se fit.

L'Evêque de Lincoln montant un

escalier à la suite d'Edouard, que le Comte de Hainault conduisoit par la main vers une salle préparée pour le recevoir, s'arrêta sur un des degrés, & élevant la voix, dit : *Guillaume d'Aussonne, Evêque de Cambray, je vous admoneste, comme Procureur de par le Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empereur de Rome, que veuilliez ouvrir la cité de Cambray, s'autrement le faites, vous vous forfaites & y entrerons par force.* Il somma de même le Comte de Hainault de se joindre avec toutes ses troupes au Vicaire de l'Empire, pour aller faire le siége de Cambray. Guillaume le suivit de près avec Jean de Hainault son oncle, & se logea avec son armée non loin du Roi. On livra de rudes attaques à la ville, qui fit la plus belle défense; Edouard déses-pérant de l'emporter, leva le siége, & résolut de pénétrer en France. Ce n'étoit que par une feinte complaisance pour Louis de Baviere qu'il avoit assiégé Cambray, & afin de persuader aux Flamands & aux Allemands, peut-être à Philippe lui-même, qu'il n'agissoit qu'au nom de l'Empire.

Froissard, chap. 39.

Cependant le Comte de Hainault qui avoit intérêt de ménager Philippe-de-Valois, refusa de suivre Edouard sur les terres de France; il avoit même défendu séverement à ses troupes durant le siége de Cambray d'y faire aucune excursion, voulant prouver au Roi de France par cette conduite, que s'il avoit pris les armes en faveur du Monarque Anglois, ce

n'étoit qu'en qualité de vaſſal de l'Empire. Il fit plus, il ſe ſépara d'Edouard & ſe rendit à la tête de cinq cents lances auprès de Philippe de Valois, qui étoit campé à Vironfoſſe, à deux lieues de l'armée Angloiſe. La bataille n'eut pas lieu; mais Guillaume qui la croyoit inévitable, créa ce jour-là pluſieurs Chevaliers, qui furent depuis appellés *Chevaliers du lievre*, par une eſpece de dériſion, ou peut-être pour rappeller l'époque de leur réception. Quoi qu'il en ſoit du motif de cette dénomination, voici le fait qui y donna lieu.

Un lievre ayant paſſé par haſard devant les premiers rangs de l'armée Françoiſe, excita de grands cris, qui furent pris par les rangs ſuivants pour des cris de guerre. Tout le monde s'arma en conſéquence, & ce fut ce moment que le Comte de Hainault choiſit pour faire ſes Chevaliers. Il ne fut pas le ſeul qui créa des Chevaliers en cette occaſion; pluſieurs autres Seigneurs imiterent ſon exemple. C'étoit un uſage de conférer la dignité de Chevalier ſur le champ de bataille, & à l'inſtant qu'on alloit charger l'ennemi. On juge aſſez quel courage cet honneur devoit inſpirer à ceux qui l'obtenoient, & avec quelle ardeur ils ſoutenoient la gloire d'un ſi beau titre.

Guillaume voyant que les deux Rois ſe retiroient ſans combattre, regagna Valenciennes, d'où il envoya bientôt après défier le Roi de France, à cauſe de quel-

ques excurſions que des troupes Françoiſes avoient faites dans le Hainault. Philippe auſſi ſurpris qu'indigné de la hardieſſe du Comte, dit : *que c'étoit un fou outrageux, & qu'il marchandoit bien de faire ardoir* (brûler) *ſon pays*. Ces paroles, qui furent rendues à Guillaume, ne l'empêcherent pas de tomber ſur la Thiérache, & d'y faire tout le dégât qu'il put. Il prit d'aſſaut la ville d'Aubenton, la pilla & y mit le feu ; il fit eſſuyer le même traitement à plus de quarante villages ou hameaux. Ces repréſailles attirerent un nouvel orage ſur le Hainault. Philippe y envoya, en 1340, Jean, Duc de Normandie, ſon fils, avec ordre de ſaccager ſans pitié tout le pays. Les François aſſiégeoient Thin-l'Evêque. Guillaume accourut au ſecours de cette place avec une armée groſſie de tout ce qu'il put raſſembler de troupes en Flandre & en Allemagne. Elle étoit aſſez forte pour obliger celle de France à ſe retirer, ſi Philippe-de-Valois n'eût accouru en perſonne pour la renforcer.

Froiſſard, chap. 45.

On vit dans cette occaſion un exemple ſingulier des détours & des artifices auxquels on avoit recours alors pour éluder ſes engagemens, & pour concilier avec ſa religion le violement des traités les plus ſolemnels. Le Roi de France ne pouvant par ſes conventions avec l'Empereur, entrer à titre de Général ſur les terres de l'Empire, ſe rendit dans l'armée de ſon fils,

comme simple *Soudoyer*, & ne fit pas difficulté d'y servir, pour ainsi dire, sous ses ordres. Le Duc de Normandie étoit censé faire le siége en son propre nom. Qu'on juge quel fonds on pouvoit faire sur les traités du quatorzieme siecle! Le moindre prétexte, l'interprétation la plus forcée, suffisoit pour autoriser les Souverains & leurs Vassaux à les enfreindre. Froissard, chap. 50.

Au reste Philippe n'étoit pas le seul à qui on pût reprocher de pareilles supercheries; Edouard s'étoit fait revêtir, comme on l'a déjà dit, du vain titre de Vicaire de l'Empire, afin de pouvoir, à la faveur de ce titre, déclarer à la France une guerre dans laquelle on supposoit que les intérêts de l'Empereur entroient pour quelque chose.

Les Flamands révoltés contre leur Comte, par la séduction de Jacquemart Artevelle, s'étoient engagés avant leur défection à payer une somme considérable au Saint-Siége, dans le cas où ils manqueroient à la fidélité qu'ils avoient jurée au Roi de France; que font-ils? Pour se dispenser de leur serment & de leur obligation envers le Pape, ils déclarent Edouard Roi de France, prennent les armes pour lui, & croient leur conscience en sûreté. Ainsi dans tous les tems les hommes ont eu l'art de trahir leurs devoirs en feignant de les respecter, & l'intérêt a toujours trouvé le moyen d'étouffer les scrupules.

L'armée Françoise & celle de Guillaume, campées sous les murs de Thin-l'Evêque n'étoient séparées que par l'Escaut. Le Comte brûlant du desir de se venger du Duc de Normandie, lui envoya demander une suspension d'armes de trois jours seulement, pendant lesquels il offroit de faire construire un pont sur la riviere pour faciliter aux deux armées le moyen de se joindre & d'en venir aux mains. Si la bataille avoit eu lieu, on auroit vu un Roi de France combattre en simple Chevalier, sous l'étendard de son fils. Ce fut peut-être par égard pour le Roi son pere, que Jean refusa le défi de Guillaume. Cette foule de Seigneurs qui composoient les deux armées, ne respiroit sans doute que le combat. Un événement fatal à la France obligea le Duc de Normandie de lever le siége de Thin-l'Evêque. Ce fut la prise de l'Ecluse par les Anglois, la veille de la Saint Jean 1340, & la défaite totale de la flotte qui défendoit cette place. Edouard après cette victoire alla mettre le siége devant Tournai, ville de la domination Françoise; Guillaume II. s'y rendit avec son armée. Cependant la Comtesse de Hainault sa mere négocioit une treve entre les deux Rois. Une pareille médiatrice ne pouvoit manquer de réussir dans un siecle où l'on ne savoit rien refuser aux Dames.

(2) *Ses pensées n'étoient que des pensées d'amour.* C'étoit l'amour dont Edouard brûloit pour la Comtesse de Salisbery, qui l'avoit jetté dans cette profonde rêverie où il parut plongé tant que dura la fête qu'il donnoit à sa Cour. Cette Dame, dit Froissard, étoit non-seulement la plus belle, mais encore la plus sage du Royaume d'Angleterre. On peut la mettre aussi au nombre des Héroïnes de ce siecle. Tandis que son mari faisoit la guerre en Flandre, elle signaloit son courage en défendant vaillamment le château de Salisbery, dont David, Roi d'Ecosse, faisoit le siége. Elle l'obligea, par la vigoureuse résistance qu'elle opposa aux efforts de ce Prince, à renoncer à son entreprise. Edouard voulant profiter de la treve qu'il avoit conclue avec Philippe-de-Valois pendant le siége de Tournai, pour revoler en Ecosse, étoit repassé en Angleterre avec toute son armée. Il arriva devant le château de Salisbery, le jour même que les Ecossois en leverent le siége. Il voulut voir l'illustre Héroïne qui avoit si bien défendu cette place. Il prend dix ou douze Chevaliers avec lui, se présente aux portes du château, qui lui sont aussitôt ouvertes. La Comtesse vint au-devant de lui dans sa plus riche parure. Tous ceux qui accompagnoient le Roi furent frappés de l'éclat de sa beauté, de l'air de dignité & de noblesse qui se faisoit remarquer dans

toute sa personne ; ses manieres affables & engageantes lui gagnerent tous les cœurs ; il n'étoit personne qui ne lui fit secrétement hommage du sien. Edouard qui ne l'avoit point vue depuis le moment où il la maria au Comte de Montaigu, & qui dès-lors sentit du penchant pour elle, fut si transporté à la vue de l'aimable Comtesse, qu'il ne put s'empêcher de lui déclarer sa passion. Il faut voir dans Froissard toutes les particularités de cette déclaration. La Comtesse y répondit avec autant de politesse que d'adresse. *Haa*, dit-elle à Edouard, *cher Sire ne me veuilliez mie mocquer, ne tenter, je ne pourrois cuider que ce fût à certes, ce que vous dites, ne que si noble & gentil Prince, comme vous estes, eût pensé à deshonorer moi & mon mari, qui est si vaillant Chevalier & qui tant vous a servi, & encore gist pour vous en prison* (a). La vertu de la Comtesse ne fit qu'accroître l'amour d'Edouard ; mais retenu par la crainte d'offenser un Seigneur qui se dévouoit pour lui, il n'osa la presser davantage. Il la quitta & se mit à poursuivre les Ecossois. A son retour à Londres, comme la treve avec la France duroit encore, il fit publier une joûte ou tournois, auquel il invita tous les Seigneurs, & toutes les

Froissard, p. vol. c 78.

(a) Le Comte de Salisbery étoit en effet alors prisonnier en France avec le Comte de Suffolk, comme on le verra à la note de ce dernier.

nobles Dames & Demoiselles d'Angleterre; son intention étoit d'y attirer la Comtesse de Salisbery, dont il étoit plus amoureux que jamais. Le Comte son mari, qui venoit tout récemment d'être échangé contre d'autres prisonniers François, fut aussi invité à cette fête. Edouard lui recommanda sur-tout d'y amener sa femme. Le Comte qui ignoroit le motif secret de son maître, amena donc à la Cour, sans avoir le plus léger soupçon, la belle Comtesse son épouse; cette Dame qui étoit fort éloignée de vouloir nourrir la passion du Roi, se rendit à la joûte dans la parure la plus simple & la plus modeste. Mais elle n'en fut pas moins pour Edouard la Reine du Tournoi. Cette fête dura quinze jours, & fut une des plus brillantes & des plus magnifiques qu'on eût vues depuis longtems; chaque jour fut marqué par des danses ou des joûtes. Dans un des derniers combats à la barriere, Jean, fils aîné du Vicomte de Beaumont, périt malheureusement; il étoit rare de voir ces spectacles se terminer sans que quelque Seigneur n'y perdît la vie. Mais ces tragiques événemens n'altéroient en rien la joie & les plaisirs qui régnoient dans ces fêtes. La mort qu'y recevoit un Chevalier, étoit aussi glorieuse pour lui que s'il l'eût reçue dans un combat contre l'ennemi. C'étoit des fleurs & non des larmes qu'on répandoit sur son cercueil. Les principaux Seigneurs qui assisterent à

ce Tournoi, furent, outre le Roi d'Angleterre, Guillaume II, Comte de Hainault, Jean de Hainault son oncle, Robert d'Artois, les Comtes d'Erby, de Salisbery, de Glocestre, de Varwick, de Cornouailles, de Suffolk, & un grand nombre d'autres. La bravoure & la galanterie animoient cette assemblée auguste. Quoiqu'Edouard ne l'eut convoquée d'abord que pour y attirer la Comtesse de Salisbery, afin de la voir & de l'entretenir de sa flamme, il ne laissa pas que d'en profiter pour former avec ces Seigneurs de nouveaux projets contre la France. La Comtesse de Montfort qui s'étoit rendue aussi au célebre Tournoi de Londres, sut profiter de la circonstance pour engager le Roi & toute sa noblesse à embrasser sa querelle contre Charles de Blois, qui lui disputoit la Bretagne. Elle n'eut pas de peine à obtenir l'effet de ses demandes. Ce fut par cette Province qu'Edouard résolut de pénétrer dans le Royaume en personne; ce qu'il exécuta en 1343, confondant en quelque sorte ses intérêts avec ceux de l'Héroïne Bretonne, & saisissant tous les prétextes de nuire à un rival qu'il désespéroit de vaincre. On ne peut lire sans horreur les dégâts qu'il fit en Bretagne, soit pour défendre la Comtesse de Montfort, soit pour satisfaire son animosité contre des Peuples qu'il regardoit comme autant de rebelles, parce qu'ils refusoient de le reconnoître pour-

Froissard, vol. c. 91.

Roi de France. Mais au milieu de tous ſes exploits guerriers, l'image de la belle Comteſſe de Salisbery lui revenoit toujours à l'eſprit. On peut voir dans la plupart de nos Hiſtoriens les ſuites de la paſſion qu'il conçut pour cette femme vertueuſe; on ſe contentera de rappeller ici que ce fut pour elle qu'il inſtitua cet Ordre de Chevalerie ſi connu ſous le nom d'*Ordre de la Jarretiere.* Inſtitution dont la deviſe prouve tout à la fois & le reſpect de l'Amant, & la vertu de l'Amante.

(3) *Robert d'Artois.* Il n'eſt perſonne aſſez peu inſtruit de notre Hiſtoire pour ignorer la défection de ce Seigneur, l'un des plus hauts Barons de France, comme dit Froiſſard, & *le mieux enlignagé*, puiſqu'il étoit du Sang Royal; il deſcendoit de Robert, l'un des fils de Saint Louis. Il avoit épouſé la ſœur de Philippe-de-Valois, & il ne contribua pas peu à faire poſer ſur la tête de ce Prince la Couronne de France, que les Pairs & les Grands du Royaume avoient tenue, pour ainſi dire, ſuſpendue entre lui & Edouard, dans un moment où ils paroiſſoient encore incertains auquel des deux elle devoit appartenir. Philippe, reconnu Roi de France, traita Robert non-ſeulement comme un beau-frere, mais comme un bienfaiteur auquel il étoit redevable du Trône. Robert jouit pendant trois ans de toute la

Froiſſard, liv. 1, c. 26.

faveur du Prince ; il en partageoit même en quelque ſorte l'autorité, puiſque, comme ajoute l'Auteur que nous avons déjà cité, *en France étoit tout par lui fait, & ſans lui n'étoit rien fait.* Mais ſon exceſſive ambition le précipita bientôt dans un abyme de malheurs, en le rendant rebelle à ſon Souverain, & traître à ſa Patrie.

Robert ſous les regnes précédens avoit revendiqué le Comté d'Artois ſur la Comteſſe Mahaud ſa tante. Cette conteſtation avoit été déjà jugée deux fois à ſon déſavantage dans la Cour des Pairs. Se voyant ſi fort en crédit ſous le nouveau Roi, il crut l'occaſion favorable pour recommencer le procès. Il ne douta point que Philippe-de-Valois n'appuyât ſes prétentions de toute ſa puiſſance ; il fut trompé. Philippe ne jugea pas à propos d'interrompre le cours de la juſtice ; les Pairs examinerent de nouveau l'affaire avec la plus ſérieuſe attention. Robert voyant que la faveur ne faiſoit rien pour lui, crut qu'il falloit entraîner les ſuffrages par le nombre & le poids des titres. Il en produiſit de faux. L'impoſture fut découverte, & en conſéquence les Pairs le condamnerent au banniſſement, comme fauſſaire.

Robert furieux, s'emporta indiſcretement contre le Roi ; il s'oublia juſqu'à lui faire des reproches & même des menaces. Le Roi fut indigné, & l'auroit fait mourir, dit Froiſſard, s'il l'eût eu en ſa puiſſance.

Mais ce Seigneur ſe ſauva, laiſſant ſa femme & ſes deux fils, Jean & Charles, expoſés à tout le reſſentiment de Philippe. Ce Prince en effet les fit mettre en priſon, où ils demeurerent tant qu'il vécut. Punition trop rigoureuſe pour une faute qui ne leur étoit pas perſonnelle. *Le Roi*, continue notre Auteur, *en fut moult blâmé en derriere.*

Robert fugitif de France, après avoir erré pendant quelques mois en Flandre & dans le Hainault, paſſa à Londres, déguiſé en Marchand. Il s'y plaignit avec cette éloquence qui lui étoit naturelle, des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit de la part du Monarque François.

Il n'eut pas de peine à ſe concilier tous les eſprits. Le Roi d'Angleterre, qui ſentit combien les talens & la valeur de Robert pourroient lui être utiles un jour, s'empreſſa de l'admettre à ſon Conſeil; & pour ſe l'attacher encore davantage, il lui donna le Comté de Richemont. Il l'emmena avec lui au ſiége de Barvick, & ce fut durant ce ſiége, que Robert, toujours animé du plus violent deſir de ſe venger, s'efforça de prouver à Edouard la légitimité de ſes droits ſur la Couronne de France; il oublioit alors avec quel zele & quel avantage il avoit ſoutenu autrefois le contraire dans l'aſſemblée des Barons François. Quoiqu'il en ſoit, il réuſſit à perſuader au Monarque Anglois d'interrompre ſes conquêtes, pour tourner ſes armes contre la

France. On peut donc regarder, à juste titre, Robert d'Artois comme le premier moteur de cette guerre sanglante, qui s'alluma entre Philippe-de-Valois & Edouard : guerre à jamais mémorable, où les François donnerent les preuves les plus éclatantes de leur amour pour leur Roi, & de leur zele à défendre une loi qui, depuis cette époque sur-tout, a toujours été regardée comme Loi fondamentale de notre Monarchie. Le Comte d'Artois qui avoit été l'instigateur de cette guerre, en fut aussi un des Acteurs les plus redoutables. Il accompagna le Roi d'Angleterre dans toutes ses expéditions en France, & y signala son courage ; mais il périt, comme on l'a vu dans la vie de Mauny, avant d'avoir pu assouvir toute sa haine contre Philippe. Il mourut à Londres en 1343, des blessures qu'il avoit reçues à la défense de la ville de Vannes, que les Bretons du parti de Charles-de-Blois reprirent cette année-là sur les Anglois. Edouard lui fit faire les plus magnifiques obseques : son corps fut inhumé dans l'Eglise de Saint Paul. Robert joignoit la valeur à la courtoisie. Mais jamais ame ne fut plus vindicative que la sienne. Il sacrifia tout à son ressentiment, sa Famille, son Roi, sa Patrie. Quelqu'injuste que fût sa vengeance, son nom, son sang, les services qu'il avoit rendus à Philippe, sembloient la légitimer à ses yeux ; il se persuadoit qu'un Prince dont il avoit épousé la sœur, & qui lui

devoit sa Couronne, n'étoit plus en droit de lui rien refuser; & s'il passoit pour un traître dans l'esprit de son Roi, ce dernier lui paroissoit sans doute un ingrat; mais rien ne peut excuser sa fureur, & c'est à regret que la France met au nombre de ses ennemis les plus mortels, cet illustre rejetton du Sang de ses Rois. Heureuse encore s'il étoit le seul de ses Princes dont elle ait eu à déplorer la valeur.

(4) *Sans que Philippe le voie sur ses terres.* Philippe VI, dit de Valois, étant parvenu au Trône selon l'esprit de la Loi salique, interprétée par les douze Pairs de France & les Barons du Royaume, qui s'étoient assemblés à Paris après la mort de Charles-le-Bel, signala les commencemens de son regne par une victoire complette, qu'il remporta la même année de son couronnement, en 1338, sur les Flamands révoltés contre leur Comte. Il avoit trop d'obligation aux Grands Vassaux de la Couronne, parmi lesquels Louis, Comte de Flandre, tenoit un rang distingué, pour négliger les occasions de leur marquer sa reconnoissance en les défendant contre leurs Sujets rebelles. Après cet acte éclatant de justice & de protection envers les soutiens de son Trône, il songea à se faire rendre les hommages accoutumés par tous ceux qui lui en devoient à cause de leurs fiefs mouvants de sa Couronne. Le Roi d'Angleterre fut obligé comme les autres Grands

Froissard, vol. 1, c. 22.

Vaſſaux de la Couronne, de remplir ce devoir.

Chap. 28. Philippe jaloux d'établir le bon ordre dans tout ſon Royaume, en faiſoit la viſite. *Il ſe partit de Paris,* dit Froiſſard, *en grand arroy, & le Roi de Bahaigne* (de Bohême) *& le Roi de Navarre en ſa compaignie, & foiſon de Ducs, Comtes & Seigneurs* (*car il tenoit grand eſtat & noble, & faiſoit grans livrées & grans dépens*) *& alla viſiter ſon Royaume parmi Bourgogne.* Il ſe rendit delà à Avignon, où le Pape Jean XXII tenoit ſa Cour.

La fureur des Croiſades n'étoit point encore éteinte. Jean ſe voyant entourré de ces trois Monarques, auxquels s'étoit joint auſſi le Roi d'Arragon, crut l'occaſion favorable pour rallumer leur zele en faveur des Chrétiens perſécutés en Aſie. Il leur peignit les maux de toute eſpece que les Fideles ſouffroient en Paleſtine pour la Religion. Son éloquence auſſi animée que touchante, fit la plus forte impreſſion ſur les Princes, & les remplit d'indignation contre les Sarraſins. Philippe-de-Valois demande la croix le premier au Souverain Pontife. Les Rois de Bohême, de Navarre & d'Arragon, en font autant. Leur exemple eſt imité de tous les Princes & Seigneurs qui les avoient ſuivis à Avignon; bientôt une nouvelle Croiſade eſt prêchée dans tous les Royaumes Catholiques, excepté en Angleterre, où il s'en préparoit une autre bien différente contre la France;

car dans le même tems que Philippe prenoit la croix à Avignon avec ses plus fideles Vassaux, Edouard & les siens se liguoient contre lui à Londres par les vœux fanatiques du Héron.

Le Roi de France prit congé du Pape, & continua la visite de ses villes & châteaux, *dont il avoit sans nombre*, dit Froissard, *faisant petites journées & grandes dépenses.* Il prit sa route par Montpellier, traversa l'Auvergne, le Berri, la Beausse, le Gastinois, & se rendit à Paris. *Le Royaume de France*, continue le même Ecrivain, *étoit à donc gras, dru, & plain, & les gens riches & puissans de grand avoir.* Quelle douce satisfaction pour les Rois de parcourir leurs Etats, quand ils sont assurés de n'y trouver que des Sujets heureux!

Philippe ne fut pas longtemps sans être instruit de la terrible conspiration tramée contre lui. La guerre qu'il songeoit à porter en Asie n'eut pas lieu; mais les grands préparatifs qu'il avoit déjà faits, à ce dessein, ne lui furent pas inutiles; ils servirent à défendre son propre Royaume. Ainsi Philippe ne fut pas pris au dépourvu, & quelque funeste qu'ait été la querelle que lui suscita le Roi d'Angleterre, la France doit peut-être s'en applaudir, puisqu'elle lui épargna les malheurs d'une Croisade.

Les deux Rois rivaux se joignirent à *Vironfosse*, chacun à la tête de son armée,

Tout ce que les deux Nations ennemies avoient pu rassembler de plus braves combattans & de plus nobles Chevaliers, se trouvoit réuni dans les deux camps. Tout sembloit annoncer la bataille la plus terrible & la plus sanglante qui se fût peut-être jamais donnée. On peut voir dans
Chap. 42. Froissard de quels hommes les deux armées étoient composées. Il y avoit dans celle de France quatre Rois, six Ducs, vingt-six Comtes, & plus de quatre mille Chevaliers ; elle étoit divisée en trois corps de quinze mille hommes d'armes & de vingt mille hommes de pied chacun. Celle d'Edouard n'étoit pas moins nombreuse. Mais ces deux formidables armées se séparerent sans en venir aux mains, soit que les deux Rois eussent horreur du sang qu'ils alloient répandre, soit qu'ils se craignissent également ; peut-être aussi que la superstition qui avoit alors tant d'empire sur les esprits, empêcha les François de livrer bataille aux Anglois. Il eût fallu la donner un vendredi, jour qu'ils regardoient comme malheureux pour leurs armes. De plus Robert, Roi de Sicile, qui passoit pour un grand astrologue, avoit fait courir dans l'armée Françoise des lettres par lesquelles il prédisoit à Philippe une déroute certaine toutes les fois qu'il attaqueroit les Anglois, lorsqu'ils seroient commandés par Edouard en personne. Le Roi de France n'écoutant que son courage & son ressen-

timent, eût paſſé ſur ces conſidérations toujours mépriſables pour l'homme qui penſe, mais auſſi toujours trop puiſſantes ſur la multitude, ſi ſon Conſeil ne lui eût repréſenté vivement les ſuites funeſtes que pouvoit entraîner après elle la perte de la bataille. En effet il riſquoit ſa Couronne, & Edouard n'expoſoit point la ſienne. Ce dernier pouvoit être battu ſans perdre un pouce de ſes poſſeſſions au-delà de la mer. Il n'auroit pas ſans doute refuſé le combat, ſi on le lui avoit préſenté, mais il n'oſa l'engager le premier, & Philippe cédant aux avis de la prudence, jugea à propos de ne pas tenter la fortune. Il congédia ſon armée le lendemain, & le Roi d'Angleterre rentra avec la ſienne dans le Brabant; ce qui fit dire aux Seigneurs François, *qu'il conviendroit à Edouard faire moult de telles chevauchées avant qu'il eût conquis le Royaume de France*. Ce ne fut pas en effet ſous le regne de Philippe-de-Valois que la France courut les plus grands riſques, malgré les fréquentes incurſions des Anglois dans nos Provinces, & malgré la malheureuſe bataille de Crécy. J'ai rappellé dans la vie de Mauny avec quel héroïſme les Caléſiens défendirent leur ville. Cet exemple ſeul auroit dû apprendre à Edouard, qu'un Roi qui avoit de pareils Sujets étoit preſque invincible, & qu'on ne ſoumet jamais à un nouveau joug des peuples dont les cœurs ne ſont point aigris par le mécontente-

ment, ou flétris par la misere; or nous avons vu que du tems de Philippe VI, l'aisance régnoit dans tout le Royaume.

(5) *Salisbery.* (le Comte de) Il avoit accompagné Edouard III à Amiens en 1328, lorsque ce Prince s'y rendit pour faire à Philippe-de-Valois hommage des terres & comtés qu'il possédoit en France. Il ne fut pas un des moins ardents à remplir son vœu pour la cause du Roi d'Angleterre.

Le Comte de Salisbery portoit d'abord le nom de Guillaume de Montaigu. Ce fut à cause de ses hauts faits d'armes dans la guerre d'Ecosse, qu'Edouard le gratifia du Comté de Salisbery, dont il prit le nom. Il le maria aussi à Catherine, fille de Milord Granfton, originaire de Bourgogne, l'une des plus belles femmes de son siecle, & dont le Roi d'Angleterre devint amoureux peu de tems après, comme on l'a déjà remarqué.

Ce Seigneur fut fait prisonnier en 1339, avec le Comte de Suffolk dans une entreprise que Jacquemart d'Artevelle tenta contre les Habitans de Lille, qui tenoient pour le Roi de France. Ces deux illustres Guerriers furent envoyés à Philippe par la garnison de Lille, qui s'étoit saisie d'eux. On les enferma au Châtelet de Paris, où ils demeurerent jusqu'en 1341, que le Roi échangea le Comte de Salisbery contre le Comte de Moray, qui avoit été pris par les

Froiss. lib. 1. ch. 47 & 76.

les Anglois en Ecoſſe. Froiſſard ne dit point ce que devint le Comte de Suffolk.

(6) *Dont Godemar du Fay étoit depuis longtems le gardien.*

Godemar du Fay, Ecuyer du Tournefis, ſelon Froiſſard, & Gentilhomme de Bourgogne, ſelon le P. Daniel, étoit un Officier diſtingué, en qui Philippe de Valois avoit la plus grande confiance. Il s'en montra toujours digne juſqu'au moment de l'affaire de la *Blanche-Taque*, dont je parlerai plus bas. Lorſque les deux armées campées à *Vironfoſſe* ſe furent retirées; le Roi de France, qui prévoyoit les tentatives que les Alliés ne manqueroient pas de faire ſur celles des villes de Flandre qui étoient de ſa domination, envoya Godemar à Tournay, non-ſeulement pour garder cette Place, mais pour défendre auſſi Lille & Douay, & en même-tems il le déclara ſouverain Capitaine & Régent de tout le pays des environs. Du Fay remplit avec gloire cette commiſſion honorable, qui ne pouvoit être que la récompenſe d'une fidélité à toute épreuve, d'une intelligence & d'une bravoure reconnues. Jamais Edouard ne put entamer le pays qui fut confié à du Fay. Ce dernier fit même des courſes dans le Hainault, où il alla prêter main forte aux troupes que Philippe y avoit envoyées pour châtier Jean de Beaumont. Après ces expéditions, il tomba pluſieurs fois ſur les Flamands,

& leur cauſa des dommages conſidérables ; par les fréquents partis qu'il détachoit contre eux. Lorſque le Roi d'Angleterre forma le deſſein d'aſſiéger Tournay, du Fay s'y enferma, le pourvut d'armes, de ſoldats & de vivres, & par ſa longue & vigoureuſe réſiſtance, il donna le tems à Philippe de Valois de venir le ſecourir. Ce fut pendant le ſiege de cette place, que ſe conclut la Treve d'Arras, & du Fay eut l'honneur d'avoir ſauvé Tournay. Après des preuves ſi éclatantes de zele & de courage, le Roi crut ne pouvoir agir plus ſagement que de lui confier le paſſage important de la *Blanche-Taque ;* c'étoit le ſeul endroit où l'armée d'Edouard pouvoit haſarder de traverſer la Somme. En choiſiſſant tout autre paſſage elle ſe feroit expoſée au danger preſque évident de ſe faire tailler en pieces. Du Fay arriva à ce gué aſſez-tôt, & avec beaucoup plus de monde qu'il n'en falloit pour le garder ; il avoit avec lui plus de douze mille hommes bien diſpoſés à faire leur devoir. Il les rangea en ordre de bataille ſur le bord de la riviere ; mais ſoit que ſa bravoure l'abandonnât en cette occaſion, ſoit qu'il eût pris des engagemens ſecrets avec l'ennemi, il ne ſe comporta pas comme on avoit lieu de l'attendre du Conſervateur de Tournay. Après une aſſez foible réſiſtance, il lâcha honteuſement le pied, & à ſon exemple tous ſes gens prirent la fuite. La perte de

ce poste fut de la plus funeste conséquence pour les François. Edouard se retrancha de l'autre côté de la Somme, y attendit Philippe & le défit complettement. Alors se vérifia malheureusement la prédiction du Roi de Sicile, qui avoit annoncé au Roi de France, qu'il seroit battu s'il attaquoit Edouard en personne. Philippe fut tellement irrité contre Godemar du Fay, qu'il avoit résolu de le faire pendre comme un traître. Mais Jean de Hainault appaisa la colere de ce Prince, en lui représentant que toute la fleur de la Noblesse Françoise même n'eût pas arrêté Edouard. *Froissard, premier vol. chap. 43, 45, 47, 52 & 127.*

(7) *Robert appelle ensuite le Comte d'Erby.* La Guyenne & la Gascogne furent les deux principaux théâtres où le Comte d'Erby signala sa valeur, comme on l'a vu dans la Vie de Mauny. Il étoit neveu du Comte de Lancastre *au tort-col*, & cousin du Roi d'Angleterre. Ce Monarque donna en 1343 un Tournoi à Vindsor, pour célébrer la Fête de Saint Georges. Quelques Seigneurs Gascons du parti des Anglois s'y rendirent, pour prier ce Prince d'envoyer de nouveaux renforts capables de garantir de l'attaque des François les Places de leur Province, qui appartenoient à la Couronne d'Angleterre, & qui étoient situées sur les frontieres de la Guyenne. Le Comte d'Erby fut chargé par Edouard

d'y mener une armée, ce qui fut exécuté avec la plus grande célérité. Le Comte débarqué en Guyenne ne ſe contenta pas de s'y tenir ſur la défenſive, il pénétra dans la Gaſcogne, & le nombre des Places qu'il y ſoumit, malgré tous les efforts du Comte de l'Iſle, pour s'oppoſer à la rapidité de ſes conquêtes, eſt incroyable. Mais le Général Anglois ne les garda pas longtems. Philippe de Valois y envoya, en 1345, le Duc de Normandie ſon fils, qui les reprit preſque toutes, à l'exception d'Aiguillon, dont il fut obligé de lever le ſiege pour voler au ſecours de la Normandie, où Edouard avoit fait une deſcente avec une nombreuſe armée. Le deſſein de ce Prince avoit d'abord été de la conduire en Gaſcogne, pour empêcher la priſe de la forte place d'Aiguillon, que les François preſſoient vivement; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder, & pour faire diverſion, il ſe jeta ſur la Normandie, par le conſeil du perfide Geoffroy d'Harcourt, conſeil qui ne fut que trop utile au Roi d'Angleterre.

C'eſt ici naturellement le lieu de parler de Geoffroy d'Harcourt, quoique ſa révolte contre la France n'ait éclaté qu'en 1345; il eut trop de part à la guerre funeſte qui fut la ſuite du Vœu du Héron, pour que je n'en faſſe pas mention.

Geoffroy d'Harcourt, grand Baron de Normandie, Sire de Saint Sauveur-le-Vicomte, & de pluſieurs autres Villes &

Seigneuries dans le Cottentin, tomba dans la diſgrace de Philippe de Valois ; l'Hiſtoire ne dit pas pour quel ſujet. Quoiqu'il en ſoit il ſortit du Royaume, & ſe retira d'abord auprès le Duc de Brabant ſon couſin, qui tâcha en vain de le faire rentrer dans ſon devoir. Il paſſa enſuite en Angleterre, & à l'exemple de Robert d'Artois, il alla offrir ſes ſervices à Edouard. Ce fut lui, comme on vient de le dire, qui engagea ce Monarque à tomber ſur la Normandie. Edouard partagea ſon armée en trois corps; Geoffroy d'Harcourt eut le commandement d'une de ces trois diviſions. A la tête de cette troupe il ſe rendit maître de la ville de Caen, & s'avança enſuite preſque juſqu'aux portes de Paris, comme pour y braver ſon Souverain; il défit un parti d'Amienois qu'il rencontra, & ſe réunit à Edouard. Ce fut après ſa jonction que ſe donna la bataille de Crecy.

Son frere le Comte d'Harcourt, Gouverneur de Rouen, étoit dans l'armée de Philippe de Valois, & réparoit par ſa fidélité & par ſa bravoure, le crime de ce rebelle. Il effaça de ſon ſang la honte que ſon frere ſembloit s'efforcer d'attacher à un nom ſi digne d'ailleurs de paſſer avec gloire à la poſtérité. Ce brave Comte fut tué dans le combat. Il avoit été envoyé à Londres pour exiger d'Edouard l'hommage de la Guyenne, tel que le Roi de

France le desiroit ; il s'étoit trouvé au camp de Vironfosse, & au siege de Tournay, & avoit partout donné des preuves de son attachement à la France. Geoffroy d'Harcourt son frere continua à servir les ennemis de sa patrie, jusqu'en 1356, qu'il fut tué à la bataille de Coutances en Normandie. * Si l'on en croit la Chronique de Saint Denis, il quitta les Anglois après la bataille de Crecy, & par un généreux repentir, il vint se livrer à Philippe de Valois, & implorer sa clémence. » *En ce même an*, (1346) y est-il dit, *se présenta au Roi de France Monseigneur Geoffroy de Harcourt, Chevalier Normant, la touaille mise au col de ses propres mains, double, disant telles paroles : J'ai été traistre envers le Roi & le Royaulme, si en requiers miséricorde & paix ; laquelle miséricorde & paix le Roi lui ottroya de sa bénigne grace.* Mais ce récit est formellement démenti par celui de Froissard.

* Froissard, 1. vol. c. 172.

(8) *Nous y verrons ce terrible Louis, Comte de Flandre.*

Louis de Nevers, Comte de Flandre, eut le malheur d'être toute sa vie en guerre avec ses Sujets. Il implora contre eux le secours de Philippe de Valois. Ce Monarque remporta sur les rebelles une victoire complette à Cassel, & se rendit maître de cette Ville malgré la bravade qu'ils avoient faite, de mettre sur leurs rem-

parts la figure d'un coq, avec ces mots :

> Quand ce coq chanté aura,
> Le Roi Caſſel conquerrera.

Leur Capitaine, nommé Colin Dannequin, perdit la vie dans le combat. Ce châtiment les contint pendant quelque tems, mais ne les rendit pas plus affectionnés à leur Comte. Ce n'eſt point par la force des armes qu'on ramene des cœurs aliénés. Les Flamands ſe révolterent de nouveau, & trouverent un Chef plus redoutable que le premier, dans la perſonne de Jacquemart *Artevelle*, Braſſeur de Biere. Edouard, le fier Edouard, ne rougit pas de faire alliance avec ce rebelle ; ce fut même de lui qu'il reçut le titre ſtérile de Roi de France, qu'il porta toujours depuis, & dont ſes Succeſſeurs ſont encore de nos jours dans l'uſage de de ſe décorer. Le Comte de Flandre eut beſoin de toute la puiſſance de Philippe de Valois, pour ne point ſuccomber, & mourut avant d'avoir réduit entiérement ſes Sujets. Il fut tué à la bataille de Crecy, où il combattit vaillamment, & où il fit les plus grands efforts pour empêcher la déroute des François.

(9) *Et les porte devant le Comte de Suffort.*

Le Comte de Suffort, ou plutôt de Suffolck, étoit un des principaux Seigneurs de l'armée qu'Edouard conduiſit

en France après qu'il eut été forcé de lever le siege de Cambrai. Il n'eut pas le tems d'accomplir le vœu téméraire qu'il avoit fait contre le Roi de Bohême. Il fut pris avec le Comte de Salisbery, par ceux des Flamands qui étoient restés fideles au Roi de France & à leur Comte. Voici quelle en fut l'occasion.

Philippe de Valois informé que les Flamands avoient fait hommage au Roi d'Angleterre, & poussé la félonie jusqu'à lui décerner le titre de *Roi de France*, employa d'abord la médiation du Pape auprès d'eux pour les faire revenir à leur devoir, & en même tems il leur fit faire les promesses les plus magnifiques; mais ils s'en moquerent. Clément VI les excommunia, & leur interdit tout Service Divin, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés sous l'obéissance qu'ils devoient à leur Prince. Cet anathême les effraya d'abord, mais Edouard, moins scrupuleux, les rassura, en leur mandant qu'il repasseroit bientôt la mer, & leur ameneroit des Prêtres tant qu'ils en voudroient pour leur chanter la Messe, *voulsit le Pape ou non*, dit Froissard; *car il estoit bien privilégié de ce faire.* Philippe voyant que les promesses & les menaces ne produisoient aucun effet sur les Flamands, reprit la voie des armes. Il les fit attaquer par les Habitans de Tournay, de Lille & de Douay. Ces Bourgeois bien armés font une excursion jusqu'aux portes de Courtray, & ra-

Froissard, 1. vol. c. 47.

menent chez eux un butin immenſe. Artevelle, qui faiſoit ſa réſidence à Gand, inſtruit de cet acte d'hoſtilité, jure d'en tirer vengeance. Il aſſemble auſſitôt une armée, & envoie prier les Comtes de Suffolck & de Salisbery de venir ſe joindre à lui avec leurs troupes. Les deux Comtes ſe mettent en marche, & ne connoiſſant pas les chemins, ils prennent pour leur ſervir de guide un certain Meſſire Vanflart de la Croix. Ceux de Lille ayant appris qu'un détachement Anglois devoit paſſer dans leur voiſinage, ſortent de leur Ville, ſe mettent en embuſcade, & l'enlevent. Vanflart avoit prédit aux deux Comtes que cet accident leur arriveroit s'ils s'obſtinoient à s'engager dans un défilé qu'ils voulurent abſolument ſuivre pour arriver plutôt au rendez-vous. Il les exhorta à revenir ſur leurs pas; voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur eux, il leur tint, ſuivant Froiſſart, ce langage : *Meſſeigneurs, vrai eſt que pour guide en ce voyage vous m'avez prins, & que tout cet hyver me ſuis tenu avec vous à Ypres, & de vous & de votre compaignie me loue grandement, mais s'il advient que ceux de Lille iſſent ſur nous, n'ayez nulle fiance que je les doive attendre, mais me ſauverai plutôt que je pourrai, car ſe j'étois prins par aucune adventure, ce ſeroit ſur ma tête, que j'ai plus chere que votre compaignie.* Les deux Généraux Anglois rirent de cette naïveté, & continuerent leur route. Ils

ne marcherent pas longtems sans se voir en effet environnés par un corps de plus de quinze cents Lillois, auxquels, malgré leur belle défense, ils furent obligés de se rendre. Leur guide tint parole, il se sauva, & les laissa se tirer d'affaire comme ils pourroient. Les Lillois envoyerent leurs prisonniers à Philippe de Valois. Les deux Comtes Anglois furent mis dans les prisons du Châtelet, & on les échangea dans la suite contre des prisonniers François. Ainsi se vérifia, en partie pour le Comte de Suffolk, la menace que lui avoit faite Jean de Beaumont; ce ne fut pas lui à la vérité qui l'exécuta, mais elle n'en eut pas moins son effet.

(10) *Il poursuivra par-tout le Roi de Bohême.*

Le Roi de Bohême, que le Comte de Suffolk se proposoit d'attaquer & de combattre corps à corps, se nommoit Jean, & étoit fils de l'Empereur Henri VII, qui mourut en 1313. Il disputa la Couronne Impériale à Louis de Baviere, qui l'emporta. Se sentant trop foible pour la lui enlever de vive force, il s'étoit retiré en France, dans le dessein d'y attendre le moment favorable pour faire valoir ses droits. Il fut toujours étroitement attaché à Philippe de Valois, & il l'aida de ses conseils & de son épée, dans toutes les occasions. Il avoit assisté à la cérémonie de l'hommage que le Roi

d'Angleterre vint rendre à Amiens au Monarque François. Il s'étoit auſſi trouvé à la Cour des Pairs, lorſqu'ils s'aſſemblerent pour prononcer contre Robert d'Artois l'Arrêt qui le banniſſoit du Royaume. Il avoit accompagné Philippe à Avignon, & s'y étoit croiſé avec lui; cette demarche, quoiqu'elle n'eut pas de ſuite, ne nuiſit point à ſes affaires auprès du Saint Pere, qui prodigua les excommunications à Louis de Baviere; excommunications qui opérerent, en 1346, & la dépoſition de Louis, & l'élévation de Charles, fils du Roi de Bohême dont je parle, au Trône Impérial. Le Roi de Bohême avoit marié ſa fille *Bonne* de Luxembourg à Jean, Duc de Normandie, fils de Philippe de Valois. Il étoit dans l'armée Françoiſe à *Vironfoſſe;* ce Prince avoit déjà accompagné auparavant le Roi de France à la fameuſe bataille de *Caſſel*, où il fit des prodiges de valeur. Enfin pour donner une derniere preuve d'attachement à Philippe, il voulut, tout vieux & tout aveugle qu'il étoit, combattre encore pour lui à la malheureuſe journée de Crécy. *Vous êtes*, dit-il aux Seigneurs qui l'environnoient, *mes compaignons & amis à la journée d'hui, je vous requiers que vous me menez ſi avant, que je puiſſe férir un coup d'eſpée.* Ces braves Chevaliers, pour ne pas perdre ce Prince dans la mêlée, le mettent au milieu d'eux, & attachent même ſon cheval aux leurs. Ils le condui-

Froiſſard, 1. vol. c. 130.

ſent ſi avant ſur les Anglois, que non-ſeulement il *férit un coup d'eſpée, voire plus de quatre, & ſe combattit moult vigoureuſement, & auſſi firent ceux de ſa compaignie, & ſi avant ſi bouterent, que tous y demourerent, & furent lendemain trouvés ſur la place autour du Roi, & tous leurs chevaux liés enſemble.* Charles, fils du Roi de Bohême, ſe trouva auſſi à cette bataille, & y reçut trois bleſſures, ſelon les Hiſtoriens étrangers; mais ſi l'on en croit Froiſſard, il ſe retira, *quand il vit que la choſe alloit mal pour les François.* Rien ne peint mieux la bravoure chevalereſque que le trait du vieux Roi de Bohême, qu'on vient de rapporter.

(11) *Robert appelle l'intrépide Aventurier Fauquemont.*

Nos armées étoient jadis, comme aujourd'hui, compoſées d'une eſpece de cavalerie légere; mais cette cavalerie n'obſervoit aucune diſcipline. Ceux qui s'enrôloient dans cette milice étoient pour l'ordinaire des hommes ſans reſſources & accablés de dettes; un déſeſpoir aveugle les précipitoit au milieu des combats. Ils ſe donnoient un chef ſous lequel ils vivoient independants de toute autre puiſſance. En tems de guerre ils ſe vendoient aux Princes qui les payoient le mieux, auſſi ne les ménageoit-on guère; dans les batailles ils étoient toujours placés aux endroits les plus périlleux;

dans les marches ils alloient en avant, & battoient la campagne. Ces farouches guerriers répandoient par-tout la terreur & la déſolation, par-tout ils portoient le fer & la flamme, & des traces de ſang marquoient leur paſſage dans tous les lieux où ils dirigoient leur marche. En tems de paix ils vivoient de ce qu'ils enlevoient aux gens de la campagne, dont ils étoient perpétuellement le fléau. Ils ſe répandoient tantôt dans une Province, & tantôt dans une autre. Ils étoient continuellement en armes,& s'honoroient du titre d'*Aventuriers*.

C'étoit à la tête de pareilles Troupes que ſe trouvoit le ſire de Fauquemont. Le vœu horrible qu'il fit ſur le Héron, prouve qu'il étoit digne de les commander. Philippe-de-Valois s'étoit ſervi de ce Partiſan pour punir le Duc de Brabant, d'avoir donné retraite à Robert d'Artois. Fauquemont fit en effet eſſuyer à ce Duc des pertes conſidérables par ſes brigandages Edouard qui ſentoit de quelle reſſource ces Aventuriers pouvoient lui être contre la France, ſe les attacha à force d'argent. Ils entrerent parfaitement dans ſes vues.

Quoique Fauquemont ne poſſédât rien, ainſi qu'il le dit lui-même, & qu'il n'eut pour tout bien que la Troupe qu'il commandoit,il falloit cependant qu'il fût d'une famille diſtinguée, puiſque Froiſſard le qualifie toujours de *Sire*, & qu'il traita en perſonne avec Edouard dans l'aſſemblée tenue à Malines en 1339; il paroît même qu'il y alloit de

pair avec les Princes de l'Empire. Il fut à la ſolde des Anglois juſqu'à la treve d'Arras, & s'étant joint au Comte de Hainault & à Jean de Beaumont, il porta avec eux le dégât dans la Thiérache & la Picardie. Il les aida à prendre la ville d'Aubenton, & à forcer le Duc de Normandie de lever le ſiege de Thun-l'Evêque. Mais depuis la treve d'Arras, conclue pendant le ſiege de Tournay, il n'eſt plus fait mention de cet Aventurier dans les Armées du Roi d'Angleterre. Il ſe retira, ſans doute, de ſon ſervice pour aller exercer ſon métier ailleurs. On trouve dans *Petit-Jean de Saintré, T. 2. p. 474.* un ſire de Fauquemont, qui alla à une Croiſade en Pruſſe. Ce fut apparemment le même dont nous parlons, qui, ſelon la ſuperſtition de ces tems-là, voulut expier par une guerre ſainte tous les excès que ſa valeur avoit à ſe reprocher. Il ne faiſoit qu'y mettre le comble.

(12) *Tous les regards ſe tournerent ſur l'oncle du noble Comte de Hainault, c'étoit Jean-de-Beaumont.*

Ce Seigneur étoit frere de Guillaume I. dit *Le Bon*, Comte de Hainault, qui mourut en 1337, dans le cours de ſes négociations avec les Princes de l'Empire, en faveur d'Edouard. Jean-de-Hainault, déſigné indifféremment par les Hiſtoriens ſous les noms de *Jean*, ou de *Sire de Beaumont*, inſpira à Guillaume II, ſon

neveu, Comte de Hainault & de Hollande, les mêmes ſentimens que Guillaume-le-Bon ſon pere, avoit eus pour le Roi d'Angleterre. Jean-de-Beaumont étoit un des plus vaillants Chevaliers de ſon tems. Il débuta dans la carriere des armes par un trait de hardieſſe, capable ſeul de l'immortaliſer : ce fut de reconduire en Angleterre Iſabelle, femme d'Edouard II, que les violences de Hue-le-Dépenſier, Miniſtre & favori de ce Prince, avoient forcée d'en ſortir, accompagnée du jeune Edouard ſon fils, & de quelques Seigneurs Anglois; cette Princeſſe infortunée n'avoit pas même trouvé auprès de Charles-le-Bel, ſon frere, l'appui qu'elle devoit naturellement en attendre. Après l'avoir gardée trois ans à ſa Cour, Charles vouloit qu'elle retournât auprès du Roi ſon mari, ſur la ſimple parole de ce Prince. Mais elle connoiſſoit trop l'acharnement de ſes ennemis contre elle, & la foibleſſe d'Edouard II, pour ſe remettre entre leurs mains ſans autre aſſurance. Jean-de-Hainault, plus généreux que Charles-le-Bel, offrit de l'y reconduire à la tête d'une armée. Ce qu'il exécuta avec tant de bravoure & d'intelligence, qu'il mit le Roi & tous ſes Favoris à la diſcrétion d'Iſabelle. Elle fit dépoſer ſon mari, & couronner ſon fils Edouard III. Jean-de-Hainault repaſſa la mer après cette glorieuſe expédition. Peu de tems après il revint en Angleterre pour ſecourir le jeune Monarque contre le Roi

d'Ecoſſe, qui lui avoit déclaré la guerre. Ce fut, ſans doute, pour reconnoître tant & de ſi grands ſervices, qu'Edouard voulut épouſer la niece du Sire de Beaumont. Il n'eſt donc pas étonnant après cela de voir ce Seigneur ſe dévouer entierement au Roi d'Angleterre, & proteſter, en faiſant ſon ſerment ſur le Héron, d'être toujours le premier à attaquer ſes ennemis. Quel que fût ſon attachement pour Edouard, il paroît cependant qu'il ſe ſeroit volontiers racommodé avec Philippe-de-Valois, dont il avoit encouru la diſgrace, peut-être pour avoir fait la guerre au Roi d'Ecoſſe, allié de la France, peut-être auſſi pour avoir été trop favorable à Robert d'Artois. Quoi qu'il en ſoit, il ne fut que trop fidele à ſon vœu. Il étoit en effet du premier corps de bataille à l'armée du Roi d'Angleterre, campée à Vironfoſſe, tandis que le Comte de Hainault ſervoit dans l'armée Françoiſe; ainſi on auroit vu l'oncle combattre contre le neveu, ſi l'action ſe fût engagée. Depuis cette époque Guillaume entra tout à fait dans le parti d'Edouard, & Jean-de-Beaumont, ſon oncle, le ſeconda avec beaucoup de chaleur dans toutes ſes expéditions contre la France. Jean-de-Hainault demeura attaché à l'Angleterre juſqu'à la mort de ſon neveu, qui fut tué dans la guerre contre les Friſons. Philippe-de-Valois chercha alors à le détacher des Anglois. Il connoiſſoit ſa valeur & le prix

de ſes talens militaires. Il n'auroit pas dû, s'il eut été plus politique, différer ſi long-tems à enlever à ſon ennemi un homme de ce mérite ; mais quelquefois la France n'achete les Héros qu'après qu'ils lui ont fait tout le mal qu'ils ont pu, & lorſqu'ils ne ſont preſque plus en état de lui être utiles. Philippe offrit à Jean-de-Beaumont des avantages beaucoup plus conſidérables que ceux que lui faiſoit Edouard. Il les accepta en 1345. Son bras affoibli par l'âge & par les travaux, n'étoit plus guère capable de ſe ſignaler dans les combats ; auſſi le Roi ne l'attira-t-il auprès de lui que pour profiter de ſes conſeils. Jean-de-Beaumont donna encore des preuves de ſon ancienne bravoure à *Blanche-Taque*, où il tomba ſur les Anglois qui paſſoient la Somme en cet endroit, & en prit, ou en tua un grand nombre. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Crécy, & combattit toujours à côté de Philippe-de-Valois, qu'il n'abandonna point pendant toute l'action. Ce Prince ayant eu ſon cheval tué ſous lui, Jean-de-Beaumont lui donna le ſien, & continua de combattre vaillamment tant qu'il y eut eſpérance de rétablir les affaires ; mais voyant la déroute des François inévitable, & ce Monarque qui n'avoit plus qu'une quarantaine de Chevaliers autour de ſa perſonne, en danger d'être pris, il lui conſeilla de ſe retirer. *Sire*, lui dit-il, *retrayez-vous, ne vous perdez mie ſi ſimple-*

ment, ſi vous avez perdu à cette fois, vous recouvrerez à une autre. Auſſitôt il prend le cheval du Roi par la bride & l'entraîne hors du combat. Ainſi on peut dire que ſi la valeur de Jean-de-Beaumont fut dans un tems funeſte à la France, la prudence de ce Héros la ſauva dans une autre. *Voy. Froiſſard, prem. vol. chap.* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 29, 33, 39, 42, 45, 46, 50, 107, 108, 127, 130.

Comme Jean III, Duc de Brabant, a joué auſſi un grand rôle dans cette guerre, je crois qu'il convient de le faire connoître en peu de mots.

Jean III, Duc de Brabant, ſuccéda à ſon pere, Jean II, en 1312. Il n'avoit que ſeize ans. Il y eut pendant ſa minorité, dans ſes Etats, des ſoulevemens, à la faveur deſquels pluſieurs Villes étendirent leur liberté & leurs privileges. Robert d'Artois s'étant réfugié auprès de ce Seigneur, qui étoit ſon couſin, en fut très-bien accueilli. Cette conduite du Duc de Brabant envers le Comte d'Artois, déplut fort à Philippe-de-Valois, qui, pour s'en venger, ſuſcita contre lui le Roi de Bohême, Jean-de-Luxembourg, & pluſieurs autres Princes. Le Duc de Brabant ne fut point allarmé des menaces de ſes ennemis. Il fit toujours devant eux ſi bonne contenance, que jamais ils n'oſerent en venir aux mains avec lui. Philippe ne put s'empêcher d'admirer ſa bravoure & ſa

fermeté. Il le fit venir à Compiegne, & voulut le reconcilier avec ceux qu'il avoit engagés à lui déclarer la guerre; & même il conclut avec lui un traité particulier. Cette reconciliation ne fut pas de longue durée. Le Duc de Brabant ſe ligua peu de tems après avec Edouard. Il ſe laiſſa engager dans cette ligue par les ſollicitations du Comte de Hainault & de Jean ſon frere, qui avoient eux-mêmes embraſſé la cauſe du Roi d'Angleterre. » Mais politique auſſi habile que guerrier » courageux, le Duc de Brabant amuſa » longtems les envoyés du Roi d'Angle- » terre avant de ſe décider. Son cœur » penchoit pour Edouard, mais ſon hon- » neur & ſon intérêt le retenoient dans » le parti de Philippe. Il avoit tout à » craindre du reſſentiment de ce Prince, » en violant la foi qu'il venoit de lui » jurer. D'un autre côté toutes les forces » d'Edouard & des Princes ſes Alliés, » étoient déjà raſſemblées ſur les fron- » tieres de ſes Etats; on pouvoit les en- » vahir avant que la France eût le tems » de lui prêter main-forte. On n'attendoit » plus que ſa déclaration pour agir. Il la » donna en feignant de céder à la néceſſité. » Il envoyoit meſſages ſur meſſages à la » Cour de France, pour la raſſurer ſur » ſa conduite avec le Roi d'Angleterre; » enfin il y fit demeurer le Seigneur de » *Travehen*, comme un ôtage & un garant » de ſa bonne foi ». Ce Seigneur employa

Voy. *Art de Vérifier les Dates.*

toutes les ressources de son éloquence pour tâcher d'excuser son Maitre, mais il ne convainquit personne. Le Duc de Brabant démentoit par ses actions les discours de son Ministre, qui en mourut de dépit. En effet le Duc alla se joindre à l'Armée Anglo-Impériale qui faisoit le siége de Cambray; il commandoit le second corps de bataille à l'Armée d'Edouard à Vironfosse; il fut au siége de Tournay. En un mot il servit les Anglois comme leur Allié le plus fidele.

Ce Prince mourut le 5 Décembre de l'année 1355, à l'âge de cinquante-neuf ans. Son corps fut porté à l'Abbaye de Villiers.

(13) *Il s'approcha de la Reine d'Angleterre.* C'étoit Philippe, fille de Guillaume-le-Bon, Comte de Hainault, & de Jeanne-de-Valois, sœur du Roi de France. Si on jugeoit du caractere de cette Princesse par les expressions dont elle se servit en faisant son vœu sur le Héron, on ne pourroit s'empêcher de la regarder comme une femme cruelle & barbare. Mais quand on considere quel étoit l'esprit de l'ancienne Chevalerie, & l'espece de fanatisme qu'il inspiroit à tous ceux qui s'y livroient, on est disposé à penser d'elle plus favorablement. Ces expressions ne furent peut-être que l'effet du trouble dont son ame étoit violemment agitée, en voyant la malheureuse nécessité

où l'on mettoit son mari de prendre les armes contre un oncle qu'elle ne pouvoit ni ne devoit haïr. Peut-être aussi lui furent-elles dictées par la politique, afin d'éloigner d'elle les soupçons que sa qualité de niece du Roi de France auroient pu faire naître. Elle avoit certainement l'ame sensible ; les représentations vives & touchantes qu'elle fit au Roi Edouard son mari, en faveur des Citoyens de Calais qui s'étoient généreusement dévoués à la mort pour sauver leurs compatriotes, en est une preuve éclatante.

Quoiqu'il en soit, elle passa en effet la mer & se rendit en Flandre avant que l'année 1338 fût révolue. Edouard l'y avoit précédée, & il venoit de terminer heureusement ses négociations avec les Princes de l'Empire, quand elle arriva. Elle établit d'abord sa Cour à Louvain, puis à Anvers, où elle accoucha de l'enfant sur lequel elle avoit osé faire ces imprécations dont il est parlé dans le *Vœu du Héron.*

Cette Princesse doit être mise au rang des Reines qui ont honoré davantage le Trône d'Angleterre ; elle eut non-seulement les vertus propres a son sexe, mais encore ces qualités brillantes qui excitent l'admiration, & que la renommée se plaît à célebrer. On se rappelle qu'elle soutint avec gloire la guerre en Ecosse, & qu'elle déploya dans cette expédition tous les talens du Capitaine le plus expérimenté au métier des armes.

Presque toujours dans les camps, cette Reine goûta peu ces agrémens, ces douceurs de la vie, qui sont l'appanage ordinaire des épouses des Rois. Souvent elle partagea avec son mari les travaux & les dangers de la guerre, & rarement put elle partager avec lui la joie de ses triomphes, ou du moins cette joie ne dût jamais être bien pure pour elle, puisque les succès de son mari faisoient le malheur de son oncle. L'attachement d'Edouard pour la belle Comtesse de Salisbery, ses assiduités auprès de cet objet de ses complaisances, durent verser dans son cœur beaucoup d'amertume, & répandre la tristesse sur ses derniers jours. Cependant il paroit que le Roi son époux la traita toujours avec des égards. Il lui avoit donné souvent des marques de sa tendresse; douze enfans dont il la rendit mere, en furent la preuve & le fruit. On assure même qu'il la regretta beaucoup lorsqu'elle mourut. La mort de cette Princesse arriva le 16 Août 1369.

Nous avons cru qu'en faveur des amateurs du vieux langage, il étoit convenable d'ajouter aux Notes qu'on vient de lire, le texte du Poëme du Vœu du Héron. Cette piece est conservée en manuscrit dans la Bibliotheque de Berne, N°. 323, entre la Chronique de Guillaume de Nangis & la Chronique de Flandre; je dois à M. Sinner, Bibliothécaire de Berne, la connoissance & la communication de ce monument de l'ancienne Chevalerie. Pour en faciliter l'intelligence j'ai rendu en François plus moderne les mots qui m'ont paru pouvoir embarrasser quelquefois le Lecteur.

TEXTE DU POEME

DU VŒU DU HÉRON.

Ens el mois de setembre, qu'estés va à declin;
Que cil oisillon gay ont perdu lou latin [1],
Et si sekent [2] les vignes, & meurent [3] li rosin,
Et despoillent li arbre, & cœuvrent li chemin;
L'an M. CCC. XXXVIII; ainsi le vous affi,
Fu Edouars à Londres, en son Palais marbrin;
Avecques lui seoient Duc, Conte, & Palasin,
Et Dames, & Pucheles, & maint autre mechin [4],

[1] Leur langage, jargon. | [2] Sechent. | [3] Murrissent. | [4] Jeunes gens.

Edouart, Locys [1] l'apelent si voisin;
Li Rois seoit à table, sans penser mal engin;
En pensées d'amours, tenant le chef enclin;
Du gentil Roi de Franche s'apeloit il cousin,
Et le tint en chiertée [2], com son loiel voisin:
Envers li ne pensoit bataille, ne hustin [3];
Mais quant fortune tourne, ensi com je devin [4],
Tost moevent ces paroles dont il aist grant venin;
Ensi en avint-il, en che propre termin,
Par un gentil vassal, qui étoit de grant lin [5]:
Robers d'Artois ot non, ce dient Palasin:
Chie [6] comencha la guerre, & l'orible hustin,
Dont meint bon Chevalier fu jeté mort souvin [7],
Mainte Dame en fu vesve, & main povre orfelin,
Et maint bon maronier acourchiet son termin [8],
Et mainte preude femme mise à divers destin,
Et tante belle Eglise fu arse, & mise à fin;
Et encore sera, se Jhesus n'i met fin.
Signour, à ichel temps de coy je vous devis,
Quant li airs se reffroide, apprès le douch tamps prin [9],
Et nature esvoisie [10] dekiet [11] de ses delis [12],
Et chil bos [13] se deffoeillent, & prés son deffouris;
Fu Edouars à Londres, avec lui ses marchis;
Mout y ot asanié [14] de gens de son pays.

---

[1] Roi de France. | [2] Amitié. | [3] Débat, démêlé. | [4] Je pense, j'imagine. | [5] Lignage. | [6] Celui-là. | [7] Renversé | [8] Abrégea sa vie. | [9] Printems. | [10] Joyeuse. | [11] Déchoit. | [12] Plaisirs | [13] Bois. | [14] Assemblée.

La

La fu Robers d'Artois, un homs de moult grand pris:
Bannis estoit de Franche, le nobile pays,
Escachiés [1] de la terre Roi Philippe, o le cler vis [2];
Et n'osoit demourer de cha mer, ou païs,
N'en Flandres, n'en Namur, n'en Auvergne autressi,
Et li falirent tout, & parens, & amis,
Pour l'amour du bon Roy qui tenoit saint Denis [3],
Fors le Roi d'Engleterre, dont bien fu recoeillis;
Chieux [4] le prinst à tenser [5] contre ses anemis:
Moult le tint en chierté, qu'il estoit ses amis,
Extrait de son lignage, de per les fleurs de lis:
Che jour, estoit à Londres, quens Robers li marchis,
Et d'aler en gibier envie l'ot souspris,
Pour ce qu'il li souvint du tres gentil païs
De Franche l'alosée [6], dont il estoit ravis [7].
Che jour, ala voler par camps, & par larris [8],
Un petit faucon porte, qui de lui fu nourris:
Un faucon muskadin [9], l'apellent ou païs,
Tant vola par riviere qu'il a un heron prins:
Si tôt com il le prinst, si li rougi li vis,
Et dist qu'il le donra Edouart Loeys,
S'en fera faire veus à chiaux de son païs:
A Londres s'en repaire, avec lui ses soubgis.
En la quisine [10] entra, là fu li hairons mis,
Et la fu il moult bien, & plumés & farsis,
Et si fu quis en rost, ensi com si devis.

---

[1] Chassé. | [2] Visage. | [3] La France. | [4] Celui ci. | [5] Défendre, protéger. | [6] Louée. | [7] Privé, banni. | [8] friches, landes. | [9] Emouchet. | [10] Cuisine. | [11] Cuit.

Entre deux plats d'argent fu li hairons assis;
Deux maistres de viele a quens Robers saisis,
Avoec un Quistreneus [1] , acordant par devis [2];
Deux puchelles apele, filles de deux Marchis;
Le hairon aporterent ens ou palais vantis [3]:
Les deux puchelles cantent aussi com par devis [4],
Et chil Robers s'escrie hautement, a haut cris,
Voidiés les rens [5], voidiés, mauvaise gens falis,
Laissiés passer les preus cui amours ont souspris:
Vechi viande as preux, à chiaux qui sont soubgis
As Dames amoureuses, qui tant ont cler le vis.
Seigneur, j'ai un hairon que mes faucons a prins,
Et chu ne doit mangier nuls coüars, ce m'est vis;
Fors li preu amoureus, qui d'amours sont garnis;
Le plus coüart oysel ay prinst, ce m'est avis,
Qui soit de tous les autres, de che soit chescuns fis,
Car li hairons est tels, de nature, toudis [6],
Si tost qu'il voit son umbre, il est tous estordis:
Tant fort s'escrie, & brait, com s'il fut à mort mis.
A li dovent vouuer les gens de cest païs,
Et puis que coüers est, je dis à mon avis,
C'au plus coüart qui soit, ne qui oncques fust vis;
Donrrai le hairon; ch'est Edouart Loeis:
Deshiretés de Franche le nobile païs,
Qu'il en estoit drois hoirs; mes cuers li est falis;
Et, por sa lasque-hé [7] en morra dessaisis:
S'en dois bien au hairon voer le sien avis [8].

---

[1] Joueur de guitarre. | [2] A souhait. | [3] Vouté. | [4] Accord. | [5] Ouvrez les rangs. | [6] Toujours. | [7] Lâcheté, | [8] Pensée.

Et quant li Roys l'entent, tous li roufi [1] li vis,
D'ire, & de mal talent, li eſt li coers frémis,
Et diſt, puiſque coüars eſt par devant moi mis,
Drois eſt que mieux en vaille, j'en dirai mon avis.
Et s'en verrai le fait, ſe longuement je vis,
Ou je moray en painne de mon veu acomplir,
Car je veu & prometh à Dieu de Paradis,
Et à ſa douche mere, de qui il fu noutris,
Que, ains que chix [2] ans ſoit paſſés, ne acomplis,
Que je deffierai le Roy de Saint Denys [3],
Et paſſerai la mer, avec moi mes ſubgis;
Et droit permi Heinau, paſſerai Cambreſis,
Et dedans Vermendois logerai, par devis [4],
Et ſe ert li fus [5] boutés par treſtout le païs,
Et la atenderay mes morteus anemis,
Ch'eſt Philype de Valois qui porte fleur de lis,
Un mois treſtout entier, tant qu'il ſoit acomplis:
Et s'il vient contre moi, avec lui ſes ſubgis,
A lui me combaterai; de chés [6] ſoit il tous ſis.
Se ſeulement n'airoie que un home contre dix:
Me cuide il dont tolir, me terre, & mon païs?
Se je li fis hommage, de coy je ſuis ſouſprins,
J'eſtoie jovene d'ans, ſe ne vaut deux eſpis.
Je le jur, come Rois, Saint Jorge, & Saint Denis,
Que, puis le tamps Ector, Acilles, ne Paris,
Ne le Roi Alexandre, qui conquiſt maint païs,

---

[1] Rougit. | [2] Six. | [3] Le Roi de France. | [4] Choix. | [5] Feu. | [6] Cela.

Ne fist [1] tel treu [2] en Franche, Damoisiaux, ne Marchis,
Que je le pense à faire, ains l'an XLVI [3],
S'en contre moi ne vient, avec lui ses subgis;
Mes à li je renonche fois en cherteins [4], & fis,
Car je le guerreray, & en fais, & en dis:
Avecque mon ferment, ay je che veu pourprins [5],
Et quant Robert l'entent s'en a jeté un ris,
Et dist, tout en baslet, or ai-je men avis [6];
Quant, par ichel hairon, que aujourdevoi ay prins,
Commenchera grant guerre, selonc le mien avis,
Je dois bien avoir joie, par Dieu de Paradis,
Car à tort du boin Roi suis sevrés, & partis,
Et banis fui de Franche, le nobile païs,
Et deseviés, à doel, de tous mes boins amis;
Et s'estoit mes serouges [7]; & s'a ma femme prins,
Ma fille, & mes enfans, & en sa prison mis;
Mes, par la foi que je doy à filles, & à fix,
Ains que muire de mort, si plaist à Jhesu-Crist,
Me logeray en Franche, car jou i ai des amis;
De l'estracion [8] fui Monseigneur Saint Loys,
Et la vesrai-je Philipe qui crie Saint Denys
Monjoie, au Roi de Franche, qui est fors poestis
Du tamps qu'i fu Regens de Franche, & recessis [9],
De son privé Conseil fu; de che soiés tous fis;

---

[1] Imposer. | [2] Tribut, rançon. | [3] 1346. | [4] Certain & assuré. | [5] Entrepris, embrassé. | [6] Vœu, desir, intention. | [7] Beau-frere. | [8] Race, extraction. | [9] Saisi.

Loiaument, en tous tamps, le consillay toudis,
Dont mauvais guerredon m'en a été meris [1],
Mes, par icheli Dieu qui en la crois fu mis,
Et ferus de la lanche du Chevalier Longis,
Je m'en irai en Franche, n'en suis mie esbahis [2];
Et si me combaterai, ains que soie partis:
Or, aviegne qu'aviegne, si l'ai ensi emprins.
Se je vis longuement mes veux est acomplis.
Quant chil Robert d'Artois, ot voé son talent,
Les deux plas a reprins, qui tout furent d'argent,
Et le hairon dedens, dont au Roy fist present;
Et li dois [3] Menestrel vielent douchement,
Avoec le Guiitreneu s'acordent ingaument [4],
Et les les deux Pucheles contoient [5] douchement:
Je vois à la vredure, car amours le m'aprent.
La peusiés veoir moult esvoissement [6]
De gieu, & de solas grant esbaudissement.
Qui puis se di [7] tourna a grant encombrement [8],
Et encore fera, se Dieux pité n'en prent.
Et chil Robert d'Artois n'i fist arestement;
La table tressali [9] tost, & apartement:
Au Conte Salebrin ala premierement,
Qui sist [10] dalès [11] sa mie, ou grant amours
apent [12],

---

[1] Rendu, payé. | [2] Effrayé. | [3] Deux. | [4] Egalement. | [5] Chantoient. | [6] Joyeusement ou joie. | [7] Depuis ce jour. | [8] Adversité. | [9] Traversa. | [10] Assis. | [11] Auprès. | [12] Convient, appartient.

Qui fu gente, & courtoise, de biau contenement [1];
Fille au Conte d'Erbi, qui l'amoit loialement:
Et Robers li a dist: moult gracieusement,
Biaux sire, vous qui estes plains de grant hardement,
El nom de Jhesu-Crist, à qui li mondes apent [2],
Voués a no hairon le droit devouement [3],
Sans faire nul délay, je vous prie humblement.
Et chieux [4] li repondis; & pour coy? Ne comment?
Porroie aventurer men cors si hautement?
Que peusse akiever nul veu parfaitement;
Car je sers la puchelle qui soit au fermament [5];
Selonc che que j'ay [6], & amours le m'aprent,
Se le Virge Marie estoit chi en present,
Ossé [7] la Deité de li tant seulement,
Je ne saroie faire des deux deseinrement [8];
D'amours li ay requis, mais elle se dessent;
Mais gracieux espoirs me donne entendement,
Qu'encore aray merchi, se je vis longuement:
Si pri a la pucelle, de ceur devotement,
Qu'elle me preste un doit de se main seulement,
Et methe sur mon œil destre parfaitement.
Par foy, dist la Pucelle, moult feroit laskement [9]
Dame qui son amant rekiert parfaitement
La forche de son cors avoir entierement,

---

[1] Maintieu, contenance. | [2] Dépend ou appartient. | [3] Vœu. | [4] Celui ci. | [5] La plus belle. | [6] Je sai. | [7] Excepté. | [8] Séparation, distinction. | [9] Lâchement.

Se d'un doit a toukier faisoit refusement,
E: l'en presteray deux, ainsi l'ai en couvent [1].
Les deux dois, sur l'œil destre, li mist isnelement [2]
Et se li a clos l'œil, & fremé [3] fermement.
Et chix [4] a demandé moult gracieusement:
Bele, est il bien clos? Oyl certainement.
A dont dist, de le bouche, du ceur le pensement;
Et je veu, & prometh à Dieu omnipotent,
Et à sa douche mere, que de beauté resplent [5],
Qu'il n'est jamais ouvers, pour ore [6], ne pour vent,
Pour mal, ne pour martire, ne pour encombrement [7],
Si feray dedans Franche, ou il a bonne gent,
Et si arai le fu [8] bouté entierement,
Et ferai combatus à grand efforchement,
Contre les gens Philype, qui tant a hardement;
Se ne fui en bataille prins, par boin ensient [9],
Ederai a acomplir son talent [10]:
Or aviegne qu'aviegne, car il n'est autrement.
A donc osta son doit la Puchelle au cors gent,
Et li iex [11] clos demeure, si ques virent le gent,
Et quand Robert l'entent, moult de joie l'enprent.
Quant li quens Salebrin ot voué son avis [12],
Et demoura l'œil clos en la guerre toudis.

---

[1] Je le promets. | [2] Promptement. | [3] Fermé. | [4] Celui-ci. | [5] Brille. | [6] Tems, heure. [7] Empêchement. | [8] Feu. | [9] A bon escient, savoit ou certitude. | [10] Edouard aiderai. | [11] Œil. | [12] Souhait ou dessin.

Li bers [1] Robers d'Artois ne s'est mie alentis [2],
La Puchelle apella fille au Conte d'Erbi :
Damoiselle, dit il, ou non de Jhesu-Crist,
Car veés au hairon le droit [3] de chest païs.
Sire, dist la Puchelle, tout a vostre devis [4],
Car je veu, & promech à Dieu de Paradis,
Que je n'arai mari pour homme qui soit vis,
Pour Duc, Conte, ne Princhedomaine, ne Marchis,
Devant que chieux Vassal aura tous acomplis
Le veu que, pour m'amour, a si haut entreprins;
Et quant il revenra, s'il en escape vis,
Le mein cors [5] li otroie, de bon coer a toudis [6].
Quant li Vassaux l'entent, li coers li est sousprins,
Si en fu en son ceur plus liés [7], & plus hardis.
Quant la gentix Pucelle ot faite sa pensée,
De sen ami servir, car ensi li agrée,
Li quens Robers d'Artois ni a fait demourée;
Les plats d'argent reprent, li porteres [8] li agrée;
Car ferment se penoit en coer, & en pensée
De dire tel paroie dont Franche fut grevée;
Pour che qu'il ot perdu la nobile contrée,
Le païs agensi [9], dont fort li desagrée [10];
A Wautier de Mauny a dite sa pensée;
Sire, ce dist Robert, s'il vous plaist & agrée,

---

[1] Brave. | [2] Retardé. | [3] Le bon droit qu'avoit l'Anglois sur la Couronne de France. | [4] Plaisir, volonté. | [5] Ma personne. | [6] Toujours. | [7] Plus guai. | [8] Les porte. | [9] Paré, joly. | [10] Déplait.

Voués à no hairon vo plaisanche honnorée.
Et Wautiers respondi m'i a mestier chelée [1],
Ne say faire voauche [2] qui puist estre akievée [3];
Mais pour chou que chi voi une gent honorée,
Me vaurai esprouver que mes honneurs soit gardée;
Car je veu, & prometh à la Vierge honnerée,
Qui porta cheli Dieu qui fist chil [4] & rousée [5],
Qu'en une bonne Ville, qui est de tours fremée,
Et de palus enclose, de tours avironnée,
Godemars du Fay l'a longuement gardée;
Mais, par le serement dont j'ai fait le vouée [6],
Gi bouterai le fu ens une matinée,
Et sera de par moi celle Ville gastée,
Et ochise la gent gisant geule bée,
Et si m'en partirai, en ichelle journée,
Tous sains, & tous haitiés que ma char n'est navrée;
Ne ma gent, qu'avec moy est par dedans entré:
Or me doinst Dieux pooir d'acomplir ma pensée.
Et quant Robert l'entent, moult forment li agrée,
Et dist fors [7] est la cose, s'ensi estoit passée;
Mains preudons en morra, ains ke soit akievée.
Quant Wautiers de Magny ot le sien veu voué,
Robers cheli d'Artois, dont j'ai devant parlé,
A reprins les deux plas, si les a relevés,
Et les trois Menestreus ont leurs cordes tiré,
Et les deux Pucelles ont en haut escrié;

---

[1] Silence. | [2] Vœu. | [3] Achevée. | [4] Ciel.
[5] Rosée. | [6] Vœu. | [7] Difficile.

Loyaux amours nous mainent, qui nous ont encanté.
Le preu Conte d'Erby a li Queus [1] apelé,
Et li proie pour Dieu, & pour la Trinité,
Que il veue au hairon son voloir, & son grée
Et li Quens respondi, par grant humilité:
Robert, je le ferai à votre volenté;
Et je veue, & prometh, & si iert akievé,
Que, se li Rois Engles nous a de-là mené,
En la terre de Franche, dont on a tant parlé,
Que encontre un fort Conte, que on a tant redouté,
Ch'est Loeys de Flandres, ainsi l'ont apellé
Le mainie Philype de Valois le menbré
Qui se fait Roi de Franche, mes c'est contre le grê
Le bon Roi Edouart, qui tant a de fierté:
Si m'aït sains Thomas, j'ai en mon ceur voué,
Tant cherqueray le Conte, que je l'arai trouvé:
Demanderay lui jouste, s'il a le ceur osé,
Et s'il ne vient à mi, par très grant poesté,
Par le foy que je doy Edouart le menbré,
Que si très près de lui aray le fu bouté,
Que bien sera par lui veu, & esgardé.
Or aveigne qu'aviegne, je l'ai ensi voué.
Et quant Robert l'entent, forment [2] li vint à gré,
Et dist, si faite guerre me seroit amisié;
Encore venra li termes, se Dieux l'a destiné,
Que mi enfans seront de prison delivré,

[1] Comte. || [2] Fortement.

Et si porai bien nuire chiaux qui tant m'ont grevé.
Quant chiex Robert d'Artois ot dit chou qu'il
pensa,
Les deux plas a reprins, & si les releva;
Au Comte de Souffort s'en vint, & dit li a:
Biaux sires, vous qui estes des Engles per-delà,
Voés à no hairon, & Diex vous aidera:
Et li Quens respondi, ne vous en faurai ja,
Car je veu & prometh, & mes cors [1] le tenra
Que, si li Rois Engles nous amene de là,
En la terre de Franche, ou maint Chevalier a,
Que chertes le mien cors a toujours cachera [2]
Le fils d'un Empereur, ou moult de bonté a,
Ch'est le Roi de Behaigne, ne sai s'il i verra [3];
Mes se mon cors l'encontre, par Dieu ja n'i faura
Qu'il n'ait bataille à mi; mon cors desiré là,
Ou de glaive [4], ou d'espée, si qu'il le sentira;
Si que il proprement à terre versera,
Et s'arai son keval, ne sais s'il me donra [5].
Or aviegne qu'aviegne, tout ainsi en sera.
Quant Jehans l'entendit, chil qui Biaumont garda,
Par grant ire de ceur, moult fort en souspira;
Et sachiés de certain que forment l'en pesa,
Et dist outrageux veus vostre coer voué a;
Car jou qui suis parens au bon Roy qui tant a
Conkis en grant noblesse, & encore fera,

---

[1] Ma personne, moi | [2] Cherchera, chassera. [3] Viendra. | [4] Lance. | [5] Donnera.

S'il me het, & je l'aime, & il eſt par-delà;
Ne li faurai [1] je mie, quent li beſoins ſera,
Que par icel Seigneur qui le monde eſtora,
Qui naſqui de la Virge, quent l'eſtole leva,
Je vous renderai prins, ne vous en faurai ja:
Li fors Roys de Behaigne en priſon vous tenra
Qui qu'en poiſt, ne qui non, autrement n'en ira.
Diſt li Quens de Souffort, or ſoit ſans courouchier,
Amours, & hardemens, & li grant deſirier
Que nous avons de Franche la terre calengier [2]
Nous en fait le grand fais enprendre, & en kerkier [3].
Chil amant par amours ſe doivent eſſorchier,
Car qui par amours aimme, il ſe doit avanchier;
En parole, ou en fait, on ſe doit eſſorchier;
Cheſcuns le fera bien, s'il vient à l'aprochier;
Mais li plus fort ſera du retourner arrier.
Li Quens Robert d'Artois ne ſi vault atergier,
Il fait les Meneſtreux de viele eſſorchier [4],
Et ces Dames danſer, pour le proie [5] eſlauchier.
Les deux plas a reprins, & le hairon arier [6].
Jehan de Faukemont enprent à arrainnier [7];
Li bers [8] Robers d'Artois, ni vaut plus areſter;
Jean de Faukemont enprent [9] à apeler;
Et vous, ſire, qu'en guerre vous faites ſi douter,
Or voués au hairon le droit d'aventurer [10]:

---

[1] Manquerai. | [2] Diſputer, demander. | [3] Chercher | [4] Renforcer, augmenter de ſon. | [5] Priſe. | [6] Derechef. | [7] Parler, interpeller, adreſſer la parole. | [8] Brave. | [9] Entreprend, commence. | [10] Riſquer, haſarder, chercher les aventures.

Et chil a répondu, je ne dois m'en mesler
De veu de promesse; car je n'ai que donner;
Car je suis povres hons, si ne m'en voel mesler;
Mais, pour l'amour de vous, & pour mes honneurs garder,
Je veu, & ji prometh, & le voel affier,
Que, se li Rois Englois passoit delà la mer,
Et permi Cambresis voloit en Franche entrer,
Que j'iroie le fer par devant li bouter,
Et si n'espargneroie, ne moustier, ne autel,
Femme grosse, n'enfant que je peusse trouver;
Ne parent, ne amis, tant me peust-il amer,
Pour tant que il vausist Roy Edouart grever;
Por son veu acomplir, vorray mon cors pener.
Or aviegne qu'aviegne, ji voel aventurer.
Et dist li uns à l'autre, tes hons fait à amer
Qui l'onneur son Seigneur voelt croistre, & amonter.
Li Quens Robers d'Artois ne va plus atargant,
Les plas d'argent reprent, qui sont fort & pesant,
Et les deux Pucelles s'aloient escriant:
Loyaus amours nous mainent, qui nous vont encanter.
Robers a apellé un Chevalier vaillant,
Che fu Jehan de Biaumont, un Prinche conquerant,
Oncles au gentil Conte de Henau le poissant:
Lors li a dit Robert moult gracieusement:
Voués au hairon, sire, je vous envois priant.
Dist Jehan de Biaumont, sire, a votre talent;
Mes de tant de paroles me vois moult merveillant,

Vantise ne vaut nient qui n'a achiévement [1] :
Quant nous sommes en tavernes, de ches fors vins boevant,
Et ches Dames de lés [2] qui nous vont regardant,
A ches gorgues polies, ches colieres [3] tirant,
Chil œil vair, resplendissant de beauté, souriant,
Nature nous semont d'avoir ceur desirant,
De contendre, à le fin de merchi atendant;
A donc conqueron nous Yaumont & Aguilant,
Et li autre conquirent Olivier & Rolant;
Mais quand sommes as camps, sor nos destriers courans,
Nos escus à nos cols, & nos lanches baissans,
Et le frodure grande nous va tous engelans,
Li membre nous effendent [4], & derriere, & devant,
Et nous [5] ennemis sont envers nous approchant,
Adonc vauriémes [6] estre en un chelier [7] si grant,
Que jamais ne faissons veu, ne tant ne quant [8] :
De si faite vantise ne donroie un besant.
Je ne dis pas pour cause [9] que me voise escusant,
Car je veu & prometh, au vrai cors saint Amant,
Que se li Rois Englés voloit faire aïtant,
Qu'il entrat en Hainau, & passat en Brenbant,
Et parmi Cambresis, allat en Franche entrant,

---

[1] Accomplissement, effet. | [2] Lorgnant de côté. | [3] Colerettes, guimpes. | [4] Mot que je n'entends pas; peut-être signifie-t il : fremissent, ou sont morfondus. | [5] Nos. | [6] Voudrions | [7] Celier à vin. | [8] Ni peu, ni beaucoup, point du tout. | [9] Pour m'excuser.

Son Matifal [1] feroie de fon oft conduiffant,
Pour guerroier en Franche le riche Roi poiffant,
Que je ne li faurai, pour nul homme vivant,
Et en tous fes befoingnes ferai toudis [2] devant,
Pour tant [3] perderai ma terre, & quanques j'ai vaillant;
Me fe li Roi de Franche voloit faire aitant,
Que, de fa volonté, il me fuft rapellant [4]
En Franche, dont bannis fui, pour mon enfiant [5],
D'Edouart partiroie, par Dieu le Tout puiffant,
Ifi honeftement que nus, petit ne grant,
Ne me poroit monftrer que fuiffe meffaifant,
Ne, par traïfon nulle, je li fuiffe grevant:
Et, fe che ne veut faire, j'ai Dieu en convenant [6],
Qu'au boin Roy Edouart ferai toudis aidant,
Et parmis cette guerre ferai la gent menant.
Et quant li Rois l'entent, fe l'en va merchiant.
Quant Jehan de Beaumont ot dit ce qu'il penfa,
Robert, celi d'Artois, gaires ne demoura;
Les deux plas a reprins, & fi les releva,
Et les trois Meneftrels il mie n'oublia:
Les deux Pucelles cantent, chefcuns une emmena,
Per devant la Roïne, Robert s'agenouilla,
Et dift que le hairon par tems départira [7],
Més que [8] chou ait voué que le [9] ceur li dira,

---

[1] Maréchal. | [2] Toujours. | [3] Quoique. | [4] Révoquant. | [5] Comme je le fai. | [6] Promis. [7] Diftribuera. | [8] Dès que, pourvu que. | [9] Façon de parler encore en ufage pour voudra, aura envie de faire.

Vassal, dist la Roïne, or ne me parlés ja;
Dame ne peut vouer, puis qu'elle Seigneur a;
Car s'elle veue riens, son mari pooir a,
Que bien puet rapeller [1] chou qu'elle vouera;
Et honnis soit li corps que jasi pensera,
Devant que mes chiers [2] soiés commandé le m'ara;
Et dist le Roy, voués, mes cors l'aquittera;
Mes que finer en puisse, mes cors s'en penera;
Voués hardiement, & Dieux vous aidera.
Adonc, dist la Roine, je sai bien, que piecha [3],
Que sui grosse d'enfant, que mon corps senti l'a,
Encore n'a il gaires, qu'en mon corps se tourna,
Et je voue, & prometh a Dieu, qui me créa,
Qui nasqui de la Vierge, que ses corps n'empira,
Et qui morut en crois, on le crucifia,
Que ja li fruis de moi, de mon corps n'istera [4],
Si m'en arés menée ou Païs par de-là,
Pour avanchier le veu que vo corps voué a;
Et s'il en voelh uir, quant besoins n'en sera,
D'un grand coutel d'acirier li miens corpss'ochira [5];
Serai m'asme [6] perdue, & li fruis perira.
Et quant li Rois l'entent, moult forment l'en pensa,
Et dist, certainement nuls plus ne vouera;
Li hairons fu partis [7], la Roine en mengna.
Adonc, quant che fu fait, li Rois s'apereilla,
Et fit garnir les nés [8], la Roine i entra,

---

[1] Révoquer, annuler. | [2] Sire. | [3] Il y a long tems. | [4] Sortira. | [5] Je me tuerai. | [6] Mon ame. | [7] Partagé, distribué. | [8] Nefs, Vaisseaux.

Et maint franc Chevalier avecques lui mena.
De illoec [1] en Anvers, li Rois ne s'arrêta.
Quant outre sont venu, la Dame délivra;
D'un biau fils gracieux la Dame s'acouka [2],
Lyon d'Anvers ot [3] non, quant on le baptisa.
Ensi le franque Dame le sien veu aquitta;
Ains que soient tout fait, main preudomme en morra,
Et maint bon Chevalier dolent s'en clamera,
Et mainte preude femme pour lasse s'en tenra.
Adonc parti li cours des Englès par de-là.

Chi finent leus veus du Hairon.

---

[1] De-là. | [2] Accoucha. | [3] Eut nom.

Traduction littérale d'une ancienne Piece de vers françois, intitulée : Des trois Chevaliers & del Chanise. *Manuscrit de Turin*, N°. G. I. 19.

De faux amis couvrant leur haine par beaux dehors & belles paroles, savent surprendre & decevoir les gens ; mais à peine sont-ils parvenus à leurs fins, qu'ils accablent d'injures & de reproches ceux qu'ils avoient traités d'abord avec le plus de distinction. Les traîtres ne se lassent point de continuer leurs perfidies, & font tant pour décrier les honnêtes gens, qu'ils ne leur laissent ni le tems ni les moyens de faire connoître leur probité, comme on le verra dans ce Conte.

Il y eut jadis une noble Dame, telle que dans aucun Royaume elle n'eût trouvé sa pareille en beauté, libéralité & courtoisie : Comtesse n'étoit ni Duchesse, mais cependant Dame de haut parage : épou-

ſée l'avoit un Bachelier de bonne étoffe, dont le château étoit l'hoſpice de tous les bons Chevaliers qui trouvoient en lui un Seigneur opulent & toujours prêt à faire éclater ſa magnificence : s'il ne ſe diſtinguoit pas au loin dans les tournois, du moins brilloit-il dans ſa maiſon par la bonne chere, & par les riches préſents dont il combloit ceux qui le viſitoient; auſſi jouiſſoit-il de l'eſtime de tous ſes voiſins.

Un tournoi avoit été publié dans le canton, & avoit attiré chez le Seigneur dont nous parlons, trois Chevaliers, dont deux étoient puiſſants en amis, & renommés par leur opulence, autant que par leur vertu; mais le troiſieme n'étoit pas riche, à peine avoit-il douze cents livres pour aller aux tournois, & cependant il n'en eût laiſſé paſſer un ſeul qu'il n'allât s'y montrer: il ne redoutoit ni bois ni acier, (ni les lances ni les épées) quand une fois il avoit la tête armée.

Amoureux tous trois de la

Dame, ils l'avoient envain fatiguée de leurs plaintes, aucun n'en avoit été ni écouté ni refusé. Le plus riche des trois, après lui avoir exposé ses raisons, lui avoit exprimé ainsi son martyre, en lui offrant tout ce qui dépendoit de lui :

» Ah ! douce & gentille Dame, » je vous abandonne mon cœur, » mon corps, ma mort & ma vie; » je ne résiste à rien de ce que » vous voudrez, & si vous ne » m'estimez pas assez pour accepter » ma tendresse & me payer de » retour, je n'oserai vous en parler » davantage. Je ne mérite pas une » amie telle que vous, tant bonne, » tant belle & tant sage. Si cepen- » dant votre cœur s'abaissoit jus- » qu'à moi, & daignoit m'accep- » ter, alors je deviendrois si preux » en fait de courtoisie & de géné- » rosité, que je pourrois mériter » le glorieux titre de votre ami. »

Les deux autres Chevaliers montrerent pareil empressement à lui déclarer de leur mieux, le desir qu'ils avoient d'obtenir sa

bonne grace, tant qu'à la fin la Dame bien apprife fe fépara d'eux modeftement : au lendemain matin les galants fe mirent en marche, car c'étoit le jour indiqué pour le tournoi, & chacun alla chez foi faire fes préparatifs fuivant fes moyens.

De fon côté la Dame bien inftruite, alla prendre dans fon armoire une *chanife*, (c'eft-à-dire une chemife) qu'elle donna au plus affidé de fes Ecuyers, en lui ordonnant de la porter de fa part à l'un de ces trois Chevaliers qu'elle lui nomma : » qu'il parte fur le » champ pour fe rendre au tournoi, » lui dit-elle, & s'il veut vivre & » mourir à mon fervice, comme il » me l'a promis, qu'il endoffe cette » *canife* en guife de cuiraffe ; du » refte qu'il n'ait pour fa défenfe » que fon heaume, fes chauffes de » fer, fon épée & fon écu. En cas » qu'il l'accepte, ajoute-t-elle, & » qu'il promette de s'en revêtir au » tournoi, comme je le lui mande, » reviens fur le champ me rendre

» la réponse; si au contraire il re-
» fuse ce don, va-t'en le porter à
» cet autre Chevalier que je te
» désigne, & lui dis que je le lui
» envoie de la méme façon & aux
» mêmes conditions que j'ai impo-
» sées au précédent: dans le cas où
» tu ne le trouverois pas mieux
» disposé, porte mon présent au
» troisieme qui t'a parlé le dernier
» ce matin à la porte, & répete-
» lui de ma part, ce que je t'ai
» chargé de dire aux deux autres. »

Le messager prend la *canise*, rajuste son habillement, s'achemine vers le champ du tournoi où il porte son gage à sa destination, & sans s'y méprendre en rien, exécute sa commission mot pour mot.

Le premier de nos Chevaliers à qui il s'adressa, acceptant cette insigne faveur, promet de s'en parer au tournoi, & de se distinguer par tant de hauts faits d'armes, qu'il en sera parlé à jamais; de ce pas baissant la tête, il s'avance pour se mettre en bataille.

Bientôt la vue de tant d'enne-

mis armés lui fait changer de ton & de couleur : il héfite quelque tems, mais *Proueffe* le foutint encore, & lui dit :

> Qu'on ne doit pas avoir fans peine
> Amor de Dame foveraine.

Il confent qu'*Amour* le tienne pour infidele & pour lâche, s'il balance davantage à exécuter fes volontés, & s'il n'accepte fur le champ la noble *canife* qui lui étoit offerte . . . . . . Vaine promeffe d'un cœur mal affermi. *Poltronerie* reprend fes droits, & ne voit dans cette téméraire entreprife qu'une mort certaine qui l'empêchera infailliblement d'obéir à fa Dame : félonie pour félonie, encore valoit-il mieux conferver fes jours par une défobéiffance forcée, que de perdre tout à la fois la vie, & l'efpoir d'obtenir jamais fes bonnes graces : la *canife* eft rendue au Valet qui l'emporte, & qui s'en va comme il étoit venu.

L'Ecuyer, fans faire femblant de rien, s'approche tout douce-

ment du fecond Chevalier, & répete la méme manœuvre le plus fecretement qu'il peut : nouveau refus. La *canife* eft encore repliée, & remife auffi myftérieufement entre les mains du troifieme Chevalier : celui-ci tout fier de la faveur de fa Dame, la faifit avec tranfport, & pour marquer fa reconnoiffance à l'Ecuyer qui lui annonçoit une fi bonne nouvelle, il lui fait don de fon palefroi : c'étoit le feul qu'il poffédât. Il conçoit les plus hautes efpérances, invoque le nom de fa Dame, & la conjure de prendre en gré tout ce qu'il pourra faire pour fe rendre digne d'une telle armure qui lui promettoit une victoire affurée.

La nuit fe paffe, & le jour commence à paroître : les hérauts de crier : *laiffez aller*. (lâchez, lâchez). Déjà notre jeune Chevalier (Bachelier) avoit mis dans fes bras la *canife* qu'il avoit baifée plus de mille fois durant la nuit, bien fe promet que le foleil va bientôt éclairer les plus beaux faits d'armes qu'on

qu'on ait jamais entrepris pour la gloire d'aucune Dame.

Il fe complaift dans ces penfées, & fe livrant à fes tranfports, rend graces à l'Amour de fes bienfaits.

Un refte de timidité ne laiffoit pas de lui repréfenter comme aux autres, les pointes d'acier dont il aura les flancs, les épaules & les bras déchiquetés : jamais, fe penfoit-il, nul Chevalier ne fut mis à de plus rudes épreuves. La beauté que tu fers, dit-il en lui-même, & ta vanité ne t'égarent-elles pas? En t'expofant à perdre ton corps & ton ame, ne t'expofent-elles pas à perdre pour jamais les biens de cette vie & de l'autre?

Tout fon corps frémit & tremble à cette nouvelle idée que la crainte lui fuggere; mais revenu à lui, fon cœur compte pour rien tout ce que fon audace pourra lui coûter. Amour lui promet & l'affure que couvert de cette *canife*, il acquerra plus de plaifirs qu'on ne fauroit imaginer : il lui montre la charmante compagnie d'une

Dame & belle & bien apprise, doux regards, jolis sourires, & baiser qui n'est pas le pire de ses biens, entretiens sages & honnêtes, tendres embrassements, enfin tant de félicités qu'il ne les auroit pas trop achetées, quand son corps devroit être haché en morceaux : il en conclut que sa timidité ne lui présente que de vaines illusions.

Prouesse ralume le feu qui le dévore, & l'avertit qu'il n'a pas un moment à perdre : à quoi tient-il qu'il ne saisisse la *camise* qu'on lui présente ? Attend-il qu'une autre armure à toute épreuve lui offre un nouveau rempart impénétrable à tous les coups d'épée ou de lance qui lui seront portés ? En ce cas quelle gloire lui en reviendra-t-il ? Si au contraire il se présente dans la carriere en champion mal monté, mal armé, & que dans cet état il affronte les plus grands dangers, que pourra t-il y gagner ? Fera-t-il des prisonniers corps à corps, & lui sera t-il permis d'espérer seulement qu'on se rende à lui

ſur parole ? Non, mais du moins eſt-il aſſuré d'avoir ſa part au prix des armes, & aux faveurs de celle qu'il aime, pour peu que ſes Juges ſe conforment aux loix de l'honneur.

Ainſi Proueſſe lui remet *le cœur au ventre*, & l'excite à bien faire. Amour triomphe enfin : il fortifie & enhardit tant & ſi bien notre Chevalier qu'il ne changeroit pas la *caniſe* contre le plus fort haubert d'Augier le Danois, quand méme il ſauroit qu'en le prenant, il plairoit également à ſa Dame ; il croit avoir déjà trop différé à prendre ſa *caniſe* ; il en eſt enfin revêtu : il lace ſes chauſſes, ceint ſon épée, embraſſe ſon écu, monte à cheval, met le caſque en tête, & pour éprouver ſes étriers, il s'y appuie encore en partant. Il a repris tant de vigueur pour l'honneur de ſa Dame, qu'il ne craint ni mort ni bleſſure : il part au galop, s'enfonce dans ſon bouclier, & charge le premier qu'il rencontre, en le perçant de ſon bran

d'acier. On en vient aux mains de toutes parts. Dans tous les rangs on ne voit qu'écus tranchés, hauberts rompus, & heaumes enfoncés : les chausses de notre intrépide Chevalier étoient fendues & déchirées en lambeaux ; son corps étoit couvert de blessures, mais son cœur le soutenoit, & le mettoit au-dessus de la crainte : il ne sent aucun mal des coups qui lui ont été portés. En même-tems il essaie si son épée est en bon état, & si son corps pouvoit encore supporter les efforts nouveaux que son cœur exigeoit de lui : il croit déjà avoir réduit tous ses adversaires à mettre les armes bas, & à se rendre prisonniers.

Sans cesse mêlé dans la plus grande foule des combattans, la *canise* est *amorcée des coups qu'il lui fait avaler, & son épée, en revanche, se repaît de ceux qu'il porte aux ennemis.* (Je traduis le plus fidelement que je puis le texte original.)

> De cos mengiers son chanse anesse
> Et d'autrui armes paist s'espée

Sa chair est tellement découpée, que la *canise* est toute trempée de sang. Tel qui s'en apperçoit le ménage & le laisse passer sans faire semblant de le voir; mais c'est bien malgré lui : la douleur que lui font ses blessures, n'est rien en comparaison du dépit qu'il ressent de ne point trouver d'ennemi qui veuille le rechercher : il va de tous côtés en défier quelques-uns au combat.

A chaque pas il lui souvient de la Belle, & du glorieux présent qu'elle lui avoit envoyé : il se ranime, & songe au bonheur qu'il a déjà goûté en lui prodiguant des preuves non suspectes de son attachement. Accablé des efforts multipliés qu'il avoit faits pour se défendre & pour attaquer, ses forces alloient toujours diminuant, lorsque dans tout le tournoi on s'apperçut généralement qu'il n'avoit d'autre armure que sa *canise*. Les plaies dont il étoit couvert ne l'avoient encore abattu, & toujours il combattoit sans relâche, jusqu'à ce que le tems vint enfin congédier les acteurs du tournoi,

Ce ne fut de toutes parts qu'une voix pour lui en adjuger le prix, & chacun de l'accompagner à ſon hôtel.

On viſite ſes plaies, & quelque vives que ſoient les douleurs qu'elles lui cauſent, il n'oublie pas d'ordonner que l'on garde ſoigneuſement ſon armure, que pour rien au monde il ne voudroit avoir perdue : il le jure par le Maître des Cieux, au grand étonnement de tous les aſſiſtans.

L'Ecuyer qui avoit apporté la *caniſe*, rajuſte ſon habillement, & ſollicite la Dame de ſonger au loyal Chevalier qui, pour l'amour d'elle, a tant fait qu'il eſt ſorti vainqueur du tournoi ; cependant ſes bleſſures ſont ſi dangereuſes qu'on déſeſpere de ſa vie.

Malheureuſe ! dit-elle, que deviendrai-je s'il faut que je le perde ? Ce ſera moi qui lui aurai donné la mort : il m'avoit prouvé ſa loyauté bien autrement que les deux autres, qui m'avoient juré & fait tant de belles promeſſes, Dame,

dit l'Ecuyer, ils avoient bien accepté la *canise*, mais ils s'étoient bien gardés de la retenir.

La Dame du Chevalier bleſſé, demandoit à tous moments ce qu'étoit devenu l'Ecuyer qui avoit fait ſon meſſage : elle le retrouve enfin, & vaincue par tant d'amour, ne ſe contente pas de lui rembourſer ſes dépens, elle promet d'accorder à ſon Maître le don ſon cœur. Ce don guérit celle de ſes plaies qui lui étoit la plus ſenſible; & peu s'en fallut qu'il ne s'élançât pour s'aller jetter à ſes pieds.

Les deux autres Chevaliers déſeſpérés d'avoir refuſé la *caniſe*, ſe reprocherent au fond de leur cœur la faute qu'ils avoient commiſe; ſenſibles comme ils devoient l'ètre à la perte qu'ils avoient faite d'une ſi ſage Dame, ils pouvoient encore moins ſupporter l'affront d'être confondus avec tant d'autres fanfarons qui s'étoient vantés d'égaler en hardieſſe, celui qui oſa prendre la *caniſe*, & qui avoit trompé leur attente.

Le jeune Chevalier ne se ressentoit presque plus des blessures qu'il avoit reçues dans le tournoi.

Le mari de la sage Dame, accoutumé à tenir belles cours, desiroit encore faire éclater sa magnificence, & montrer qu'il n'en étoit pas appauvri, il veut que dans tous ses fiefs & dans toutes ses terres, on fasse des fetes de joûtes & d'aventures merveilleuses : elles y furent toutes plenieres pendant une huitaine, sans oublier les tournois, les riches parures qui furent distribuées, & l'excessive profusion des nobles mets, & les viandes exquises dont les tables étoient couvertes. Le Bachelier mari de la Dame, aimoit la magnificence *plus que Pâris n'aima jamais Helene :* aussi tint-il une cour qui ne fut *pas vilaine :* tout le monde fut admis à manger, & l'on y eut tout ce qu'on pouvoit souhaiter : la Dame de la maison servoit elle-même à boire & à manger, suivie d'un grand nombre de Demoiselles.

Le Chevalier grievement blessé

apprenant que sa Dame, pour plus honorer la fête, continuoit encore de servir les convives, lui renvoie sa *canise* par son Ecuyer, & la conjure de la vêtir pour l'amour de lui, & de ne s'en pas désaisir, & même de la mettre pardessus toutes ses autres parures, jusqu'à ce qu'elle ait achevé son service, l'assurant que ce lui sera la plus grande de toutes les satisfactions.

L'Ecuyer prend la *canise*, la présente à la Dame, & fait sa commission de point en point sans y rien changer, en homme qui bien sait son métier. La Dame tendant la main pour prendre la *canise* toute ensanglantée qu'elle est, c'est, dit-elle, pour cela même qu'elle est trempée du sang de mon loyal ami, que je la considere comme une loyale parure : il n'est or fin, ni pierreries, qui puissent m'être aussi chers que le sang dont elle est teinte, & promit de la conserver tant qu'elle distribueroit les vivres & les viandes, pour exécuter les ordres de son doux ami : alors ayant

embraſſé tendrement ce précieux vêtement, elle le met ſur ſes épaules.

Je ne puis décider qui des deux a plus fait l'un pour l'autre. Tous ceux qu'elle avoit ſervis murmurent, & diſent qu'elle mérite d'être blâmée : car elle l'a fait pour faire honneur à quelque Chevalier, & tout le monde ſavoit que ce n'étoit pas ſon mari, puiſqu'il n'exerçoit point le métier des armes. Celui-ci ſe montrant inſenſible à tant d'opprobre, faiſoit compaſſion aux aſſiſtans : aucun ne doutoit qu'il ne fût devenu tout-à-fait imbécile.

Le feſtin étant terminé, & les convives ayant vuidé les tables, on paſſe dans les jardins pour ſe promener; la Dame replie la *caniſe*, & ſe prend à regarder ſon mari, qui, couvert de confuſion, ne faiſoit pas ſemblant de s'en appercevoir. On ne le vit pas perdre contenance, ni moins parler, ni moins ſe taire.

Or maintenant moi Jakes de Baſiu, je prie les Chevaliers & les

Pucelles, les Dames & Demoifelles, & tout le corps de Chevalerie, de rendre un jugement loyal; favoir lequel des deux a montré plus de courage, ou celui qui pour l'amour de fa Dame, expofe fa vie aux plus grands périls, ou celle qui furmontant la crainte d'encourir les plus honteux reproches, ne les compte pour rien en comparaifon de la peine qu'elle fe faifoit de lui déplaire ou de le fâcher, & n'héfita pas de fe parer, pour lui faire honneur, de la *canife* qui pouvoit lui attirer tant d'avanies. Prononcez votre jugement en bonne foi, & qu'amour vous comble de fes biens.

OBSERVATIONS

Sur le Poëme des trois Chevaliers & de la Canife.

Rien n'eft plus propre à faire connoître le caractere des Nations dont nous fommes iffus, que la lecture de nos anciens Romanciers, & particulierement de nos Fabliaux.

Le premier qui contient le *Vœu du Héron*, dont nous avons déjà donné la notice, & le ſecond qui a pour titre : *des trois Chevaliers & del Caniſe*, qu'on vient de lire, préſentent des images fidelles de la férocité & de la barbarie de ces hommes de ſang qui repeuplerent l'Europe dévaſtée. Dix ſiecles entiers avoient à peine ſuffi pour civiliſer leurs deſcendans, ſous les regnes de Philippe-de-Valois & de l'inflexible Edouard. Un mélange confus de vices atroces & de vertus héroïques, n'offroit encore qu'un chaos informe qui attendoit des ſiecles plus heureux.

Laiſſons aux Légiſlateurs & aux Politiques le ſoin de ſuivre les progrès lents & inſenſibles, leſquels font paſſer les hommes de l'état d'abrutiſſement, à celui où la raiſon & l'humanité reprennent leurs droits & leur empire.

Nous avons reconnu dans le Fabliau des Vœux du Héron, une conformité ſi exacte entre les faits, les uſages, les lieux, & les perſonnes connus par nos Hiſtoires,

& particulierement par celle de Froiſſard, qu'il ſemble ne pouvoir être regardé que comme le récit d'un événement purement hiſtorique, entremelé de quelques circonſtances merveilleuſes propres à le rendre plus intéreſſant : celui de la *Caniſe*, au contraire, eſt tellement dépourvu de toute vraiſemblance, qu'on ne peut le regarder que comme une pure fiction : quel qu'en ait été le premier Auteur, (*a*) le ſuccès qu'il avoit eu invita ſans doute d'autres Poëtes à l'imiter, puiſque nous le retrouvons dans un autre Roman du même tems ou environ; c'eſt celui d'Eteocle & de Polinice, dans lequel on lit trois événemens du même genre, préſentés ſous des formes différentes.

(*a*) Jakes de Baſiu, (peut-être Baſile) eſt le nom qu'il ſe donne lui-même dans le Poëme que nous examinons : le nom de Baſiu ſe trouve encore dans un ou deux Recueils de Chanſons manuſcrites que nous avons raſſemblées dans nos porteſeuilles.

Le principal but que se proposerent nos anciens Romanciers, fut non-seulement d'inspirer aux Chevaliers les vertus de tous les états, mais sur-tout de leur présenter des traits d'une valeur supérieure aux exemples dont l'Histoire avoit conservé la tradition.

Tant d'exploits imaginaires & fabuleux, célébrés & consacrés dans nos Romans, & répétés sans cesse dans nos anciennes cours plénieres, soutenus encore par le chant, la déclamation, ou une lecture emphatique & ampoulée, familiere à nos anciens jongleurs, faisoit passer de bouche en bouche chez une Nation passionnée pour la gloire, outre le vrai sentiment de l'honneur, celui d'un faux honneur qu'on pourroit regarder comme une espece de vertige épidémique. Ce fanatisme devenu pernicieux par l'abus qu'en firent plusieurs de nos héros, parvint à un excès dont les plus funestes exemples ne purent être corrigés par les déplorables journées dont notre Histoire est

remplie : les femmes même n'en furent point exemptes.

Repréfentons-nous encore ces illuftres Dames Germaines & Gauloifes, tant célébrées par nos anciens Bardes, qui chantoient leurs exploits, & que l'on invoquoit comme des divinités. Croira-t-on que leurs héritieres, avec un tempéramment robufte & fortifié encore par les exercices de la vie champêtre, aient pu demeurer oifives, & entendre fans une forte de jaloufie les louanges données continuellement à leurs époux & à leurs freres, & qu'elles n'aient pas fouvent defiré de mêler au moins leurs voix à celles des Spectateurs : introduites enfin aux tournois, elles en firent le plus bel ornement, & leur préfence attifa dans le cœur des champions le feu dont nous les voyons embrafés.

Dans ces tournois l'entrée des lices étoit refufée ou accordée au gré des Dames, & c'étoit à elles à demander grace pour ceux qui s'é-

toient présentés mal à propos.

Les combattans arrivoient sous le glorieux titre d'esclaves des Dames, & chargés de leurs chaînes jusqu'à ce qu'elles les leur eussent ôtées, pour donner l'essor à leur valeur.

Les Dames envoyoient des faveurs à leurs serviteurs particuliers, pour les dédommager de celles qui leur avoient été enlevées, & pour ranimer leur courage & leur espoir.

Les fautes commises involontairement dans le combat, & qui avoient fait naître des démêlés, se terminoient à la vue du signe de clémence du Juge de paix envoyé par les Dames pour rétablir l'union entre les discordans. Une longue habitude de fréquenter les tournois, les avoit rendues capables d'en juger.

On se souvient qu'aucun des actes particuliers de ces tournois, ne se terminoit sans un dernier combat, consacré uniquement à l'honneur des Dames ; c'étoit ce qu'on appelloit le coup ou la joûte des Dames.

Un baiser accordé par la Dame qui donnoit le prix, faveur plus estimée que le prix même, étoit suivi de l'honneur suprême d'être conduit parmi les Souverains, & au rang de tout ce que ce théâtre d'honneur avoit de plus distingué.

Le courage des Dames s'éleva bientôt au point de mériter, par leur propre bravoure, d'occuper la place des héros mêmes qu'elles s'étoient contentées d'admirer, sur la foi de ceux qui en avoient été les témoins.

Elles passerent donc du spectacle de ces combats simulés, aux guerres qui furent occasionnées par la rivalité des Cours de France & d'Angleterre. On vit alors des Héroïnes qui occuperent toute l'Europe de leurs exploits : telles furent la Reine d'Angleterre, les deux Princesses de Bretagne, qui se disputerent la possession de cette grande Province, & la célebre Comtesse de Salisbery, également recommandable par sa bravoure, sa constance, sa beauté, & parti-

culierement par ſa vertu, qui donna naiſſance à l'Ordre de la Jarretiere, ſource féconde de héros dont fut peuplée l'Angleterre ſi longtems, émule & rivale de notre Nation.

Les inſtitutions les plus ſages & les plus utiles, ſe dénaturent & ſe corrompent, lorſque ceux pour qui elles furent deſtinées, ſe portent à des excès contraires à l'objet qu'on s'étoit propoſé originairement; à force de multiplier & d'exagérer les traits d'intrépidité répandus dans nos Romans, on perdit de vue le bien & le ſalut de l'Etat, qui avoient été le but eſſentiel de l'ancienne Chevalerie : on paſſa de la valeur patriotique à cette bravoure imaginaire & perſonnelle qui cherchoit à multiplier les dangers : on confondit le ſacrifice qu'on fait de ſa vie au bien de l'Etat, avec ce mépris inſenſé d'un ſang qu'on ne doit verſer que pour ſon honneur & le ſalut de ſa patrie. Malheureux fanatiſme, fondé ſur la lecture de nos anciens Romanciers.

Un nouveau genre de bravoure

fembla faire fortir de cette ancienne fouche, une nouvelle tige encore plus pernicieufe.

Les concitoyens & les amis s'armerent les uns contre les autres, & l'on fut près de voir éteindre à jamais toute notre Nobleffe armée contre elle-même, femblable aux compagnons de Cadmus : délire dont on n'avoit d'exemple que dans les plus anciennes fables de la Mythologie.

Le brave La Noue, plus capable qu'aucun autre d'apprécier le mérite du véritable courage, gémiffoit de voir les effets qu'avoit produits, dans le fiecle où il vivoit, la lecture des Romans d'Amadis : il crut y appercevoir un efprit de vertige capable d'attirer la ruine de cette Nobleffe Françoife, qui, s'imaginant courir à la gloire, tendoit journellement à fa propre deftruction.

Ne vit-on pas encore dans le fiecle de la philofophie renaiffante, dans le fiecle de Defcartes, qui fut auffi celui de la Fronde, ne

vit-on pas l'enthousiasme de la bravoure triompher des lumieres de la raison, & les étendards de nos héros flotter au gré des Dames & de la galanterie ?

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

PREMIERE PARTIE.

LA Chaſſe a tant de rapports avec la guerre, que les Nations les plus belliqueuſes ont toujours fait de cet exercice leur amuſement favori. (1) Les Francs ſe diſtinguoient des autres Germains, & comme chaſſeurs & comme guerriers. Céſar & Tacite (2) nous les repréſentent occupés dans leurs forêts à pourſuivre, outre les animaux connus, une eſpece de bête fauve que nous ne connoiſſons point, & dont le

bois pouſſoit une tige droite aſſez longue, qui ſe partageoit en deux branches. Cette occupation leur retraçoit ſans ceſſe l'image des combats; elle exigeoit d'eux beaucoup de vigilance, d'activité, en un mot toutes les qualités néceſſaires à la profeſſion des armes; ſouvent auſſi elle les expoſoit à des dangers qui leur faiſoient contracter l'habitude d'une intrépidité à toute épreuve. Quoique la paſſion de la Chaſſe fût une ſuite de l'âpreté des anciennes mœurs, elle pouvoit cependant s'allier avec les ſentiment d'une ame généreuſe, puiſqu'elle contribuoit à la ſûreté des habitans de la campagne, & à la conſervation des récoltes, qui étoient continuellement menacées par une infinité de bêtes ſauvages. Les anciens Rois, les Princes, & la Nobleſſe, durent être ſenſibles à ce motif. L'utilité publique, ſi digne d'exciter une noble émulation, accompagna ſouvent leurs plaiſirs.

Les bornes que j'ai cru devoir

me prefcrire dans cet effai, ne me permettront pas de m'arrêter à plufieurs ouvrages, tant anciens que modernes, qui nous inftruifent des différentes efpeces de vénerie & de fauconerie en ufage chez les François. Ceux que ces détails pourroient intéreffer, feront bien de confulter eux-mêmes ces divers Traités. Pour moi je me contenterai de faire voir, comme un objet relatif aux mœurs, quel a été le goût de la Nation pour la Chaffe. Je me propofe donc de recueillir, en parcourant la fuite des Regnes de nos Rois, ce que l'Hiftoire & la Littérature peuvent fournir de plus curieux fur cette matiere.

Les Francs porterent dans la Gaule, où ils s'établirent, les mœurs des Germains leurs ancêtres, dont Céfar & Tacite nous ont fi bien tracé le tableau. Ces conquérans fe faifoient de la Chaffe un fujet d'émulation; c'étoit à qui s'y diftingueroit davantage. C'étoit la Chaffe qui leur fourniffoit les victimes qu'ils immoloient à leurs

dieux. Encore attachés aux reſtes d'un culte ſuperſtitieux, que les premiers Prédicateurs de la Foi eurent beaucoup de peine à déraciner, les François conſerverent longtems l'uſage de ſuſpendre à des arbres antiques les têtes des animaux qui étoient tombés ſous leurs coups C'eſt peut-être de cet uſage qu'eſt venu celui d'avoir à la porte des châteaux, & près de nos Egliſes, un orme ou quelqu'autre arbre remarquable par ſon antiquité, ſa groſſeur & l'étendue de ſes branches; pluſieurs de nos anciennes coutumes font mention de ce fait.

S'il faut en croire Aimoin, Clovis dut en partie à la Chaſſe ſa victoire ſur Alaric, Roi des Viſigoths: une biche pourſuivie par les Chaſſeurs, découvrit un gué qu'on avoit cherché inutilement : ſans cet heureux haſard, l'expédition n'eût point réuſſi. Les Hiſtoriens du tems atteſtent que le Roi Gontran porta la jalouſie pour la Chaſſe à un tel excès, qu'il fit ſubir l'épreuve du duel à un de ſes principaux

principaux Officiers, ſur le ſimple ſoupçon qu'il avoit tué une bête réſervée pour ſes plaiſirs. C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire nous ait conſervé de ces combats juridiques. On ne s'accoutuma que trop dans la ſuite à compter pour rien la vie des hommes, en comparaiſon de celle des animaux qu'on vouloit avoir la ſatisfaction de tuer ſoi-même.

L'exercice de la Chaſſe paroiſſoit être une partie eſſentielle de l'éducation des Princes & des Nobles. Auſſitôt que leur âge pouvoit le permettre, ils apprenoient à monter à cheval; ils faiſoient de petites parties de Chaſſe proportionnées à leurs forces; ce qui animoit leur courage, les formoit à la fatigue, & leur inſpiroit de l'intrépidité, qualités qui alors décidoient preſque ſeules du ſuccès des combats.

Une Nobleſſe naturellement active, ardente & jalouſe de ſe ſignaler, devoit donc ſe livrer ſans réſerve à un exercice qu'elle regar-

doit comme l'apprentiſſage de la guerre, & qui lui apprenoit à marcher dans la carriere périlleuſe des armes. On ne peut donc douter qu'elle n'ait porté au plus haut degré de perfection la pratique de la Chaſſe.

La plupart des moyens qu'on met en uſage pour démêler les voies & les traces des bêtes, & pour les forcer, étoient connus dès ce tems-là. En voici une preuve convaincante.

L'hiſtoire de Childebert II. nous apprend qu'on découvrit dans les bois une bête extraordinaire; c'étoit un bufle, qui ſe tenoit dans ſon fort. Le Roi très-content de cette découverte, ordonne aux Veneurs de faire pour le lendemain tous les préparatifs néceſſaires, d'animer les chiens, & d'avoir une ample proviſion d'arcs & de fleches. L'aurore ne paroiſſoit pas encore, & déjà la troupe des Chaſſeurs s'étoit miſe en marche pour ſe rendre au fond des forêts. A peine commençoit-on à diſtinguer les objets,

que chacun s'empresse à démêler d'un œil curieux les voies de l'animal. On découvre enfin son gîte. Les chiens sont découplés, la bête est lancée, les Veneurs la suivent guidés par le cri des chiens. Il ne feroit guère possible de mieux exprimer aujourd'hui l'action de *quêter* une bête & de la détourner ; *le lancer*, *le laisser courre*, &c. C'est beaucoup qu'il nous reste sur une pareille matiere, un passage si clair & si instructif.

Certaines légendes parlent souvent de Chasses qui se faisoient alors ; mais toujours à l'occasion de quelques miracles, dont plusieurs ne sont guère dignes de la gravité de l'Histoire. Tantôt c'est une meute qui, après avoir chassé tout le jour, se trouve le soir arrêtée par une force surnaturelle, devant un lieu saint, où le cerf s'étoit réfugié : tantôt c'est un lievre qui, ayant épuisé toutes ses ruses pour échapper aux levriers, se jete entre les bras d'un saint homme, qui lui sauve la vie. Ailleurs on voit un ours aux

abois grimper ſur un arbre où un Hermite avoit jeté ſes habits, & trouver ſous ce reſpectable froc ſon ſalut. Ces récits qui peuvent paroître aſſez frivoles en eux mémes, nous deviennent cependant précieux, parce qu'ils répandent des traits de lumieres ſur le ſujet que nous traitons.

Nos Rois Chaſſeurs ſe piquoient d'attaquer de préférence les bêtes les plus redoutables, & de s'expoſer les premiers aux plus grands périls; ainſi que l'Hiſtoire le rapporte de Theodoric II, Roi des Viſigoths : mais ils ne dédaignoient pas comme lui de faire uſage du cor ou du cornet : ils en portoient toujours un pendu à leur cou, & ils en ſonnoient à pleine trompe pour animer les chiens. L'automne étoit la ſaiſon de l'année où ils prenoient ordinairement le plaiſir de la Chaſſe. C'eſt un fait conſtaté par l'hiſtoire de Thierri, fils de Clovis, (3) & ſur-tout par celle des Rois de la ſeconde race. Les forêts de Vôge, d'Ardennes & de Guiſe, remplies

de toutes fortes de grandes bêtes, avoient pour eux de puiffants attraits; ils bâtirent aux environs plufieurs maifons royales : ils conferent aux plus grands Seigneurs la garde de ces forêts; ces Seigneurs étoient chargés fur-tout d'empêcher que perfonne n'y chafsât, & de punir rigoureufement ceux qui ofoient tranfgreffer ces défenfes.

Toute la Nobleffe, à l'exemple des Rois, avoit une extrême paffion pour la Chaffe : nul exercice ne convenoit mieux à des guerriers, qui, incapables de cultiver leur efprit, étoient uniquement occupés du foin d'augmenter leur force & leur adreffe. La même paffion fe communiqua auffi au Clergé, & il s'y livroit même avec une forte d'indécence. Envain des Conciles firent les plus puiffans efforts pour réprimer ce défordre : des Prélats oubliant la gravité de leur miniftere, & le refpect dû au lieu faint, ne rougiffoient pas de faire retentir les églifes de l'aboîement de leurs chiens, des cris de leurs oi-

ſeaux de proie. Cet abus ſacrilege, commun alors à la Nobleſſe & au Clergé, n'empêchoit pas cependant que les Chaſſeurs ne s'abſtinſſent religieuſement de la Chaſſe les Dimanches. C'eſt ainſi que dans les ſiecles d'ignorance & de barbarie, on a preſque toujours ſu allier enſemble tous les contraires.

Sur le déclin de la premiere Race, il n'eſt plus queſtion des Chaſſes de nos Rois. Un plaiſir qu'il faut acheter par tant de fatigues, dût être ſans attrait pour des Princes enſevelis dans le ſein de la moleſſe. Ils abandonnerent ſans doute cet exercice à leurs Maires du Palais, comme ils leur avoient abandonné les rênes du Gouvernement.

Charlemagne qui rendit à la Monarchie Françoiſe l'éclat qu'elle avoit perdu ſous les derniers Rois Mérovingiens, & qui en étendit la puiſſance bien au-delà de ſes anciennes limites, ce héros qui eut preſque toujours les armes à la main, profitoit volontiers des courts intervalles que lui laiſſoit la conti-

nuité de fes expéditions rapides pour fe livrer aux plaifirs, & pour donner des fêtes. Il avoit imité, à bien des égards, le fafte des Empereurs d'Orient; c'étoit fur le modele de leurs Chaffes qu'il avoit formé l'état des fiennes. Il paroît que les Rois fes fucceffeurs adopterent la plupart des inftitutions de ce Prince, relatives à la Chaffe. Voici l'idée qu'Hincmar, Archevêque de Reims, nous donne de ces inftitutions.

Quatre Veneurs, dit-il, étoient chargés des chiens de chaffe, & un Fauconnier, des oifeaux de proie. Ils étoient fubordonnés aux trois principaux Officiers de la Maifon du Roi, au Sénéchal, au Bouteiller & au Connétable. C'étoit d'eux qu'ils recevoient l'ordre pour difpofer, fuivant les faifons, de tout ce qui étoit néceffaire aux différens équipages de fauconnerie & de venerie. Ces trois grands Officiers régloient auffi le nombre d'hommes, de chevaux & de chiens qu'on devoit entretenir dans le

Palais du Monarque, & dans chacune de ſes Maiſons de Chaſſe; de plus, ils aſſignoient les quartiers où les divers équipages de chaſſe devoient aller réſider; car il falloit choiſir des lieux capables de fournir à leur ſubſiſtance, & où ils puſſent en même-tems s'exercer. Lorſque ces équipages commençoient à être à charge aux habitans d'un canton, on les faiſoit paſſer dans un autre. On avoit néanmoins attention que le Palais où réſidoit le Prince n'en fut jamais totalement dégarni, & qu'il y en reſtât toujours un nombre ſuffiſant, ſoit pour ſervir au beſoin, ſoit pour la décoration.

Charlemagne eſt toujours repréſenté comme un Prince actif, que ſes guerres & ſes occupations n'empêchoient pas de ſuivre les exercices de la Chaſſe. Eginard, ſon Hiſtorien, dit qu'en cela il ſe conformoit au gout national; car, ajoute-t-il, aucun Peuple ſur la terre n'eſt comparable aux Francs dans l'art de la Chaſſe. La plupart

des Hiſtoriens contemporains nous parlent fréquemment de certaines parties de Chaſſe, où l'Impératrice & les Princeſſes, ainſi que l'Empereur, ſignaloient également leur adreſſe & leur courage. (4) Il paroit que les Chaſſes ſe faiſoient alors comme elles ſe font encore aujourd'hui en Allemagne. On raſſembloit dans une enceinte, formée ſans doute par des toiles & des filets, une grande quantité de bêtes: les principaux Chaſſeurs, montés ſur des chevaux dreſſés pour cet uſage, les attaquoient à coups de javelot, & en faiſoient une grande deſtruction. On rapporte que Charlemagne s'étant égaré ſeul à la Chaſſe, découvrit les eaux d'Aix-la Chapelle, qui depuis ſont devenues ſi fameuſes & ſi utiles. (5)

Ces mêmes forêts où nos Rois de la premiere Race s'étoient exercés à chaſſer, furent auſſi le théâtre des Chaſſes de Charlemagne & de ſes Succeſſeurs. Ces Princes faiſoient la guerre au cerf pendant le mois d'Août, & au ſanglier en

Septembre & pendant tout le cours de l'Automne (6). Cependant nous voyons pluſieurs de nos Rois chaſſer auſſi en Hiver, au Printems, à Pâque & à la Pentecôte. Ils ne tenoient jamais leur Cour pléniere, qu'il n'y eut quelque grande Chaſſe. C'étoit pour donner à cette Nobleſſe guerriere un divertiſſement qui s'acordât avec ſes goûts. Dans la ſuite on y ſubſtitua les joûtes, les tournois, & d'autres exercices de cette eſpece, plus propres encore que la Chaſſe à former des militaires.

La nouvelle génération qui ſuccéda à celle de Charlemagne, (7) nous fournit peu de faits qui aient des rapports à la Chaſſe, ſi ce n'eſt un trait de l'Abbé Suger, qui donna un grand exemple de fermeté, en faiſant revivre les droits qui avoient été uſurpés ſur ſon Monaſtere. En ces tems de licence & de trouble, la facilité qu'on avoit de ſecouer le joug de la ſubordination, faiſoit que chacun entreprenoit autant qu'il pouvoit ſur les droits d'autrui. Ceux ſur-tout des égliſes & des abbayes

étoient fort peu reſpectés par une claſſe d'hommes qui avoient la force en main. Le droit de Chaſſe en particulier étoit envahi par la Nobleſſe, avec d'autant moins de ſcrupule, que la décence & les Canons en interdiſoient l'uſage aux Gens d'Egliſe. Mais ils n'étoient pas eux-mêmes fort réguliers ſur cet article. Suger qui devint un excellent Miniſtre d'Etat, & dont l'air contagieux de la Cour n'altéra jamais la probité, ſe détermina, pour maintenir les droits de ſon Monaſtere, à faire en perſonne une Chaſſe dans la forêt d'Iveline, appartenante à l'abbaye de Saint Denis. Il aſſembla les Feudataires les plus attachés à cette maiſon, le Comte d'Evreux, Amauri de Montfort, Simon de Neaufle, Evrard de Villepreux, & pluſieurs autres : il alla paſſer avec eux huit jours entiers ſous la tente, & pendant tout ce tems on ne diſcontinua pas de chaſſer les cerfs. Au retour, Suger fit faire par-tout des préſens de venaiſon (8).

Philippe-Auguste, qui avoit beaucoup de goût pour la Chasse, ne négligea rien pour s'en ménager le plaisir. En 1183 il fit clorre de murs le bois de Vincennes, dans le dessein de le peupler de bêtes fauves. Henri, Roi d'Angleterre, pour donner au Monarque François une preuve de son attachement, ordonna de rassembler, dans ses Etats de Normandie & d'Aquitaine, les jeunes cerfs, les daims & les chevreuils. Quand ils furent en assez grand nombre, il les fit tous embarquer sur un grand bateau, avec les provisions nécessaires pour leur nourriture, & les envoya par la Seine au Roi de France son Suzerain. On en peupla le bois de Vincennes; & des Gardes perpétuels furent préposés pour veiller à leur conservation.

Philippe Auguste ne vécut pas en aussi bonne intelligence avec Richard, successeur de Henri. Ces deux Monarques rivaux en tout, semblerent vouloir disputer à qui feroit de plus grandes dépenses

pour la Chasse. Lorsqu'après de longs démêlés, ils eurent conclu la paix, & qu'ils se furent retirés dans leurs Etats, l'un & l'autre s'occuperent uniquement de leurs chiens & de leurs oiseaux, s'il faut en croire Bertrand de Born. Ce Troubadour, accoutumé à vendre ses services à qui les payoit le mieux, ce satirique aussi violent que guerrier sanguinaire, se plaint amerement de ce que ces Princes, au lieu d'entretenir de braves guerriers, ne songeoient plus qu'à nourrir des chiens & des oiseaux. Tous deux lui paroissent également avilis par la lâcheté & l'avarice. » Ils ne savent pas, dit-il, ré-» pandre l'argent à propos pour » acheter des gens de guerre; ils » le jettent avec profusion à des » levriers & à des fauçons ».

Nous avons vu que dès les premiers tems de la Monarchie on avoit beaucoup de goût pour la Chasse aux oiseaux; mais nous n'avons pas distingué jusqu'ici la Fauconnerie de la Vénerie, quoiqu'il

ne faille pas les confondre. La passion pour les oiseaux de proie alla toujours chez les François de pair avec celle qu'ils avoient pour les chiens de chasse; & si autrefois il y eut de leur part quelque préférence, elle fut toute en faveur de la Chasse aux oiseaux. La Fauconnerie, inconnue chez les anciens, nous est venue des Peuples barbares, principalement des Nations du Nord (9). Ce divertissement étant réservé à la Noblesse, & les Dames le partageant avec les Gentilhommes, il ne pouvoit manquer d'être en honneur. Les Gentilhommes y trouvoient sans cesse de nouvelles occasions d'exercer cette galanterie, qui a toujours fait le caractere des François.

Chacun s'empressoit de témoigner combien il étoit jaloux de plaire à sa Dame, par les soins & les attentions qu'il avoit pour son oiseau; il falloit savoir le lâcher à propos, il falloit le suivre à toutes jambes, ne le jamais perdre de vue, l'animer de la voix, aller

promptement détacher de fes ferres la proie dont il s'étoit faifi, le préfenter, le faire revenir au leurre, le rapporter triomphant, l'enchapperonner, & enfin le replacer avec dextérité fur le poing de fa maitreffe.

La Fauconnerie fubfifta dans fon éclat jufqu'au fiecle dernier. Elle ne ceffa d'être en faveur, que depuis l'invention du menu plomb. Cette découverte rendit l'exercice de la Chaffe plus facile & plus commode; mais auffi elle le réduifit au feul plaifir de voir tomber le gibier fous les coups meurtriers du Chaffeur. Elle en bannit ce qui autrefois en faifoit le plus grand agrément, la préfence des Dames. En effet il ne s'en trouve maintenant parmi elles qu'un très-petit nombre qui ofe fe familiarifer avec le bruit des armes à feu & avec l'idée des dangers auxquels leur ufage expofe quelquefois.

Il me fuffit d'avoir donné une légere idée de la Chaffe aux oifeaux, parce que j'aurai occafion d'y re-

venir. Je reprends la ſuite des regnes de nos Rois; & je m'arrête à celui de Louis IX.

Ce pieux Monarque après avoir ſatisfait aux devoirs du Trône & à ceux de la Religion, ne dédaignoit pas de chercher un honnête délaſſement à ſes travaux dans des plaiſirs innocens. Il aimoit ſur-tout les récits hiſtoriques. Ce fut-là un de ſes principaux amuſemens pendant ſes expéditions d'outre-mer. Auſſi les Chevaliers de ſon armée alloient-ils au loin reconnoître le gouvernement, les forces, les mœurs & les uſages des Nations étrangeres, pour venir enſuite raconter au Roi ce qu'ils en avoient appris. Les diverſes productions, ſoit de l'art, ſoit de la nature, n'échappoient pas non plus à leur louable curioſité. On ſait que c'eſt aux Croiſades que nous devons la découverte de ces belles renoncules qui ſont aujourd'hui l'ornement de nos jardins (10). Un des objets qui fixoient davantage l'attention de nos curieux obſervateurs, étoit la maniere dont

chaffoient les habitans de ces contrées lointaines.

Quelques-uns de ces Chevaliers, qui avoient été témoins d'une Chaffe au lion, ne fe contenterent pas, lorfqu'ils furent de retour au camp, d'en faire la defcription; ils voulurent en donner eux-mêmes le fpectacle. Cette Chaffe terrible expofoit aux plus grands dangers; il falloit de toute néceffité terraffer l'animal ou périr.

On attaquoit le lion à cheval, en lui tirant un coup de fleche, ou en lui lançant un javelot. L'animal bleffé fe retournoit avec fureur contre celui de qui il avoit reçu le coup; mais le Cavalier l'écartoit en lui jettant quelque piece d'étoffe fur laquelle l'animal furieux fe précipitoit. Un autre Cavalier furvenoit, frappoit le lion, & pour lui échapper, ufoit du même ftratagême. Ces attaques & cette manœuvre fe répétoient pendant quelque tems. Alors les Chaffeurs, après avoir effayé chacun en particulier leurs forces & leur adreffe contre

le lion, ſe réuniſſoient tous pour l'accabler ſous la multitude des coups (11). Ceux de nos auteurs qui ont donné des préceptes ſur la Venerie, font mention d'un procédé à peu près ſemblable, uſité pour la Chaſſe des ours & des ſangliers.

Les Chaſſeurs ſont redevables à Saint Louis d'une découverte beaucoup plus utile pour eux; c'eſt une race de chiens qui ſubſiſta longtems, & qui renforça conſidérablement les meutes de nos Rois, leſquelles n'avoient été juſqu'alors compoſées que de chiens noirs & blancs. C'eſt un fait que le Roi Charles IX nous apprend dans ſon Diſcours ſur la Chaſſe. Je ne puis mieux faire que d'employer ſes propres expreſſions.

Le Roi Saint Louis étant allé, dit-il, *à la conquête de la Terre Sainte, fut fait priſonnier; & comme entr'autres bonnes choſes il aimoit le plaiſir de la Chaſſe, étant ſur le point de ſa liberté, ayant ſu qu'il y avoit une race de chiens*

en Tartarie qui étoient fort excellents pour la Chaſſe du cerf, il fit tant qu'à ſon retour il en amena une meute en France. Cette race de chiens ſont ceux qu'on appelle gris : la vieille & ancienne race de cette couronne, & dit-on que la rage ne les accueille jamais.

C'eſt au regne de Saint Louis qu'on doit faire remonter l'époque du premier ouvrage didactique, que le tems nous ait conſervé ſur la Venerie. La vue ſeule du Manuſcrit ne permet pas de lui donner une date moins ancienne, puiſque l'écriture eſt de la fin du treizieme ſiecle.

Cet ouvrage en vers eſt intitulé : *Le Dit de la Chaſſe du cerf* (12). Il contient en abrégé tous les procédés ou opérations de la Chaſſe, telles que la quête avec le limier, l'action de détourner, le requêter & le lancer, la mort de la bête, la curée, la diſtribution des droits, & le retour à la maiſon. On y trouve toutes les inſtructions néceſſaires pour juger ſi le cerf eſt

bon à chaſſer, d'après les connoiſ ſances qu'on peut tirer de l'inſpection, ſoit du pied, ſoit des portées ſoit des fumées, ſoit du bois, &c L'art de la Venerie y paroît porté à un degré de perfection qui étonne C'étoit le fruit d'une pratique continuelle, & d'une étude réfléchie, & qu'aucun autre objet ne pouvoit diſtraire. La paſſion de la Chaſſe abſorboit tout le loiſir des Gentilhommes, qui, pendant pluſieurs ſiecles, regarderent comme indigne d'eux toute eſpece d'occupation où le maniement des armes n'entroit pour rien. (13)

Outre la grande Chaſſe au cerf, il y en avoit une eſpece particuliere qui ſe pratiquoit rarement. Nous ne la connoiſſons que par nos Romanciers, & on ne peut guere douter qu'il n'y ait quelque choſe de vrai dans les récits qu'ils en font.

Le Roi Artus, dit un de ces Auteurs, tenant à Cardigan une Cour pléniere, plus magnifique & plus ſuperbe qu'aucune dont on eût jamais oui parler, voulut encore en

relever l'éclat par une Chaſſe au cerf blanc : la coutume en étoit perdue; il ſe propoſoit de la rétablir. La difficulté de rencontrer un cerf blanc, dont l'eſpece n'eſt pas commune, & les funeſtes inconvéniens que pouvoit faire naître le privilege accordé à celui qui portoit au cerf le coup mortel, avoient fait abandonner cette Chaſſe. Le vainqueur jouiſſoit du droit de choiſir entre toutes les pucelles de la Co r, celle qu'il eſtimeroit la plus belle, & de lui donner un baiſer. Ce prix ſingulier, plus dangereux que l'ancienne pomme de diſcorde, n'étoit que trop capable d'exciter des reſſentimens terribles parmi une foule de Chevaliers galants, dont il n'y en avoit pas un qui ne crut ſa Dame ſupérieure à toutes les beautés de l'univers; pas un qui fut d'humeur à ſouffrir une préférence, qu'il regardoit comme le plus ſanglant des affronts. Les repréſentations furent inutiles; le Roi avoit promis la Chaſſe, il ne voulut pas s'en dé-

dire : elle eut lieu, & les ſuites ne juſtifierent que trop les allarmes de la prévoyance. De noirs accès de jalouſie, de furieux emportemens de rivalité, en furent les funeſtes effets, & le ſang des braves coula pour la gloire de leurs Dames.

Pluſieurs de nos anciens romans parlent de cette eſpece de Chaſſe ; une preuve que le recit qu'ils nous en font n'eſt point un jeu de leur imagination, c'eſt qu'elle a encore lieu quelquefois en Allemagne. Les nouvelles publiques de 1748, annoncerent le ſpectacle d'une Chaſſe au cerf blanc, dont le Duc de Baviere donna le divertiſſement à toute ſa Cour.

La Chaſſe du ſanglier tenoit le ſecond rang après celle du cerf ; & plus elle étoit accompagnée de périls, plus elle avoit d'attraits pour nos guerriers. Il exiſte des poéſies compoſées vers le treizieme ſiecle, qui contiennent des détails très curieux ſur la Chaſſe du ſanglier. Il y eſt parlé de l'habillement & de l'équipage des Chaſſeurs, de la chemiſe, du

pourpoint fourré de gris, de la robe courte & verte ſerrée avec une ceinture de cuir d'Irlande, du couteau de chaſſe appellé *quenivet*, de la pierre ſervant à l'éguiſer, déſigné ſous le nom de *fuſil*, de l'arc & des fleches, de la chauſſure étroite & bien tirée qui fait briller la beauté des jambes & la forme élégante des pieds; des chauſſettes, des bas, des bottes fortes, des éperons ſans or ni argent, enfin du cornet d'ivoire pendant au cou.

Les Auteurs du même tems font mention de pluſieurs autres eſpeces de Chaſſes, parmi leſquelles je diſtinguerai celle du Tigre, qui ſe faiſoit au miroir.

Il paroit que cette Chaſſe n'étoit guere connu en France que par le rapport des Croiſés, qui avoient voyagé dans le Levant. Nos Ecrivains ne nous en donnent quelque idée que par les figures & les comparaiſons qu'elle leur a fournies pour orner leurs compoſitions amoureuſes. On y voit entr'autres détails, que lorſqu'on vouloit dérober à

une tigreſſe ſes petits, on l'amuſoit en lui préſentant un miroir, & qu'on y profitoit du moment où elle contemploit attentivement ſa figure, pour faire l'enlevement projetté. On employoit un moyen à peu près ſemblable, pour ſurprendre des oiſeaux appellés *videcoqs* (bécaſſes); c'eſt ce que nous apprend un Traité fort ample & fort méthodique, que nous avons ſur toutes les eſpeces de Chaſſes connues alors. Ce Traité qui eſt du quatorzieme ſiecle, enſeigne la maniere de fabriquer les panneaux, les filets, les appats & les pieges, pour prendre les bêtes.

L'Hiſtoire nous préſente, à cette époque, un fait digne de trouver place dans cet Ouvrage. Le jeune Louis, Comte de Flandre, attaché par les liens du ſang & de l'amitié à la Maiſon de France, étoit, pour ainſi dire, captif de ſes Sujets, qui vouloient le forcer à épouſer la fille du Roi d'Angleterre. Après avoir pendant longtems mis tout en œuvre pour éluder

éluder l'exécution des promeffes qu'on lui avoit arrachées, le moment fatal où il ne lui étoit plus poffible de différer, arriva. Il touchoit à l'inftant où ces odieufes noces devoient s'accomplir. Ayant un jour obtenu plus de liberté que de coutume, il demande à fe promener dans la campagne, fous prétexte d'aller fur les rivieres *voler* les oifeaux aquatiques : c'étoit cette efpece de Chaffe qu'on défignoit par ces mots : *chaffer en riviere*, ou *aller en riviere*. Un héron s'étant levé, le Fauconnier du Prince lâche fon faucon; le jeune Comte lâche auffi le fien. Il feint de fe laiffer emporter par l'ardeur de la Chaffe ; il court pour fuivre & appuyer fon oifeau, criant de toutes fes forces, pouffant toujours fon cheval, le frappant des éperons ; enfin lorfqu'il fe vit hors de la portée de fes Gardes, il gagna en diligence le Comté d'Artois, où il n'avoit rien à craindre de leur pourfuite. Il fe rendit enfuite à la Cour de France, où il fut très-

bien accueilli par Philippe-de-Valois.

Ce que j'ai dit juſqu'à préſent ſur la Chaſſe, ſe réduit à quelques fragments que j'ai trouvés épars ſoit dans les anciens Auteurs, ſoit dans les anciennes Ordonnances de nos Rois ſur la Chaſſe (14), & que j'ai recueillis avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible. Maintenant nous touchons à des tems qui vont me fournir une aſſez grande abondance de matériaux. J'eſpere qu'ils me mettront en état de donner ſur la Chaſſe une ſuite d'obſervations plus liées & plus continues. Depuis le Roi Jean, il n'eſt preſque aucun regne qui ne fourniſſe quelque trait capable de piquer la curioſité des Amateurs de la Chaſſe.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la premiere partie des Mémoires sur la Chasse.

(1) L'ORIGINE de la Chasse est presque aussi ancienne que le monde. Les hommes répandus sur la terre se trouverent souvent obligés d'en disputer la possession aux animaux. Ils ne songerent d'abord qu'à soumettre les plus foibles, & à se garantir des attaques des autres. Bientôt ils eurent le courage de faire la guerre même aux plus féroces, soit à force ouverte, soit par adresse. De-là les différents moyens qu'ils imaginerent pour leur livrer combat avec plus d'avantage & moins de danger. On ne tarda pas à faire un art de ce qui n'étoit que l'effet de la nécessité, & par la suite l'exercice de cet art, qui appartenoit de droit naturel à tous les hommes, devint, lorsque les Sociétés furent formées, le privilege des Rois & des Grands de la Nation. Ils s'en firent un noble délassemen, un plaisir, qui fut encore longtems utile à ceux même qui n'en jouissoient plus, puisque la Chasse préservoit leurs possessions des ravages des bêtes fauves & des animaux féroces. Mais dans la suite l'amour de la Chasse se changea malheureusement en passion dans ceux à qui cet

exercice étoit réſervé, & pour la ſatisfaire, on vit repeupler d'animaux ſauvages & nuiſibles ces mêmes forêts, qu'on en avoit purgées avec tant de peine. Des parcs immenſes enleverent à l'agriculture les plus beaux terreins, & l'infortuné Laboureur n'eut pas moins à ſe plaindre de la cruauté des bêtes fauves, que des violences & de la tyrannie des Chaſſeurs; & plus d'une fois il eut la douleur de voir ſa vie moins appréciée que celle d'un cerf ou d'un ſanglier. Mais pour ne pas m'en tenir à de ſimples conjectures ſur l'antiquité de la Chaſſe, conſidérée comme art, je renvoie les curieux à la traduction du Traité de la Vie Champêtre, autrement intitulé: *Le Chaſſeur*, par Dion Chryſoſtôme. Cette traduction, qui eſt de M. de Brequigny, ſe trouve dans les Vies des Orateurs Grecs, dont cet Académicien eſt l'auteur.

Xénophon, qui vivoit quatre cents ans avant l'Ere Chrétienne, tout à la fois héros célebre, politique habile, philoſophe profond, & écrivain judicieux, a compoſé un Traité ſur la Chaſſe, dans lequel les graces du ſtyle, la beauté des deſcriptions, la juſteſſe des penſées, le diſputent à la ſageſſe des leçons qu'il donne ſur cet art, aux Grecs ſes contemporains. Il faut lire dans ſon Ouvrage ce qu'il dit des ruſes employées à la Chaſſe, des filets, des lacs, des pieges, qu'on tend aux animaux; & les obſervations qu'il fait

ſur le choix des chiens, ſur la maniere de les dreſſer, d'en perpétuer les races quand elles ſont bonnes; ſur les noms qu'il convient de leur donner, afin qu'on puiſſe plus aiſément les appeller & les remettre ſur les voies. Rien de ſi agréable & de ſi animé que les deſcriptions qu'il fait de la Chaſſe au lievre, au cerf, au ſanglier. On croit en avoir le ſpectacle ſous les yeux.

Hérodote raconte de Cyrus, Roi de Perſe, qu'il avoit une ſi grande quantité de chiens, que quatre villes étoient exemptes de tributs & d'impoſitions, à condition qu'elles les nourriroient; c'étoit ſans doute pour la Chaſſe que ce Monarque Perſan entretenoit ce nombre prodigieux de chiens, qu'il tiroit de l'Inde. Pline nous apprend que cette eſpece de chiens dédaignoit, pour ainſi dire, les daims, les ſangliers, & qu'elle n'attaquoit volontiers que les lions & les éléphants.

Les Romains étoient trop belliqueux pour ne pas cultiver un art qui reſſembloit ſi fort à la guerre. Auſſi Horace, parcourant les differents genres de paſſions auxquelles il voyoit ſes contemporains ſe livrer, ne manque pas de faire alluſion à cette ardeur bouillante qui emporte le Chaſſeur au milieu des forêts, lui fait braver les injûres de l'air & des ſaiſons, & oublier les douces carreſſes d'une épouſe chérie.

Manet sub Jove frigido
Venator teneræ conjugis immemor,
Seu visa est catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marsus aper plagas.
Hor. Od. 1. lib. 1.

(2) Cesar parlant des Gaulois dit, qu'ils préféroient à toute autre espece de Chasse, celle aux buffles ou bœufs sauvages, précisément parce qu'elle étoit une des plus périlleuses. Comme ces animaux ont une force & une agileté surprenante, comme ils n'épargnent ni les hommes, ni les bêtes, qui se présentent devant eux, ce sont ceux, ajoute-t-il, qu'ils aiment à attaquer; c'est par cet exercice pénible que se forme la jeunesse Gauloise. On donnoit de grands éloges à ceux qui en tuoient un plus grand nombre que les autres, & qui pour preuve en rapportoient les cornes. *Comment. Cæs. lib. VI.*

Quand les Germains (dont on fait que les Francs descendent) ne font pas la guerre aux hommes, dit Tacite, ils la font aux animaux, quoique d'ailleurs ils aiment le sommeil & la bonne chere. *Quoties bella non ineunt, multùm venatibus, plùs per otium transigunt, dediti somno ciboque.* Tacit. de mor. Germ. c. 15.

Chez les anciens Gaulois les chiens de chasse faisoient un objet de commerce. C'est Strabon qui nous apprend cette particularité. *Lib. 4. p. 200, Edit. de 1620.*

Arrien, furnommé *Xenophon le jeune*, qui vivoit fous l'Empire d'Adrien, fait la defcription d'une efpece de chiens qui fe tiroit des Gaules, & qui étoient excellens pour la quête. *Arrien, c. 3. de venatione.* Le même Auteur n'oublie pas non plus un ancien ufage des Gaulois, qui confiftoit à acheter tous les ans, du produit d'une taxe impofée fur chaque efpece de gibier, une victime, qu'ils immoloient à Diane, Déeffe de la Chaffe. Cette folemnité étoit fuivie d'un banquet, où les chiens paroiffoient couronnés de fleurs, comme pour les récompenfer des fervices qu'ils avoient rendus à leurs Maîtres dans la pourfuite des animaux.

(3) Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chargé d'aller avec trois cents hommes dans les villes du domaine du Roi Thierri jufqu'à l'Océan, pour y recevoir les droits appartenans à ce Prince, étant venu à Orléans, s'amufoit à chaffer dans les environs de cette ville. Clotaire qui en eut avis, envoya fon fils Méroué, & Landri, Maire du Palais, avec un corps de troupes pour l'enlever. Bertoald ne fe fauva que par la protection de l'Evêque d'Orléans, qui lui fit ouvrir les portes de la ville, où il trouva un afyle. *Duchefne, Chronique de Fredegaire, art. XXV, p. 747.*

(4) Un Auteur contemporain de Char-

lemagne, compoſa un Poëme latin ſur l'entrevue de ce Prince & du Pape Leon III. La moitié de cet ouvrage eſt employée à la deſcription d'une Chaſſe, après laquelle Charlemagne s'endormit, & eut un ſonge, qui lui annonçoit les malheurs dont le ſouverain Pontiſe étoit menacé. Le Poëte ſe plait à décrire la magnificence de l'équipage des fils de l'Empereur, l'élégance & la richeſſe de la parure de l'Impératrice ſa femme, & des Princeſſes ſes filles. La Chaſſe qui fait le ſujet de cet ouvrage, paroit avoir été une Chaſſe aux toiles & aux filets. On y tua un grand nombre de ſangliers, & elle fut ſuivie d'un feſtin, que Charlemagne donna ſous des tentes à toute ſa Cour. *Voy. dans la nouvelle Collection des Hiſtoriens de France, T. 5. p. 388 & ſuiv. Verſus de Carolo Magno, & Leonis Papæ ad eundem adventu.*

(5) Philip. Mouske, Hiſtorien aſſez véridique, quant au fonds des faits qu'il raconte, & qu'il emprunte ordinairement d'Eginard, mais qui d'ailleurs a voulu orner ce fonds par des détails poétiques & imaginaires, prétend que nous devons la découverte des Eaux d'Aix-la-Chapelle à une avenrure de Chaſſe, qui reſſemble beaucoup à celles que nos Romanciers ont ſouvent inventées. Charlemagne, dit-il, chaſſoit volontiers dans ce pays, qui n'étoit alors couvert que de forêts.

> Li Rois volontiers i manoit
> Pour conque planté i avoit
> D'oiziaux & d'autre ſauvegine,
> Et s'avoit ciens de bonne orine
> Et nules gens en tout le mont
> Si volontiers kacier ne vont
> Ne en riviere com François
> Et orent fut toujors ançois
> Et li Roi Charles anſement,
> Kaçoit volontiers & ſa gent.

Il dit plus bas en parlant toujours de Charlemagne.

> Moult volontiers de grand maniere
> Alloit en bois & en riviere,
> Car nules gens ne vont en bois
> Moult volontiers comme François.

Les gens de l'Empereur ayant un jour perdu la voie du cerf, qu'on avoit lancé, ce Prince le ſuivoit ſeul à cheval. Un ruiſſeau ſe trouve ſur ſon paſſage, il veut le traverſer; mais à peine ſon courſier a-t-il mis le pied dans l'eau, qu'il l'en retire avec promptitude en le ſecouant. Le Prince s'apperçoit que ſon cheval boite; il deſcend, viſite ſon pied, lui tâte la ſolle, & trouve qu'elle eſt chaude; auſſitôt il met la main dans le ruiſſeau, & ſent une forte impreſſion de chaleur: ſans perdre de tems il remonte à cheval, & s'avance vers la ſource de ce ruiſſeau merveilleux, il la découvre, & tout auprès

il reconnoît les vestiges d'un ancien palais de Neron enseveli sous ses ruines. C'est dans ce lieu qu'il fonda depuis la ville d'Aix-la-Chapelle.

Dans les complaintes que le même Auteur met dans la bouche de Charlemagne sur la défaite de ses braves guerriers à Roncevaux, il lui fait regretter les agrémens de la Chasse, & les douces allures de ses Palefrois, plaisirs auxquels il faudra qu'il renonce pour endosser encore la cuirasse, & monter des chevaux de guerre. *Pag.* 227, 243 & 244.

(6) Il est souvent parlé dans nos Historiens des Chasses que Charlemagne & ses successeurs faisoient aux cerfs & aux sangliers dans différentes forêts, vers la fin de l'été, parce que ces animaux étoient plus gras alors qu'en aucune autre saison de l'année, & ce plaisir se Noit quelquefois à des expéditions très-importantes. L'Auteur du Roman de Gerard, écrit en Provençal, dit que Charles étant allé vers le château de Roussillon pour s'en emparer, fit amener ses chiens, ses levriers, & son équipage, dans lequel on voyoit des ours & des lions (ores e leos). On a de la peine à imaginer que des ours & des lions aient pu faire partie d'un équipage de Chasse; mais ce fait sera rendu vraisemblable par les exemples qu'on en trouvera sous les regnes de Charles VI & de Louis XII.

Dans le même Roman l'Auteur fait tenir à Charlemagne un difcours où il met au nombre des qualités qui diftinguoient un des plus braves guerriers de l'armée ennemie, l'intégrité & la droiture avec lefquelles il rendoit la juftice, fa valeur à défendre en champs clos l'équité de fes jugemens, *fon adreffe à la Chaffe* & à la pêche, fon habileté aux jeux des échecs, des tables, (des dames) & des dez. C'étoit à peu près à ces connoiffances que fe bornoit tout le mérite des Princes & de la Nobleffe de ces tems-là.

L'art de former des chiens & des oifeaux eft compté parmi les premiers enfeignemens qui entroient dans l'éducation du jeune Blanchandin, fils du Roi, comme on peut le voir dans le Roman qui porte fon nom. *Manufcrits de Saint Germain, fol. 174 v°. vol. 3.*

(7) Les fils & fucceffeurs de Charlemagne eurent tous le même goût pour la Chaffe. Tous fe piquoient d'exceller dans cet art, qui devint même funefte à plufieurs d'entre eux. On peut voir dans les Mém. de Trévoux, mois de Septembre 1752, pag. 1984, d'après l'*Alfatia illuftrata* de M. *Schœpflin*, des détails curieux fur les Chaffes de Louis-le-Débonnaire dans la forêt de Vofge, en 821, 825 & 831.

M. de Saint-Foix, dans fes Effais Hiftoriques, p. 18, 19 & 20, nous apprend

que Carloman II. fut un jour grievement bleſſé à la Chaſſe, & que Louis IV. dit *d'Outremer*, mourut à Reims en 954, d'une chûte de cheval, qu'il fit en pourſuivant un loup ſur la route qui conduit de Laon à cette ville. Dom Vaiſſette, cité par Dom Clement, rapporte le même fait. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 542.*

Ces différens événemens prouvent avec quelle paſſion nos Rois, ſur la fin de la ſeconde Race, ſe livroient à l'exercice de la Chaſſe, puiſque même ils ne craignoient pas d'y expoſer ſouvent leur vie. Ils étoient ſi jaloux de leur droit de Chaſſe, qu'il étoit défendu à toute perſonne, ſous les plus grieves peines, de chaſſer à la groſſe bête. *Voy. Lex Salica Ripuar. Bajoar. Aleman.*

Louis, fils de Charles-le-Chauve, eut beſoin d'une permiſſion expreſſe du Roi pour pouvoir prendre le divertiſſement de la Chaſſe; encore ſon pere, en lui abandonnant la forêt de l'Aigue, lui interdit-il toute autre Chaſſe que celle du ſanglier.

Si Charlemagne accorda aux Moines de Saint-Denis & de Saint-Thin la permiſſion de faire tuer quelques cerfs dans leurs forêts, ce ne fut qu'après des prieres très-preſſantes de leur part, & il ne ſe rendit à leurs inſtances, que parce qu'on lui fit entendre que la chair de ces animaux ſerviroit de nourriture aux freres infirmes

pour rétablir leur santé, que les peaux seroient employées à couvrir les livres de leur bibliotheque, & à faire des ceintures & des gants pour les Religieux. *Voy. Annal. Ord. S. Bened. T. II. p.* 229 & 294.

Au reste ce n'étoit pas là les seuls usages auxquels on employoit alors les peaux de cerfs, on s'en servoit encore pour ensevelir les corps de nos Rois après leur mort. Ainsi ces Chasseurs passionnés emportoient avec eux au tombeau les objets de leurs plaisirs. Peut-être aussi qu'une peau de cerf paroissoit un linceuil honorable & distingué, dans un tems où il n'étoit permis qu'aux Souverains de tuer cet animal.

(8) Voy. dans la Collection de Duchesne, T. IV. *Suger, de rebus in administratione suâ gestis*; Et Dom Felibien, dans son Histoire de Saint-Denis, sous l'an 1144.

(9) Aristote parle d'une Chasse à l'oiseau connue des Thraces, & absolument ignorée des Grecs.

(10) Selon M. *Dulard*, dans son Poëme de la Grandeur de Dieu, ce fut Saint Louis qui apporta les premieres renoncules en France. Ainsi ce grand Roi, au goût innocent de la Chasse, joignoit encore le goût non moins innnocent des fleurs. Heureux les Peuples, dont les Maitres n'ont que des passions semblables!

(11) » Tandis que le Roi fesoit fermer » Césaire, dont j'ai devant parlé, dit » Joinville, il arriva au Roi ung Cheva- » lier, qui se nommoit Messire Elenards » de Seningaan, qui disoit, qu'il étoit » parti du Royaume de Norone, & là » monta sur mer & vint passant & en- » vironnant toute Espaigne, & passa par les » détroits de Maroc, & que à moult grans » périls & dangiers, il avoit passé & souf- » fert beaucoup de mal avant qu'il peust » venir à nous. Le Roi retint celui Che- » valier lui dixieme d'autres Chevaliers, » & lui oui dire, que les nuits en la » terre du Royaume de Norone estoient » si courtes en esté, qu'il n'y avoit nuyt » là où l'on ne veist bien encore le jour » au plus tard de la nuyt. Quand celui » Chevalier fut accogneu au païs, il se » print à chasser aux lions lui & ses » gents, & plusieurs en prinrent péril- » leusement & en grant dangier de leurs » corps; & la façon du faire qu'ils avoient » en ladite Chasse, estoit qu'ils couroient » sus aux lions à cheval, & quant ils en » avoient trouvé aucuns, ils lui tiroient » du trait d'arc ou d'arbaleste, & quant ils » en avoient atteint quelqu'un, celui lion, » qui avoit été atteint couroit sus aux » premiers qu'il véoit, & ils s'enfuyoient » piquant des esperons, & laissoient cheoir » à terre aucune couverte ou une piece » de quelque vieil drap, & le lion la » prenoit & dessiroit, cuidant tenir l'ome

» qui l'avoit frappé. Et ainſi que le lion » ſe arreſtoit à deſſirer cette vieille piece » de drap, les autres hommes lui tiroient » d'autres traits, & puis le lion laiſſoit ſon » drap & couroit ſus à ſon ome, lequel » s'enfouyoit & laiſſoit cheoir une autre » vieille piece de drap, & le lion ſe y » arreſtoit, & ainſi ſouventes fois ils » tuoient les lions de leur trait. » *Hiſt. de Saint Louis par Joinville, p. 93 & 94.*

(12) *Le Dit de la Chaſſe du cerf* ne nous eſt connu que par l'édition que Trepperel en a donnée au commencement du quinzieme ſiecle. Trepperel le publia ſous le titre du *Livre du Roy Modus & de la Royne Ratio*, & le fit mettre dans un François plus moderne. Nous lui aurions plus d'obligation s'il l'avoit publié avec toute la pureté du texte original, quelque groſſier qu'en fût le langage, & s'il ne l'avoit pas défiguré par une multitude de fautes d'impreſſion, qui ſouvent rendent le ſens preſque inintelligible. Trepperel a dédié cette édition au Duc de Vendôme, & j'ai cru devoir rapporter ici ſa dédicace comme un monument du langage & du goût du quinzieme ſiecle.

» A très-hault & très-magnanime Prin» ce, Monſeigneur - Charles, Duc de » Vendoſmoys, Comte de Marle, de » Converſan & de Soiſſons, Vicomte de » Meaulx, Gouverneur & Lieutenant» Général pour le Roy ès-païs de Picardie, » Salut.

» Comme il soit très-noble & puissant » Prince, que en ce monde n'y ayt pour » les Princes & hommes Nobles plus loua» ble exercice que celui de la Chasse, » Vénerie & Faulconnerie. En faisant le» quel exercice, santé corporelle est » corroborée & fortifiée : oisiveté mere » de tous vices délaissée, plaisirs véné» riens oubliés, combien que présent » Mars face ses courses, Vulcain ses fou» dres ; je, votre très-obéissant serviteur » & Libraire, espérant lumiere après té» nebres & paix après guerres, ay prins » recours à un livre nommé *Modus &* » *Ratio*, pieça composé, traitant des » déduits, plaisirs, manieres & façons » dudit exercice de Vénerie & Faulcon» nerie, lequel ay faict revisiter, corriger » & remettre d'ancien style en langage » moderne, & icely faict imprimer en » petit volume pour plus plaisammant » porter aux champs, & lequel j'ai dé» dié & vous faict présent à vous mon» dit très-noble & puissant Seigneur, » très humblement vous suppliant icelui » petit Traicté avoir & recepvoir pour » agreable. »

Le sçavant M. le Verrier de la Conterie, Auteur de l'*Ecole de la Chasse aux chiens courans*, croit que le Livre de *Modus & Ratio* a été composé par quelque Gentilhomme très-versé dans l'exercice de la Chasse. Le Roi *Modus* & la Reine *Ratio*, sont deux personnes allégo-

riques que l'Auteur fait parler alternativement. Le Roi donne les préceptes sur la Chasse, la Reine y applique des moralités, souvent absurdes & puériles, je dirois même impies, si le goût du quinzieme siecle pour les comparaisons relatives aux objets de la Religion, ne sembloit les excuser. Par exemple, les gens du Tiers-Etat y sont comparés, par Madame *Ratio*, aux biches & aux lievres, à cause de leur simplicité, & parce qu'ils ne font point usage de sortileges comme les Grands; les Gens d'Eglise, aux cerfs, parce que leur caractere & leur bonne conduite leur donnent droit de marcher la tête haute, sur laquelle leurs dix doigts, au moment de l'élévation au Sacrifice de la Messe, figurent les dix cors du cerf, & représentent les dix Commandemens de Dieu. Selon *Ratio*, le sanglier est l'image du siecle corrompu; elle trouve dans cet animal dix propriétés qui sont autant d'emblêmes des dix commandemens de l'Ante-Christ; on ne sera peut-être pas fâché de les trouver ici.

C'est mon premier commandement
Qu'on maugrée Dieu souvent.
Fay à ton corps tous ses délicts,
Il n'est point d'autre paradis;
Visite souvent mon hostel,
C'est la taverne & le B. .
Se veulx être en ma mémoire
Si t'affuble de vaine gloire;

—

Deſpriſe de tous povres gens
Et n'ayme rien qu'or & argent.
Se tu n'as du tien prens d'autruy,
Sans rien rendre ainſi l'octroy ;
Si ton pere te fait riote,
Si lui mês ſus qu'il radote ;
En lieu du ſervice divin
Faut geter hazard ſur le vin ;
Se croiras ſors & ſorceries,
Tes volontés ſont accomplies ;
Se tu as defaulte de miſe,
Si le prens aux biens de l'Egliſe.

(13) On lit dans un Roman de Faulconnerie, compoſé ſous le Regne de Philippe-le-Long un trait aſſez ſingulier, qu'on peut, je crois, attribuer à Louis IX. Il y eſt dit, » Qu'un Roi nommé Louis, » ayant été à la Chaſſe du vol avec toute » ſa Cour, un oiſeau (un faucon) atta- » qua un aigle, qui s'étoit égaré, & le » tua. Les Courtiſans louerent beaucoup » la hardieſſe & la vigueur du faucon. » Le Roi ſans leur répondre ordonna » qu'on le mit à mort ; parce qu'il avoit » eu la téméraire audace d'attaquer le » Roi des oiſeaux. »

C'eſt au tems de Saint Louis qu'on peut rapporter les premieres permiſſions de Chaſſe accordées à des Bourgeois dans quelques Provinces de France. Mais ils n'obtenoient ces permiſſions qu'à la charge

de donner au Seigneur, sur les terres duquel se faisoit la Chasse, un *cuissot* de la bête prise, comme on en donne aujourd'hui le pied. J'ai vu en effet dans d'anciennes tapisseries, représentant des Chasses, un Veneur qui offre un quartier de cerf au principal Seigneur de l'assemblée. *Voy. la Coutume de Berri, pag. 238.*

On voit aussi en 1326 une concession de Chasse faite aux Habitans de Sablé, par Amauri de Craon, troisieme du nom. *Menage, Hist. de Sablé, Liv. 9. c. 6. pag. 248 & 249.*

(14) La Chasse dès le tems de Charlemagne étoit, comme on l'a déjà remarqué, devenue un objet de splendeur & de magnificence à la Cour de nos Rois. Ses successeurs ne firentqu'y ajouter. On trouve les noms d'un grand nombre d'Officiers de Vénerie & de Faulconnerie, dans le *Recueil des Rois de Fr. de du Tillet*, & dans les *Tablettes en cire, Manuscrits de Florence, contenant l'estat de la Maison du Roi sous Philippe-le-Bel & autres.* On voit sous le Regne du même Roi, un Guillaume Malgenete, Veneur du Roi, représenté dans *les Monumens de la Monarchie Françoise, par le P. de Montfaucon, T. II. pag. 215.* Ce qui prouve l'ancienneté des Offices de Vénerie. A la fin du Livre de Brussel, de l'*Usage des Fiefs*, se trouve une longue liste d'articles concernant les dépenses pour les Chasses de nos Rois.

Il y eſt parlé d'un *Guillelmus Falcontarius*, qui étoit vraiſemblablement le grand Fauconnier ou grand Veneur, dont fait mention le P. de Montfaucon; & dans un autre article il eſt queſtion d'*Avicularii*, c'eſt-à-dire des Officiers employés aux Chaſſes des différens vols, tels qu'il en exiſte encore aujourd'hui.

Dans le Recueil des Ordonnances des Rois de France, T. I. pag. 231. on en trouve une de Philippe-le-Bel, en 1299, contre les voleurs de gibier & de poiſſon. Ce Prince mourut à Fontainebleau, en 1314, d'une chûte de cheval, qu'il fit en chaſſant un ſanglier. C'eſt ce que nous apprennent *Villani*, *Ferreti de Vicence*, & *Guillaume Vetura*, tous trois Auteurs contemporains. *Bocace* & *Méyer* aſſurent la même choſe. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 551. Le Gendre* dans ſon Hiſtoire de France, rapporte auſſi ce fait, *T. I. p.* 452. Le détail de cet événement ſe trouve dans le *Livre de la Toiſon d'or*, *in-fol. goth. T. I. fol. 98. v°.* L'Évêque de Tournay, Auteur de ce Livre, vivoit en 1468. *Voy. ſon Prologue, fol. 1. v°.*

L'accident tragique arrivé à Philippe-le-Bel, chaſſant à Fontainebleau, prouve que dès-lors cette Maiſon Royale étoit le lieu ordinaire où nos Rois alloient prendre le divertiſſement de la Chaſſe pendant la ſaiſon de l'automne. Il paroît que ce château étoit bâti dès le tems de

Philippe-Auguste ; du moins on a des lettres de ce Monarque datées de Fontainebleau. *Actum apud Fontem-bliaudi, anno M. CC. VII.*

Philippe VI, dit de Valois, rendit, en 1346, une Ordonnance touchant les eaux & forêts. On y lit entr'autres articles : *Item, pour ce que nous avons donné à plusieurs personnes la Chace d'aucunes de nos forêts pour chacier à toutes bestes, lesquelles personnes ont donné & donnent à autres leurs dites Chaces en icelles, ordonné est que nul ne pourra chacier, si ceulx à qui ils sont donnés, n'y sont, ou leurs gens, & que ce soit pour eux ou en leurs noms. Ord. des Rois de Fr. T. II. p. 247. art. 21.*

On trouve d'autres défenses & Réglemens de Chasse dans Bouteiller, *Somme rurale* ; cet Auteur, qui paroît avoir écrit en 1360, s'exprime ainsi, p. 250 & 251 : » Bestes sauvaiges & oiseaux qui phaon- » nent en l'air . . . par le droit des gens » sont à celui qui les peut prendre. » Voyez les distinctions que font à cet égard nos Coutumiers, & les Réglemens faits depuis en France, & en particulier l'Ordonnance de 1516, & les Arrêts de 1566 & 1573, qui sont rapportés en notes, p. 257 & 258, de la *Somme Rurale.*

Le même Bouteiller, p. 505, au titre 88 des bans & défenses d'Août, dit encore :

» *Item*, que nul ne tende aux oyseaux

» de riviere devant le jour de Toussaints, » sur l'amende de LX sols. »

» *Item*, que nul ne nulle ne tende aux » perdrix, sur l'amende de 60 sols, & » aucuns lieux sur l'amende de dix livres, » & le harnas perdre. »

MÉMOIRES
HISTORIQUES SUR LA CHASSE.

SECONDE PARTIE.

LES malheurs du Roi Jean auroient dû le rendre presque insensible au plaisir. Mais sa passion pour la Chasse étoit si grande, que le chagrin de se voir prisonnier ne pouvoit l'en distraire. Ce fut même pendant sa captivité, à Helfort (1) en Angleterre, qu'il fit composer, pour l'instruction de son fils, Philippe, Duc de Bourgogne, âgé de quatre ans, un Traité en vers qui contenoit tous les détails de la Fauconnerie & de la Vénerie,

Il ſe ſervit, pour exécuter cet ouvrage, de la plume de *Gaſſe de la Bigne*, (2) ſon premier Chapelain. C'étoit un Prêtre Normand, né Gentilhomme, qui comptoit quatre quartiers de nobleſſe. Son Poëme commencé en Angleterre, ne fut achevé qu'au retour de l'Auteur à Paris; il roule principalement ſur l'ancienne querelle entre la *Fauconnerie* & la *Venerie*. Cette fiction à laquelle l'Auteur a eu recours comme à un moyen capable de jeter plus d'intérêt ſur ſon ſujet, eſt, comme la plupart des compoſitions littéraires de ce tems-là, dépourvue de génie & d'agrément. C'eſt la Fauconnerie & la Vénerie qui plaident leur cauſe en préſence du Roi Jean. Le Prince, quoique décidé intérieurement pour la Vénerie, y conſerve pourtant toujours ſon caractere de juge impartial. Chacune des Parties prétend au titre de *Deduit*; c'eſt-à-dire de plaiſir ou de divertiſſement par excellence. Les moyens ſont de part & d'autre aſſez bien débattus. (3) Enfin

Enfin intervient un arrêt définitif qui adjuge aux deux contendantes le même droit; il eſt arrêté qu'on dira également *deduit de Fauconnerie* ou *d'oiſeaux*, *deduit de Venerie* ou *de chiens*; que les ſervices de l'une & de l'autre ſont également néceſſaires à toutes les Cours des Princes, mais principalement à celle d'Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun autre dans l'art des déduits. En conſéquence de cette déciſion, la *Vénerie* & la *Fauconnerie* députeront à ce Monarque, pour réſider continuellement auprès de ſa perſonne, deux Officiers actifs, honnêtes & diligens, parfaitement inſtruits des deux métiers. de chiens & d'oiſeaux. Enfin le Comte de Tancarville renvoie les deux Parties très-contentes après les avoir fait embraſſer.

C'eſt peut-être au ſéjour du Roi Jean en Angleterre, que les Anglois ont dû l'avantage de s'être autrefois diſtingués dans l'art de la Chaſſe, dont ils ont voulu en quelque ſorte s'attribuer l'invention, &

dont ils ont prétendu nous avoir donné des leçons à nous-mêmes. Cet esprit de rivalité qu'ils ont toujours eu contre nous, leur a souvent fait commettre de pareilles injustices. Nos Auteurs de la Vénerie, comme nous le verrons dans la suite, paroissent au moins fort persuadés que nous en avons beaucoup plus appris à cette Nation qu'elle ne nous en a appris à nous-mêmes.

Le Poëme de la Bigne renferme des détails, dont quelques-uns doivent trouver place ici.

L'Avocat du *Déduit des oiseaux* nous y apprend que le Grand Fauconnier jetoit son oiseau le premier, & que le Roi donnoit ensuite l'essor au sien. Il fait mention d'une aventure qu'il assure être arrivée vingt ans auparavant dans le Berri; comme ce petit trait historique fait voir jusqu'où on avoit porté l'art de dresser des oiseaux, nous allons le rapporter.

Un Chevalier & sa femme avoient, dit-il, chacun un oiseau qu'ils af-

fectionnoient beaucoup. Celui du mari étoit un Epervier qu'il laissoit aller dans la maison en toute liberté. L'oiseau de la femme, renfermé dans une cage, étoit un Etourneau, objet continuel de ses soins & de ses caresses; il faisoit l'admiration de tous les voisins, tant il savoit bien parler; l'oiseau captif s'échappa un jour de sa prison & s'envola. Sa maitresse, peu allarmée d'abord, le considéroit avec complaisance, & prenoit plaisir à voir son joli manege, lorsque le terrible Epervier fond sur lui, le saisit & l'emporte au plus haut étage. Les cris de la femme sont entendus du mari qui l'aimoit tendrement, *car elle étoit & bonne & belle, c'est grand trésor de l'avoir telle*, dit notre Poëte; il accourt & voit de ses propres yeux le malheur qui fait couler tant de larmes. A l'instant il prend son gant & reclame l'Epervier. L'oiseau obéit à la voix de son maître, il vient se percher sur son poing, & lui apporte sa proie. Le Chevalier, habile au *mé-*

tier détache, proprement de ses serres le petit étourneau, & le rend à sa femme, en lui recommandant de le mieux garder à l'avenir. L'Auteur cite pour garant de ce fait Pierre d'Orgemont, qui avoit été présent à cette scene, & qui lui en attesta la vérité *par tous les Saints de Rome*. (4)

La plaidoirie de l'Avocat du *Déduit des chiens*, contient un article remarquable sur l'art de *sonner*. Cet art, trop négligé dans la suite, au grand regret des zélés partisans de la Chasse, étoit porté alors à un tel degré de perfection, que le plaisir d'entendre le son des cors, est mis ici en parallele avec celui que cause la musique de la Chapelle du Roi. Le Poëte pour achever de signaler son mauvais goût, & sa manie pour l'hyperbole, dit en faisant l'éloge de la mélodie des chiens, *que il n'est homme s'il les ot* (s'il les entend) *qui voulsit autre Paradis*.

L'Avocat du *deduit des chiens*, ne parle pas avec moins d'emphase,

lorsqu'il fait la description de toutes les autres parties de la Chasse du Roi ; il est bon de remarquer qu'il donne à celle du cerf le titre de *Chasse Royale*. Ce même personnage détaille tous les préliminaires de la Chasse, à commencer par l'action de quêter le cerf & de le détourner. Lorsque toutes les connoissances nécessaires ont été prises par l'inspection du pied, des allures, des portées de la bête, du frayouer, du viandis & des fumées ; après qu'on s'est mis en état par des brisées de toutes especes, de pouvoir retrouver facilement les divers lieux qu'on a parcourus, chacun se rend à l'assemblée, les uns pour y faire leur rapport, les autres pour l'entendre. Le Veneur ne disoit jamais d'un ton affirmatif, *j'ai vu*, *j'ai connu*, *j'ai trouvé* ; mais seulement je *mécrois*, c'est-à-dire, je *pense*, je *soupçonne* d'avoir vu. Telle étoit la formule consacrée de tout tems dans l'Ordre de la Vénerie. Le Veneur marquoit par-là une sage défiance de ses lu-

mieres. Au reste ce ton modeste n'étoit que de style ; car si l'on en croit les ouvrages du tems, les Veneurs ne se piquoient guères de respecter la vérité dans les récits qu'ils faisoient des circonstances & des aventures merveilleuses de leurs Chasses. D'ailleurs Gasse de la Bigne lui-même, après avoir dit ici que tous ceux à qui les buissons avoient été distribués pour quêter, viennent exposer à l'assemblée les fumées des cerfs, fait cette réflexion: *que les moins habiles ne sont pas les plus laconiques dans leur rapport.*

Tous les préparatifs sont suivis du déjeûné ; après quoi les chiens arrivent conduits par les Veneurs à cheval, avec les Aides, les Pages & les Valets de chiens, tous en habits verds. Enfin le Roi monté sur un cheval Napolitain (*d'Apouille*), brave, léger & bien embouché, fait mettre à part pour son plaisir & celui du Maître Veneur, dix ou douze des meilleurs chiens. C'est peut-être à ceux-là

qu'ont ſuccédé les *ſix chiens*, comme on les appelle dans la Vénerie du Roi; puis il ordonne de découpler les autres, qui ſuivent le limier au ſon des cors. Le Roi ſonne lui-même à perte d'haleine, & pouſſe ſon cheval en avant; mais auſſitôt qu'il voit le cerf, il arrête tout court; il reſte en place juſqu'à ce que les chiens, qui vont merveilleuſement enſemble, aient tous paſſé devant lui: enfin il ſe met de nouveau à courre le cerf qui ſe forlonge.

La Chaſſe ne ſe paſſoit pas ſans que le Maître Veneur ne fit naître quelque difficulté. D'abord il n'auroit voulu donner que trente-huit ou quarante chiens, pour le laiſſer courre, mais le Roi en avoit voulu avoir quarante ou cinquante: car *Chaſſe de Roi doit ſe faire à grands cris & à grands bruits.* Nouvelle diſpute lorſque le cerf débuche. Le Veneur propoſe de donner une leſſe de lévriers, la ſeule qu'on eut poſtée dans cet accourre: le Roi ne veut point en entendre parler;

il faut que le cerf ſoit pris à force & ſans relais. Le change qui ſurvient, lorſque le cerf s'accompagne, ſes retours & ſes autres ruſes, mettent pluſieurs fois les chiens en défaut. Les Veneurs, à l'aide d'un chien de confiance, les remettent ſur la voie. Le cerf altéré va battre l'eau, puis en fort, enfin ſe fait prendre. La bête ainſi forcée & percée de l'épieu, eſt dépouillée en préſence du Roi, qui, comme tous ſes prédéceſſeurs, prend un grand plaiſir à cette opération. Le cerf dépecé eſt diſtribué aux Dames du pays. Enſuite vient la curée, qui conſiſte à abandonner aux chiens ce que les Chaſſeurs nomment le *forhu.* La Chaſſe après avoir fait l'amuſement de la journée, devient le ſujet de la converſation au ſouper du Roi. On lui apporte les *dintiers* du cerf, & l'eſpece de plaiſir qu'il prend à les donner, ſemble autoriſer une interprétation que quelques étymologiſtes donnent de ce mot, & qui prouve, ſi elle eſt fondée, que les mœurs de ce tems

là étoient un peu libres, & qu'on ne reſpectoit guères les bienſéances. Enfin la tête du cerf eſt expoſée aux regards du Monarque : il conſidere la hauteur & l'étendue du bois, l'épaiſſeur & la groſſeur des meules. Il demande quel eſt celui qui a détourné la bête ; c'eſt, lui répond le Maître Veneur, Jorre, un des meilleurs Veneurs que vous ayez, & qui voudroit bien être gratifié d'un arpent de bois : volontiers, répond le Monarque généreux, je lui en accorde trois. Chacun après le ſouper amuſe le Roi du récit de ce qui lui eſt arrivé à la Chaſſe, tandis que les médiſants ſe plaiſent à jeter des doutes ſur les proueſſes dont ces Chaſſeurs fanfarons oſent ſe vanter.

Gaſſe de la Bigne cite différents Auteurs qui, comme lui, avoient écrit ſur la Chaſſe. On eſt ſurpris de trouver dans le nombre un Denis le Grand, Evêque de Senlis, qui avoit compoſé un Traité de la Chaſſe des faucons ; un Philippe du Victri, Evêque de Meaux,

grand compositeur de motets, ou pieces de vers en musique, qui avoit consacré ses talents à célébrer les plaisirs de la Chasse; d'où il est aisé de conclure que la passion pour cet exercice, si incompatible avec la gravité du saint Ministere, & si propre à détourner de ses fonctions, avoit encore beaucoup d'empire sur les Ecclésiastiques du premier rang. (5) On est moins étonné de voir parmi les Auteurs que cite notre Poëte, le Comte d'Auxerre, Guerrier distingué par sa valeur & par sa science dans l'Art Militaire; c'étoit un Chasseur très-expert dans la Fauconnerie; il avoit même composé d'excellents remedes pour les maladies des oiseaux. Gasse de la Bigne fait encore mention du Comte de Flandre qui, dit-il, *fait des oiseaux autant qu'homme qui soit à Bruges & à Rome.*

Chaque siecle a ses goûts dominans. Dans le siecle dont je parle, on avoit la manie des oiseaux & des chiens: c'étoit à qui en auroit un

plus grand nombre, & cette rivalité jetoit dans des dépenſes ruineuſes; car il falloit entretenir auſſi une quantité de chevaux proportionnée. L'Auteur du livre intitulé *Modus*, qui écrivoit ſur la fin du treizieme ſiecle, vouloit qu'il y eût douze chiens dans une meute pour qu'on pût la qualifier ainſi; du tems de Gaſſe de la Bigne les meutes étoient de quarante à cinquante chiens. Il fait monter à plus de vingt mille perſonnes dans le Royaume, le nombre de ceux qui avoient des chiens courants; mais parmi ceux-là, ajoute-t-il, il n'y a que les fous qui s'y ruinent; les autres plus ſages qui n'ont pas le moyen d'en nourrir plus de trois ou quatre, s'aſſocient pour former une meute en commun; ils chaſſent enſemble, & prennent toutes les bêtes qu'ils veulent. Notre Nobleſſe, toujours décidée à ſe ruiner par oſtentation, étoit ſourde alors à ces leçons de ſageſſe. On a eu beau les lui répéter, ſa folie a perſiſté; elle n'a fait que changer

d'objets sans changer de systéme.

Ce dut-être pour elle un coup bien accablant, lorsqu'après la captivité de son Roi, elle vit ses ennemis triomphants parcourir les Provinces avec de nombreux équipages de Chasse, user par-tout avec empire des droits seigneuriaux dont les Gentilshommes sont si jaloux. En 1359, Edouard traversant la France avec son armée, traînoit à sa suite des bateaux de cuir bouilli, pour pécher dans toutes les rivieres qu'il rencontroit; *& avec ce*, dit Froissard, *avoit bien pour lui trente Fauconniers à cheval chargés d'oiseaux, & bien soixante couples de forts chiens, & autant de levriers, dont il alloit chacun jour ou en chasse ou en riviere, ainsi qu'il lui plaisoit: & y avoit plusieurs des Seigneurs & des riches hommes qui avoient leurs chiens & leurs oiseaux comme le Roi.* Tant de disgraces humilioient la Noblesse Françoise sans l'abattre: irritée des procédés altiers de ses vainqueurs, elle n'avoit que plus d'attachement & de

zele pour ſon légitime Souverain, & n'en faiſoit que de plus puiſſants efforts pour rétablir les droits de la Couronne, & lui rendre ſon ancienne ſupériorité.

Charles V, formé à la ſageſſe par l'infortune, fut occupé de ſoins trop importants pour s'abandonner ſans réſerve au divertiſſement de la Chaſſe, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs; livré tout entier aux affaires d'Etat, la Chaſſe ne fixa guères ſon attention que pour en réformer les abus. Les prévarications que ſe permettoient les Grands Maîtres, lui donnerent lieu de faire des Réglements, où l'on voit briller cet eſprit d'ordre & d'économie qui faiſoit ſon caractere. Il réduiſit à ſix les Offices de Grands Maîtres, parmi leſquels étoit compris le Maître Veneur de la Vénerie, qui, par le droit de ſa charge, devoit être maître des forêts. (6) Cependant Charles V ne ſe refuſa pas toujours au plaiſir de la Chaſſe. Nous trouvons dans le Poëme de la Bigne, un trait qui ne peut être attribué qu'à ce Prince, & qui ſuppoſe

qu'au moins il chaſſoit quelque-
* Pag. 146. fois (7). On y lit, * que le Roi étant allé après dîner voir voler les grues, eſſaya deux nouveaux faucons dont Monſeigneur Bertrand du Gueſclin, Connétable, lui avoit fait préſent. Cette eſpece de faucons étoit de ceux qu'on nommoit alors *Tahorotes; ils venoient de Barbarie d'outre-mer.* Une grue qu'ils porterent à terre fut priſe par deux levriers : car aux Chaſſes du vol on ſe ſervoit de ces chiens, lorſque les oiſeaux de proie, abattant des oiſeaux beaucoup plus forts qu'eux, n'étoient pas en état de les prendre corps à corps ſans courir des riſques. Tancarville, nom célebre dans l'Hiſtoire de la Chaſſe, fut ſi tranſporté de joie, qu'il n'auroit pas voulu, dit le Poëte, donner le plaiſir que lui faiſoit ce vol merveilleux, *pour mille petits florins.* Le rôle diſtingué que joue ce Seigneur dans le procès du *Deduit des oiſeaux & des chiens*, fait préſumer qu'il réuniſſoit le titre de Grand Veneur à celui de Grand Fauconnier. (8)

Charles VI parvenu au Trône dans un âge où l'on ne reſpire ordinairement que le plaiſir, & où l'on ſe livre avec ardeur à toutes les eſpeces de divertiſſement, ne tarda pas à montrer beaucoup de goût pour les exercices de la Fauconnerie & de la Vénerie. Froiſſard nous le repréſente animé, dès les premieres années de ſon regne, d'une paſſion égale pour la Guerre & pour la Chaſſe.

Il étoit queſtion en 1382, d'aller dompter les Flamands révoltés, & de rétablir dans ſes Etats le Comte de Flandre ſon vaſſal. On tenoit à Senlis de fréquents conſeils, où les Princes ſes oncles aſſiſtoient pour délibérer ſur cette importante affaire : la vive impatience du jeune Roi éclatoit dans tous ſes propos. *Trop de parlement tenoit-on*, ſelon lui, *pour faire bonne beſogne*. On avoit beau lui repréſenter les dangers de l'entrepriſe : *oil*, *oil*, diſoit-il, *qui rien n'entreprit, rien n'acheva*. Son imagination échauffée par les grands

desseins qu'il rouloit dans sa tête, lui procuroit souvent des songes où il croyoit voir des aventures conformes à ses desirs. Il en eut un remarquable dont Froissard nous a conservé le récit. Ceux qui aiment les peintures naïves doivent le lire dans l'original même, on ne peut en donner ici que le précis.

Le Roi pendant son sommeil croit être à Arras avec la fleur de la Chevalerie. Le Comte de Flandre s'approchant de sa personne, lui offre sur le poing un faucon de la plus grande beauté, en lui disant : *Monseigneur, je vous donne en bonne étrenne ce faucon pour le meilleur que je veisse onques, le plus gravement chaçant, & le mieux abattant oiseaux.* Aussitôt impatient d'en faire l'essai, Charles monte à cheval, accompagné du Connétable Clisson, & trouve grande quantité de hérons. Aucun ne résiste à l'impétuosité de l'oiseau, & les deux spectateurs sont enchantés. Ils rencontrent des bois & des marais, qui ne leur permettant pas

de ſuivre l'oiſeau à cheval, les obligent de mettre pied à terre. Ce premier obſtacle franchi, de vaſtes landes en oppoſent un ſecond. L'oiſeau plane dans les nues, & donne la chaſſe à tous les habitans de l'air : nos Chaſſeurs craignent de le perdre, & déſeſperent de le faire revenir au leurre. Dans cette perplexité, un cerf à deux ailes vient au ſecours du Roi, qui le monte hardiment, & ce Prince traverſant les airs comme un autre Bellerophon, jouit long tems du ſpectacle que le faucon lui donne. Enfin il le fait revenir ſur ſon poing, & retourne calmer par ſa préſence les inquiétudes de ſon Connétable, qui n'eſpéroit plus de le revoir.

Tel eſt l'eſquiſſe du récit de Froiſſard *, dont je n'ai pu rendre les graces ingénues. Cet Hiſtorien ajoute : *Tant lui plaiſoit* (au Roi Charles VI) *la figure de ce cerf, qu'à peine en imagination n'en pouvoit partir ; & fut l'une des incidences premieres quand il deſcendit en Flandre pour combattre les Fla-*

* Froiſſard, T. 2. c. 105.

mands, pourquoi il encharge le cerf-volant porter. En effet presque par-tout où se trouvent les armoiries de Charles VI, on les voit représentées avec des cerfs ailés pour supports. Juvenal des Ursins attribue l'origine de cet usage aux Chasses que ce Prince fit vers le même tems dans l'ancienne forêt de Senlis. Mais il differe de Froissard pour tout le reste. Selon Juvenal des Ursins, le Roi fit rencontre d'un cerf *qui avoit au col une chaîne de cuivre doré, & défendit qu'on ne le prist qu'aux lacs sans le tuer, & ainsi fut fait, & trouva-t-on*, dit il, *qu'il avoit au col ladite chaîne où avoit écrit:* Cæsar hoc mihi donavit, *& dès-lors le Roi de son mouvement porta en devise le cerf-volant couronné d'or au col, & par-tout où on mettoit ses armes, y avoit deux cerfs tenant ses armes d'un côté & d'autre.* (9)

Le grand nombre d'Ordonnances que nous avons de Charles VI, sur le fait de la Chasse, semble

prouver que celles de ſes Prédéceſſeurs étoient alors aſſez négligées. (10) Du Tillet rapporte qu'il fit dans ſa Vénerie & dans ſa Fauconnerie, une réforme générale. Cet Ecrivain, dans le chapitre où il traite du *Grand Veneur* & du *Grand Fauconnier*, s'exprime ainſi: *Encore que les Rois de France aient été ſur tous autres adonnés à la Chaſſe, ces deux Offices ne ſont anciens: aux Etats des Rois Philippe-tiers, Philippe-le-Bel, & Philippe-le-Long, n'en eſt fait mention, bien des Veneurs, Fauconiers, Furetiers, Perdriſeurs, Oiſileurs, Louvetiers, Archers, Valets à chiens, & autres choſes néceſſaires à Chaſſe & à Volerie.*

Charles VI, ainſi que tous les Chaſſeurs paſſionnés, étoit ſujet à des accès de mauvaiſe humeur, lorſque les Chaſſes ne réuſſiſſoient pas au gré de ſes deſirs. Meſſire de Gamaches, au rapport du même du Tillet, en fit la fâcheuſe expérience. Le Roi lui ôta l'Office de Grand Veneur, parce que plus

d'une fois il l'avoit exposé, par son peu d'habileté, à l'affront de manquer la bête. (11)

Le Comte de Foix jouissoit alors de la réputation d'être un Chasseur très-expérimenté. La meute qu'il entretenoit étoit composée de quatorze ou seize cens chiens. Il en faisoit venir de tous les pays. Froissard lui amena d'Angleterre quatre levriers dont il nous a conservé les noms : *Tristan*, *Hector*, *Brun* & *Rolland*. Ces noms me rappellent le précepte de Xenophon, qui recommande de ne donner aux chiens que des noms d'une ou de deux syllabes, afin qu'ils soient plus aisés à prononcer, & que les chiens aient plus de facilité à les entendre. Après avoir consacré presque toute sa vie à la chasse, le Comte de Foix voulut laisser à la postérité des leçons propres à former d'habiles Chasseurs, (12) & à perfectionner un exercice qu'il aimoit si passionnément, que le jour même de sa mort il avoit chassé un ours jusqu'après midi, & assisté à la curée.

Ce Comte avoit la figure la plus aimable, & la taille la plus avantageuſe; ces dons de la nature lui mériterent le ſurnom de *Phébus*, (13) c'eſt à dire, beau comme le jour; c'étoit d'ailleurs un Guerrier d'une valeur incomparable, & qui, *pour accroiſtre ſon héritage*, comme Froiſſard le lui avoit entendu dire à lui-même, *avoit eu guerre & haine au Roi de France, au Roi d'Angleterre, au Roi d'Eſpagne, au Roi de Navarre, au Roi d'Arragon, & contre eux s'étoit bien maintenu & porté.* (14) Ce Seigneur nous déclare que trois grandes paſſions l'avoient toujours dominé, l'amour, la guerre & la chaſſe. Modeſte ſur les ſentimens qu'il dût inſpirer aux dames, il avoue que d'autres avoient été plus heureux que lui. Modeſte encore ſur ſes exploits de Chevalerie, il croyoit qu'il y avoit eu des Chevaliers qui l'avoient ſurpaſſé. C'eſt pourquoi il prit le parti de ne parler ni d'armes ni d'amour. Plus glorieux de ſes talens & de ſon expérience à

la Chaſſe, il en parle avec confiance, ne jugeant pas que perſonne puiſſe lui diſputer la ſupériorité ſur ce point.

L'ouvrage qu'il nous a laiſſé eſt compoſé avec beaucoup de méthode : il n'y a rien omis de tout ce qu'on peut deſirer de ſavoir ſur les différentes eſpeces de bêtes qu'on pourſuit à la Chaſſe, ſur les chiens qu'on employe à les chaſſer, ſur les filets, les toiles & autres moyens dont on ſe ſert pour s'en rendre maître. La maniere dont il s'exprime en rendant compte des motifs qui l'ont déterminé à écrire ſur la Chaſſe, annonce ſon enthouſiaſme pour cet exercice. Il ne tient pas à lui qu'on ne regarde la Chaſſe comme une des voies les ſûres pour conduire au ſalut, & qu'on ne condamne les Conciles d'avoir interdit aux Eccléſiaſtiques un moyen ſi propre à les rendre vertueux. Voici en ſubſtance les raiſons qu'il allegue pour prouver cette theſe ſinguliere.

Notre imagination, dit-il, abandonnée à elle-même dans le ſein

de l'oiſiveté, ne peut produire que des penſées déréglées. Le Chaſſeur occupé ſans ceſſe, n'a pas un moment de loiſir, il ne lui reſte dans la vie aucun vuide dont ſon imagination puiſſe profiter pour le porter au péché. Aucun obſtacle ne s'oppoſe donc à ſon ſalut; arrivé au terme de ſa courſe, il trouvera indubitablement le Paradis ouvert. Il ſera même heureux dans ce monde. Ici Gaſton Phébus décrit, avec ſon enthouſiaſme ordinaire, tous les plaiſirs de la Chaſſe. Il inſiſte ſur les avantages qui réſultent pour la ſanté de l'exercice que fait le Chaſſeur, & de ſon régime de vie. Gaſton Phébus diſtingue pluſieurs eſpeces de Chaſſes; il parle d'abord de celles qui demandent moins d'action, elles ſont le partage des gens chargés d'embonpoint, & des Prélats. Cependant ces Chaſſes paiſibles ne laiſſent pas, ſelon lui, d'avoir comme les autres le mérite de conduire *leur monde* en Paradis; mais avec cette différence cependant que les premieres

places dans le Ciel ne ſeront pas pour ceux qui ne peuvent s'adonner qu'à ce genre de Chaſſe. Quoiqu'en général il faſſe peu de cas de cet ordre de Chaſſeurs, il ſe croit pourtant obligé en conſcience de leur donner des leçons; parce que pouvant leur procurer les moyens de devenir heureux, il juge qu'il y auroit de l'inhumanité de ſa part à ne pas le faire. Maître de prolonger leur vie en leur inſpirant le goût de la Chaſſe, il ſe condamneroit comme coupable d'avoir abrégé leurs jours s'il y manquoit; enfin ne ſeroit-il pas reſponſable de leur damnation, s'il négligeoit de les mettre dans la voie qui mene au ſalut?

A ces biſarres moralités près, que je ne puis regarder comme des plaiſanteries libertines, les Chaſſeurs trouveront dans cet ouvrage des inſtructions utiles, ou du moins très curieuſes, principalement ſur les objets relatifs à la Chaſſe du cerf. L'Auteur enſeigne, d'après une longue expérience,

rience, les différentes méthodes qu'on doit ſuivre dans les divers pays de Chaſſe, la meilleure maniere de ſe tenir à cheval, les précautions qu'il faut prendre pour percer ſans riſque le ſanglier avec l'épieu. Il s'étend beaucoup ſur l'art de tirer de l'arbalete & de l'arc à main, qu'il nomme *Anglois* ou *Turquois* : il indique aux Tireurs la maniere dont ils doivent ſe placer dans le bois, ſoit à pied, ſoit à cheval, pour frapper les bêtes avec avantage : il détaille toutes les dimenſions de l'arc & de la fleche : il avertit des précautions qu'on doit prendre afin d'éviter les accidens, & à ce ſujet il raconte l'aventure fâcheuſe de Meſſire Geoffroi d'Harcourt, qu'il vit bleſſer au bras par un tireur. Cependant il finit par traiter avec mépris cette Chaſſe, & par renvoyer à l'école des Anglois ceux qui voudront s'y perfectionner.

Si Phébus eût moins conſulté le préjugé des Chaſſeurs de ſa nation, il auroit compris que loin de

traiter avec dédain cette espece de Chasse, il devoit, en bon politique, la recommander. Les Anglois, plus sages que nous, préféroient à toute autre Chasse celle qui se faisoit avec l'arc & l'arbalete; aussi étoient-ils d'excellens Archers: avantage qui plus d'une fois leur donna sur nous la supériorité dans les combats. Charles V, né avec l'heureux talent de penser sainement des choses, avoit compris de quelle conséquence il étoit de réformer à cet égard les fausses idées de la Nation. Se voyant obligé de recommencer la guerre contre les Anglois, il proscrivit tous les jeux, & toutes les especes de divertissemens, pour leur substituer le maniement de l'arc & de l'arbalete, à dessein de former de ses Sujets d'habiles Tireurs. Le succès répondit à ses intentions, & en justifia pleinement la sagesse.

On voit dans l'ouvrage de Gaston Phébus qu'en été, saison affectée à la Chasse du cerf, le vert étoit l'habillement des Veneurs, & qu'en

hiver, tems où l'on chaſſoit le ſanglier, on prenoit les fourrures de gris. On y voit encore que ſi le Peintre Jean de Udine enſeigna le premier aux Italiens l'art de tromper les oiſeaux par le ſimulacre d'une vache artificielle, il n'eſt pas cependant l'inventeur de ce ſtratagême. Phébus nous apprend que long-tems avant lui nos Chaſſeurs s'en ſervoient, non-ſeulement pour prendre les perdrix, comme faiſoient les *Perdrieurs*, mais pour approcher toutes ſortes de bêtes ſans les épouvanter, & pour les tirer de près.

L'Auteur vante beaucoup l'excellence, l'intelligence & la docilité des chiens qui compoſoient ſa meute, & que lui-même avoit formés. Il inſtruit le Lecteur de tous les procédés & de toutes les pratiques qui lui avoient réuſſi à la Chaſſe, ſans omettre les diſputes qu'il avoit eues ſur cette matiere avec les meilleurs Veneurs de ſon tems, & en particulier avec Huet de Nantes. Il exalte les merveilleux talens de cet habile Chaſſeur pour crier & pour

donner du cor, aussi bien que ceux du Sire de Montmorenci. *Ils eurent*, dit-il, *de tres-beaux langages*, *belles consonances & belles voix*, *& belles manieres de parler à leurs chiens.*

L'art de sonner a toujours été une des parties principales de la science du Chasseur, & celle qui contribue peut-être davantage au plaisir de la Chasse. Si on est curieux de savoir en quoi cet art consistoit alors, il faut lire un ouvrage en vers composé dans le même-tems (en 1394) sous le titre de *Tresor de la Venerie*, par Hardouin, Seigneur de Fontaine-Guerin. (15) L'Auteur le composa au château de Mezargues sur la Durance, dans la prison de la Vicomtesse de Turenne. Quelque doux qu'il parut alors d'être sous la captivité des Dames, les nuits d'hiver devenoient bien longues pour Fontaine-Guerin, & sa captivité n'est point de celles que chantent les Poëtes amoureux. Ce fut pour en adoucir la rigueur qu'il

entreprit cet ouvrage, après lequel il pourra en faire de meilleurs. C'eſt à peu-près ſon langage.

Dans la premiere partie de ſon poëme il répete les leçons qu'il avoit reçues de Guillaume du Pont ſon Maître. Chaque Province avoit ſa maniere de ſonner du cor. L'Auteur n'eſtime que celle qui étoit uſitée dans le Maine & l'Anjou, & il la juge préférable à toutes les autres. Rien de plus clair, ſelon lui, que les préceptes qu'il donne : ſix mots auſſi aiſés à comprendre que l'A. B. C. en ſont l'affaire, de même que ſix notes donnent la gamme pour former toute eſpece de chant & de muſique. Il ne ſe contente pas de donner la gamme notée, il note auſſi tous les airs de Chaſſe, dont il fait monter le nombre à quatorze, & qui s'exécutoient tous pendant le cours de la Chaſſe. Quoique l'Auteur ſe vante d'avoir mis beaucoup de clarté dans ſon poëme, il ne nous en a pas paru plus intelligible.

La ſeconde partie traite de la

Chaſſe & de ſes différentes eſpeces, mais d'une façon bien moins ſçavante & beaucoup plus ſuperficielle que dans l'ouvrage de Gaſton Phébus. L'intention du Poëte en compoſant ſon Tréſor de la Vénerie, eſt de rappeller à Louis, Duc d'Anjou, Roi de Sicile (16) & à Charles d'Anjou, un plaiſir qu'ils ont aimé dès leur enfance, & de fixer l'attention de ces Princes, & du Roi de France leur frere, ſur les beaux pays du Maine, où ils ont des Vaſſaux remplis d'affection. Il prend de-là occaſion de faire le dénombrement des délicieuſes forêts qui s'y rencontrent. Cet ouvrage peut encore ſervir à faire connoître ceux qui alors ſe diſtinguerent le plus dans l'art de la Vénerie. Les plus grands Seigneurs & les Guerriers les plus célebres, y paroiſſent ſur la ſcene. Tels ſont, entr'autres, Philippe II, Duc de Bourgogne, appellé *très-habile Chaſſeur*, le Duc d'Orléans frere du Roi, qui *ſait bien les manieres de chaſſer & de corner à l'u-*

sage de France; le Comte de Foix & de Bearn, dont il a été parlé plus haut; le Comte de Tancarville, & son fils le Vicomte de Melun, qui *fut autant de Chasse que Jean Meun d'Astronomie*; le Seigneur de Châtillon; Jean, Comte de Sancerre, & plusieurs autres Seigneurs. Le Comte de Sancerre signala sa passion pour la Chasse, d'une maniere tout-à-fait particuliere; il fonda un Ordre de Chevalerie, sous le titre de *l'Ordre du Levrier*. * Cette fondation fait l'objet d'une des clauses de son testament, dressé en 1402.

* Voy. Godefroy, Annot. sur l'hist. de Charles VII.

Les Ducs de Bourgogne, qui se piquoient d'avoir une maison aussi magnifique que celle de nos Rois dont ils étoient issus, avoient comme eux un équipage de Vénerie considérable. On y comptoit *six Pages de chiens courants, six de levriers, douze Sous-Pages de chiens, six Gouverneurs de Valets de chiens, six Valets de chiens limiers, six valets de chiens levriers, douze Valets de chiens courants, six Valets d'épagneuls, six Valets de petits*

chiens, six Valets de chiens Anglois & de chiens d'Artois (17). Cette magnificence qui faisoit alors l'étonnement de l'Europe, étoit cependant bien peu de chose auprès du faste des Princes de l'Orient. Le Comte de Nevers (18), fils du Duc de Bourgogne, fait prisonnier avec un grand nombre de Seigneurs François, après la funeste journée de Nicopolis, trouva à la Cour Ottomane de quoi humilier la médiocrité des Cours d'Occident. Bajazet voulant donner à ses illustres captifs une haute idée de sa puissance, étala à leurs yeux ses nombreux équipages de Chasse : on y comptoit sept mille Fauconniers, & sept mille Veneurs. C'est le même Bajazet à qui Charles VI envoya des autours & des faucons, avec des gants brodés de perles & de pierreries pour porter ces oiseaux.

C'est, sur-tout dans les allusions & dans le style figuré des Poëtes, que se retrouvent les traces du goût dominant d'une Nation dans tel ou

tel siecle. Or toutes les compositions poétiques de ce tems-là sont pleines d'expressions empruntées du langage des Chasseurs, & elles attestent qu'alors la Chasse étoit universellement dans le plus haut degré de considération. Cet exercice étoit regardé moins comme un amusement permis à la Noblesse, que comme une de ses fonctions les plus honorables. Eustache des Champs ne voit que quatre objets dignes de partager la vie des *nobles hommes*, qui sont jaloux d'acquérir de l'honneur, la guerre, les tournois, la Chasse & les voyages.

Le regne de Charles VII, fécond en grands évenements, fournit peu de matiere au sujet que je traite (19). La Couronne en proie aux invasions de l'ennemi, & ensuite sauvée par une espece de miracle, occupoit trop essentiellement la valeur de la Nation & la plume de ses Historiens, pour permettre à ces derniers de porter eur attention sur des objets de

ſimple amuſement. Je ne trouve dans tout le cours de ce Regne qu'une ſingularité à remarquer; c'eſt le ſpectacle connu ſous le nom *d'entremèts.* Il ſervit à la pompe & au divertiſſement d'un feſtin donné à Lille, en 1453, pour le Duc de Bourgogne, à l'occaſion des vœux du Faiſan pour la croiſade contre les Turcs, dont j'ai parlé ailleurs. On y vit à l'un des bouts de la ſalle un héron *prendre ſon vol & ſon vent*, & l'on entendit auſſitôt pluſieurs voix s'écrier, *à l'aguet, à l'aguet*, comme ſont les Fauconniers. Dans le même inſtant on apperçut au côté oppoſé un faucon qui s'avançoit pour le combattre; il s'élança avec tant de rapidité, & heurta le héron ſi rudement, qu'il l'abatit au milieu de la ſalle. Après la curée faite, le héron fut apporté au Duc, & mis ſur la table : au même banquet fut repréſentée une *Chaſſe de petits chiens glapiſſans, & de Braconniers huants* (20). Cette anecdote ſuffit pour prouver que la Nation con-

tinuoit toujours à faire de l'exercice de la Fauconnerie & de la Vénerie, l'un de ſes plaiſirs les plus chers.

NOTES HISTORIQUES

Sur la seconde partie des Mémoires sur la Chasse.

(1) HERFORT ou Herfort, fut le lieu de la naissance & de la mort du Poëte Philips, qui l'a célébré dans son Poëme de *Pomone. Voy. Yard, Idée de la Poësie Angloise, T. 1, p. 33.* Cette ville vit naître aussi la fameuse *Vierge*, dite *d'Herfort*, dont les prédictions furent si utiles à Cromwel.

(2) Gace ou Gasse de la Bigne, ou de la Vigne, est appellé *Gasto de Vineis* par les Auteurs du *Gallia Christiana*, T. 8, p. 1636. Antoine Véran imprima le Poëme de la Bigne à la suite du Livre de Gaston Phébus, qui étoit en prose, sous le titre de : *Phœbus des Deduits de la Chasse des bestes sauvaiges & des oyseaux de proye.* Et il donna au Public ces deux Traités comme s'ils eussent fait les deux parties du même ouvrage, dont Gaston Phébus auroit été seul l'Auteur. Pour mieux déguiser cette supposition, il eut la mauvaise foi de supprimer les vers où la Bigne se nomme & parle de lui-même, au commencement & vers la fin de son Poëme; mais il lui a échappé, au fol. 37 r.°, col. 1, un passage qui fait con-

noître clairement que l'ouvrage en vers appartenoit à Gasse de la Bigne.

Les successeurs de Gasse de la Bigne dans la place de premiers Châtelains de nos Rois, ont commencé à prendre le titre de Grands Aumôniers. *Choisy, Hist. de Charles V*, p. 429.

(3) Quoique le Poëme de Gasse de la Bigne ait été imprimé, & qu'il y en ait même plusieurs éditions, cependant comme ces éditions sont rares, & d'ailleurs imprimés en caracteres gothiques, j'ai cru que mes Lecteurs me sauroient gré de leur donner un extrait fidele & suivi de cet ouvrage singulier; je n'en citerai que ce qui me paroîtra propre à faire connoître le goût, la poésie & la littérature de ce tems-là. On trouvera cet extrait après les notes du quatrieme Mémoire sur la Chasse.

(4) Si vous compterai la maniere
D'un fait qui en Berri avint
Il n'a pas des ans plus de vint.
Ou pais de Berri avoit
Un Chevalier qui moult amoit
Les esperviers en la saison.
Un en avoit en sa maison
Qu'après gibier laissa aller,
Car ne le vouloit pas muer;
Mais quant d'avecques soi l'osta,
Gez & clochetes lui osta,

A la fin qu'il ne fust repris.
Il estoit près de son pourpris
Si en recongnoissoit mieux l'estre,
Car par une haulte fenestre,
En la sale du Chevalier,
Hault sur le trait s'aloit percher,
Et layens faisoit son séjour
Souvent & de nuit & de jour.
Le Chevalier a fame avoit
Une Dame qui moult amoit,
Car elle estoit & bonne & belle,
C'est grant trés r de l'avoir telle,
Laquelle avoit un estournel
Qui parloit si bien & si bel,
Car très-grant merveille avoient
Ceulx qui si bien parler l'oyoient.
Or avint, en une journée
Qu'il faisoit froide matinée,
Que la Dame la cage prist
Et l'estournel près du feu mist,
Mais il s'en yssit de la cage
De quoy ne fist mie que saige,
Et se commence à esplucher
Et à soi estendre & soy aysier.
La Dame qui fort l'amoit,
En soubzriant le regardoit:
Tantost comme l'espervier le vit,
D'amont où estoit, descendit,
Et le preist & l'en emporta.
Adonc la Dame s'escria

Tellement que le Chevalier,
Qui eſtoit prez en un ſolier,
Acourit aval pour ſavoir
Que la Dame pouoit avoir:
Si la vit qu'elle decurtoit
Ses mains, & amont regardoit,
En diſant laſſe que ferai?
Car mon eſtournel perdu ay,
La choſe qu'avois plus cher:
Hais mon ſeigneur! l'eſpervier
L'en porte laſſus à mont,
Dont je ſuis courroucé moult.
Le Chevalier toſt print un gant,
Et le poin lui tant maintenant
En s'en alant droit à la porte;
Tantoſt l'eſpervier lui aporte
L'eſtournel; mais le Chevalier
Qui ſavoit d'oyſeaux le meſtier,
Courtoiſement le deſcherna,
Et du pié tout ſain lui oſta,
Et dit à la Dame: tenés
Voſtre eſtournel, & regardés.
La Dame ot grant joie & le priſt,
Qui en ſa caige le remiſt.
Mais j'ay depuis oy raconter
Qu'il fut bien un mois ſans parler.
Ce qu'ay dit preuve par un homme
Qui m'a juré ly Sains de Romme,
Qui fut preſent & vit le fait
Quant chiez le Chevalier fut fait.

Pierre d'Orgemont a nom,
Qui est uns homs de grant renom :
Si l'a fait le Roy President
A Paris en son Parlement,
Et depuis par sa suffisance,
Il a fait Chancelier de France.

(5) Les Ecclésiastiques étoient si jaloux de leur Chasse; qu'on en a vus exercer les plus grandes cruautés contre ceux de leurs vassaux qui avoient osé chasser sur leurs terres sans permission, ou contre ceux de leurs serviteurs qui avoient détourné quelques effets appartenants à leur équipage de chasse. En 1531, un certain d'Inteville, Évêque d'Auxerre, fut condamné pour avoir fait crucifier un de ses Gardes, qui avoit vendu à son insçu quelques oiseaux de fauconnerie. *Voy. l'Indication sommaire des faits qui prouvent la compétence de la Justice Séculiere, &c. p. 42 & suiv.*

(6) On trouve dans les *Ordonn. des Rois de Fr. T. 6, p.* 141, les Lettres de Charles V. qui portent qu'il n'y aura plus que six Maitres des Eaux & Forêts, & que dans ce nombre sera compris le Maitre de la Vénerie. Ces mêmes Lettres ordonnent qu'ils seront choisis par la Chambre des Comptes. Le Prince enjoint en même-tems à cette Cour de faire rendre compte aux anciens Maitres des Eaux

& Forêts de ce qu'ils avoient reçu ; de punir ceux qui avoient malversé, & de travailler à la réformation des forêts du Royaume.

Parmi les principaux abus que Charles V réforma dans l'administration des Chasses, on peut compter l'abolition du droit que ses Veneurs avoient, ou plutôt qu'ils s'étoient arrogé, de loger dans les Monasteres tous leurs équipages aux frais des Moines.

On voit sous ce Regne plusieurs permissions, franchises & exemptions de Chasse accordées ou confirmées par ce sage Monarque, à différentes Villes ou Villages, en 1364, 1369, 1370 & 1374. *Ordonn. des Rois de Fr.*

(7) L'Abbé de Choisy, *Hist. de Charles V*, *p.* 416 & 422, fait mention d'une Chasse de ce Prince avec le Roi des Romains dans le Parc de Vincennes. Sous le même Regne on voit le Roi de Navarre faire une partie de Chasse, à la faveur de laquelle il se fait enlever par les François, pour dégager la parole qu'il avoit donnée aux Anglois de les servir. *Ibid.* *p.* 162. Le même Auteur rapporte que le fameux Jean Chandos, qui aimoit passionnément la Chasse, y eut un jour un œil crevé, & que cet accident fut depuis la cause de sa mort.

(8) Choisy, dans son *Hist. de Charles V*,

fait mention d'un Comte de Tancarville, qui étoit Lecteur du Roi. Ce pourroit bien être le même dont parle Gaſſe de la Bigne, & auquel il attribue un ſi grand amour pour la Fauconnerie & la Vénerie.

(9) Juvenal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI*, ſous l'an 1380, p. 10, fait à peu près le récit ſuivant.

» On raconte que le Roy Charles VI, » pendant ſon ſéjour à Toulouſe, étant » allé chaſſer dans la forêt de Bouconne « avec pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, » fut ſurpris de la nuit qui étoit très- » obſcure, & qu'il s'égara. On ajoute » que s'enfonçant de plus en plus dans » le bois ſans pouvoir reconnoitre l'en- » droit où il étoit, il fit un vœu s'il » pouvoit échapper du péril où il ſe « trouvoit d'offrir le prix de ſon cheval » à la Chapelle de Notre-Dame de » Bonne-Eſpérance dans l'Egliſe des Car- » mes, qu'auſſitôt la nuit s'étant éclaircie, » il ſortit heureuſement du bois; que » le lendemain il s'acquitta de ſon vœu, » & qu'il fonda en conſéquence un » Ordre de Chevalerie ſous le nom de » Notre-Dame d'Eſpérance. On cite en » preuve *une ancienne peinture qu'on voit* » *ſur la muraille du Cloître des Carmes de* » *Toulouſe, auprès de la Chapelle de No-* » *tre-Dame-d'Eſpérance, où un Roi de* » *France eſt repréſenté à cheval s'inclinant* » *devant une image de la Vierge; des*

» *Seigneurs y ſont peints auſſi au nombre de* » *ſept, qui marchent à pied après le Roi,* » *tous armés hormis la teſte : ils portent* » *des cottes d'armes avec les armoiries* » *chacun de leur maiſon, leurs noms ſont* » *écrits au bas en caractères de ce ſiecle-* » *là ; mais on n'en peut lire que cinq,* » *qui ſont le Duc de Touraine, le Duc* » *de Bourbon, Pierre de Navarre, Henri* » *de Bar, & Olivier de Cliſſon ; les deux* » *autres ont été effacés par le tems. Tous* » *ces perſonnages ſont peints de grandeur* » *naturelle. Le fonds de cette peinture eſt* » *chargé de loups, de ſangliers, & d'au-* » *tres beſtes ſauvages qui habitent les* » *forêts. Au plus haut il y a une ma-* » *niere de friſe où ſont peints des Anges* » *qui portent en leurs mains des bande-* » *roles, ſur leſquelles eſt écrit trois fois* » *le nom* Eſpérance ». *Dom Vaiſſette, Hiſt. du Languedoc, T. 4, p. 396, ſous l'an* 1389.

(10) Parmi les différentes Ordonnances de Charles VI, ſur la Chaſſe, on trouve les ſuivantes.

En 1393, ce Prince ayant accordé, par importunité, à pluſieurs perſonnes la permiſſion de chaſſer ou de faire chaſſer dans ſes forêts, aux cerfs, biches, ſangliers & truyes, ce qui avoit dépeuplé ſes Chaſſes, ordonna, par ſes Lettres du 7 Septembre 1393, » qu'afin qu'il trou- » vât plus plaiſant déduit dans ſes forêts,

» lorsqu'il voudroit y chasser, toutes les » permissions qu'il avoit accordées, ou » qu'il pourroit accorder dans la suite, » n'auroient point d'exécution si elles » n'étoient signées du signet du Duc de » Bourgogne ». Ces Lettres sont adressées aux Maîtres des Eaux & Forêts, aux Maîtres Gruyers, Gardes & Verdiers des Forêts. Le même jour le Roi donna au Duc de Bourgogne une permission exclusive de chasser ou faire chasser dans la forêt de Crecy en Brie, à toutes bêtes rouges & noires à force de chiens, & filets & harnois. Ces lettres sont adressées aussi aux Maîtres des Eaux & Forêts, au Verdier & au Garde ou Gruyer de cette forêt. *Ord. des Rois de Fr. T. 7, p. 579.*

On voit dans les mêmes Ord. T. 7, p. 644, que les Juifs payoient une redevance aux Veneurs du Roi.

En 1395, il est dit, art. 12, d'une Ordonnance de Charles VI, que les Veneurs & les Fauconniers, même ceux du Roi, ne pourront se loger que dans les hôtelleries publiques, & ne pourront prendre de vivres pour eux, pour leurs valets, leurs chevaux, leurs chiens & leurs oiseaux, qu'en payant sur le champ.

En 1396, Lettres du même Roi touchant *la Chasse.*

Il y est dit : Que plusieurs non-nobles, Laboureurs & autres, qui par eux-mêmes n'avoient aucun droit de Chasse, ni aucune permission pour chasser, entretenoient co-

pendant chez eux des chiens, des furets, des lacets & des filets, & divers autres engins propres à prendre groffes bêtes rouges & noires, lapins, lievres, perdrix, faifans, & autres animaux; qu'ils faifoient des excurfions dans les garennes du Roi, & dans celles des Nobles, ce qui donnoit lieu à des querelles fâcheufes, expofoit ces Chaffeurs frauduleux à être mis en prifon, à payer de groffes amendes, les détournoit du labourage & du commerce, & les conduifoit infenfiblement à devenir des voleurs & des meurtriers. De plus, lorfque le Roi ou les Nobles vouloient prendre le plaifir de la Chaffe, les bois & les garennes fe trouvoient entierement dépeuplés. Pour remedier à ces abus, Charles VI, par fes Lettres du 10 de Janvier 1396, » défendit » aux non-nobles qui n'auroient point de » privilege pour la Chaffe, ou qui n'au» roient point obtenu de permiffion de » perfonnes qui fuffent en droit de la leur » donner, de chaffer à bêtes groffes ou » menues, ni à oifeaux en garenne, ni » dehors, & d'avoir dans leurs maifons » chiens, furets, lacets, &c. Et il or» donna que s'ils en avoient, les Nobles » ou les Juges des lieux où ils demeu» reroient, ou dans lefquels ils chaffe» roient, puffent les leur ôter ». Il laiffa cependant la Chaffe à ceux des Gens d'Eglife à qui ce droit pouvoit appartenir par lignage ou par quelqu'autre titre,

& aux Bourgeois qui vivoient de leurs héritages ou de leurs rentes. Il permit néanmoins aux gens de labour d'avoir, pour éloigner de leurs terres les porcs & autres bêtes sauvages, des chiens, sans qu'on pût les leur ôter, & sans qu'ils fussent dans le cas d'encourir l'amende; mais il voulut que s'ils prenoient quelques bêtes, ils fussent tenus de les porter au Seigneur ou au Juge, & que s'ils ne le faisoient pas, ils payassent la valeur de la bête, & fussent condamnés à l'amende. Ces Lettres sont adressées à Guillaume, Vicomte de Melun, Souverain Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts par tout le Royaume, & à tous les autres Maîtres & Enquêteurs des Eaux & Forêts. *Ord. des Rois de France*, *T.* 8. *p.* 117.

Une Ordonnance de 1397 porte, entre autres choses, ces paroles, *art.* 20 : *In venationibus Aprorum retinemus nobis caput & ungulas, & in venationibus Ursorum enchiam* (c'est-à-dire la hanche ou eschinée) *& plantas Cervorum & Bicharum espaulam. Item retinemus nobis solvoragium est Animalium, omnium hominum extraneorum, sicut est levari consuetum, & omnes nidos avium nobilium.* Un morceau excellent du cerf, que les anciens Chasseurs désignoient par ces mots : *le fol l'y laisse.* Comme qui diroit est fou qui ne prend pas ce morceau du cerf dépecé. C'est vraisemblablement de

cette expression & par imitation, que nous avons formé celle de *sots l'y laissent*, pour désigner dans certaines volailles deux morceaux très-délicats qui se trouvent placés de chaque côté de l'épine dorsale.

(11) » Messire Guillaume de Gama-
» ches fut destitué de l'Office de Grand
» Veneur de France, parce qu'il avoit,
» par plusieurs fois, fait faillir le Roi Char-
» les VI de prendre le gibier à la Chasse,
» & en fut pourvu Messire Loys d'Or-
» guechin : y eut procès entre eux au Par-
» lement pour raison de ladite destitution,
» le 17 Janvier 1414. Depuis fut ledit de
» Gamaches pourvu de l'Office de Grand
» Maître & Réformateur des Eaux & Fo-
» rêts de France ». *Du Tillet, Recueil des Rois de France, leur Couronne & Maison, pag.* 306.

(12) Le Livre que le Comte de Foix a composé sur la Chasse, a pour titre : *Le Miroir de Phebus des deduits de la Chasse des bestes sauvaiges, & des oyseaux de proie, par Gaston Phebus de Foix, Seigneur de Bearn.*

(13) Peut être le nom de *Phébus* lui fut-il donné aussi à cause de son amour excessif pour la Chasse.

(14) Les Princes que nomme Froissard, ne furent pas les seuls à qui Gaston Phébus

fit la guerre ; il la fit encore & très-souvent au Comte d'Armagnac son voisin, avec lequel le Roi l'obligea enfin de faire la paix. Cette paix fut cimentée en 1377, par le mariage du fils ainé de Gaston Phébus, avec la fille du Comte d'Armagnac, *que sa beauté & son esprit*, dit l'Abbé de Choisy, Hist. de Charles V, p. 396, *avoient fait surnommer la gaie Armagnagoise.*

(15) Ce Seigneur ne seroit-il pas le même qu'un Seigneur de Fontaines en Anjou, qui fut tué à la bataille de *Cravant*, vers l'an 1422, suivant ce qu'on lit dans le *Jouvencel*, manuscrit de M. d'Hérouville, vers la fin du *recto* de la feuille chiffrée 3. On peut voir l'Histoire de ce Seigneur dans *la Chronique d'Anjou, par Bourdigné, fol. 133, v° & autres, & fol. 136, v°, & 137, v°.*

(16) Le Duc d'Anjou, Roi de Naples, étant revenu en France après la perte de son Royaume, se retira à Angers, où il se livra au plaisir de la Chasse, pour s'étourdir, sans doute, sur son malheur, & pour en adoucir l'amertume. *Choisy, Hist. de Charles VI, p. 249.*

(17) Les chiens & les oiseaux du Duc de Bourgogne, pour la Vénerie & la Fauconnerie, étoient plus grands même que ceux du Roi. *Choisy, p. 222.*

(18)

(18) Le Duc de Bourgogne envoia à Bajazet douze faucons blancs, pour la rançon du Comte de Nevers. *Ibid.* 215 & 223.

(19) Charles VII n'étant encore que Dauphin, fut attiré à la Chaſſe dans la forêt de Villeneuve-Saint-George par le Duc de Bourgogne, dont le deſſein étoit de l'enlever, ce qu'il ne put exécuter. Le même Dauphin, fils de Charles VI, ayant pris l'autorité en main, ſans conſulter davantage le Duc de Bourgogne, accorda à tout le monde la permiſſion de Chaſſer, & ſupprima les Capitaineries qui avoient été établies depuis quarante ans. C'étoit le moyen de ſoulager le Peuple & de ſe l'attacher. *Choiſy, Hiſt. de Charles VI*, *p.* 403, 405 & 419.

(20) *Voy.* Mathieu de Coucy, Hiſt. de Charles VII, Edit. de Godefroy, p. 671, ſous l'an 1453.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE

TROISIEME PARTIE.

On peut oppofer l'exemple de Louis XI aux moraliftes féveres, qui penfent que les exercices tumultueux de la Chaffe ne peuvent s'accorder avec les foins que demande le gouvernement d'un grand Etat. Jamais Prince ne fut plus occupé de politique, de guerre & d'intrigue ; jamais Prince cependant n'aima plus paffionnément la Chaffe. C'eft Philippe de Commines qui nous l'apprend. Il dit de ce

Monarque, *qu'il ſe connoiſſoit mieux à la Chaſſe que nul homme qui ait regné de ſon tems, ſelon l'opinion de chacun :* il ajoute que *pour tous plaiſirs Louis XI aimoit la Chaſſe & les oiſeaux en leurs ſaiſons ; mais n'y prenoit pas tant de plaiſir comme aux chiens.* Enfin qu'il *couroit le cerf à force, ſe levoit fort matin & alloit aucunes fois loin, & ne laiſſoit point cela pour nul tems qu'il fit, & ainſi s'en retournoit aucunes fois bien las, & quaſi toujours courroucé à quelqu'un : car c'eſt matiere qui n'eſt pas conduite toujours au plaiſir de ceux qui la conduiſent. . . . . à cette Chaſſe étoit ſans ceſſe, & logé par les Villages juſqu'à ce qu'il venoit quelques nouvelles de la guerre.*

Au reſte Louis XI ne regardoit lui-même la Chaſſe que comme un délaſſement, & il paroît qu'il s'étoit fait une loi de ne s'y livrer qu'après avoir rempli tous les devoirs de la Souveraineté. C'eſt au moins ce qu'on peut conclure d'une de ſes lettres datée d'Argenton, le

4 Novembre : *J'ai été*, dit-il, *averti de Normandie que l'armée des Anglois eſt rompue pour cette année ; je m'en retourne prendre & tuer des ſangliers, afin que je n'en perde la ſaiſon, en attendant l'autre pour prendre & tuer des Anglois.*

Pendant ſa retraite dans les Etats du Duc de Bourgogne, lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin, il lia une étroite amitié avec le Comte de Charolois : ils aimoient l'un & l'autre la Chaſſe avec paſſion, & ils s'y exerçoient ſouvent enſemble. Auſſitôt que Louis fut parvenu à la Couronne, le Comte de Charolois ſe rendit à Tours, pour voir dans ſa gloire un Prince qu'il avoit aimé dans ſes égaremens. Le Roi ne négligea rien pour ſignaler par des fetes brillantes la reconnoiſſance qu'il lui devoit. Monſtrelet raconte à cette occaſion une aventure qui prouve l'amitié, du moins apparente, qui ſubſiſtoit alors entre ces deux Princes, qu'on vit dans la ſuite devenir ennemis ſi irréconciliables.

Le Comte de Charolois faiſant une partie de Chaſſe avec le Roi, ſe laiſſa tellement emporter à la pourſuite d'une bête rouſſe, qu'il reſta égaré dans les détours de la forêt. Surpris par une nuit très-obſcure, il fut obligé de s'arrêter dans un Village, & d'attendre le jour pour retrouver ſon chemin. Louis rentré dans ſon palais de Tours, ne voyant point le jeune Comte revenir, tomba dans de mortelles inquiétudes. Il envoya de tous côtés dans les bois des gens, avec des torches & des flambeaux, pour le chercher, jurant de ne boire ni manger qu'il n'en eût eu des nouvelles. Un exprès dépêché du Village même où le Comte paſſa la nuit, remit enfin le calme dans l'eſprit du Roi. Le lendemain il reçut le Prince avec les tranſports de la joie la plus vive. Ce fut le dernier plaiſir qu'ils partagerent enſemble. Le Comte de Charolois devint Duc de Bourgogne; alors les fureurs de la rivalité ſuccéderent tout à coup dans leurs cœurs

aux doux ſentimens de l'amitié. Une guerre funeſte s'alluma entre eux, & auroit peut-être entraîné la ruine des deux Etats, ſi la mort précipitée du Duc n'eût pas promptement éteint le flambeau de la diſcorde.

Quoique Louis XI fut fort avare de ſes tréſors, il ne ſe faiſoit cependant aucune peine de les répandre avec profuſion pour fournir aux dépenſes de ſes Chaſſes, *comme celui qui aimoit merveilleuſement à chaſſer & à voler. Il ne refuſoit rien à ſes Braconiers & à ſes Fauconiers, qui faiſoient ſon deduit; à autres gens ne donnoit que peu ou néant* (1). Toutes nos Hiſtoires le taxent de la plus grande avarice. S'il ne s'étoit interdit les libéralités que pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat, en épargnant au peuple de nouvelles charges, on n'auroit eu qu'à louer ſon économie; mais on ne pouvoit lui pardonner qu'il prit les frais immenſes de ſa Chaſſe, ſur les récompenſes qu'il retranchoit durement à ſes meilleurs ſerviteurs.

Soit que ſa paſſion pour la Chaſſe acquit de nouvelles forces dans ſa vieilleſſe ; ſoit que devenu infirme, languiſſant & preſque mourant, il voulût ſe déguiſer à lui-même ſon état, ou qu'il entrât dans les vues ordinaires de ſa politique, d'en impoſer aux Cours étrangeres, par une vaine apparence de vigueur ; il fit venir à grands frais, des pays les plus éloignés, toutes ſortes d'animaux pour ſa ménagerie, ſon écurie, ſa vénerie, & même des eſpeces de bêtes les plus rares, pour peupler ſes forêts. *Il faiſoit acheter*, dit Commines *, *un bon cheval quoiqu'il coutât, ou une bonne mule..... des chiens, en envoyoit querir par-tout: en Eſpagne des allans, de petites levrettes ; en Bretagne, levriers, épagneux, & les achetoit cher ; & à Valence de petits chiens velus, qu'il faiſoit acheter plus cher que les gens ne les vouloient vendre ; en Sicile, envoyoit querir quelques mules, & ſpécialement à quelque Officier du Roi, & la payoit au double ; à Naples,*

* Tom. 1. Liv. 6. de l'Edition de Bruxelles, 1714.

des chevaux, & bêtes étranges de tous côtés; comme en Barbarie, une espece de petits lions qui ne sont point plus grands que petits renards, & les appelloit Aditz; aux pays de Danemarck & de Suede, envoya querir de deux sortes de bêtes, les unes s'appelloient Helles, & sont de corsage de cerf, grandes comme buffles, les cornes courtes & grosses; les autres s'appelloient Rengiers, qui sont de corsage & couleur de daim, sauf qu'elles ont les cornes beaucoup plus grandes: car j'ai vu Rengiers porter corps pour avoir six cornes. De chacune de ces bêtes donna aux Marchands quatre mille cinq cens florins d'Allemagne.

Le Roi d'Angleterre, pour lui faire des présens conformes à son goût dominant, lui avoit envoyé des trompes de Chasse & des bouteilles de cuir, ustensiles qui lui étoient utiles pour ses haltes (2).

Une espece de chiens dont on avoit jusqu'alors assez négligé la race, prit faveur sous son regne; les Ecrivains du tems ont eu l'at-

tention de nous en conſerver fidèlement la généalogie & l'hiſtoire. Ces chiens qu'on appelloit *Baux*, & que depuis on nomma *Greffiers*, avoient été peu recherchés, parce qu'en général ils n'étoient pas propres à courir toute ſorte de bêtes, & qu'ils ne donnoient guère qu'au cerf. Le premier de cette eſpece de chiens dont il ſoit fait mention dans les livres de Vénerie, s'appelloit *Souillard* (3). Il fut offert en préſent à Louis XI par un pauvre Gentilhomme. Le Sénéchal Gaſton, voyant que le Roi n'en faiſoit pas grand cas, le lui demanda pour le donner à la plus ſage Dame de ſon Royaume. *Quelle eſt-elle?* dit le Roi; c'eſt Madame Anne de Beaujeu votre fille, répondit-il; *dites la moins folle*, reprit bruſquement le Roi; *car de ſage femme n'y en a point au monde.*

Le chien paſſa du Sénéchal Gaſton, au Sénéchal de Normandie, qui le confia aux ſoins d'un Veneur nommé Jacques de Brezé,

Madame Anne de Beaujeu, ſur les éloges qu'elle entendit faire de la beauté & de la bonté de cet animal, envoya une chienne pour avoir de ſa race. Il en vint plusieurs chiens; & l'eſpece s'en multiplia beaucoup en peu de tems.

Salnove, Ecrivain poſtérieur, beaucoup plus ſçavant en fait de Chaſſe qu'en fait d'Hiſtoire, confond une partie de ce récit avec l'hiſtoire des chiens gris amenés d'outremer par Saint-Louis : mais il nous indique l'étimologie du nom de *Greffiers*, donné aux chiens de cette claſſe. Si on l'en croit, *Souillard* couvrit une braque blanche & fauve d'Italie, qui appartenoit à un des Secretaires du Roi, qu'on nommoit alors *Greffiers*. Il n'en fallut pas davantage pour déſigner ſous ce même nom les chiens provenus de cet accouplement. Nous verrons encore par la ſuite combien ces chiens furent recherchés.

Comme c'étoit le Roi qui les avoit mis en honneur, la flatterie ne manqua pas de ſaiſir cette cir-

conſtance pour faire ſa cour à ce Prince. Les Poëtes célébrerent à l'envi cette race de chiens, & ſurtout *Souillard.* L'Auteur anonyme d'un Traité du Nouveau Monde, compoſa un livre intitulé : *le Livre de la Chaſſe du Grand Sénéchal de Normandie, & les dits du bon chien Souillard, qui fut au Roi Loy de France onzieme du nom* (4).

Les paſſions d'un Prince quelles qu'elles ſoient, ſont toujours redoutables pour ſes Peuples. Celle dont Louis XI étoit poſſédé pour la Chaſſe, l'entraîna dans des excès qui furent très-funeſtes à pluſieurs de ſes Sujets. *Il fit*, dit l'Evêque Claude de Seiſſel, *les défenſes de Chaſſe, dont il ſe delectoit, ſi âpres & ſi ſéveres, qu'il étoit plus rémiſſible de tuer un homme qu'un cerf ou un ſanglier.*

Voulant jouir excluſivement d'un droit que juſqu'alors toute la Nobleſſe avoit partagé avec ſon Maître, il fit chercher & brûler dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filets & engins, ſer-

vans à prendre quelqu'efpece de bêtes & d'oifeaux que ce fut. Perfonne ne put fe fouftraire à cette rigueur : les Princes ne purent fauver leurs privileges que pour les garennes qui leur appartenoient : les Gentilshommes furent forcés de fubir la loi ; & tandis qu'on leur impofoit cette dure fervitude, le peuple étoit abandonné aux vexations des gens de guerre, qui entretenoient à fes dépens leurs chiens & leurs oifeaux. C'eft ainfi que les plaifirs d'un Prince, dont la puiffance eft abfolue, peuvent devenir un fléau pour fes Peuples, lorfqu'il eft fourd à la voix de l'humanité (5).

Les nobles reclamerent, fous Charles VIII, aux Etats de 1483, les droits dont ils avoient été dépouillés par les féveres Ordonnances de Louis XI. Ils repréfenterent qu'ayant joui fous Charles VII, & dans tous les tems antérieurs, de la liberté de chaffer à toutes bêtes fauvages dans leurs bois, & en la gruerie du Roi, ils en avoient été privés depuis *par*

l'exécution des Commissaires & Gens de petit état; que les biens de la campagne étoient abandonnés aux betes sauvages, *plus franches que les hommes*. Ces dernieres expressions des remontrances de la Noblesse caractérisent la tyrannie la plus révoltante. Elle se plaint que dans plusieurs Provinces, les grands Veneurs du Roi vont pour leur compte chasser dans les bois & forêts des Nobles & Hauts Justiciers, comme si le Roi y étoit en personne; qu'ils empêchent les Propriétaires de chasser sur leurs terres, & forcent encore les Vassaux de ces mêmes terres à les servir dans les Chasses faites au préjudice de leurs Seigneurs. Elle déclare qu'elle veut bien consentir à tout, tant qu'il s'agira des plaisirs du Roi, dont la puissance s'étend sur tout le Royaume; mais elle demande que ses Veneurs ne puissent chasser sur leurs terres que lorsqu'ils y accompagneront le Monarque, que lorsqu'il chassera lui-même en personne sur les lieux,

ou au moins lorſqu'il en ſera aſſez près pour qu'on puiſſe lui envoyer la venaiſon qui aura été priſe (6).

Il eſt arrivé rarement qu'on ait eu de pareilles plaintes à faire ſous d'autres Rois que ſous Louis XI. Elles ne pouvoient manquer d'être écoutées par ſon Succeſſeur.

Charles VIII, qui n'aimoit la Chaſſe qu'avec cette ſage modération qui convient à un Souverain, rendit à la Nobleſſe ſes anciens privileges, & la délivra de l'oppreſſion de ſes Veneurs.

Son regne ne nous préſente aucun fait de Chaſſe que nous puiſſions remarquer (7); je n'y trouve de relatif à la matiere que je traite, qu'un ouvrage en vers, compoſé en 1491, ſous le titre de *Pipée*, ou *Chaſſe du Dieu d'Amour*. Il eſt compris dans unRecueil de Poëſies intitulé : *Le Château de Plaiſance.*

L'Auteur de cet Ouvrage ſingulier eſt Octavien de Saint Gelais, Evèque d'Angoulême. Sa *Chaſſe du Dieu d'Amour* remplit à-peu-près les trois quarts du volume, qui eſt

un *in*-4° gothique, petit format d'environ 300 pages. Il repréſente la Mere de l'Amour ſe promenant dans un bois ſolitaire, qu'elle remplit de ſes plaintes & de ſes ſoupirs, & où elle déplore le malheur qu'elle a eu de perdre ſon cœur, ſans lequel il n'y a plus ni joie, ni plaiſir pour elle. Cupidon ſon fils vient la conſoler, il lui dit: que s'il peut rencontrer un Amant parfait, c'eſt-à-dire, qui joigne les graces & la vigueur de la jeuneſſe à la conſtance & à la fidélité, il le lui donnera pour remplacer l'ingrat qu'elle regrette, & que par le ſecours de cet amant loyal elle pourra reconquerir ſon cœur ſur le perfide qui le lui a ravi. Tous les Officiers de la Reine d'Amour viennent pareillement eſſayer d'adoucir le chagrin mortel de leur maitreſſe. Ces Officiers ſont, *Beauté*, ſa Dame d'Honneur; *Plaiſant-Regard*, Mignon de la Chambre; *Loyauté*, Secretaire d'amour; *Bonne-foi*, ſucceſſeur de *Loyauté* & ſon ſurvivancier; *Eſpoir-de-Jouir*, Grand Ve-

neur de la Reine; *Hardieſſe*, ſon Conſeiller; & *Deduit-Joyeux*, ſon Maître d'Hôtel. Dans un autre ſiecle que celui de Saint-Gelais, un Poëte auroit peut-être compoſé différemment la Cour de Venus, mais je doute qu'il y eût mis des Perſonnages plus allégoriques. Tous ces courtiſans flattent à l'envi la Reine de l'eſpoir de voir arriver bientôt dans ſon Palais quelque Chevalier digne de la ſervir; chacun d'eux promet de faire à cet étranger l'accueil le plus gracieux & le plus favorable. *Deduit-Joyeux*, le menera à la Chaſſe du Cerf amoureux; *Hardieſſe*, le munira de tout ſon courage; *Jeuneſſe*, de ſa fraîcheur; *Beauté*, de tous ſes charmes; *Plaiſant-Regard*, lui donnera ſes coups-d'œil tendres & ſéducteurs; *Loyauté*, ſa franchiſe; *Bonne-foi*, ſa fidélité; *Bel-acueil* enfin, autre Officier de la Cour d'Amour, le recevra avec toutes les démonſtrations de l'amitié la plus tendre; *Dame-Amour* appaiſée par des promeſſes ſi flatteuſes, paroît oublier un moment

sa douleur, & se laisse reconduire au *Château de Plaisance.* C'étoit le séjour de tous les plaisirs, le Temple de la volupté. Tandis qu'on s'y livre à la joie, un jeune homme arrive à la porte du *Verger d'Amour*, peu éloigné du Château. Il est avec trois compagnons fideles qui l'ont suivi dans son pélerinage; ce sont *Bon-Confort*, *Cœur-Liberal*, & *Ardent-Desir*; êtres moraux peu propres à l'allégorie; mais tout se personnifie sous la plume de notre Poëte. Le voyageur se lamente & se désespere. Il conjure Cupidon de lui faire trouver la Dame, qui peut seule guérir la blessure, que le *dard d'aimer* a faite à son cœur. Un homme charitable vient lui offrir ses services. Long dialogue entre eux sur les peines des Amants. L'ami finit par dire au Chevalier amoureux, qu'il n'est pas éloigné du *Château de Plaisance*, & que c'est dans ce lieu charmant qu'il trouvera le remede à tous ses maux. Il l'invite en même-tems à y aller, se chargeant d'être son introducteur,

Le jeune homme est timide; il n'ose se présenter à la porte d'un Palais si merveilleux; il craint d'être mal reçu de la Beauté qui l'habite. L'ami le rassure en lui disant, que cette Reine est toujours favorable aux Etrangers qui viennent lui faire leur cour; mais que pour être plus certain de réussir auprès d'elle & de gagner ses bonnes graces, il n'aura qu'à suivre ponctuellement tous les conseils, que lui donnera *Jeunesse*. *Bon-Confort*, *Cœur-libéral*, & *Ardent-Desir*, pressent le Chevalier de se rendre aux avis de l'obligeant inconnu. Il se laisse persuader. Les voilà tous entrés dans le *Verger d'Amour*, sur les traces du guide officieux, qui, à la sortie leur fait prendre le *chemin d'Esperance*, par où l'on arrive à la forêt de *Gracieux Desir*. Le jeune amant fatigué demande à s'y reposer, afin de paroître plus frais, lorsqu'il arrivera au *Château de Plaisance*. Ses Compagnons ainsi que son conducteur le quittent pour aller pendant ce tems-là faire un tour dans la forêt. Il s'assied au pied

d'un arbre & s'y endort. *Jeuneſſe*, qui ſe promenoit dans les environs, l'apperçoit, elle eſt touchée de l'aimable figure de ce Chevalier. Il lui paroît très-propre à tirer la Reine de l'ennui mortel où elle eſt plongée. Elle s'approche de lui, le reveille, lui adreſſe les complimens les plus flatteurs, & l'engage à la ſuivre au Château voiſin, où elle lui promet de le faire agréer pour amant à la dame qu'elle ſert, & avec laquelle il goûtera tous les plaiſirs de la tendreſſe. Elle lui apprend que cette Dame eſt la *Reine d'Amours*. L'amoureux voyageur refuſe d'abord les offres de *Jeuneſſe*; il n'oſe porter ſon ambition ſi haut; il convient cependant que d'après les merveilles qu'on lui a racontées du *Château de Plaiſance*, il s'étoit déterminé à courir le monde afin de trouver cet heureux ſéjour, & s'y vouer au ſervice du Maître & de la Maitreſſe, qui y tenoient leur Cour fortunée ; mais que plus il en approche, plus il ſent augmenter en lui la crainte qu'il a de n'y

être pas admis; qu'en réfléchissant d'ailleurs sur les tourments & les peines qui sont le partage ordinaire des amants, il tremble de s'enrôler sous la banniere de l'Amour. *Jeunesse* l'enhardit, en le flattant de la réception la plus favorable de la part de la Reine & de son fils, & en lui représentant, que s'il y a des déplaisirs & des chagrins en amour, ce n'est que pour les cœurs faux, légers & infideles; mais

Qu'on ne peut compter
Tous les grands biens qu'Amour fait à ses gens,
Qui à la suivre sont prompts & diligens.

Les compagnons du Chevalier surviennent pendant cet entretien, & l'engagent à se livrer aveuglément aux conseils de *Jeunesse*. Il obéit. La Dame le prend par la main & l'emmene avec toute sa suite au Château tant desiré. *Beauté*, Dame d'honneur de la Reine, se trouve à l'entrée du Palais. Elle demande au jeune homme s'il est bien résolu de servir loyalement la Dame dont il desire d'être le Chevalier. Il lui

jure que telle eſt ſa volonté. *Beauté*, ſéduite par l'air de candeur du jeune étranger, ſe joint à *Jeuneſſe*, & ces deux Dames de concert le prenant chacune par une main, le conduiſent dans une ſalle du Château, où il trouve *Hardieſſe*, ſans l'aſſiſtance de laquelle il ne pourroit être préſenté ni au Maître ni à la Maitreſſe du Château, malgré le crédit de *Jeuneſſe* & de *Beauté*. *Hardieſſe* ſe met à la tête du cortege amoureux, & l'introduit dans l'appartement de *Cupidon* & de la *Reine d'Amours*. Remerciements de leur part aux Dames officieuſes qui leur ont amené un ſujet ſi aimable, un ſerviteur ſi parfait. La Princeſſe eſt enchantée de la bonne mine & de la grace qu'elle remarque en lui. Elle reprend un air plus ſerein & plus riant. Elle ſe promet encore des plaiſirs & des jouiſſances. *Cupidon* retient le Chevalier à ſa Cour ; mais avant de l'y fixer, on veut avoir des preuves de ſa valeur, & qu'il ſe ſignale par quelque proueſſe. Le

cœur de *Dame d'Amours* eſt perdu, il faut le retrouver; c'eſt un Cerf amoureux qui l'a pris, & les ennemis de la Princeſſe effarouchent cet animal chéri, & l'empêchent d'approcher du Château pour le rapporter. Il s'agit d'attraper ce Cerf. On prépare une Chaſſe. La Reine forme l'équipage galant du jeune homme; elle veut être elle-même de la partie, ainſi que ſon fils. Tous les perſonnages que j'ai nommés plus haut en ſont pareillement. Cependant *Faux-rapport*, *Faux-ſemblant*, *Craintiſe*, *Trop-envieux* & *Danger*, qui ſont les ennemis jurés de *Dame-Amours*, & ceux qui récelent le cerf amoureux, forment enſemble le deſſein de ne jamais le découvrir. Notre jeune Chaſſeur arrive dans la forêt de *Gracieux-deſir*, va droit au *Buiſſon-de-triſteſſe*, où doit ſe tenir l'animal qu'il cherche. Il y trouve la bande des Conjurés dont je viens de parler. Chacun d'eux s'efforce de le détourner du projet qu'il a de vivre ſous les loix de la Princeſſe. On

lui dit, que le Cerf amoureux qu'elle l'oblige de chaſſer n'eſt qu'une chimere; qu'au lieu des plaiſirs qu'il eſpere gouter au ſervice de cette Dame, il n'y trouvera que peines, ſouffrances, ennuis & dégoûts. Mais la Reine l'avoit inſtruit, & lui avoit ſoigneuſement recommandé de fermer l'oreille aux diſcours qu'on voudroit lui tenir ſur ſon compte. Il profite de l'avis, mépriſe les propos de ces gens mal aviſés, & continue à chaſſer. Enfin le Cerf eſt lancé & pris dans les filets d'Amour. Le cœur de la Reine étoit attaché à ſon bois; elle le reprend, & dans les tranſports de ſa joie rend la liberté à l'animal. Grande réjouiſſance d'avoir retrouvé ce cœur égaré. Elle va, dit-elle, le garder avec plus de ſoin que jamais, pour ſon vrai & loyal ami. Le Chevalier amoureux croit qu'elle lui en fera préſent ſur le champ; mais il n'eſt point encore arrivé au terme où il aſpire. On retourne au *Château de Plaiſance* au milieu des cris d'allegreſſe, &

des sons éclatants des cors. Là on oblige l'heureux Chasseur à prêter foi & hommage à Cupidon & à sa Mere, lesquels après cette cérémonie le récompensent de l'accolade. On lui fait ensuite jurer d'observer fidélement les dix commandements du Dieu d'Amour, qu'on lui donne gravés sur des tablettes d'or. Il promet tout en amant parfait, dont on lui donne le titre ; titre d'autant plus glorieux qu'il est plus rarement mérité. Après ces préliminaires la Princesse & l'Amant parfait se font un don réciproque de leurs cœurs ; Cupidon les perce tous les deux du même trait, afin de les unir inséparablement, & appelle *Jouissance*, entre les mains de laquelle il remet le Chevalier pour en recevoir le prix réservé aux amans sinceres & fideles.

Quoique j'aie cherché à beaucoup abréger cet extrait, le plaisir que j'ai eu à le faire, m'a peut-être mené trop loin. Je reviens à nos Rois.

Les voyages de Charles VIII & de Louis XII en Italie, firent naître une sorte

révolution dans nos uſages & dans nos mœurs. Juſques-là chaque Nation concentrée en elle-même, ne tenoit aux autres que par quelques rapports fondés ſur la guerre ou la politique. On ſongeoit peu à s'inſtruire des uſages de ſes voiſins, encore moins à ſe les approprier. Il fallut que des circonſtances extraordinaires entraînaſſent nos Rois au-delà des Monts, pour nous tirer de notre barbare ignorance. Nos liaiſons avec les Italiens nous donnerent du goût pour les Lettres & les Sciences, les Arts & le Commerce; elles eurent même quelques influences ſur nos plaiſirs & nos amuſements.

Une ambaſſade envoyée, ſous le regne de Charles VI, par le Duc de Bourgogne, à Galeas Viſconti, Duc de Milan, avoit déjà fait connoître aux François l'eſpece de magnificence que ce Prince avoit introduite dans ſes Chaſſes. Galeas, dit le Moine de Saint-Denis, Auteur de la Vie de Charles VI, Galeas paſſionné pour la Chaſſe,

& voulant *s'y divertir avec plus noble équipage qu'aucun autre Prince, ne se contentoit pas de belles meutes de chiens en divers bourgs & villages, où ils étoient tous nourris aux depens des paysans; il vouloit avoir des léopards & autres bêtes étrangeres, pour les exercer contre celles des champs & des forêts.* Mathieu de Couci, dans son histoire, parle aussi de la Chasse que ce Duc fit faire aux environs de Milan, pour amuser le Duc de Cleves, & autres Ambassadeurs du Duc de Bourgogne; *ils allerent*, dit-il, *à l'esbat aux champs ...... où ils trouverent de petits chiens courants, chassants aux lievres, & sitôt qu'il s'en levoit un, il y avoit trois ou quatre léopards à cheval derriere des hommes, qui failloient & prenoient les lievres à la course.* Enfin le Traducteur de Marco Polo avoit aussi fait mention de cette Chasse; il en avoit même donné la représentation dans les mignatures d'un manuscrit qui se trouve encore à la Bibliotheque du

Roi. Mais on s'en étoit tenu là, & cette façon de chaſſer ne s'établit que longtems après en France. Charles VIII & Louis XII, qui avoient peut-être aſſiſté à un pareil divertiſſement pendant leur ſéjour en Lombardie, furent les premiers qui entreprirent d'en donner le ſpectacle à leur Cour.

Il eſt certain que Louis XII avoit des léopards dans ſes équipages de Chaſſe. Ayant reçu l'Evêque de Gurce, Ambaſſadeur de Marguerite d'Autriche en 1510, il le mena à la Chaſſe, où il prit un lievre avec un léopard; & le lendemain l'ayant encore conduit dans ſon parc, il fit prendre devant lui deux chevreuils par un léopard. Les lettres de Jean Caulier qui avoit accompagné l'Ambaſſadeur de Marguerite, nous apprennent ces particularités (8). Pluſieurs autres écrits du même tems ſuppoſent que Louis XII avoit pour la Chaſſe une paſſion ſi grande, que quelquefois elle le détournoit des affaires. Les environs de Blois, la

Heronniere (9), le Pleffis-lès-Tours, & Pont le-Roi, étoient les endroits ou il aimoit à prendre ce divertiffement. C'eft dans ces mêmes lieux qu'il donna plufieurs fois le plaifir de la Chaffe à l'Archiduc (10), lorfqu'il paffa en France; & afin qu'il pût s'amufer fur fa route, il lui fit préfent d'oifeaux de toute efpece propres à chaffer au vol, foit dans les champs, foit fur les rivieres.

Pendant un féjour d'environ deux mois que Louis XII fit au Pleffis, pour rétablir fa fanté, fes divers amufemens confiftoient à voir tirer fes Archers, à regarder monter fes grands chevaux, & à chaffer le fanglier dans les bois du Parc. Lorfque dans le cours de fes voyages il rencontroit des lieux propres à la Chaffe, il s'y arrêtoit volontiers. Etant à Grenoble avec la Reine, lors de fon retour d'Italie, *il y féjourna huit jours, en paffant le tems à la Chaffe des groffes bêtes, & à la volerie, & à plufieurs autres ébats divers & folacieux déduits.*

L'exercice de la Chaſſe pris avec trop de chaleur, expoſe ſouvent à des accidents funeſtes. Louis XII en fit la triſte expérience. Un jour qu'il pourſuivoit un grand cerf, ſon cheval s'abatit ſi rudement ſous lui, que ce Prince ſe démit l'épaule.

Au reſte ſa paſſion pour la Chaſſe pût bien lui faire commettre quelque imprudence dangereuſe pour lui-même; mais elle ne le jeta jamais dans ces excès de jalouſie où donnerent quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & ſur-tout Louis XI. Loin de vouloir interdire à ſes Gentilshommes un droit qu'ils avoient acquis par leurs ſervices militaires, il l'étendit à ſes nouveaux Sujets d'Italie, qui, ſous leurs anciens Maîtres, n'avoient jamais joui des privileges de la Nobleſſe Françoiſe. Il étoit digne de cet excellent Prince de montrer, par ſon exemple, aux Conquérans, que la meilleure maniere d'uſer de la victoire, eſt de rendre heureux les vaincus. *Il meit l'état d'égliſe en liberté & franchiſe*, dit ſon Hiſto-

rien, Saint Gelais; *ſi feit-il pareillement les Nobles, en leur donnant faculté de vivre comme l'on fait en France, ſçavoir eſt, d'avoir chiens & oiſeaux, & d'aller à la Chaſſe comme bon leur ſembleroit, en leurs poſſeſſions & domaines, ce qu'ils n'avoient accoutumé de faire, mais avoient ſeulement permiſſion de voler les cailles & perdrix aux eſperviers, en payant une grande ſomme de deniers.*

Jamais Souverain ne montra plus d'attention pour ſon peuple. Vrai pere de ſes Sujets, il ſacrifia tout à leur ſoulagement. Il aimoit la Chaſſe, mais il ne voulut point qu'elle devint un fardeau public, en chargeant les peuples de la dépenſe de ſes équipages, dont le logement, ſous d'autres regnes, avoit été quelquefois plus onéreux que le logement même des gens de guerre. Il trouva, dans cette ſage économie qu'il avoit introduite dans les diverſes parties du gouvernement, le moyen de ſatisfaire à tout. Je ne puis me refuſer au plaiſir de

rapporter les paroles même de Saint Gelais. Le sentiment qu'elles respirent ne peut qu'être agréable au Lecteur. *Sa condition est telle*, dit l'Historien, *en tems de paix, quand il a pourvu à ce qui est nécessaire, d'aimer la Chasse & la Volerie; & pour vrai, c'est un déduit qui est bienséant à tous Princes & grands Seigneurs; car par-là s'en évite oisiveté, la plus dangereuse de tous vices; & nul si grand maître que lui ne pratiqua ce métier si avant qu'il a fait, ne n'y eut oncques tant de plaisir à moins de frais: car j'ai vu du tems du feu Roi Louis* (XI), *que c'étoit merveilleuse chose de la dépense qui se faisoit pour sa Vénerie & Fauconnerie, & le Roi a d'aussi bons chiens & Veneurs pour prendre le cerf à force que eult oncques Prince, & si ne lui coûte point à moitié tant qu'il faisoit aux autres, & en cela comme aux autres choses se peut connoître son sens & sa prudence.*

Le même Auteur, après de si

juſtes éloges donnés au Prince, fait judicieuſement la critique de l'ambition des Gentilshommes qui ſe piquoient de ſuivre ſon exemple. Pluſieurs voyant ſa paſſion pour les oiſeaux, quoiqu'ils n'en euſſent jamais porté ſur le poing, étoient devenus Fauconiers, & en faiſoient métier; tant les gouts des Princes influent ſur les mœurs générales. Le deſir de leur plaire engage à les copier en tout, & fait ſouvent faire à leurs ridicules imitateurs des efforts qui les ruinent. C'eſt ce que Saint Gelais reprochoit aux Gentilshommes de ſon tems qui, avec mille livres de rente & moins, vouloient faire comme le Roi, *& avoir vol pour héron, pour milan & toute autre volerie.* Il prétend que c'eſt folie de vouloir égaler ceux qui ſont plus puiſſans que ſoi, & que de telles gens devroient ſe contenter d'avoir des oiſeaux *pour riviere & pour les champs*; mais l'habitude de faire au-delà de ſes forces pour ſuivre le goût dominant, ſera

toujours la folie des François (*).

Louis XII, ſur la fin de ſon regne, ne s'occupoit que du ſoin de former le cœur & l'eſprit du Duc d'Angoulême, qui devoit monter après lui ſur le trône. Il l'élevoit à ſa Cour, & ne négligeoit rien pour faire naître en lui les mêmes ſentiments de tendreſſe dont il étoit animé pour ſon peuple; mais comme il aimoit beaucoup la Chaſſe, & qu'il eſt naturel que nous inſpirions aux autres de l'affection pour tout ce que nous affectionnons

(*) Le ſeul ouvrage relatif à la Chaſſe, qui ait été compoſé du tems de Louis XII, eſt une petite piece d'environ deux cents vers, qui a pour titre: *La Chaſſe du Cerf des Cerfs.* Pierre Gringore, qui en eſt l'Auteur, ainſi que de pluſieurs écrits qui ont pour objet les demêlés de ce Prince avec les Vénitiens, la compoſa en 1510, étant à Eſtioles, près de Corbeil. C'eſt, dit l'Abbé Goujet dans ſa Bibliotheque Françoiſe, une allégorie aſſez froide ſur les différends des Princes avec le Pape, qu'il appelle le *Cerf des Cerfs*, en faiſant alluſion au titre de *Servus Servorum Dei*, que prennent les Souverains Pontifes,

nous mêmes, Louis XII ſe plaiſoit à entretenir dans ce jeune Prince le penchant décidé qu'il montroit déjà pour cet exercice.

Dans un ſéjour que le Duc d'Angoulême fit auprès de ſon oncle à Chinon, ce bon Monarque eut ſouvent occaſion de lui procurer ce noble amuſement ; & *là*, dit l'Hiſtorien, *tant qu'il y ſejourna, parce que ce jeune Prince aimoit la Chaſſe ſur tous autres déduits, il faiſoit prendre les bêtes en la forêt de Chinon & par-tout ailleurs, pour apporter dans le parc pour ſon paſſe-tems, & pour donner deſennui à ſon jeune neveu, qui tant y prenoit de plaiſir.*

François I, parvenu au trône, eut les goûts de ſon prédéceſſeur, ſans en avoir la ſageſſe. Ebloui du faſte des Cours d'Italie, dont les Princes trouvoient, dans le commerce, des reſſources pour ſuffire à leur magnificence, il crut qu'il n'étoit pas de la dignité d'un Roi de France de leur céder ce frivole avantage, & à force de multiplier

ſes impôts, il vint à bout de l'emporter même ſur Charles-Quint, enrichi de tous les tréſors du Nouveau-Monde. L'état de ſa maiſon pour la Chaſſe, étoit prodigieux; quoique Louis XII l'eut déjà mis ſur un haut pied, il l'accrut encore par de nouveaux établiſſements; ce qui lui mérita, de la part des Chaſſeurs, le titre de *pere de la Vénerie* (11).

Le ſeul équipage des toiles étoit compoſé d'un Commandant (M. d'Annebaut), d'un Lieutenant, de douze Veneurs à cheval, de ſix Valets de limiers, de ſix Valets de chiens, chargés de panſer ſoixante chiens courants, de cent Archers à pied portant de grandes vouges (eſpeces de hallebardes), uniquement employés à dreſſer les toiles, obligés de ſuivre le Roi, de dreſſer ſes tentes lorſqu'il étoit à la guerre, & mis au rang de ſes Gardes, en ce tems-là. Cinquante Chariots attelés chacun de ſix chevaux, ne ſervoient à autre choſe qu'à porter les toiles & les planches

pour les tentes ; ils suivoient le Roi à la guerre par-tout où il alloit. Cet équipage, qui étoit sur le meme pied que les autres, coûtoit dix-huit mille francs par an, somme assez considérable dans ce tems-là. Nous allons faire connoître ici d'après les mémoires du Maréchal de Fleuranges, quel étoit alors l'état de la Fauconnerie de ce Prince.

» La Fauconnerie du Roi est, dit Fleuranges, commandée par le Grand Fauconnier René de Cossé, *honnête Gentilhomme, & de bonne Maison*, & qui, outre ce *bel Office*, est encore pourvu de celui de premier Pannetier de France. Le Grand Fauconnier, dont l'état est de quatre mille florins, a sous lui cinquante Gentilshommes, qui ont d'état cinq ou six cents livres, & cinquante Fauconniers-aides, à deux cents livres d'état ; c'est lui qui nomme à ces divers emplois. Enfin son équipage monte à trois cents oiseaux ; il est maître d'aller chasser où bon lui semble dans toute l'étendue du Royaume ; il

leve un tribut fur tous les Oifeleurs, qui ne peuvent, fans fa permiffion, vendre un feul oifeau dans aucune ville, ni à la Cour, & cela fous peine de voir leurs marchandifes confifquées. La Fauconnerie fuit le Roi par tout, ainfi que fes Véneries ».

» Les Veneurs & les Fauconniers, continue notre Hiftorien, ont entre eux un ufage fort fingulier. Lorfque la fainte Croix de Mai, qui eft le tems de mettre les oifeaux en mue, eft arrivée, les Veneurs tous vêtus de verd avec leurs trompes, & armés de gaules vertes, viennent mettre les Fauconniers hors de la Cour : car c'eft la faifon de courre le cerf; mais quand fe vient la fainte Croix d'hiver, le Grand Fauconnier vient à fon tour chaffer les Veneurs, qui doivent alors mettre les chiens au chenil : car les cerfs ne valent plus rien. Le Roi qui regne aujourd'hui en ufe tout autrement, & chaffe l'hiver comme l'été, & prend plus de plaifir à la Vénerie qu'à la Fauconnerie,

dont la dépense peut monter à trente-six mille francs, sans l'état du Grand Fauconnier ».

On peut inférer de-là que l'ancienne querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, n'étoit pas entierement assoupie, & qu'il en avoit été de ce procès comme de la plupart des autres, où la sentence des Juges ne met pas fin à l'inimitié des parties. Nous avons vu cette fameuse cause discutée & jugée dans le Poëme de la Bigne, en 1359. Elle fut plaidée de nouveau dans un ouvrage en vers, composé par Guillaume Cretin (12), Poëte qui florissoit sous Louis XII & François I. Au lieu d'Avocats, Cretin fait parler deux Dames. Les Dames étoient en droit d'intervenir au procès comme parties intéressées, puisqu'alors elles prenoient part aux plaisirs de l'une & de l'autre Chasse. Il semble pourtant qu'elles inclinoient davantage pour la Fauconnerie, selon ce passage de Rabelais : *Si c'étoit pour voler ou chasser, les Dames montées sur*

belles hacquenées avec leur palefroy guerrier, sur le poing mignonnement engantelé, portoient chacune ou un espervier, ou un laneret, ou un emerillon; les hommes portoient les autres oiseaux.

La Fauconnerie étoit en vogue plus que jamais sous le regne de François I, quoique ce Prince lui préférât la Vénerie. On le vit combler de ses graces un simple Gentilhomme de médiocre fortune, qui s'étant avancé à la Cour par son talent & par son amour pour les oiseaux, parvint à un état si considérable, qu'il entretenoit soixante chevaux pour sa seule Fauconnerie.

Cette facilité à prodiguer les *récompenses* pour des services très-peu essentiels, excita bien des murmures. Messire André de Vivonne, Sénéchal de Poitou, qui avoit été Chambellan du Roi, & Gouverneur du Dauphin son fils, osa un jour lui en faire des reproches. Ses anciens services & sa probité universellement reconnue, lui avoient acquis le droit de ne rien dissimuler. Il se

conduisit toujours à la Cour avec la franchise d'une ame généreuse, qui ne connoît ni les bassesses ni l'adulation.

François I, après être sorti de prison, s'arreta en revenant d'Espagne chez Vivonne, au château d'Anville, en Guienne. Ce Prince s'entretenant avec ses Courtisans, leur faisoit le récit des dernieres guerres, & rappelloit toutes les circonstances de la bataille de Pavie, sans oublier le cheval qu'il montoit, & les pieces de son armure. *Vous etiez tres-bien monté, Sire*, lui dit le vieux Gentilhomme, dont les termes méritent d'etre conservés, *mais vous aviez à dire la meilleure partie de votre harnois. Et laquelle*, répondit le Roi? *Le cœur de votre Noblesse*, répliqua le Sénéchal, *que par ci-devant n'aviez reconnue & traitée comme vous deviez : car vous n'avez reconnu, traité & contenté que quatre ou cinq favoris, comme l'Amiral Bonnivet, Montchenu, Montmorenci & Brion, & autres qui seuls se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs*

& dignités, & les autres non. Car à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de sa seule Fauconnerie il a soixante chevaux dans son Ecurie, lui qui n'est que Gentilhomme comme un autre, & encore cadet de sa Maison, que j'ai vu qui n'avoit pour tout son train que six ou sept chevaux? Si vous eussiez également répandu vos faveurs & moyens aux autres Gentilshommes de votre Royaume, ils vous eussent été plus affectionnés qu'ils n'ont été, & eussent crevé auprès de vous, & possible n'eussiez-vous été pris, & possible aussi que pour ce sujet Dieu a ainsi disposé de vous à ce coup, pour y aviser mieux à l'avenir & vous en corriger. Heureux les Rois qui ont des serviteurs assez zelés pour leur dire la vérité si courageusement, & qui sont eux-mêmes assez modérés pour l'entendre sans humeur.

François I trouva plus de Courtisans intéressés à flatter ses penchans, que de gens capables de lui parler avec cette candeur. Chacun s'empressoit à servir son goût pour

ſa Vénerie. M. d'Annebaut lui donna un grand chien fauve, nommé *Miraud*, de la race ancienne des chiens fauves qu'avoient eu les Ducs de Bretagne, & qui avoient été entretenus par ſes ancêtres. La Reine d'Ecoſſe lui envoya un autre chien blanc nommé *Beraud*, & l'un & l'autre ſervirent à fortifier encore la race dont *Souillard* avoit été l'auteur, du tems de Louis XI. Outre la force & la bonté de cette race, elle avoit l'avantage de ne point être étourdie par la multitude des chevaux.

Les Dames, peu faites pour ſupporter les fatigues de la Vénerie, avoient été rarement diſpoſées à en goûter le plaiſir, tout au plus paroiſſoient elles dans les grandes routes des forêts, pour ſe trouver aux accours où l'on donnoit les levriers. Il étoit réſervé à une Princeſſe Italienne de leur donner un exemple, qui parut admirable à quelques-unes, & inimitable au plus grand nombre. Il s'agit de Catherine de Medicis, alors Dau-

phine de France, dont Brantôme parle en ces termes *. *Elle aimoit la Chaſſe bien fort*, dit-il, *ſur quoi j'ai oui faire ce conte à une grande Dame de la Cour d'alors, que le Roi François ayant choiſi & fait une troupe qui s'appelloit la petite bande des Dames de la Cour, des plus belles, gentilles & des plus favoriſees, ſouvent ſe dérobant de ſa Cour, s'en partoit & s'en alloit en autres maiſons courir le cerf & paſſer ſon tems, & y demeuroit ainſi quelquefois retiree huit jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins, ainſi qu'il lui plaiſoit & l'humeur l'en prenoit. Notre Reine qui etoit lors Madame la Dauphine, voyant telles parties ſe faire ſans elle, que Meſdames ſes belles-ſœurs en étoient, & elle demeuroit au logis, elle fit priere au Roi de la mener toujours quant & lui, & lui fit cet honneur de permettre qu'elle ne bougeât jamais d'avec lui....... Le Roi François lui ſçut bon gré d'une telle priere, voyant la bonne volonté qui étoit en elle d'aimer ſa compagnie, qu'il lui accorda de tres-*

* Dames Illuſtres de France, T. 2. art. de Cath. de Medicis.

bon cœur, & outre qu'il l'aimoit naturellement, il l'en aima toujours davantage, & se delectoit à lui faire donner plaisir en la Chasse, en laquelle elle n'abandonnoit jamais le Roi, & le suivoit toujours à courir; car elle étoit fort bien à cheval, & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grace, ayant été la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y étoit bien plus belle & apparoissante que sur la planchette.

La compagnie des Dames ne put que fortifier, dans un Prince galant, le goût qu'il avoit eu de tout tems pour la Chasse. Il s'y livra le reste de sa vie, & y fit éclater la magnificence qu'il mettoit dans tous les autres plaisirs de sa Cour. C'est dans cette vue qu'il bâtit les superbes châteaux de Chambord, de Villers-coterêts *, la Meutte près de Saint Germain, Folembray, dans la forêt de Coucy, &c. & qu'il augmenta d'un prodigieux nombre de bâtimens l'ancienne maison de nos Rois à Fontaine-

* Voy. de Thou, T. 6, l. 47. p. 64.

bleau, qu'eux-mêmes jufqu'alors n'avoient appellée que leur *défert.*

Outre ces maifons qu'il vifitoit fouvent pour chaffer dans les forêts voifines, il alloit fréquemment à Dampierre, près de Chevreufe, à Limours, à Rochefort, à Chantilli, tous pays de Chaffe. Ses voyages loin de le diftraire de ce plaifir, ne fervoient qu'à le diverfifier. Après un pélerinage à Notre-Dame-de-Lieffe, il alla pendant huit jours fe délaffer en chaffant le long de la montagne de Reims *.

* Mém. de Martin du Bellay, l. 10, f. 306. r.

Lorfque quelque étranger arrivoit à fa Cour, il ne manquoit jamais de lui donner le plaifir de la Chaffe. Quand Charles-Quint traverfa la France, le Roi le fit paffer par le château de Lufignan, *pour la delectation de la Chaffe aux daims, qui étoient-là dans un des beaux & anciens parcs de France à très-grande foifon;* & dans le nombre des divertiffemens qu'il lui procura en le recevant à Fontainebleau, celui de la Chaffe ne fut pas un des moindres. Tous les Prin-

ces étrangers étoient traités à la Cour du Monarque François avec une *courtoisie* qui faisoit son caractere distinctif. C'est vraisemblablement à ce Prince que doit remonter la coutume établie dans les Chasses de nos Rois, de faire donner des chevaux de leur écurie aux étrangers qui desirent de les suivre.

S'il convenoit à sa grandeur de faire partager les plaisirs de sa Cour aux étrangers, il étoit dangereux pour sa sureté de leur être trop accessible. Sa gloire faisoit ombrage à plusieurs Princes ses rivaux ; la politique auroit dû l'engager à se tenir plus en garde contre leurs pernicieux desseins ; mais la candeur & la bonne-foi qui étoient si naturelles à ce héros, ne lui permettoient pas de se livrer à de pareilles inquiétudes. Tous les Seigneurs qui venoient de loin visiter sa Cour y étoient accueillis avec honneur ; il leur suffisoit d'avoir une réputation de bravoure, pour mériter de lui des distinctions, & obtenir même toute sa confiance.

Un Comte Guillaume de la Maison de Saxe, la méme, suivant l'opinion commune, que la Maison de Savoie, dont la mere de François I étoit née, eut le bonheur de s'insinuer d'une maniere particuliere dans les bonnes graces de ce Prince, qui l'attacha au service de sa chambre. Quelques zélés serviteurs donnerent avis au Monarque peu vigilant, que le Seigneur étranger tramoit un dessein contre sa vie. François, non moins généreux envers Guillaume, que le Roi de Macédoine l'avoit été à l'égard de son Médecin, s'écarta un jour de la Chasse au fond d'un bois, pour être seul avec le Comte. Là, tirant son épée, il lui en fit admirer la trempe, & lui offrit de l'éprouver en brave & loyal Gentilhomme. La réponse humble & respectueuse de Guillaume satisfit le Roi. Sans s'arrêter plus long-tems, il piqua son cheval, & continua la Chasse qu'il avoit interrompue (13).

François I touche au bout de sa carriere. Foible, languissant,

attaqué d'une maladie qui va le conduire au tombeau, il ne sçauroit se détacher encore du divertissement de la Chasse, ou plutôt en s'efforçant de ranimer sa passion pour ce genre de plaisir, il cherche à rappeller ses forces mourantes. Pour trouver du soulagement & de la dissipation à son mal, il va successivement à la Muette près de Saint-Germain, à Dampierre près de Chevreuse, à Limours & à Rochefort, & veut y chasser sans relâche. Les accès de fievre qui le prenoient tous les soirs, pendant le séjour qu'il fit à Rochefort, le déterminent à se rapprocher de Saint-Germain, sa résidence ordinaire. Chemin faisant il vient coucher à Rambouillet, où il ne comptoit passer qu'une nuit; mais le plaisir qu'il y trouva en chassant, lui fit changer de dessein; il s'y arréta; la fievre devint continue, & l'emporta peu de jours après (14).

Sous le regne de ce Prince, nommé le *Pere des Veneurs*, l'exercice de la Chasse ne pouvoit manquer

quer d'être familier aux Seigneurs de la Cour. Ils n'étoient pas moins ardents à le suivre dans les forêts, qu'à se signaler pour lui dans les armées. Le célebre Bayard, dont le nom seul est un éloge, se trouve au rang des célebres Chasseurs de ce siecle. Il est dit de lui qu'il avoit obtenu de l'Empereur, dont il fut prisonnier, la liberté de chasser à trois lieues aux environs de la Cour. Cet exemple suffiroit presque seul pour prouver que c'est avec raison qu'on regarde la Chasse comme l'amusement des héros.

Saint-Julien, Mélanges Hist. p. 439.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la troisieme partie des Memoires sur la Chasse.

(1) EN ce temps (année 1463) vint devers le Roy en la ville de Senlis, la Royne Isabelle de Savoye sa femme, en petit estat: car pour le temps le Roy dépendoit (dépensoit) le moins qu'il pouoit, & entendoit à assembler trésor, tant pour rembourser le Duc de Bourgogne des Villes engagées sur la riviere de Somme, comme pour faire ses plaisirs, comme celuy qui aymoit merveilleusement à chasser & à voler, & donnoit largement à Braconniers & à Fauconniers, qui lui faisoient son déduit: à autres gens ne donnoit que pou ou néant, & ne tenoit compte de soy vestir ne parer richement; ains se vestoit le plus du temps de drap de petit pris, & de pourpoints de futaine, plus meschamment que à son estat n'appartenoit: ains aymoit tous ceux qui ayans à besongner à luy venoient devers luy en simple estat. Il ne diminua tailles ne subsides en son Royaume, ains en mettoit sus des nouvelles tous les jours, dont son Peuple fut grandement foullé & travaillé. *Monstrelet*, *vol.* 3. *f.* 96 *v°* & 97 *r°*.

(2) En ce tems retournerent du Royaulme d'Angleterre Monsieur l'Amiral, & autres dessus nommés, qui ainsi s'en estoient allés avec ledit de Warvich, audit pays d'Angleterre, lesquels y demourerent longuement, & n'y firent riens. Et par eux ledit Roy d'Angleterre envoya des trompes de chasse & des bouteilles de cuyr, à l'encontre des belles pieces d'or, couppe d'or, vaissele, pierreries & autres belles besongnes, que le Roy & autres Seigneurs avoient donnés audit de Warvich, à son Parlement de Rouen. *Chronique scandaleuse de Louis XI, à la suite de Comines, édit. de Godefroy* 1714, *p.* 115.

(3) Jacques de Fouilloux, Gentilhomme Poitevin, qui mourut sous le regne de Charles IX, auquel il dédia un ouvrage qu'il composa sur la Chasse, parle beaucoup du chien nommé *Souillard*, dont on tira une nouvelle race sous Louis XI. *Voy. la Venerie de Jacques de Fouilloux.*

(4) L'Abbé Goujet parlant de l'anonyme Auteur du *Traité du Nouveau Monde*, dit: » J'ai beaucoup moins compris » le but d'un autre petit poëme de douze » feuillets, qui a été imprimé *in*-4° sans » date, en caracteres gothiques. Ce poëme » est intitulé : *Le Livre de la Chasse du* » *Grand Séneschal de Normandie : & les* » *dits du bon chien Souillard, qui fut* » *au Roy Loys de France onzieme de ce*

» *nom*. Si c'est une allegorie, elle est si » enveloppée, que je n'y ai rien entendu. » L'anonyme y loue également la Chasse, » les chiens qui y servent, & la beauté » qu'il ne désigne point. *Biblioth. Fr. T.* 9. » *p.* 421 & 422.

(5) Mezeray, T. 2. p. 191 & 192 de sa grande Histoire, parlant de la liberté avec laquelle on se vengeoit après la mort de Louis XI, de la dureté de son gouvernement, & des propos qu'on se permettoit sur son avarice sordide, dont il restoit des monuments authentiques à la Chambre des Comptes, ajoute ces mots: » Néanmoins que pour ses plaisirs rien ne » lui avoit esté cher, spécialement pour » la Chasse & pour les femmes; car pour » la Chasse il avoit entretenu des légions » de chiens, d'oyseaux, de Veneurs & » de Fauconniers, s'estant rendu si jaloux » de cet exercice, qu'il l'avoit défendu » séverement sur peine de la corde même » aux Gentilshommes, si bien que de son » regne c'étoit un bien plus grand crime » d'avoir tué un cerf qu'un homme, de » quoi ils faisoient d'étranges contes ».

Louis XI aima la Chasse jusqu'à sa mort, qui arriva en 1483. Durant sa maladie au Plessis-lès-Tours, comme il ne pouvoit plus prendre ce divertissement, on attrapoit les plus gros rats qu'on pouvoit, & on les faisoit chasser par des chats dans ses appartements pour l'amuser

(6) On peut voir dans Godefroy, *Obſervations ſur l'Hiſt. de Charles VIII*, *p.* 407 *& ſuiv.* les repréſentations que la Nobleſſe fit à ce Prince dans l'aſſemblée des Etats en 1484, au ſujet des atteintes portées à leurs droits de Chaſſe par ſon prédéceſſeur, & les réponſes favorables que le Roi fit à chacun des articles de leurs doléances.

(7) On ſait de quelle maniere Charles VIII fut élevé. Il paſſa toute ſa jeuneſſe dans le château d'Amboiſe, où Louis XI ſon pere le tint ſéqueſtré du monde entier; il vouloit, conformément aux principes de ſa défiante politique, que ſon fils vécut ignoré autant qu'ignorant. Dubouchage encourut l'indignation de Louis XI, pour avoir un jour, par complaiſance & par pitié, mené le Dauphin à la Chaſſe. *Voy. la nouvelle Hiſt. de Marie de Bourgogne, p.* 275.

(8) Parmi les lettres de Louis XII, imprimées à Bruxelles en 1712, on trouve, T. 2. une lettre de Jean Caulier, datée d'Amboiſe, à Marguerite d'Autriche, pour lui faire part de la réception qui avoit été faite en France à ſon Ambaſſadeur, en 1510. » Cet Evêque (de Gurce), » dit-il, p. 42, fut mené à ſon logis, où » il ne fut demi-heure, que le Roy ne » l'envoyaſt querir pour aller à la Chace, » où il fut environ une heure, & n'y euſt

» prinse que d'ung lievre, que print un » léopard. A la pag. 43, il ajoute : & » à l'après souper, environ entre quatre » & cinq, ledit sieur de Gurce & nous » alasmes avecq le Roy chasser au parcq, » où il fut tué un sanglier, & prins par » un léopard deux chevreux en notre » présence & tout auprès de nous ; ce » fait ledit Roy yscit hors dudit parcq & » fist monstrer son écurie ». Ce passage & ce qu'on a dit des Chasses de Jean Galeas, Duc de Milan, rendent très-vraisemblable ce qui a été rapporté de Charlemagne dans la premiere partie de ce Mémoire, où il a été fait mention des lions que ce Prince avoit dans ses équipages de Chasse. C'étoit, selon toute apparence, des léopards, qu'on aura pris pour des lions.

(9) André des Bourgo informant Marguerite d'Autriche des conférences qu'il avoit eues avec Louis XII, dans sa lettre datée d'Equirie près la Héronniere, du 27 Avril 1511, lui mande : » Madame, » hier matin me partis de Lyon, & m'en » alis à la Héronniere où est le Roy, le- » quel demeurit tant tard à la Chasse, » que ne puis parler à luy, & fus con- » traint de venir ici, à mon logis long- » tain de celluy du Roy une lieue & de- » mie, ce matin me suis tiré pardevers » luy, lequel j'ay trouvé à table, & » après beaucoup de devises de plaisir,

» tout incontinent qu'il a eu disné, s'est » retiré en sa chambre avec moi. *Lettres de Louis XII, T. 2. p.* 189.

(10) Olivier de la Marche, p. 98 de l'introduction à ses Mémoires, édition de Gand, parlant avec éloge de l'Archiduc Maximilien, s'exprime ainsi : » Combien que ce fut lors un jeune Prince, » qui volontiers & moult bien joustoit & » tourvoyoit & aimoit le déduit des » chiens & d'oiseaux sur tous autres Princes du monde, toutesfois il eslonga » (éloigna) vertueusement toutes ces » plaisances, pour aller faire lever le siege » d'Utrecht. » Marie de Bourgogne, femme de l'Archiduc Maximilien, mourut le 25 Mars 1482, d'une chûte de cheval qu'elle fit à la Chasse du héron, étant grosse. *Voy. la nouvelle Histoire de Marie de Bourgogne, p.* 279, *& l'Abrégé Chron. du Président Hainault.*

(11) François premier est appellé le *Pere des Veneurs* par Fouilloux, p. 4. de sa Vénerie. Il fut aussi proclamé *Pere des Arts & des Sciences*, à son convoi funebre, par les Crieurs Publics de Paris, suivant la relation de ses Obseques, au cinquieme vol. de du Bellay.

(12) Guillaume Cretin a vécu sous Charles VIII, Louis XII & François premier. Il étoit Chantre de la Sainte Cha-

pelle de Paris, & Tréſorier de celle de Vincennes. A ces titres il joignoit celui de Chroniqueur ou Hiſtoriographe du Roi. Il ſe nomme quelquefois *Dubois*, ſoit par ſobriquet, ſoit que ce fût un nom de ſeigneurie, comme on peut le voir par le commencement d'une épitre qu'il adreſſe à Frere Martin, Religieux Céleſtin.

Le gros Dubois, *aliàs* dit Cretin,
En plumellant ſur ſon petit pupitre,
A minuté cette préſente Epître,
Pour l'envoyer à Frere Jehan Martin.

Cretin paſſoit pour le Coriphée des Poëtes de ſon tems. Sa muſe eſt gaie, vive, & facétieuſe; ſi ſes plaiſanteries ſont quelquefois de mauvais goût, c'eſt ſon ſiecle qu'il faut en accuſer plutôt que ſon eſprit. Celle de ſes poeſies qui a la Chaſſe pour objet, eſt intitulée : *Le débat entre deux Dames ſur le paſſetemps des chiens & des oiſeaux.* Voici comme il décrit un retour de Chaſſe.

Joyeux devis ſe mirent à l'enchere,
Menus propos furent en avant mis,
Ainſi que on fait entre les bons amis.

. . . .

On chante, on rit, on s'accole, on ſe baiſe,
Cependant le ſouper s'apprête.
On perce vins, on larde venaiſon,
Poulets, pigeons ne ſe ſauvent, ne oiſon,

Les amoureux ſe deviſent aux Dames,
Comptent leurs cas, jurent Dieu & leurs ames
Que leur amour, tant les tourmente & nuit,
Qu'ils n'ont repos la ſeule heure de nuit,
Font des piteux, ſoupirent & lamentent;
Mais pour certain, je crois qu'en cela mentent.

Voy. la Bibl. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 10. p. 23, art. de Guillaume Cretin.

(13) L'aventure de François I. avec le Comte Guillaume, dont le récit ſe trouve dans les *cent Nouvelles de la Reine de Navarre*, y eſt rapportée de façon à faire croire que ce n'eſt point un conte fait à plaiſir, comme pluſieurs autres hiſtoires fabuleuſes qui ſont partie de ce Roman. *Voy. la dix-ſeptieme Nouvelle de la ſeconde Journée, p. 291 & ſuiv.*

(14) Le Roi (François I.), dit M. de Thou, T. 1. liv. 3, p. 180 de ſon hiſt. ſe ſentoit extrêmement tourmenté d'un ulcere incurable, qui lui étoit venu vers le fondement, dès le tems que l'Empereur paſſa par la France pour aller en Brabant, & qui s'étoit peu à peu étendu juſqu'à la veſſie. Cet ulcere invétéré lui ayant enfin cauſé la fievre, il voulut aller diſſiper ſa mélancholie dans une magnifique maiſon de plaiſance qu'il avoit fait depuis peu bâtir au bout de la forêt de Saint-Germain. De-là il alla à Dampierre, près de Chevreuſe, enſuite à Limours &

à Rochefort, qui sont des pays de Chasse. Mais comme il s'en retournoit à Saint-Germain, la fievre, qui d'intermittente étoit dégénérée en continue, l'obligea de s'arrêter à Rambouillet, où il mourut le dernier jour du mois de Mars (1546) après avoir vécu cinquante-deux ans six mois & dix-neuf jours, & regné trente-deux ans trois mois moins un jour.

François I, suivant Brantôme, *Cap. Fr.* T. 1. p. 254, se détermina à conclure le Concordat avec Leon X, afin d'être en état de récompenser les services de sa Noblesse par le don des Abbayes & biens de l'Eglise, dont il aimoit mieux la gratifier que d'en laisser la jouissance à des *Moines clostraux, gens inutiles, qui ne servoient à rien qu'à boire & à manger, taverner, jouer, ou à faire des cordes d'arbaleste, des poches de furets, à prendre des connils* (des lapins), *à siffler des linottes.* Voilà leurs exercices, dit-il, encore étoient-ce les plus innocents.

Le goût de la Chasse étoit si général, & si répandu alors, que les ouvrages même de dévotion étoient remplis de termes, d'images & de métaphores empruntés de cet exercice. On trouve dans la Biibliot. de l'Abbé Goujet, T. 10, p. 513 & 514, un Guillaume Michel, dit de Tours, qui vivoit sous François I. Cet Abbé parlant des ouvrages de ce Poëte, s'exprime ainsi :

Je commence par la Forêt de Conscience, contenant la Chasse des Princes spirituels,

imprimée 1516. L'idée de ce livre eſt ſinguliere. Sous l'emblême d'une Chaſſe, l'Auteur veut apprendre à pourſuivre les pechés, qui ſont les bêtes les plus dangereuſes qui puiſſent ravager la forêt de conſcience, c'eſt-à-dire l'ame chrétienne. Pour exciter les ames chrétiennes à ſe livrer à cette Chaſſe, il entre dans le détail des péchés les plus connus, il en expoſe les effets, il en peint la difformité; il décrit les ravages qu'ils font dans le monde & dans les divers états qui compoſent la ſociété; il montre les obſtacles qui s'oppoſent à leur pourſuite. Mais plus ces obſtacles ſont grands, plus il exhorte à ſe munir de toutes les armes qui ſont néceſſaires pour faire une Chaſſe heureuſe. La crainte de Dieu, ſon amour, la confeſſion, la pénitence, la ſatisfaction, la retraite, la fuite des occaſions, voilà les cors, les chiens, les armes que ſon Chaſſeur ſpirituel doit employer, & les gardes qui veillent ſur la forêt. On voit que tout cela ouvre un vaſte champ à la morale. Quand l'Auteur ſe ſent fatigué de parler en vers, il a recours à la proſe, qui eſt également dans le ſtyle figuré.

MÉMOIRES
HISTORIQUES SUR LA CHASSE.

QUATRIEME PARTIE.

TANT que François I. vécut, on avoit pu préſumer que l'ardeur que montroit Catherine de Medicis pour la Chaſſe, n'étoit de ſa part qu'une ruſe politique pour s'inſinuer davantage & plus facilement dans les bonnes graces du Roi. Les courtiſans, qui ſuppoſent toujours des vues profondes aux actions les plus ordinaires des Princes, dirent alors que ce goût ſi décidé en apparence pour la Chaſſe entroit dans le projet que cette

Princeſſe, *fine & habile*, avoit formé de ne jamais quitter le Roi, d'obſerver de plus près ſes démarches, & de pénétrer ſes plus intimes ſecrets. Peut-être ne ſe trompoient ils pas tout-à-fait dans leurs conjectures; mais toute la ſuite de la vie de Catherine de Medicis fit voir que le plaiſir de la Chaſſe n'en étoit pas moins chez elle une paſſion dominante. Le Roi Henri II ne lui cédoit guère par ſon amour pour la Chaſſe; non content de ſe livrer ſans réſerve à tous les exercices les plus violens, il chaſſoit dans toutes les ſaiſons de l'année à la groſſe bête, & ſurtout le cerf.

A l'ancienne race des chiens gris venue de ſes prédéceſſeurs, il en ajouta une nouvelle de chiens blancs, *qu'il avoit miſe au monde*, dit Brantôme, *plus roides que les gris, mais non ſi aſſurés, & d'auſſi bonne creance que les autres.* La Chaſſe aux toiles, & la volerie des oiſeaux, n'étoient pour lui qu'un délaſſement.

L'an 1550, il publia un Edit pour fixer le prix du gibier, & pour défendre aux Paysans & aux Artisans toute espece de Chasse. M. de Thou attribue ce réglement au desir de réformer les excès & la somptuosité dans les tables, & de mettre un frein au luxe *. Il est plus naturel de penser que l'envie de maintenir les droits de la Noblesse, & la crainte de voir tous les pays de Chasse dévastés par une liberté trop générale, furent les motifs qui l'engagerent à publier cette loi. L'invention de l'arquebuse, dont on commençoit à faire usage, fournissoit à tout le monde des facilités pour la Chasse, dont il importoit de prévenir l'abus (1).

* M. de Thou, t. 1. liv. 5. p. 401 & suiv.

Jodelle, Poëte du tems, dédia au Roi une ode sur la Chasse, & le Blond, autre Poëte, publia en 1553, un poëme intitulé : *le Temple de Diane, & plaisir de la Chasse*, dont l'Abbé Goujet a donné un extrait *. Ce Poëte, à l'imitation de la Bigne, ose mettre en paral-

* T. XI. de sa Bibl. pag. 107.

lelle la mélodie des chiens de chaſſe, & celle des Chantres de la Chapelle du Roi. Il pouſſe même la comparaiſon juſqu'à l'indécence la plus outrée. Son imagination déréglée lui fait trouver des rapports entre les Egliſes Collégiales, les Chanoines, les Chapelains, les Chantres, les Cloches, les Orgues, le Bénitier, le Parfum de nos Temples, & l'abois des chiens, les ſons du cor, les oiſeaux, les fumées, l'odeur des bêtes. Enfin ce Poëte viole ſi ouvertement toutes les bienſéances, qu'on diroit que l'amour de la Chaſſe lui a fait perdre le jugement.

La régence de Catherine de Medicis, après la mort d'Henri II, qui périt victime des exercices qu'il avoit trop aimés, fut un tems de triomphe pour la Vénerie. Plus maitreſſe que jamais de ſuivre ſes goûts, elle montra pour la Chaſſe une paſſion toute nouvelle, & s'attacha à inſpirer le même goût aux Princes ſes fils. Voici le portrait que Brantôme nous a laiſſé de cette Reine,

Elle a toujours fort aimé, dit-il, *d'aller à cheval jusqu'à l'âge de soixante ans ou plus, qui pour la foiblesse l'en priverent, en ayant toutes les envies du monde: car c'étoit l'un de ses plus grands plaisirs à faire de grandes traittes, encore qu'elle en fût souvent tombée au grand dommage de son corps; car elle en fut blessée plusieurs fois, jusques à rupture de jambe & blessure de tête, dont il l'en fallut trépaner; & lorsqu'elle fut vesve & eut la charge du Roi & du Royaume, accompagnoit toujours le Roi & le menoit avec elle, & tous ses enfans, & quand le Roi son mari vivoit, elle alloit quasi ordinairement avec lui à l'assemblée du cerf & des autres Chasses. S'il jouoit au palle-mail, elle le vouloit voir le plus souvent jouer, & y jouoit elle-même. Elle aimoit aussi fort à tirer de l'arbalete à jallet, & en tiroit fort bien, & toujours quand elle s'alloit promener, faisoit porter son arbalete, & quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit.*

François II donna un ſpectacle fort extraordinaire à toute ſa Cour, lorſqu'étant à Saint-Germain-en-Laye, il lui prit envie d'aller voir les cerfs en amour, accompagné *des Princes ſes plus familiers, & de quelques grandes Dames & filles que je dirois bien*; c'eſt encore Brantôme qui parle (2). Il n'en falloit pas tant pour éguiſer les langues des médiſans; l'un d'eux en parla dans des termes dont l'Hiſtorien ne fait point grace à la modeſtie du Lecteur; ces propos indiſcretement hazardés ne manquerent pas, ſuivant l'uſage, de revenir aux oreilles des Princes & des Dames. Le critique téméraire ſentit bien qu'il ne pouvoit pas reſter plus longtems à la Cour, ſans s'expoſer à quelque revers éclatant, il prit le parti de ſe retirer avant que l'orage vint fondre ſur lui. François II n'étoit pas d'humeur à ſouffrir ces peſtes de la ſociété, dont la malignité ne reſpecte rien, & qui ſe font un jeu de la réputation des Dames. Si ſon regne eût

été plus long, il auroit réprimé cette licence. Brantôme qui lui fait, avec raiſon, un mérite de ces louables diſpoſitions, auroit bien dû profiter de la leçon, pour s'interdire une foule de traits ſatyriques qu'il lance contre les plus grandes Dames de la Cour, & ces propos licencieux qu'il ſe permet ſi ſouvent dans ſes ouvrages.

Charles IX fut beaucoup moins ſévere à cet égard que ſon prédéceſſeur. Il ſuffit pour s'en convaincre de lire, dans un ample Traité de la Chaſſe composé de ſon tems, les diſcours que l'Auteur fait tenir aux Chaſſeurs buvant enſemble, & s'entretenant de leurs bonnes fortunes, dans une de leurs aſſemblées. On a peine à comprendre qu'un Officier de la Vénerie du Roi ait oſé mettre ſous les yeux de ſon Souverain de pareilles indécences, dans un ouvrage qu'il lui dédioit. Au reſte ce Traité renferme ſur la Chaſſe pluſieurs particularités intéreſſantes que je ne dois pas négliger.

L'Auteur Jacques de Fouilloux, après avoir parlé de ſes qualités, & du goût qu'il eut dès ſon enfance pour marcher ſur les traces de ſes peres, qui volontiers *aimerent filles, armes & Venerie*, nous inſtruit de toutes les pratiques du noble métier de la Chaſſe; & entre autres d'un uſage aſſez ſingulier qu'on pratiquoit alors & qui conſiſtoit à enfler avec des ſoufflets d'orgue, des lits & matelas de peau, ſur leſquels les Chaſſeurs, arrivés au rendez-vous, s'étendoient pour écouter la voix des chiens. L'Auteur répete une partie des burleſques hiperboles qu'avoit employées avant lui Gaſton Phébus; il dit que la Chaſſe fut toujours aimée des Princes, des grands Seigneurs & des Gentilshommes, ſur-tout *de ceux de la France nourrice de toute Nobleſſe, & fontaine des Arts & Sciences.*

Lorſqu'il eſt queſtion de l'art de ſonner, Fouilloux déclame avec force contre le relâchement introduit dans la pratique de cet exercice merveilleux, il prend le ton

d'un Veneur qui auroit une mission particuliere pour prêcher la réforme : il rappelle les heureux tems où cet art, cultivé avec soin, charmoit les oreilles des Chasseurs, & faisoit entendre aux chiens tout ce qu'ils devoient faire. *Tant d'hommes*, dit-il, *portent la trompe qui n'y entendent rien, & font plus de tort aux chiens que de plaisir.* Il gémit de voir les Princes & les Seigneurs aveuglés par les richesses mondaines, abréger leurs jours, perdre leur ame, renoncer à la douce & innocente félicité dont on jouissoit dans les siecles fortunés, où les forêts retentissoient continuellement du son harmonieux des trompes, mêlé au bruit des bouteilles & des flacons. *On ne sait pas*, ajoute-t-il, *sonner de la trompe & parler aux chiens avec ces cris & ces langages plaisants, comme les heros de l'art des corneurs, le Duc d'Alençon, Huet de Nantes, & le sire de Montmorency, qui se faisoient entendre par-dessus tous les autres Veneurs. Aujourd'hui les*

Piqueurs ne fe font plus un plaifir comme nos anciens de voir courir, chaffer & requêter les chiens ; ils ne cherchent qu'à fatisfaire l'impatience qu'ils ont de voir prendre & mourir un cerf ; à peine font-ils au lancé, qu'ils voudroient en être à la curée. Ces lamentations qui nous paroiffent rifibles, partoient de cet enthoufiafme qui caractérife les vrais amateurs en tout genre, & qui fouvent leur fait trouver des charmes dans les objets que la multitude envifage avec la plus froide indifférence.

Charles IX, à qui Fouilloux dédia fon livre, devoit fe reconnoître au portrait qu'il fait des Veneurs impatients. Ce Prince entreprit ce qu'aucun autre n'avoit ofé faire avant lui ; il attaqua un cerf à vue ; & fans aide de chiens courants ni de levriers, fans prendre même de relais, il le pourfuivit par monts & par vaux à courfe de cheval, avec tant de fureur, qu'enfin le cerf fut forcé & rendu. Jean Antoine de Baïf (3) célébra cet exploit dans une piece de vers, où Charles eft comparé à l'Hercule de

la fable. On juge bien que dans ce parallele tout l'avantage eſt du côté du Monarque. Un autre Poëte eut un plus beau ſujet pour exercer ſa verve, lorſqu'il célébra la Chaſſe que fit Charles IX, pour détruire un loup furieux, & venger une multitude de malheureux qu'il avoit dévorés.

Ce Prince livré tout entier à ſes plaiſirs, abandonnoit les ſoins du gouvernement à la Reine ſa mere & au Duc d'Anjou ſon frere. Un dépit ſoudain lui fit changer de réſolution; tout-à-coup il quitta ces amuſements pour ne s'occuper que des affaires. Le Duc d'Anjou appellé au trône de Pologne imaginoit ſans ceſſe des prétextes pour éloigner l'époque de ſon départ. Charles n'avoit pris le parti de ſe mêler du gouvernement, que pour vaincre l'indéciſion de ſon frere, & lui donner des dégoûts qui puſſent le déterminer à partir. A la fin perdant patience, *il jura Dieu*, & déclara hautement que ſon frere ou lui ſortiroit du Royaume,

& qu'en vain sa mere s'y opposeroit (4).

L'absence du Duc d'Anjou qui partit enfin pour la Pologne, rendit le Roi à ses premieres inclinations : il s'abandonna de nouveau à ses plaisirs avec si peu de ménagement, qu'ils furent cause de sa mort. Ce Prince décéda dans la vingt-quatrieme année de son âge. Quelques-uns ont dit qu'il mourut pour avoir trop sonné du cor (5). Brantôme empruntant le langage des Poëtes, met en probléme, si sa mort doit être attribuée aux excès de Vénus ou à ceux de Diane. En parlant des amours de ce Prince avec sa liberté, ou plutôt sa licence ordinaire, il rapporte les propos que lui tint une Dame de la Cour, piquée du peu de goût que ce Prince montroit pour les femmes dans sa premiere jeunesse. *Vous faites*, lui disoit-elle, *plus de cas de la Chasse & de vos chiens, que de nous autres*. Par cette raison Brantôme croit que Charles fut plutôt la victime de Diane,

Pour quant à l'exercice de Diane, dit-il, *je le crois fort; car il y étoit violemment adonné, fut à courir & à piquer après le cerf, fut à beau pied, à le detourner avec le limier, & y étoit si affectionné qu'il en perdoit le dormir, etant à cheval avant le jour pour y aller, & se peinoit aussi fort à appeller les chiens, fut de la voix, fut de la trompe.*

Charles IX nous a laissé un monument de son amour pour la Chasse, dans un Traité qu'il dicta lui-même à son Secretaire Villeroi, & qui ne fut publié qu'après sa mort (6). D'autres Auteurs, pour lui plaire, avoient écrit sur la même matiere; on distingue dans le nombre Claude Binet, qui composa une espece de Poëme, sous le titre de *Chant-Forestier*, ou *le Chasseur* (7).

Jamais on ne vit les deux extrêmes se succéder si subitement que dans l'instant où Henri III succéda lui-même à son frere Charles IX. La Cour qui venoit d'être le théâtre de l'activité la plus impétueuse,

tueuſe, devint tout-à-coup le centre de la molleſſe la plus efféminée. Henri dont l'exemple n'inſpiroit que l'indolence & la volupté, auroit anéanti juſques aux dernieres traces de la valeur nationale, ſi ce ſentiment pouvoit s'éteindre dans le cœur des François. Ses Courtiſans, livrés à une vie molle, paroiſſoient cependant des hommes tout différents lorſqu'il s'agiſſoit de faire quelqu'action de bravoure; c'étoit auſſi la ſeule vertu par laquelle ils tenoient encore aux anciennes mœurs. Les exercices de la Chaſſe ceſſerent d'être un amuſement pour eux, & les délices d'une oiſiveté ſenſuelle devinrent leur unique délaſſement après les fatigues de la guerre.

Le Roi avoit des chiens pour ſa Vénerie, mais il n'en faiſoit aucun uſage. Quel goût pouvoit-il avoir pour ces animaux fiers & vigoureux, lui qui avoit mis toute ſon affection dans une nouvelle eſpece de chiens, connus ſous le nom de *Chiens de Lyon*, & dont

jusqu'alors il n'avoit jamais été question à la Cour de nos Rois.

Ces chiens, qui étoient de la plus petite taille, devinrent la passion de Henri. Il en portoit ordinairement plusieurs dans un panier pendu à son cou en écharpe. C'est ainsi qu'on le voit représenté dans quelques-uns de ses portraits; c'est dans ce bisarre ajustement qu'il donnoit audience aux Ambassadeurs; il ne le quittoit même pas lorsqu'il entroit dans les Eglises pour assister à la prédication. L'entretien de ces misérables animaux montoit à des sommes exorbitantes. Voici ce que nous en dit M. de Thou, dont je vais rapporter les propres paroles.

Le Roi ayant demeuré quelque tems en Bourbonnois, alla à Lyon pour être à portée de ses deux favoris, qui marchoient chacun avec une armée; Joyeuse du côté de l'Auvergne & du Gevaudan, & Epernon du côté de la Provence. Pendant qu'il étoit à Lyon aussi tranquille que si tout le Royaume eût joui

d'une paix parfaite, il s'attacha à rassembler de ces petits chiens dont on est fort curieux dans cette Ville. Tout le monde fut très-surpris de voir un Roi de France, au milieu d'une guerre si terrible, & dans une disette extrême d'argent, donner à de semblables plaisirs tout ce qu'il avoit de tems, & toutes les sommes qu'il pouvoit rassembler. En effet quelque prodigue que fût ce Prince, si l'on compare les profusions de sa maison avec celles qu'il fit à Lyon pour des chiens, on trouvera ces dernieres infiniment au-dessus des autres; sans compter les dépenses en chiens de chasse, & en oiseaux de proie, qui vont toujours à des sommes considerables par an dans les maisons des Rois, il lui en coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour des petits chiens de Lyon, & il tenoit à sa Cour, avec de gros appointements, une multitude d'hommes & de femmes qui n'avoient d'autre emploi que de les nourrir.

Un Prince est bien à plaindre

quand il ne craint pas de se dégrader par des fantaisies si humiliantes. Mais c'est trop nous arrêter à des tems qui n'offrent au souvenir de la postérité que des horreurs, dignes d'être à jamais ensevelies dans l'oubli; je me hâte de passer à un regne plus glorieux, & de me prévaloir de la célébrité d'un de nos plus grands Rois, pour relever mon sujet aux yeux des juges les plus séveres.

Henri IV qui, dans les montagnes de Béarn, autrefois le théâtre des Chasses de Gaston de Foix, avoit reçu une éducation dure & austere, acquit de bonne heure cette force de corps dont il eut besoin pour supporter les fatigues d'une vie toute militaire. Il excella dans tous les exercices qui demandent de la vigueur, de l'adresse & de l'agilité : il y surpassa tous ceux des Gentilshommes & des Guerriers de son siecle, qui avoient retenu l'esprit & les mœurs de notre antique Chevalerie. On peut voir dans les Mémoires de

Sulli le détail de tant d'exercices différents : il rendra croyable ce que j'ai dit ailleurs du Maréchal de Boucicaut.

De tous les exercices celui de la Chasse fixa plus particulierement la constante prédilection de Henri. Son Précepteur, Florent Chrétien (8), remarqua dans son Eleve ce goût naissant, & voulut sans doute le flatter en lui dédiant sa traduction de la Vénerie d'Oppien. Henri aimoit, dit M. de Sulli, *toutes sortes de Chasses & de Voleries, & sur-tout les plus penilles & hasardeuses, comme ours, loups, sangliers; il chassoit aussi les cerfs, chevreuils, renards, fouines & lievres; vols pour heron, oiseaux de riviere, milans, hiboux, corneilles, perdrix, à la terrasse, aux chiens couchants, & aux canards avec les barbets* *.

* Mém de Sulli, T. 12, p. 289.

La Chasse lui fournit des ressources dans plus d'une occasion. Il racontoit lui-même à Sulli qu'étant prisonnier en 1584, & ne sachant à quoi s'occuper, il charmoit

ſes ennuis en s'amuſant dans ſa chambre à faire voler des cailles. Deux ans après ayant ſujet de craindre les mauvais deſſeins d'une Cour défiante, à qui il étoit toujours ſuſpect, & qui le faiſoit obſerver continuellement, il réſolut de s'affranchir d'une contrainte peu convenable à ſon caractere. Il feignit de vouloir aller chaſſer dans la forêt de Senlis : il y alla effectivement courir le cerf; mais ſur le ſoir il s'écarta, & au lieu de revenir à Paris, il prit la route du Maine, & courut chercher loin de la Cour la liberté dont il n'avoit depuis long-tems que les apparences (9).

Son intrépidité naturelle le portoit quelquefois aux plus indiſcrettes témérités. Devenu Roi de Navarre il ſe plaiſoit à chaſſer les ours dans les montagnes du pays de Foix, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire, & ne craignoit point de braver la fureur de ces féroces animaux. La Cour de France s'étant tranſportée dans ſes Etats, il

ne fit aucune difficulté de propoſer aux Dames un ſi terrible divertiſſement ; mais on leur en repréſenta ſi vivement les périls, qu'il ne fut jamais poſſible de vaincre leur frayeur. Elles eurent grande raiſon de s'en défendre : car cette Chaſſe eut de funeſtes ſuites. Deux ours démembrerent des chevaux d'aſſez bonne taille, quelques-autres forcerent dix Suiſſes & dix Arquebuſiers. Un dernier des plus grands qu'on pût voir, étant percé de pluſieurs coups d'arquebuſe, & emportant ſix ou ſept tronçons de piques briſées ſur ſon corps, embraſſa ſept ou huit hommes qu'il trouva ſur le ſommet d'un rocher, avec leſquels il ſe précipita en bas, & ils furent tous mis en pieces.

Parvenu au trône, Henri IV ne perdit aucune occaſion de ſatisfaire ſon goût pour la Chaſſe ; il s'y exerçoit ſans ceſſe à Saint-Germain-en-Laye, à Folembrai dans la forêt de Couci, à Fontainebleau, à Monceaux, dans tous les lieux

abondans en gibier. Rien ne pouvoit l'arrêter, ni le mauvais tems, ni l'intempérie de la faiſon la plus rigoureuſe, ni même le dérangement de ſa ſanté. M. de Praſlin écrivoit de Fontainebleau à M. de Sulli : *Depuis vous avoir laiſſé, je trouvai le Roi qui chaſſoit à la volerie, laquelle finie nous chaſſâmes aux loups, & pour la fin nous courûmes un cerf qui dura juſqu'à la nuit, qui nous fit l'honneur de nous accompagner trois ou quatre heures durant. Si le plaiſir fut grand, la peine ne fut pas moindre ; car après tout cela, il nous fallut faire retraite de ſix grandes lieues tous mouillés que nous étions, hormis le Roi, qui changea de tout...... au retour de tout cela je ne pouvois manquer de trouver Sa Majeſté de bonne humeur, quoique fort laſſe ; car nous étions demeurés vainqueurs de toutes les bêtes que nous avions attaques.* Dans la même lettre il ajoute en finiſſant, que le Roi s'étoit amuſé toute la matinée, & une partie de l'après-

dîner à viſiter tout ce qu'il faiſoit faire, & qu'au retour de ſon parc il avoit eu un peu de fievre *.

Les propres lettres de Henri IV ſont des monuments de ſon ardeur pour la Chaſſe. En parlant d'affaires avec ſes Miniſtres, & d'amour avec ſes Maitreſſes, il leur fait part de ſes courſes dans les forêts. Il leur en parle dans des termes qui expriment tout le feu de ſa paſſion pour cette eſpece de plaiſir. *Mon cher cœur*, écrit-il à une Maitreſſe, *j'ai pris le cerf en une heure avec tout le plaiſir du monde.* D'autres fois : *je pris hier deux cerfs ; je vis jouer des Comédiens où je m'endormis.* Un jour il mande : *j'ai pris trois cerfs aujourd'hui, dequoi je ſuis bien marris, je ſuis fort las qui me fait finir.* Un autre jour : *j'ai pris aujourd'hui deux cerfs, & je me porte bien* *.

L'Auteur anonyme de l'Hiſtoire de ſes Amours, publiée avec quelques-unes de ſes lettres à ſes Maitreſſes, nous aſſure avoir appris d'un homme de condition qui ac-

* Mém. de Sully, T. 9. p. 292 & 293

* Amours & Lettres d'Henri IV, p. 102, 135, 138.

compagnoit ce Prince dans toutes ses Chasses, que jamais on ne lançoit un cerf qu'il n'otât son chapeau, ne fit le signe de la croix, & puis piquoit son cheval & suivoit le cerf *.

Au fort de la guerre, Henri profitoit du moindre loisir qu'il pouvoit se procurer, pour meler le divertissement de la Chasse aux exploits militaires les plus périlleux. Je n'en citerai que deux exemples. Le premier concourt avec l'époque de la bataille d'Yvri. Sulli, qui reçut à cette glorieuse journée plusieurs blessures, nous apprend que s'étant fait transporter sur un brancard dans son château de Rosni, peu éloigné du champ de bataille, il vit en approchant de sa terre, la campagne couverte de chiens & de chevaux; c'étoit l'équipage du Monarque victorieux, qui se délassoit ainsi des fatigues d'une action où il venoit de faire des prodiges de valeur. Bientôt il le rencontra lui-meme, qui après avoir pris quelques repos à Rosni,

* *Ibid.* à la suite des Amours & Lettres de Henri IV, p. 13.

s'en retournoit à Mantes en chaſſant.

Le ſecond trait dont je veux parler date de la reddition de Paris. Henri venoit de terminer le ſiége de cette Ville, dont la conquete aſſuroit ſur ſa tête la Couronne de ſes peres ; auſſitôt il part pour Melun, eſt quatre jours à s'y rendre, & prend le divertiſſement de la Chaſſe chemin faiſant : déja même il s'occupe des projets que ſon autorité mieux affermie lui permettoit de faire pour le rétabliſſement de Fontainebleau, où il ſe propoſoit de gouter le plaiſir de la Chaſſe. Cependant il faut lui rendre cette juſtice qu'il ne conſacroit à ce noble amuſement que les inſtans dont il pouvoit diſpoſer ſans que les affaires d'état en ſouffriſſent.

Suivons-le dans ſa vie privée, voyons-le dépouillé de l'appareil de la dignité Royale, tel enfin que Sulli nous le repréſente.

Après s'être levé de grand matin, & avoir tué ou pris à l'oiſeau une quantité prodigieuſe de gibier, il revient chez lui les deux mains

chargées de perdrix, de cailles & autres bêtes : il ne parle que de sa Chasse ; il en fait distribuer les fruits entre la Reine sa femme, & les Seigneurs de sa Cour; enfin ayant fait mettre à part les cailles un peu pincées de l'oiseau, comme les meilleures, pour etre servies sur le champ, il couronne par les plaisirs de la table tous ceux qu'il a eus dans la journée. La plume du sage Rosni en traçant les grands traits d'une vie pleine d'héroïsme, n'avoit garde de négliger ces détails ; il sentoit combien ils étoient propres à caractériser l'ame de son bon Maître (11).

Les Chasses du Roi faisoient l'entretien des Princes étrangers avec nos Ministres. Le Roi d'Angleterre, Jacques I, en parloit souvent à M. de Rosni, Ambassadeur de France à Londres. Comme il n'avoit regné précédemment qu'en Ecosse, où il n'y avoit point de cerfs, il se fit un plaisir & une espece de gloire d'envoyer à M. de Rosni un quartier du premier cerf qu'il

venoit de prendre dans son nouveau Royaume *. Rosni, instruit à l'école des Veneurs François, trouvoit bien des défauts à relever dans les pratiques de la Vénerie Angloise, & faisoit part à son Maître des disputes qu'il avoit à ce sujet avec Jacques. Henri IV, dans ses réponses, lui fait part du plaisir que lui a donné la lecture de cet article de ses dépêches, & le charge de notifier au Roi d'Angleterre la permission qu'il avoit obtenue de ses Médecins d'aller à la Chasse, à condition pourtant d'y apporter plus de modération qu'à l'ordinaire : *ce que je commence à observer*, ajoute-t-il, *depuis votre partement, de façon que je me suis trouvé à la mort de cinq ou six cerfs sans aucune incommodité* (12.)

* Mém. de Sulli, T. 6, p. 56.

L'ambition d'imiter le Roi dans son amour pour la Chasse, animoit tous les Seigneurs; les Dames mêmes n'en étoient pas exemptes. Brantome qui, dans l'éloge du Maréchal de Biron, avoit dit de lui que *les travaux de la guerre ne l'a-*

voient pas détourné des plaisirs de la Chasse, qu'il aimoit extrêmement, & où il alloit le plus souvent quand l'envie lui en prenoit, fait ailleurs en ces termes le portrait de la Maréchale sa femme : *l'exercice & les plaisirs de laquelle pour la plupart sont plus à la Chasse, & à tirer de l'arquebuse, qu'à autre exercice de femme ; & avec cela une tres-sage vertueuse Dame, comme sa patrone Diane Chasseresse* *.

* Brantôme, Cap. Fr. T. 3. p. 367.

Dans les dernieres années du regne de Henri, on étoit si occupé de la Chasse, qu'on en transportoit le langage & les usages aux amusemens qui y ont le moins de rapport. Ainsi l'on donna le nom de *Quitterotes* à des especes de jettons de la valeur de cinquante pistoles, dont les joueurs se servoient, parce qu'on appelloit *Quitterots* des chevaux anglois vendus au même prix par un Marchand qui portoit ce nom, & que ces chevaux, inconnus jusques-là en France, y devinrent fort à la mode, tant pour les voyages que pour la Chasse (13).

La danfe rappelloit encore aux Véneurs les plaifirs de leur état. On vit dans les divertiffemens de la Cour à Fontainebleau, pour le mariage de M. de Vendôme, des Chaffeurs & des Fureteurs figurer dans les ballets.

Une main parricide trancha dans la perfonne d'Henri, des jours que ce Prince deftinoit uniquement au bonheur de fes Peuples, & fit dans le cœur de la Nation une de ces plaies profondes qui ne fe referment jamais (14).

Marie de Medicis, Régente du Royaume, ne laiffa point ralentir l'émulation des Chaffeurs. Son goût décidé pour cet exercice engagea un Officier des Chaffes, nommé Guillaume Du Sable, à lui adreffer, dès la premiere année de fon veuvage, des vers fous le titre de *Mufe Chafferefſe* (15). Il devoit être le doyen du Parnaffe & de la Vénerie, puifque Louis XIII étoit le feptieme Roi qu'il avoit fervi, & il ne fe paroit pas d'un faux titre en fe qualifiant d'un des plus anciens

Gentilshommes de la Vénerie du Roi.

Catherine de Medicis, femme de Henri II, avoit, comme on a dû le remarquer plus haut, fait naître parmi les Dames de la Cour un goût très-vif pour la Chaſſe. Jalouſes de diſputer aux hommes les ſeuls dangers qu'elles puiſſent partager avec eux, leur courage avoit triomphé de l'effroi des accidens. Marie, Princeſſe de même ſang, voulut marcher ſur ſes traces, en imitant ſon activité intrépide. La Cour, vers la fin de l'année qui ſuivit celle de la mort du Roi, s'étant rendue à Fontainebleau, la Reine douairiere fit pluſieurs Chaſſes à cheval, où on la vit accompagnée des Dames & Princeſſes auſſi à cheval, & ſuivie de quatre ou cinq cents Gentilshommes. Cette partie de plaiſir fut un peu troublée par la chûte de la Princeſſe de Conti, qui tomba de deſſus ſa hacquenée, & ſe bleſſa (16).

Le jeune Roi Louis XIII, Prince d'un caractere doux & paiſible

d'une complexion foible & délicate, & d'une humeur sérieuse & mélancolique, ne porta point à la Chasse autant d'ardeur que le Roi son pere; mais il y mit peut-être plus d'étude & de réflexion. Dès l'an 1620, âgé de quinze à seize ans, il passa trois jours à la Chasse à Montfort *.

Salnove, Auteur d'un Traité très-ample & très-savant sur toutes les especes de Chasses, reconnoît devoir à ce Prince & au Roi son pere tout ce qu'il sait de ce noble métier (17). Il attribue à Louis d'avoir donné des loix aux Veneurs, réglé les tems auxquels ils devoient sonner & parler aux chiens, d'avoir formé & poli les termes de la langue qu'on leur parloit. Il assure que ce Prince alloit souvent au bois, pour y détourner lui-même avec les plus habiles Veneurs, afin d'acquérir ces connoissances de détail, sans lesquelles on n'arrive jamais à la perfection d'aucun art quel qu'il soit: il lui attribue enfin l'honneur d'avoir perfectionné celui de la Chasse par une étude réglée & suivie. Le

* Mém. de Villeroy, T. 6. p. 30.

même Auteur, après avoir parlé avec tant d'éloge des loix & des réformes de ce Monarque, sur le fait de la Chasse, s'exhale en plaintes très-ameres sur les désordres qu'il y voyoit regner. Toutes sortes de personnes, dit-il, s'adonnent à la Chasse & y cherchent l'utilité & le profit plus que l'exercice & le plaisir. Il tremble que la Chasse, si cet abus continue, ne devienne bientôt roturiere : elle se dégrade, se perd & s'avilit entre les mains de ceux qui l'exercent. De jeunes Veneurs sans expérience, se mettent à la tête de belles meutes réglées, qui demanderoient des maîtres consommées dans la Vénerie. Ils se croient les premiers hommes du monde pour sonner du cor, tandis qu'ils ne savent pas faire la différence du gros ton d'avec le grêle, ni appliquer l'un ou l'autre aux divers tems de la Chasse, ainsi que Henri IV & Louis XIII l'avoient prescrit, afin de donner confiance aux chiens, & de leur faire entendre ce qu'on leur demande. L'Au-

teur deſire inſtamment qu'on rétabliſſe le bel ordre qui régnoit ſous ces deux grands Rois, & qu'en même tems on faſſe revivre les beaux termes uſitées autrefois pour parler aux chiens. La Nation Françoiſe, s'écrie-t-il avec tout le zele d'un patriote, n'emprunta jamais rien des étrangers. Qu'avons-nous beſoin d'eux? Tenons-nous en aux héros & aux maîtres de notre Vénerie. Quoi donc! tandis que nos Rois ont toujours pratiqué la Chaſſe du cerf d'une façon noble & généreuſe, l'attaquant ſans ſurpriſe & à force ouverte; au lieu de ſuivre leurs leçons, nous irons prendre celles des autres Nations, dont les Souverains n'oſerent jamais l'attaquer qu'en prenant leur avantage dans des lieux fermés, avec des levriers, ſe ſervant encore de toutes ſortes de paneaux & de filets, & tirant de l'arquebuſe & de l'arbalete! ſi par fois quelqu'un d'eux en a uſé autrement, ce ne fut jamais qu'à l'imitation des François qui leur en apprirent la maniere, &c.

dont le courage & l'esprit servent de modele à tous les autres peuples. La Vénerie de nos Rois, se peut dire la premiere du monde, & nos chiens venus des races du Cardinal de Guise & de M. de Souvray, valent bien ces Chiens Anglois qu'on nous vante tant.

L'Auteur dont je copie à peu près le langage, revient souvent à la charge contre les amateurs des nouveautés en fait de Vénerie, & développe les motifs secrets qui les font agir; la paresse, l'ignorance & la vanité. Les chiens anglois, dit-il, n'ont pas plus d'esprit & de jugement que les chiens françois; mais ils ont naturellement plus d'obéissance & plus de docilité : ils conviennent par cette raison aux Chasseurs paresseux : les ignorans y trouvent encore mieux leur compte : à la maniere dont on s'y prend, il n'y faut pas grande habileté : quelques mots Anglois qu'on se pique de savoir, en font l'affaire : on les écorche, on les prononce tout de travers, de façon qu'il n'y

a ni hommes ni chiens fur terre qui puiffent les entendre. L'art de fonner ne coute pas davantage à ces Chaffeurs novices. Tous les tons font également propres à tous les tems de la Chaffe, & l'on ne donnera jamais deux fois le méme ton pour le méme tems. On n'entend fans ceffe que des fanfares, la plupart de caprice & de fantaifie, & jamais des tons réguliers.

Enfin la vanité de nos Chaffeurs ignorans & pareffeux, eft flattée encore de cette nouvelle façon de chaffer, qui ne connoît ni principes, ni regles, ni difcipline. Il eft du bel air de s'affranchir des vieux principes, & de fecouer le joug des ufages anciens. Il eft beau de fe faire le chef d'une nouvelle fecte.

Pour revenir aux Chaffeurs Anglois, Salnove en parle néanmoins fans prévention & fans injuftice. Il confent qu'on adopte ceux de leurs procédés qui ont quelque chofe d'avantageux ; mais il exige furtout qu'on ne s'écarte point de la régularité de nos pratiques qui ont

toujours été les meilleures. Il veut que nos jeunes Veneurs s'y assujettissent scrupuleusement, & qu'au lieu d'afficher ces airs de suffisance qu'il vient de leur reprocher, ils se piquent de soutenir la réputation des François, qui jusqu'à présent ont fourni des modeles aux étrangers, pour toutes les choses qui dépendent de l'esprit & du jugement.

Pour prouver combien les François excellent sur les autres Nations, dans l'art de la Vénerie, il cite l'exemple de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui pria Henri-le-Grand de lui envoyer ses plus habiles Veneurs, afin qu'ils donnassent aux siens des renseignemens sur la maniere de reconnoître les allures du cerf, de le détourner & de le poursuivre avec le limier, voulant dorénavant le chasser dans les forets de ses Etats, & non pas dans des enceintes, comme ses peres avoient fait jusqu'alors.

Henri répondant aux vœux de ce Prince, lui avoit envoyé M. de

Beaumont. Sous le regne de Louis XIII, vers le tems auquel Salnove écrivoit, d'autres Veneurs allerent remplacer en Angleterre ceux que M. de Baumont y avoit conduits pour former les Anglois à notre maniere de chaſſer, qui étoit beaucoup plus ſavante que celle que pratiquoient ces étrangers. Un pareil exemple auroit dû fermer la bouche à cette eſpece de novateurs qui ſe faiſoient alors un point d'honneur bizarre d'élever, en fait de Chaſſe, les Anglois au-deſſus de notre Nation. On pouvoit tout au plus leur accorder la préférence pour la Chaſſe du Renard, la ſeule dont ils euſſent fait une étude réglée, à cauſe de la multitude de ces animaux dont leurs forêts étoient remplies. Louis XIII emprunta peut-être d'eux quelques connoiſſances & quelques pratiques pour cette eſpece de Chaſſe; mais pour toutes les autres, nous leur avions donné de tout tems des leçons.

On ne peut que louer ce jeune Prince de ce qu'il avoit le bon eſ-

prit de préférer les Chaſſes d'où il pouvoit réſulter quelque bien pour ſes Peuples. Il s'attacha ſur-tout à faire la guerre aux loups. Les premieres années qui ſuivirent ſon avénement au trône, ne firent que trop voir combien il étoit à ſouhaiter qu'on les exterminât. On compta dans le Gatinois plus de trois cents perſonnes, victimes de ces animaux carnaſſiers.

Comme les renards ſont preſque auſſi nuiſibles que les loups, Louis XIII crut devoir mettre en honneur la Chaſſe à ces animaux. Il la pratiqua beaucoup lui même, & il perfectionna la maniere de la faire. On ſait les fortunes brillantes qui, ſous le regne de ce Prince, furent la récompenſe des talens pour la Chaſſe, & du zele avec lequel les Seigneurs ſervirent le goût qu'il montroit pour ce genre d'exercice (18).

Louis XIV, dont la minorité & l'éducation eurent tant de conformité avec celles de Louis XIII, étoit né avec des qualités plus grandes

grandes & des ſentimens plus fiers. L'élévation de ſon caractere ſe peignit dans tous les événemens de ſon regne, & ſe faiſoit ſentir juſques dans ſes amuſemens les plus ordinaires. Il montra dans les fêtes & les ſpectacles qu'il donnoit, une ſupériorité de goût & de magnificence, qui faiſoit l'admiration de toute l'Europe; & voulant être grand en tout, il ſurpaſſa dans ſes Chaſſes tous les Rois ſes prédéceſſeurs. Durant le ſéjour qu'il fit à Chambord en 1668, les cerfs les plus forts tenoient à peine devant lui une demi-heure (18). Trois ans après étant à Chantilly, il entreprit ce qu'aucun Chaſſeur n'avoit jamais oſé: il courut un cerf au clair de la lune, & le força (19).

C'eſt tout ce que je dirai des Chaſſes de ce Prince. Son hiſtoire eſt dans les mains de tout le monde, & le ſouvenir de ſes exploits en cette matière, ſe conſerve encore parmi les Officiers de la Vénerie. On ſait qu'il fit à la Chaſſe pluſieurs chûtes

très-dangereuses : il exposa plusieurs fois sa vie à la fureur des betes qu'il attaquoit. Malgré de si fâcheuses épreuves, il conserva encore pour la Chasse, le goût le plus vif, dans un âge très-avancé, & jusqu'à la fin de la plus longue carriere qu'aucun Monarque ait fournie sur le Trône. *Il chasse le plus souvent qu'il peut*, disoit Madame de Maintenon, dans une de ses lettres à son frere, M. d'Aubigné; *mais vous savez que ses plaisirs ne vont qu'après ses affaires.* La même lettre nous apprend que Louis inspiroit par son exemple cette passion au jeune Dauphin son fils, à qui M. de Fermat dédia, peu d'années après, sa traduction françoise des anciens Auteurs Grecs de la Vénerie. (20).

Ainsi la Chasse fut de tout tems le plaisir des héros, & l'amusement des Rois : regardée toujours comme un heureux apprentissage des mouvemens, des ruses de guerre, & même des périls inséparables du métier des armes, elle

devint partie eſſentielle de l'éducation militaire ; les Princes les plus belliqueux, les Capitaines les plus vaillants crurent qu'ils ne pouvoient trop s'y exercer, ne connoiſſant point de moyen plus propre à les endurcir aux fatigues & à leur préparer du ſuccès dans les combats. Cette perſuaſion a toujours été ſi forte, que le Maréchal de Fleurange, parlant d'une bonne place de guerre, ajoute, comme un complément de perfection à ce qui peut en aſſurer la défenſe, l'avantage d'être ſituée dans un pays abondant en gibier, afin que ſes défenſeurs trouvent en tems de paix, dans l'exercice de la Chaſſe, une occupation qui entretienne en eux l'habitude de ſupporter les travaux les plus fatiguants. Combien en effet les pratiques ordinaires de la Chaſſe ne fourniſſent-elles pas de leçons utiles à ceux qui parcourent la carriere des armes? L'artifice de la ſurpriſe, la vivacité de l'attaque, l'ardeur de la pourſuite; tous les moyens poſſibles de harceler, d'ar-

rêter, de forcer l'ennemi, s'y présentent à leurs yeux. Les exemples de courage & de sagesse que donnent les bêtes elles-mêmes, dans les ressources que leur fournit leur instinct pour leur propre sureté, semblent leur fournir des instructions dont ils peuvent profiter; de-là ce proverbe commun qui recommandoit autrefois aux Guerriers, de se rappeller sans cesse *l'attaque du loup, la defense du sanglier, & la retraite du renard.*

Les Princes qui sentoient combien les talens du Chasseur avoient de liaison avec ceux de l'homme de guerre, ne se contentoient pas d'enflammer le courage des Chevaliers, en leur offrant dans leurs galeries le spectacle des armes qu'avoient portées les héros des siecles passés; ils tâchoient encore d'exciter leur émulation pour la Chasse, en transmettant à la postérité les bois des cerfs mis à mort; c'étoit des monuments publics qui attestoient les exploits des anciens Chasseurs, & qui devenoient par-là

très-propres à perpétuer parmi leurs defcendans le goût & l'eftime pour la Chaffe.

Xénophon, un des plus grands maîtres qu'ait eu l'antiquité dans la fcience des armes, penfoit que la Chaffe eft la paffion la plus digne d'un héros. Son opinion fe trouve confirmée dans l'ouvrage d'un fameux écrivain politique du quinzieme fiecle, qui employe à la foutenir d'excellentes raifons empruntées des rapports qu'on peut remarquer entre le Chaffeur & le Guerrier; en effet l'un & l'autre fe rencontrent fouvent dans les mêmes circonftances.

La Chaffe a encore bien d'autres titres qui doivent lui affurer la fupériorité fur les divers exercices qui peuvent faire l'amufement des hommes. Le plus beau & le plus refpectable de ces titres, confifte en ce qu'elle eft un des principaux devoirs de la Nobleffe; fi le plaifir qu'elle peut procurer eft le partage exclufif des Gentilshommes, ce n'eft qu'aux conditions que leurs

concitoyens en recueilleront tout l'utile. Conſultons nos anciennes coutumes; nous y verrons qu'en exaltant l'état de nos Gentilshommes, qu'en déclarant qu'ils ſont francs à tous égards, elles ſemblent ne leur accorder ces diſtinctions qu'à la charge de s'acquitter de trois grandes corvées indiſpenſables, la guerre, l'adminiſtration de la juſtice, & la Chaſſe. Suivant l'eſprit de la coutume, les Gentilshommes ſont ſolidairement obligés de défendre par les armes le corps entier de la Nation, contre les ennemis du dehors; de ſoutenir & protéger les droits des particuliers dans les tribunaux; & de mettre, par des Chaſſes continuelles, les terres du cultivateur à l'abri des dévaſtations auxquelles elles ne ſe trouvent que trop ſouvent expoſées de la part des betes fauves. Auſſi voyons-nous ces villes & des provinces entieres réclamer la protection de leurs Princes & de leurs Seigneurs contre les bétes ſauvages; je pour-

fois citer ici des titres par leſquels certaines communautés ſe ſoumettent envers leurs Seigneurs à des redevances perpétuelles ſur leurs récoltes, à proportion du beſoin qu'elles avoient d'être gardées, & du ſoin que ces mêmes Seigneurs apporteroient à les défendre (21); mais ne m'étant point propoſé d'établir le principe, & de faire l'apologie du droit de Chaſſe, je renvoie pour cet objet à la préface des *Autores rei Venaticæ.*

Les Chaſſeurs n'ont abuſé que trop ſouvent de leur droit de Chaſſe. Ils en ont pluſieurs fois perverti l'uſage & la deſtination, ſoit par des réſerves onéreuſes, qui expoſoient les terres aux ravages du gibier trop abondant, ſoit par des violences inhumaines contre ceux qui oſoient remplir à cet égard le devoir négligé par les Nobles. Philippe II. voyant ſa fin approcher, entra avec ſa conſcience dans un examen ſérieux des fautes qu'il avoit à ſe reprocher, & ſe rendant compte à lui-même

des déſordres de ſon regne, il s'occupa ſur-tout des dommages que ſes Chaſſes avoient cauſés à pluſieurs de ſes ſujets. Il fit l'aveu de ſes injuſtices, & donna tous les ordres néceſſaires pour les réparer (22). Heureux ſi, attentif à les prévoir, & exact à les prévenir, il eût épargné à ſes peuples des vexations, dont l'excès va communément plus loin qu'on ne croit, dont l'exemple eſt toujours plus contagieux qu'on ne penſe, dont la réparation n'eſt jamais auſſi entiere qu'on le veut.

L'Hiſtoire de Saint Louis, & c'eſt par où je terminerai ces Mémoires, nous apprend tout à la fois, & les excès affreux auxquels peut entraîner la fureur de la Chaſſe, & de quelle rigueur doit s'armer un Prince équitable pour les réprimer. Enguerrand de Couci, ſeul héritier des biens de ſa maiſon, par la mort de Raoul ſon frere aîné, tué à la bataille de la Maſſoure, fut accuſé d'avoir fait pendre trois jeunes Gentilshommes, que ſes Gardes

avoient ſurpris chaſſans dans ſes bois. Il les fit exécuter ſur le champ, ſans vouloir ni les entendre, ni leur donner le tems de ſe préparer à la mort. Louis, informé de cette barbarie, fit inſtruire le procès. Tout parloit en faveur du coupable : les ſervices de ſon frere & ceux de ſes ancêtres, les alliances avec tout ce que la Cour avoit de plus grand, ſans excepter le Monarque ; le droit prétendu de la Pairie, l'offre de ſe défendre par la voie du duel ; Saint Louis ne veut rien écouter : inflexible aux larmes & aux proſternations de l'accuſé, ſourd aux inſtantes ſupplications du Roi de Navarre, de tous les Prélats & Seigneurs, des Juges même qui ſe défendoient d'opiner, il veut que le plus illuſtre ſang de France ſoit ſacrifié à la juſtice. Enfin s'il accorde la vie au criminel Enguerrand, ce n'eſt qu'en la lui faiſant racheter par des peines & des expiations proportionnées, autant qu'il ſe pouvoit, à l'énormité du crime dont il s'étoit rendu coupa-

ble : *Enguerrand*, lui dit-il, *si je savois certainement que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France, & notre parenté même, ne vous sauveroient pas* *.

* Abbé de Choisy, Hist. de S. Louis, pag. 295, & 298.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la quatrieme partie des Mémoires sur la Chasse.

(1) LES Arquebuses furent perfectionnées par M. d'Andelot, Général de l'Infanterie Françoise, vers 1554; c'est à cette époque que l'usage s'en introduisit à la Chasse. *Voy. Brantôme, Cap. Fr. T.* 4. *p.* 290.

(2) » Après ledit Roi Henri vint le » Roi François II, duquel le regne fut » si court, que les médisans n'eurent loisir » de se mettre en place pour médire des » Dames; encore que s'il eût regné long-» temps, il ne faut point croire qu'il » les eût permis en sa Cour; car c'étoit » un Roy de très-bon & très-franc natu-» rel, & qui ne se plaisoit point en mé-» disances, outre qu'il estoit fort respec-» tueux à l'endroit des Dames & les hono-» roit fort; aussi avoit-il la Reine sa femme, » & la Reine sa mere & Messieurs ses » oncles, qui rabrouoient fort ces cau-» seurs & piqueurs de langue. Il me sou-» vient qu'une fois lui estant à Saint Ger-» main-en-Laye sur le mois d'Août & de » Septembre, il lui prit fantaisie d'aller » voir les cerfs en leurs ruts dans cette » belle forêt de Saint Germain, & y

» menoit des Princes ſes plus grands fa-
» miliers, & aucunes grandes Dames &
» Filles que je dirois bien. Il y en eut
» quelqu'un qui en voulut cauſer & dire
» que cela ne ſentoit point ſa femme de
» bien ni chaſte, d'aller voir de telles
» amours & tels ruts des beſtes, d'autant
» que l'appétit de Venus les en échauf-
» foit davantage à telle imitation & telle
» vue, &c. Le Roi le ſçut, & les Princes,
» & les Dames qui l'avoient accompagné.
» Aſſeurez-vous que ſi le Gentilhomme
» n'eût auſſitôt eſcampé il eût eſté très-
» mal; il ne parut à la Cour qu'après la
» mort du Roi & ſon regne. *Brantôme, Vies des Dames Galantes*, *T.* 2. *p.* 466 & 467.

(3) Baif (Jean-Antoine de) Édit. de Paris 1573, l. 2 de ſes Poëmes, fol. 56 v° & 57 r° & v°, employa ſes talents poétiques à célébrer les exploits du Roi Charles IX à la Chaſſe; il ne fit pas difficulté de le comparer à Hercule, & même de lui adjuger la préférence ſur ce héros. Voici les vers qu'il adreſſa au Monarque.

Au mont Ménalien, Hercule ſi bien guette,
Comme dehors du fort l'eſtrange cerf ſe jette,
Cherchant ſon viandis, que d'un trait non fautif
Il traverſe le flanc de ce monſtre fuitif;
Mais vous, non pas d'aguet, combien que d'embuſcade,

Vous peuſſiez le tirer de ſeure arquebuzade,
Trop plus juſte tireur que ce vaillant Archer;
Mais tout ouvertement vous aimaſtes plus cher,
A courſe de cheval le pourſuivant à veuë,
Une Chaſſe achever non encore cogneue,
Ny faicte d'aucun Roy. Sans levriers, ſans clabauts,
Avez forcé le cerf & par monts & par vaux,
Maumené de vous ſeul, monſtrant que la vîteſſe
Ne ſauve le couart, quand le guerrier le preſſe.
C'eſt le cheval guerrier, qui ſous un Roy vaillant,
Magnanime, guerrier, non vaincu, bataillant,
Orgueilleux de ſa charge, & de courſe non lente,
Acconſuivit la beſte en ſes membres tremblante,
Et ſous voſtre eſperon légier obéiſſant,
De la priſe eſpéré vous rendit jouiſſant.
Que ne ſuy-je Conon, maiſtre en la cognoiſſance
Des aſtres du haut Ciel! là haut voſtre ſemblance
En Veneur eſtoilé, la trompe ſous le bras,
L'Epieu dedans le poing, voſtre cheval plus bas,
D'eſtoiles flamboyroit. Orion qui menace
La tempeſte & l'éclair, vous quitteroit ſa place,
Non pour donner l'orage aux humains malheureux,
Mais pour favoriſer les Veneurs bienheureux.
Moy donc (ce que je puis) vous, mon grand Roy je chante,
Avecque le cheval, la beſte trébuſchante,
Au coup de votre main, ſur un cheſne branchu,
Vouant du chef du ſerf le branchage fourchu,
Le Roy Charles neufvieme, & premier qui à vue,
Sans meute, ſans relais, à la beſte recrue,

Piquant & parcourant fait rendre les abbois,
En conſacre la teſte à la Dame des Bois.

(4) » Enfin tout étant prêt pour le dé- » part du Roi de Pologne, il ſortit de Paris » le 28 de Septembre. Le Roi qui ne s'oc- » cupoit auparavant que de la Chaſſe, » ſembloit avoir remis ſon autorité, & » toutes les affaires de l'Etat entre les mains » de ſon frere; mais voyant que ce dernier » reculoit toujours ſon départ, & qu'il ne » cherchoit qu'un prétexte pour paſſer » l'hiver à Paris, il changea tout d'un coup » comme un homme, qui ſe réveille d'un » profond ſommeil. Piqué de tous ces re- » tardemens, il jura Dieu, ce qui lui étoit » très-ordinaire, par la mauvaiſe éducation » qu'on lui avoit donnée, & il déclara » qu'il falloit que ſon frere ou lui ſortit » à l'inſtant du Royaume, & qu'en » vain ſa mere entreprendroit de l'empê- » cher. » *M. de Thou, Liv.* 57, *T.* 7. *p.* 14.

(5) L'Auteur du Journal d'Henri III, édit. de 1719, p. 34, après avoir fait le récit de la mort de Charles IX, âgé de vingt-trois ans, dit, que ce Prince aimoit trop la Chaſſe. M. de Thou ajoute, que la paſſion de ce jeune Monarque pour cet exercice, le rendit cruel. Cet Hiſtorien remarque en même tems qu'il joignoit à ces plaiſirs biſarres, beaucoup de goût pour la muſique & la poéſie, & que peu de tems avant ſa mort, il fit venir d'Alle-

magne Roland de Laſſo, qui étoit au ſervice d'Albert, Duc de Baviere. Il réuſſiſſoit lui-même dans la poéſie, & faiſoit cas des Poëtes, dont il diſoit, qu'il falloit les traiter comme les chevaux excellents: les nourrir, mais non pas les engraiſſer. Un de ceux qu'il eſtima le plus fut Pierre de Ronſard, qu'on n'a pas fait difficulté de comparer aux plus grands Poëtes de l'antiquité, quoique depuis il ait beaucoup perdu de ſa réputation. Ronſard fut ſouvent honoré des bienfaits de ce Prince, mais il n'en reçut jamais de fort conſidérables. Le Roi lui adreſſoit quelquefois des vers de ſa compoſition, & nous en avons d'imprimés qui ne ſont pas indignes de la Majeſté Royale. Nous avons auſſi de Charles IX un livre ſur la Chaſſe, qu'il a dicté à Villeroy.

(6) Le Traité de Charles IX, ſur la Chaſſe, a été imprimé pour la premiere fois à Paris, chez Rouſſet, en 1625, ſous le titre de *Chaſſe Royale, compoſée par le Roi Charles IX*, *in*-8°. On peut voir ce que Colomiés a dit de cet ouvrage dans ſa Bibliotheque choiſie.

(7) Voyez la Biblioth. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 12, p. 253, à l'article *Claude Binet.*

(8) La traduction de la Vénerie d'Oppien, par Florent Chreſtien, Précepteur de Henri IV, lorſqu'il n'étoit encore que

Prince de Bearn, & à qui il l'a dédiée; est moins ignorée, dit l'Abbé Goujet dans sa Biblioth. Fr. T. 4, p. 321; il la fit imprimer en 1575, *in*-4°. Les vers en sont alexandrins. Jean Dorat, & Jean de Lavardin, Abbé de l'Etoile, ont célébré dans leurs Poésies, cette traduction de Florent Chrestien; elle est encore recherchée aujourd'hui.

» Florent Chrétien étoit d'Orléans, & » d'une famille noble, originaire des con» fins de Bretagne. Il avoit une grande pé» nétration & une patience, qui lui per» mettoit d'exécuter de sang froid la mul» titude des idées que lui présentoit son ima» gination. Il avoit beaucoup de goût pour » les langues anciennes, qu'il cultiva avec » succès. Le Président de Thou qui étoit » son ami, dit qu'il faisoit des vers Grecs » & Latins, si heureusement qu'on pouvoit » les comparer aux anciens. Son style est » aussi bon qu'il pouvoit l'être de son » tems, mais sa versification est dure ». C'est ainsi que s'exprime sur le compte de Florent Chrestien M. Le Verrier de la Conterie, *Auteur de l'Ecole de la Chasse aux Chiens courants*, p. 22.

(9) Le Vendredi 3 Février (1576) » le » Roi de Navarre, qui depuis l'évasion de » Monsieur, avoit fait semblant d'être en » mauvais ménage avec lui, & n'affecter » aucunement le parti des Huguenots, sor» tit de Paris, sous couleur d'aller à la Chasse

» en la foreft de Senlis, où il courut » le cerf le famedi, & renvoya un » Gentilhomme, que le Roi lui avoit » donné, lui porter une lettre en » pofte; & partant de Senlis fur le foir, » prit le chemin de Vendôme, puis alla » à Alençon, & de-là fe retira au pays » du Maine & d'Anjou, où il commença » à prendre le parti de Monfieur, & du » Prince de Condé, reprenant la Religion » qu'il avoit été contraint d'abjurer. » *Journal de Henri III, T.* 1, *p.* 62 & 63.

(10) » Sa Majefté étant (dit-il) faine, gaillarde, difpote, & en bonne humeur à caufe de divers bons fuccès en fes affaires domeftiques, & des agréables nouvelles qu'elle avoit reçues des Pays Etrangers & Provinces de fon Royaume, & voyant que le tems étoit beau, & qu'il y avoit apparence que le jour feroit ferein, elle fe leva de grand matin pour aller voler des perdreaux, avec deffein de revenir d'affez bonne heure pour les venir manger à fon dîner, difant ne les trouver jamais fi bons ni fi tendres, que quand ils étoient pris à l'oifeau, & fur-tout lorfque lui-même les leur pouvoit arracher de fa main; en quoi toutes chofes lui ayant fuccédé à fouhait, il revint lorfqu'il vit que le chaud commençoit à picquer, tellement qu'étant arrivé au Louvre, ayant en fa main les perdreaux, & monté en fa grande falle, il apperçut au bout d'en haut d'icelle, la Varenne & Coquet, qui s'étoient

arrêtés à causer ensemble attendant son retour, auquel il cria tout haut : Coquet, Coquet, vous ne nous devez pas plaindre notre diner, à Roquelaure, Termes, Frontenac, Harambure, ni à moi, car nous apportons de quoi nous traiter. Mais allez vitement faire coucher à la broche, & leur réservant leur part, faites qu'il y en ait huit pour ma femme & pour moi, à laquelle Bonneuil que voilà portera les siens de ma part, & lui dira que je m'en vais boire à elle ; mais je veux que l'on réserve pour moi de ceux qui ont été un peu pincés de l'oiseau, car il y en a trois bien gros que je leur ai ôtés, & auxquels ils n'avoient encore guères touché.

Comme un de ses Officiers vint sur ces entrefaites lui apporter des melons ; j'en veux manger aujourd'hui tout mon saoul, continua-t-il, d'autant qu'ils ne me font jamais mal quand ils sont fort bons, que je les mange quand j'ai bien faim, & avant la viande, comme l'ordonnent mes Medecins ; mais je veux, dit-il, en s'adressant aux quatre Seigneurs qui avoient chassé avec lui, que vous quatre y ayez aussi part ; c'est pourquoi n'allez pas après les perdreaux que vous n'ayez vos melons, que je vous donnerai après que j'aurai retenu la part de ma femme & la mienne, & de quoi en donner deux à qui j'en ai promis ; & comme il eut fait tous ces partages de perdreaux & de melons, il s'en alla en sa chambre, où en entrant il

bailla deux melons à deux des garçons qui étoient à la porte, & leur dit quelque choſ à l'oreille : alors voyant un de ſes Officiers qui lui apportoit des projets de patrons de diverſes ſortes d'étoffes, de tapis & de tapiſſeries, il dit que ce n'étoit pas de ces viandes creuſes qu'il lui falloit pour le moment préſent, qu'il mouroit de faim : je veux dîner avant toutes choſes, dit-il, & en attendant mieux, je m'en vais me mettre à table pour commencer à manger mes melons, & boire un trait de muſcat. Il remit après ſon dîner à voir ces patrons, & à les faire voir à ſa femme & à un homme qui le contrarioit ſouvent ſur ces ſortes de choſes, & qui les appelloit babioles & bagatelles. M. de Sully étoit celui même qu'il déſignoit ; & quand il fut venu, après lui avoir parlé avec une franchiſe pleine de cordialité d'un petit démêlé ſurvenu entr'eux, quinze jours auparavant, il lui dit que pluſieurs choſes, grandes & petites, l'avoient remis dans la joyeuſe humeur où il le voyoit ; la principale eſt, ajouta-t-il, qu'il y a plus de trois mois que je ne m'étois trouvé ſi léger ni diſpos que cejourd'hui, étant monté à cheval ſans aide & ſans montoir. J'ai eu un fort beau jour de Chaſſe, mes oiſeaux ont ſi bien volé, & mes levriers ſi bien couru que ceux-là ont pris force perdreaux, ceux-ci trois grands levrauts. L'on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je penſois avoir perdu ; j'ai fort bon appétit, j'ai

mangé d'excellens melons, & m'a-t-on servi demi-douzaine de cailles des plus grasses & des plus tendres que j'eusse jamais mangées. » *Mém. de Sully, T. 7, pag. 379 & suiv.*

(11) Dans une très-longue lettre que Henri IV écrit de Monceaux, le 3 de Juillet 1603, à M. de Sully, alors son Ambassadeur en Angleterre, il lui mande: » J'ai aussi telle créance & fiance en votre » prudence & affection, que j'approuverai » toujours tout ce que vous serez en exé- » cutant mes commandements, ayant pris » un singulier plaisir aux contestations & » disputes qui se sont passées entre ledit » Roi & vous sur le fait de la Chasse, de » laquelle vous lui direz, que les Méde- » cins ne m'ont défendu l'usage, mais ils » me conseillent d'en user un peu plus » modérément que je n'ai fait ci-devant; » ce que je commence à observer depuis » votre partement. » *Mém. de Sully, T. 6, p.* 226.

(12) Nous demeurâmes, dit Bassompierre dans ses Mémoires, T. 1, p. 206 & 207, édit. d'Amsterdam 1723, quelques jours à Fontainebleau, jouant le plus furieux jeu dont on ait oui parler; il ne se passoit journée, qu'il n'y eut vingt mille pistoles pour le moins de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles, lesquelles on nommoit *quitterotes*,

cauſe qu'elles alloient bien vite, à l'imi-
ation de ces chevaux d'Angleterre, que
Quitterot avoit amenés en France plus d'un
n auparavant, qui ont depuis été cauſe
ue l'on s'eſt ſervi des chevaux Anglois,
ant pour la Chaſſe, que pour aller par
ays, ce qui ne s'uſoit point aupara-
ant.

Les marques plus grandes étoient de
inq cents piſtoles; de ſorte qu'on pouvoit
enir dans ſa main à la fois plus de cinquante
nille piſtoles de ces marques-là. Je gagnai
ette année-là plus de cinq cens mille li-
res au jeu, bien que je fuſſe diſtrait par
nille folies de jeuneſſe & d'amour.

(13) Tout le monde ſait de quelle ma-
iere périt ce grand Prince. On avoit déja
luſieurs fois attenté à ſa vie; entr'autres
ur la fin de l'année 1605, un homme ap-
ellé Jean de Liſle, natif de Senlis, l'ar-
êta comme il paſſoit ſur le Pont Neuf, au
etour d'une Chaſſe. Il le tira par ſon man-
eau, & le fit tomber ſur la croupe de ſon
heval. La plupart de ceux de ſa ſuite s'é-
oient retirés à cauſe de la nuit. Les Va-
ets de pied accoururent & ſaiſirent cet
omme, & l'auroient tué à coup de poing,
le Roi ne l'eût empêché. Ce miſérable fut
is en priſon, & quoiqu'on lui eût trouvé
n couteau dans ſes poches, cependant il
aſſa pour fou, & on ſe contenta de le
ondamner à une priſon perpétuelle, où
mourut au bout de quelque tems. *De*

Thou, liv. 133, *T.* 14, *p.* 433 & 434.

On eſt redevable à Henri IV d'une Ordonnance qui fut rendue en 1598, contre le port d'armes, pour rétablir la ſûreté publique. Ce Prince défendit à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, de porter ſur les grands chemins des arquebuſes, piſtolets, & autres armes à feu; il n'en excepta que ſes Gardes du Corps en quartier, & *les Gentilshommes qui auroient beſoin de ces armes pour chaſſer ſur leurs terres.* De Thou, *liv.* 120, *T.* 13, *p.* 218 & 219.

(14) Le Poëme de Guillaume du Sable eſt entierement inconnu. Perſonne n'en a parlé. On ne le trouve ni à la Bibliotheque du Roi, ni à celle de Saint Germain, ni à celle de Sainte Genevieve. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il fut imprimé à Paris en 1611.

Ce Poëte qui fut conſécutivement domeſtique de ſept de nos Rois, qui les ſervit dans leurs Chaſſes, & les célébra tous dans ſes vers, depuis François premier juſqu'à Louis XIII, ſous lequel il écrivoit, ne ſe borna pas encore à cette longue carriere; il remonta au regne de Louis XII pour nous donner l'hiſtoire d'un chien gris nommé *Relais*, qui à proportion ne s'étoit pas moins diſtingué que ſon hiſtorien, par ſes longs ſervices à la Cour.

» *Relais*, iſſu de la race des chiens gris dans la Vénerie, appartenoit au Duc de

ourgogne, avoit été donné à l'âge de
ouze mois à Louis Duc d'Orléans, qui étoit
ors en Bretagne : il le ſervit dans ce
uché juſqu'à ce que ce Prince fut par-
enu à la Couronne. La France entiere
evoit être le théâtre des exploits de
e fier animal : il fut dans toutes ſes pro-
inces & dans toutes ſes forêts la terreur
es bêtes qu'on abandonnoit à ſa pour-
uite. Affranchi de la couple qui tient les
utres chiens ſous un joug qu'il eut trouvé
ndigne de ſon courage, il marchoit comme
n général à la tête de tous les autres,
eur montroit toujours la droite voie, ou
es y ramenoit, quand ils s'en étoient
cartés : la nuit avoit-elle dérobé un cerf
ſes recherches, il couchoit ſur la place,
& ſe relevant avec le jour, & *des jambes
eeuves*, il reprenoit ſes erres & ne revenoit
oint qu'il n'eût obtenu la victoire ; on ne
arloit que de lui, il etoit chéri de tout le
monde, & ſur-tout de ſon Roi, qui lui
it l'honneur d'être ſon hiſtoriographe, &
l'écrire l'hiſtoire de ſa vie, pour animer
es deſcendans d'un ſi brave chien à ſe
endre auſſi bons que lui & encore meil-
eurs. Il étoit dans ſa treizieme année,
orſque le jour même de ſa mort, à la
ue du Roi & de tous ſes Courtiſans, il atta-
ua & força corps à corps un fort cerf de dix
ors jeunement. Le Roi ne fut pas ingrat,
& ne fit pas mentir le proverbe qui dit que :
bon ſerviteur a ſouvent plus qu'il ne penſe.
l fit écrire & publier ce dernier acte de la

vie d'un si brave & si fidele serviteur. » C'est l'animal même qui parle dans cette piece. On sera moins choqué de l'entendre ainsi s'exprimer après sa mort, que de lui entendre dire en finissant : *d'un tel Prince après mort au ciel l'ame puisse être.*

(15) Bassompierre, T. 1, de ses Mém. édit. d'Amsterdam 1723, écrivant sur la fin de l'année 1611, dit, p. 317, nous retournâmes sur l'automne à Fontainebleau ; il y faisoit fort beau, car la Reine alloit à la Chasse à cheval, accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivies de quatre ou cinq cens Gentilshommes ou Princes. Madame la Princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée & se blessa. Madame la Duchesse de Lorraine, tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau ; la Reine alla au-devant d'elle, & la reçut avec grand apparat.

(16) Après avoir passé les années de l'éducation en qualité de Page avec Henri IV & Louis XIII, M. de Salnove fut Conseiller, Maître de l'Hôtel, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, Ecuyer de Madame Royale Christine de France, sœur de Louis XIII, & Duchesse de Savoye. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Victor Amédée, Duc de Savoye. Guidé par l'expérience que doivent procurer trente-cinq années passées

paſſées dans la Vénerie & à la guerre, Salnove compoſa ſon ouvrage, & le dédia à Louis XIV. Il réclame avec confiance les ſuffrages des principaux Seigneurs de la Cour, & de tous ceux qui s'y diſtinguoient le plus dans l'art de la Chaſſe, comme autant de garants de ſes préceptes. Le Jugement de cet Ecrivain ſur lui-même n'étoit point dicté par un amour-propre aveugle; il fut bientôt juſtifié par la grande réputation que ſon ouvrage lui acquit. C'eſt ainſi que M. de la Conterie parle de cet Auteur dans ſon *Ecole de la Chaſſe aux chiens courants*, *p.* 135 *& ſuiv.*

(17) L'Auteur de *la Vie de Marie de Médicis*, *T.* 2, *notes*, *p.* 381, remarque, d'après l'Auteur de l'Hiſtoire de la mere & du fils, que M. de Luynes, devenu depuis Connétable de France, & ſes deux freres, durent leur fortune & leur élévation à leur aſſiduité auprès de Louis XIII, à leurs complaiſances pour ce Prince, & ſur-tout à l'adreſſe avec laquelle ils ſavoient dreſſer des oiſeaux qu'il aimoit beaucoup.

(18) Peliſſon, dans ſes Lettres Hiſt. publiées en 1729, T. 3, écrivant en 1668 à Mademoiſelle Scudéry, à l'occaſion des fêtes de Chambord, pendant le ſéjour du Roi, lui mande, p. 412 & 413.

» Le Roi & la Reine ſont allés aſſez ſouvent à la Chaſſe; rien n'eſt égal à la

magnificence de leurs équipages, & au bonheur avec lequel on a pris tout ce qu'on a attaqué. Les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure. Les Chaſſeurs de profeſſion voyant que les Courtiſans étoient ſurpris de voir que les cerfs étoient plus fatigués & plutôt laſſés qu'eux, ont allégué des raiſons naturelles, auxquelles tout le monde s'eſt rendu. »

(19) » J'avois deſſein, dit Madame de Sévigné, T. 1, de ſes Lettres, p. 175, de vous conter que le Roi arriva hier au ſoir à Chantilly. Il courut un cerf au clair de la lune. Les lanternes firent des merveilles. Le feu d'artifice fut un peu effacé par la clarté de notre amie. »

Elle mande dans une lettre à M. d'Aubigné, du 20 Octobre 1685 : » Ce que l'on vous a dit de la Chaſſe eſt véritable. Le ſanglier étoit furieux. Si le Roi n'eût levé la jambe à propos, il eût été bleſſé. Le Duc de Villeroy fut renverſé. »

(20) L'Abbé Goujet, T. 4, p. 323 & ſuiv. de ſa *Bibliotheque Françoiſe*, en parlant des Traités de la Chaſſe en proſe, traduits du Grec, & dédiés à M. le Dauphin, fils de Louis XIV, dit : » L'anonyme qui nous a donné en 1690 un Recueil en proſe de pluſieurs Traités de la Chaſſe, traduits du Grec, a négligé les deux premiers, & n'a traduit que le troiſieme & le quatrieme (d'Oppien). Je ne

vous dis rien, continue-t-il, du *Traité de la Chaſſe par Arrien*, que le même Traducteur a donné en proſe, & qu'il a dédié avec ſa traduction d'Oppien, à feu M. le Dauphin, qui reſta fils unique de Louis XIV. Arrien n'a point écrit en vers. Je ſerai d'ailleurs obligé de vous parler ailleurs de ces différents Traités de la Chaſſe. Il me reſte ſeulement à vous découvrir notre Traducteur anonyme; c'étoit M. de Fermat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, comme je l'ai vu écrit ſur l'exemplaire de ſon ouvrage, qui eſt à la Bibliotheque du Roi. Mais il y a eu pluſieurs Magiſtrats de ce nom dans le même Parlement. Ce ne peut être Pierre de Fermat, célebre Mathématicien, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de Deſcartes, par M. Baillet. Il étoit mort dès 1655, & le Traducteur des Traités d'Arrien & d'Oppien parle de la priſe de Philisbourg faite en 1688. C'eſt donc peut-être Samuel de Fermat, fils du fameux Mathématicien, & qui fut auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Julien de Héricourt, dans une lettre qu'il lui adreſſe, & que l'on trouve à la ſuite de ſon Hiſtoire Latine de l'Académie de Soiſſons, en parle en effet comme d'un Magiſtrat qui avoit une grande érudition, verſé dans les Langues ſçavantes, qui faiſoit égalemcnt bien des vers Latins & François, & qui s'étoit familiariſé avec les meilleurs Ecrivains de l'antiquité, Or avec la traduction d'Arrien &

d'Oppien on trouve des vers Latins & François, qui sont aussi du Traducteur. Ma conjecture cependant n'est qu'une conjecture, je ne vous la donne pas pour une décision. »

(21) Philippe II, Roi d'Espagne, dit M. le Président de Thou, liv. 120, T. 13 de son Hist. Univ. p. 227, ordonna qu'on élargît toutes les personnes qui étoient détenues pour fait de Chasse, & accorda la grace des criminels qui avoient été condamnés à mort. Et plus bas, pag. 230 & 231, ce Prince ordonnoit par son testament, qu'on payât de bonne-foi toutes ses dettes; qu'on indemnisât les propriétaires qui souffroient quelques pertes par les défenses qui avoient été faites dans tout son Royaume de chasser dans les forêts & les lieux destinés au plaisir du Roi.

Ce fut à ce Prince que le Roi de Perse envoya une Ambassade pour lui proposer d'établir un Traité d'alliance entre la Cour d'Ispahan & la maison d'Autriche. Le Roi de Perse, dit M. de Thou, liv. 138, T. 14, p. 635, accompagna ses Lettres de présens considérables. Il envoyoit au Roi d'Espagne les statues d'Ismaël, d'Inchel, & la sienne. Elles étoient ornées de pierreries & de perles; un bureau à la Persanne, enrichi de diamants; quatre chiens qui étoient sortis du ventre de leur mere tout mouchetés de rouge, de jaune

& de bleu; deux pieces de tapiſſerie brodées d'or, & chamarées de pierreries & de perles; quatre cors de chaſſe d'un éclat extraordinaire, & d'une matiere inconnue en Europe.

EXTRAIT du Livre de Gaces de la Bigne, ou la Bune, des Déduits de la Chaſſe. Manuſcrits du Roi, N° 7626, F°. 1°.

GASSE de la Bigne, jadis premier Chapelain du Roi Jean, que Dieu abſolve, commença à Helfort en Angleterre, l'an 1359, ce *Roman des Déduits*, par l'ordre de ce Prince, pour l'inſtruction de ſon quatrieme fils, Philippe, Duc de Bourgogne, encore jeune, & acheva depuis cet ouvrage à Paris.

L'Auteur qui ſe ſoumet à la correction de l'Egliſe, s'il commet quelque faute, recommande à celui qui deſire d'avoir de bons oiſeaux, d'éviter les péchés de colere & d'orgueil; & continuant ſes leçons à ſon diſciple, fils du Roi, il veut lui faire prendre différentes armes qui ſont autant de vertus*.

* Plates aures d'umilité,
Afin que parmi le couſté,
Orgueil ne te puiſſe blecer

Il ne lui donne pas encore une lance, parce qu'il eſt enfant, mais une épée d'amour par raiſon ordonnée, qui differe en tout point de la périlleuſe épée d'amour déſordonnée : deſcription de la galanterie honnête, miſe en oppoſition avec celle qui ne l'eſt pas : réputation ou honneur, combien difficile à acquérir & aiſée à perdre.

Néceſſité d'abandonner les Déduits pour défendre ſon pays, lorſque la guerre y ſurvient : vertus qui ſont bannies des lieux où elle regne, & qui ſe réfugient à la Cour d'un Roi qui craint & aime Dieu. Détail des poſtes qu'elles y occupent, & des fonctions dont elles y ſont chargées pour la juſtice aux Conſeils du Roi. Am-

---

Au cueur ne nullement toucher.
De patience ſoit l'eſcu.
. . . .
. . . .
Les plates ſoient bien clouées,
Et les bouglettes bien fermées,
Et te garde bien que en l'eſcu
Il n'ait nul défaut de vertu.
. . . .
. . . .
De raiſon feras bacinet.
. . . . . .
. . . . . .
Tu ne porteras point de lance,
Pour ce qu'es encore en enfance,
Mais auras une belle eſpée.

ples moralités ſur ce ſujet. Démêlé de juſtice avec Grace & Pitié, qu'elle voudroit exclure de la Cour du Roi, pour n'être point gênée dans la pourſuite des crimes. L'Auteur reprend le propos des péchés qu'il faut fuir pour avoir de bons oiſeaux, & parle de gourmandiſe & de luxure, pays de pareſſe, avarice & envie. Recit à ce ſujet d'une Chaſſe du vol, qui ſe fit à Saint Denis, où ſe trouverent Avarice & Envie, avec les vertus morales propres aux bons Fauconniers. Mauvais perſonnage qu'elles y firent. Autre Chaſſe du vol qui, ſans leur participation fut entrepriſe par les Vertus, près de Bondi, ſur la riviere qui courre à Vaujoy (p. e. Vaujour). Ces vices & leurs compagnons ſe trouvent à la Chaſſe au même lieu avant les vertus. Combat de part & d'autre, où les vertus eurent tout l'avantage.

Orgueil & Ire, coupables du blaſphême, & qui méritent d'avoir la langue percée d'un fer chaud, ſupplice infligé par la nouvelle Ordonnance de Saint Louis, ſont remis à quatre Sergens de la douzaine qui paſſoient par-là, menant un meurtrier pris vers les bois de Senlis, & ſont avec lui conduits au Châtelet de Paris en priſon, pour être jugés par le Prevôt de Paris. Cette Chaſſe finit par un ſouper au Bourget, près de Saint Denis, à l'hôtel de la Fleur de Lys. Uſages de la Table & des Bâtimens.

Conſeil tenu avant que de ſe mettre à

table, entre toutes les Vertus morales, au sujet des vices leurs ennemis, qu'elles veulent exclure de la Fauconnerie.

Récit que *Déduit* leur fait d'une Chasse du vol, malmenée par la troupe de ces vices, & du mauvais souper qui la termina, où il est parlé des mauvais augures tirés de la rencontre des Moines & des Preudomes contraire à la Chasse, au lieu des Ribaudes, qui sont, suivant la vicieuse bande, des augures favorables. Ils avoient été interrompus par les reproches de l'hôte honnête-homme, qui dit avoir étudié il y a trente ans, à Toulouse & à Montpellier, & n'avoir pas moins bien appris la Fauconnerie ; il leur fait une sage remontrance sur la folie & l'impiété de pareilles divinations, & conseille à *Déduit*, qui est avec eux, de se séparer d'une si mauvaise compagnie, & d'aller se joindre comme il a fait à celle des vertus, à qui il parle. Suite des avis qui furent donnés au souper des Vertus, pour exclure les Vices de la Fauconnerie. Raison s'y oppose, de crainte d'allumer une guerre dans laquelle les Vices trouveroient des Alliés dans toutes les Nations, entr'autres les Allemons. Détails qu'on voit à ce propos sur la guerre, & les ordres de bataille. Réflexions sur le peu de support que trouveroient les Vertus, attendu la corruption du siecle qui court. La conclusion fut de bannir les Vices de la Fauconnerie, & le cri public de ce bannissement fut fait à son de trompe.

Deſcription du ſouper que firent enſuite les Vertus : détails de la ſalle à deux cheminées, de cette maiſon, de la table, du vin de Beaune, & du vin François, des différents ſervices après le cérémonial, des compliments de civilité pour y prendre les premieres places, qu'on veut donner à *Honneur* & à *Vaillance*, comme étant de la Maiſon de France : les graces après ce ſouper furent dites par un Prêtre nommé Gaſſes (l'auteur.) Contes ou propos merveilleux des exploits de Fauconnerie qui furent la matiere de la converſation de l'après-ſouper. On boit enfin le vin du coucher, & chacun veut payer ſon écot, mais *Honneur* défraie la compagnie, & l'on ne s'y oppoſe pas, parce qu'il eſt de Royale lignée.

Alliance faite par ſerment ſur le livre des Evangiles, apporté par Gilles, & ſerment que font toutes les Vertus de ſoutenir la guerre contre les Vices qu'elles ont bannis, & conſeil indiqué au lendemain matin, ſur les moyens de la faire. Propoſition d'en donner le commandement à *Honneur*, qui dès ſon enfance a toujours été accompagné de Hardieſſe, & mérité le nom de Hardi : alluſion à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui aime les oiſeaux, Dieu & l'Egliſe.

A peine fut-il nommé, qu'il arrive un meſſager mal courtois ; c'eſt *Dépit*, qui, ſans faire aucun cérémonial de civilité en uſage parmi les Héraults d'armes, vient

faire une déclaration de guerre au nom de l'armée des Vices, campée depuis Louvre juſqu'à Corbueil.

La guerre eſt acceptée, & la réponſe portée au camp de Pontablon, outre la riviere, par le même *Dép.t*, qui rend compte des forces de l'armée qu'il a trouvée au Bourget, à trois lieues de Paris, & qui, peu après, envoyé lui-même pour reconnoitre les ennemis, voit la banniere de fleurs de lys ſemée : c'étoit celle d'*Honneur* leur Général. Guerre, batailles, Maréchaux, & autres détails contenans le préambule de l'événement du combat. Troupes de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, qu'on fit venir du plat pays d'Argenteuil & du gibet de Paris, pour renforcer l'armée des Vices, où il y a tous les Ordres Monaſtiques, excepté les *Billettes*, qui ſemblent ſe diſtinguer par leur continence, comme on verra plus bas les gens de la ville d'Iſſy diſtingués par leur pareſſe.

Vœu du paon qu'avoit fait la troupe de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, pour la défenſe d'une forte maiſon, ou place près du Pontablon : priſe de *Luxure* comme elle ſe ſauvoit pour ſe réfugier à Paris, où elle étoit ſûre d'une bonne réception. Victoire complette remportée par les Vertus, à cauſe de la quantité de bons Fauconniers qui ne manquent jamais de les ſuivre.

Honneur & *Déduit*, après cette glorieuſe journée, vont à la Cour du Roi dont

il a été parlé dans ce Traité, & qui avoit *Prudence* & autres Vertus pour Conſeillers. Il leur fait une réception digne d'une telle victoire, & leur donne un dîner où la table eſt ſervie magnifiquement. Arrivée d'un Chevalier nommé *Déduit de chiens*, qui vient demander juſtice de *Deduit d'oiſeaux*. Le Roi donne jour à l'un & à l'autre au premier de Mars pour entendre leurs raiſons. *Déduit de chiens*, comme demandeur, vint à la Cour de Juſtice ou Parlement, le premier avant le jour marqué, puis le défendeur, chacun accompagné de ſes amis. Conſeillers du Roi qui l'aſſiſtent, au nombre de ſix, à ce lit de juſtice. Plaidoyer de *Deduit de chiens*, par ſon Avocat, *Amour de chiens*; il s'y plaint d'un Prêtre qui a fait un Roman de Fauconnerie, où il prétend que le mot *Déduit* par excellence, n'appartient qu'à la Fauconnerie, & l'Avocat demande que ce nom ſoit affecté au *Dedu t des chiens* par excellence, comme très-ſupérieur à celui des *oiſeaux*.

Réponſe de *Déduit d'oiſeaux*, par ſon ſerviteur *Amour d'oiſeaux*, ſon Avocat. Il convient que ſon maître *Déduit d'oiſeaux* & le Prêtre ont compilé & composé un livre qu'ils ont nommé ſimplement *Déduit*; mais il défend le Prêtre, 1°. du reproche qu'on lui fait d'être venu on ne fait d'où. 2°. De ce qu'il s'eſt fait Fauconnier dans ſa vieilleſſe, malgré les loix qui interdiſent aux Prêtres le métier

des oiseaux. Sur le premier chef il est dit que ce Prêtre est de Normandie, de quatre races de Noblesse (des quatre côtés de lignée) qui ont beaucoup aimé les oiseaux, savoir des La Bigne, des Aigneaux, des Clinchamp, & des Buron; que dès l'âge de neuf ans il portoit des hobereaux aux champs, & qu'à douze on lui fit dresser (*affaiter*) un faucon: mais que bientôt après il quitta le métier des oiseaux pour faire ses études, & que dans la suite le bon Cardinal de Preneftre, nommé Pierre des Pray, l'ordonna Prêtre,(*) le retint chez lui pour gouverner sa Chapelle, & lui fit depuis beaucoup de bien en Cour de Rome: qu'à la vérité ce Prêtre alloit une ou deux fois la semaine ès Flaches de Bedaine, se divertir avec le Fauconnier (nommé Petre) le plus habile de ce métier, mais

(*) Le Prestre est né de Normandie,
De quatre costés de lignie,
Qui moult ont amé les oyseaulx,
De ceux de la Bigne & d'Aigneaux,
Et de Clinchamp, & de Buron,
Yssit le Prestre dont parlon, . .
Depuis il a fait grant vaillance,
Car a servy trois Rois en France,
En leur Chapelle souverain,
De tous trois Maistre Chapelain,
Lesquels lui ont fait tant de bien,
Qu'il m'a dit qu'il ne lui fault rien,

que c'étoit toujours après avoir dit ſa Meſſe & ſon Office. Ce même Prêtre a été maître Chapelain de trois Rois de France, qui lui ont fait une fortune telle que rien ne lui manque, & quand ces Princes alloient voler en riviere, il ne reſtoit pas derriere, ſans pour cela être Fauconnier, puiſqu'il n'y gagnoit rien, & qu'il y cherchoit ſeulement une honnête récréation, dont les loix ne défendent que l'excès. Saint Bernard & le Docteur Innocent, ſont cités en témoignage.

Le Prêtre ayant été tenu pour excuſé par le Roi, *Amour de chiens* reprend la parole, & ſoutient que les chiens ſont préférables aux oiſeaux, & plus nobles. Eloge des chiens, & hiſtoires à leur honneur récitées ici, particulierement celle du chien peinte à Montargis, dont le maître nommé Aubery de Montdidier, fut tué par Makaire, au bois de Bondi, à trois lieues de Paris. Duel auquel le chien fut amené le premier comme appellant, & dont il ſortit victorieux de la lice, aux Prés Notre-Dame à Paris, &c. Réfutation d'un proverbe qui dit qu'amour d'épervier ne vaut rien, & allégation d'un autre qui dit que trop eſt fol qui dit mal des Dames.

Amour d'oiſeaux répond que la Chaſſe des chiens ne demande que des connoiſſances aſſez bornées qu'il détaille, & dit qu'après avoir paſſé ſon enfance à étudier la grammaire, il vint à la Cour de France, où de tout tems on aima la Chaſſe des

chiens & des oiseaux, & s'instruisit pendant bien des années de la Vénerie & de la Fauconnerie, dont il a souvent oui faire des questions, & soutenir d'ennuyeuses disputes, & rapporta le mal qu'il y a à dire des chiens, usant de la liberté des Avocats que les Juges devroient punir; & fait l'éloge des oiseaux, en disant que si étant mal attachés ils s'envolent, ils ne font qu'user du droit des prisonniers de guerre qui sont gardés dans une étroite prison, sans être retenus sur leur parole, & à l'égard du grand vent qui les fait envoler, il cite Denis-le-Grand, Evêque de Senlis, auteur d'une Chasse de faucons, où, entre autres instructions il recommande de ne point voler par le grand vent qui emporte l'oiseau de force: il cite encore Philippe de Victri, Evêque de Meaux, dans un de ses motets, dont il entendit la composition mieux que personne. Eloge de l'épervier sur tous les autres oiseaux, confirmée par une histoire arrivée il n'y a pas plus de vingt ans, en Berri, à un Chevalier, dont l'épervier enleva à la femme de son maitre un estourneau qui parloit, & qui étoit sorti de sa cage, il le rendit sans lui avoir fait aucun mal. L'Auteur tient ce fait d'un homme qui le vit, & le lui a juré par les Saints de Rome: le Chevalier chez qui il se passa étoit Pierre d'Orgemont, que le Roi a fait Président en son Parlement de Paris, puis Chancelier de France. Supériorité de l'épervier, en ce qu'il est dressé très-promp-

tement, au lieu qu'il faut que le chien ait plus de deux ans, quoique les oifeaux vivent plus que les chiens, témoin le lanier du Chevalier, Seigneur de Feuquerolles en Normandie, qui vécut pendant vingt-deux ans, & ne mourut que par accident.

Réplique faite par *Amour des Chiens.* Juftification contre ce qui a été dit de la rage des chiens. Médecine contre ce mal; récrimination en alléguant de pires maladies des oifeaux.

Duplique faite par *Amour d'Oifeaux*, qui difculpe les oifeaux de l'accufation du mal caduque, de la lepre, &c. & propofe la médecine pour les en garantir ou les guérir. Il renvoie à ce fujet au Traité fait par le vaillant & habile guerrier le Comte d'Auxerre, fur les remedes contre les maladies des oifeaux, comme très-expert dans la Fauconnerie: autres défenfes contre les accufations faites aux oifeaux, & qu'il impute à la malhabileté des Fauconniers, tels qu Hativet, dont il reprend la maniere de traiter les oifeaux qu'il fe fait donner par le Roi ou le grand Seigneur (p. e. le grand Fauconnier) pour les dreffer; on voit encore cette cenfure p. 113. c. 1. Il donne en même tems toutes les leçons néceffaires fur la façon de les gouverner, de les faire voler, &c. & conclut qu'il n'y a pas moins de différence que du ciel à la terre, entre la nobleffe des oifeaux & celle des chiens, à

ne confidérer que la différence des pays & des régions où les uns & les autres font l'exercice de leurs talens.

Raison qui a écouté les Parties les fait retirer, afin que le Roi en délibere ; mais elles furent rappellées auffitôt pour favoir fi *Déduit d'Oifeaux* avouoit fon Avocat le Damoifeau, qui avoit parlé pour lui, ce qu'il fit. *Prudence* ne juge pas à propos que l'arrêt foit rendu avant d'accorder encore une audience fur une feconde queftion, & remet l'affaire au lendemain matin que le Roi reviendra en fon Parlement tenir fa Cour de Justice, & chacun va dîner.

Le Roi ayant pris féance le jour fuivant, & le Confeil du Roi s'étant placé près de lui, *Raifon* s'adreffe à *Déduit de Chiens* qui eft acteur dans cette caufe, & lui dit de faire propofer les raifons par fon Avocat : c'étoit *Amour de Chiens* qui prend la parole.

Plaidoyer en faveur des chiens, pour prouver que le déduit en eft meilleur que celui des oifeaux. L'utilité publique fit imaginer pour la défenfe de l'humanité, contre les bêtes fauvages, de recourir aux chiens qui font propres à les combattre, & les dreffer à cet ufage, tant les levriers, les allans, les grands mâtins, & les chiens courans, que les autres qui ne font pas nommés ici. Ufage de coëffer le loup & le fanglier par les chiens. Les oifeaux n'éprouvent, & n'exercent pas le courage

des hommes par le péril, ne servent pas à la défense du peuple & de ses bestiaux, ni de ses héritages, & ne donnent pas aux hommes une nourriture ample & solide, comme leurs chiens, par leurs Chasses. Description de la Chasse du cerf appellée Chasse Royale, & instructions pour la bien faire. Limier, appellé aussi levrier, conduit à la botte pour connoitre les erres ou allures du cerf par les pieds, par les fumées, par le frayoire, par les portées & par le viandis, pour le détourner en faisant ses brisées. Rapport à l'assemblée où se trouve le Roi, qui considere ses sages chiens d'Allemagne, ses bons chiens de Bretagne, & autres meutes, & où se rendent les autres Veneurs à qui l'on a distribué les buissons pour quêter, & qui tous apportent leurs fumées, dont chacun parle, sut-tout les moins habiles, plus que les autres. Déjeûné. Arrivée des chiens, Veneurs à cheval, Aides, Pages, Valets de chiens tous en habits verds. Le Roi monte un fier & prompt coursier de Pulle (Apouille) bien embouché, fait lesser dix ou douze de ses bons chiens, pour divertir lui & son maître Veneur (p. e. le Grand Maître de la Vénerie) homme de grand honneur, qui près de lui ordonne tout, & lui conseille de ne donner que trente-huit ou quarante chiens. Le Roi en veut cinquante à cette fois pour le laisser courre. Car Chasse de Roi doit se faire à grands cris & à grand bruit. On sonne

du cor, & le Roi fait découpler les cinquante chiens qui vont après le limier. Voy. la comparaison de cette mélodie avec celle de la Chapelle du Roi, où l'on trouve des détails très-savans & très-curieux sur la musique, vers 1360. Le Roi lui-même sonne fortement du cor, & baissant la main voit passer le cerf vingt-huit cors, & attend que tous les chiens, qui étoient bien ensemble, soient aussi passés, puis courre le cerf qui se forlonge; le Roi à qui l'on propose de donner une seule lesse de levriers qu'on y tenoit, la refuse, voulant que le cerf soit pris à force sans relais.

Refuite, du cerf sur lui-même, & ses ruses, puis le change qu'il fait prendre aux chiens qu'il met en défaut. Cri *d'arriere-arriere* que font les Veneurs pour les faire requêter, jusqu'à ce qu'un des sages chiens relevant le défaut, les entraine sur la bonne voie. Le cerf va à l'eau, d'où les chiens qui l'aboient le font sortir. Prise de la bête, qu'un Veneur perce de son épieu. Sons de tous les cors qui font si grande mélodie.

Que il n'est home si les ot,
Qui voulsist autre paradis.

On fait avec art la dépouille du cerf, que les Rois qui ont regné en France ont toujours pris grand plaisir à voir; on le dépece, & l'on régale les Dames du Pays où il a été forcé. On donne la curee aux chiens, puis on leur jette les boyaux, en criant, *appelle, appelle.*

Souper du Roi. Propos ſur la Chaſſe faits à la table, où on lui apporte les dintiers, qu'il donne avec grand plaiſir; la tête lui eſt auſſi préſentée pour en conſidérer le beau ramage & les groſſes moles près de la tête. L'après ſouper eſt employé par les Veneurs à faire chacun quelque récit d'événement de Chaſſe merveilleux, qui apprêtent à rire au Roi, & dont quelques médiſans voudroient rendre ſuſpecte la vérité: mais les gens qui entendent la Chaſſe ſavent combien il y arrive d'aventures ſuivant le proverbe :

> De chiens, d'oiſeaux, d'armes, d'amours,
> Pour une joie cent doulours.

Autre Chaſſe, c'eſt celle du ſanglier, dont l'Avocat, qui continue de parler, fait une deſcription plus ſommaire : il y a de la folie de l'attaquer à pied autrement qu'avec l'épieu, mais on le peut à cheval avec l'épée forte, longue, & bien amourée, (p. e. émoulue, aiguiſée, tranchante) un peu large & bien fendante : l'attaque en eſt plus redoutable que celle d'un homme armé; mais la victoire en eſt auſſi bien glorieuſe, & quelle joie auſſi, au milieu du ſouper, de diſtribuer d'amples & bons morceaux ! On peut, même au clair de la lune, ſe donner le plaiſir de chaſſer le ſanglier avec les chiens au vautret (en vautreant); mais il y faut être jeune & fort pour attendre l'animal, & ſe colleter avec lui. Il y a encore beaucoup

de ſcience aux Chaſſes du loup, du lievre & du renard, & le langage varie ſuivant ces divers Chaſſes.

Chaſſe du loup, à laquelle il paroît qu'on faiſoit dans le bois une enceinte : qu'une partie de cette enceinte étoit garnie de filets ou toiles (harnois) où l'on plaçoit à un bout des levriers forts & hardis, & à l'autre des gens armés de grands épieux & maſſues pour garder le paſſage, & tandis que le reſte du bois étoit rempli de batteurs, qui faiſoient, avec de grands cris & des bâtons, lever les loups, qu'ils pouſſoient devant eux. On pend aux arbres les loups qu'on a pris. Chaſſe du Renard qui ſe fait en garniſſant de bourſes les bouches des terriers, ou en les étoupant : s'il eſt dehors, on le donne aux levriers, lorſqu'il va pour s'y terrer : s'il eſt terré, on met après lui ces bons chiens terriers qui l'aboient juſqu'à ce qu'on l'ait découvert avec la pioche, & qu'on le prenne. Les oiſeaux détruiſent-ils des bêtes auſſi nuiſibles au commun peuple que celles-là? *Raiſon* dit à l'Avocat d'abréger ces récits, ſans quoi on le laiſſera pour donner audience à la réplique de ſon adverſe partie : il répond qu'il n'eſt pas de la nature du coucou, qui dit en un mot tout ce qu'il a à dire, puis continue ſon plaidoyer.

Chaſſe du lievre au levrier. Indications ſuivant les différens tems de pluie, de ſechereſſe, de vent, &c. pour connoître en

quels lieux les lievres font leurs gites: cette Chaffe eft un plaifir commun à tous les Etats, aux grands, aux moyens, aux petits; mais voici comme s'y prennent le Roi, les Princes & les Seigneurs. Toute la troupe des Chaffeurs marche fur une ligne, & l'on a trois leffes de trois levriers chacune, qui font menées par autant de Valets : deux de ces leffes font placées aux deux extrémités, & la troifieme dans le milieu où fe tient le Roi: un lievre eft-il levé, il n'y a que deux levriers de la leffe découplée qui le courent appuyés de deux hommes bien montés, criant: *s'en ira-t-il? Mauvais levriers!* La troifieme va l'attendre au paffage d'un bois, lorfqu'il veut le gagner, & le prend. Chaffe qui eft faite par gens d'un état moyen comme Curés, Chanoines, Ecuyers, Barons, Prévôts & Moines. Récit que fait l'Avocat d'une Chaffe où le menerent fix perfonnes de ces fix efpeces, dans une campagne entre Troyes & Châlons. Portrait du meilleur de tous les levriers qui étoit & qui appartenoit à l'Ecuyer, c'eft le modele d'un levrier parfait. (*a*) Cri de

---

(*a*) Mufeau de luz (brochet) avoit fansfaille,
Arpe de lion, col de cingne,
Encore y avoit autre cigne,
Car il avoit oil d'efpervier,
Et tout eftoit blanc le levrier,
Oreille de ferpent avoit,

va-là, *va-là*, fait aux levriers, & priſe du lievre par le chien de l'Ecuyer. L'Avocat qui parle toujours dit y avoir perdu en courant ſon chapeau de bierre, habillement de tête.

Chaſſe des Payſans au lievre : ils vont environ cinquante ou ſoixante enſemble avec une quarantaine de chiens, après les vendanges, courrir les lievres, dont il y a grande quantité, & en prennent juſqu'à vingt & trente. Ils en prennent auſſi à la croupie avec leurs chiens, lorſqu'ils viennent dans leurs jardins, & en font bien leur profit en les vendant, au lieu que le meilleur faucon qui auroit pris près de Paris cygnes cornans, ne leur ſeroient bons que pour le manger.

Chaſſe de la loutre, appellée en France *luerre*. Des chiens qui paroiſſent ne rien valoir les pourſuivent ſous l'eau, & les en font ſortir pour être tuées à coups de fourchefueres, appellées fouies dans les termes de l'art, ou pour être priſes par un levrier qui les attend.

Cette Chaſſe & les autres produiſant les trois eſpeces de biens que définit Yſi-

---

Qui ſur la teſte lui giſoit;
Eſpaule de chevre ſauvaige, ·
Coſte de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuiſe de lievre, pié de chat :
Il reſſembloit un leu ſervier.

dore, le profitable, l'honnête & le délectable; le *Déduit des chiens*, ſuivant la concluſion de ſon Avocat, eſt préférable au *Déduit des oiſeaux*, & demande que celui-ci ſoit condamné à payer amende & dépens.

Réplique de l'Avocat *Amour d'Oiſeaux*. Il réfute ce qui a été dit de la muſique des chiens, & releve pluſieurs autres points du précédent plaidoyer. Il remontre le grand inconvénient des dépenſes qu'exigent la Chaſſe ſur laquelle on voit encore ici quelques détails. Si l'on compte que le Roi ne prend pas un cerf, qui ne coûte cent livres de bons pariſis (monnoie vers 1360). Il n'y a rien à dire, il eſt aſſez riche pour y fournir, mais on y tue auſſi beaucoup de chevaux, & ſouvent il y a eu des Barons & des Seigneurs à qui il en a coûté la vie, comme il arrive à la Chaſſe du ſanglier, qui tient aux chiens, & qu'on va attaquer à pied avec l'épieu; ſi trois levriers le prennent alors par derriere, & ſouvent le Chaſſeur, deux des chiens y ſont éventrés, & le troiſieme bleſſé ou eſtropié rudement. Eloge de la Chaſſe aux oiſeaux, nommément du vol au faucon fait par le Roi, dont on donne ici la deſcription. Il y a une trentaine d'oiſeaux à la tête deſquels eſt le Maître Fauconnier (peut-être Grand Maître de la Fauconnerie), un gentil Chevalier qui s'entretient avec lui des oiſeaux, & ordonne ceux que l'on fera voler enſemble

aux grues & autres. La Chaſſe commence ſans chiens, hormis trois ou quatre qu'on tenoit, & le moindre étoit écarté derriere à un trait d'arc. Le Roi & lui lâchent chacun le leur pour voir à qui feroit le mieux. Beaux exploits qu'ils firent tous les deux : le Roi deſcendit de cheval, & fit donner à ſon faucon le cœur de l'oiſeau qu'il avoit volé.

Autre vol fait aux faucons ſur un étang, d'où l'on fit lever les oiſeaux au bruit de quatre tambours : hérons & grues priſes par d'autres faucons que l'on fit voler, & où ceux du Roi ont toujours l'avantage ſur ceux du Maître Fauconnier : trois levriers ſont poſtés à l'écart au vol des grues, & les courrent quand elles ont été portées à terre par les faucons. Autre vol qu'il fit faire par des gerfaux, par des outardes, par l'autour (oſtour) de ſon autourcier (oſtrucier). Enfin le Maître Fauconnier avertit le Roi qu'il eſt près de midi, & tems d'aller diner : mais le repas fait dans un village fut léger, comme c'eſt l'uſage quand le Roi chaſſe : on ſe réſerve pour le grand ſouper (grand couvert) du ſoir : après ſouper les Seigneurs qui ſont avec lui, tandis qu'on ſert les autres tables, l'entretiennent de ce qu'on a fait, ſans conter des menſonges, qu'on laiſſe aux Chaſſeurs ; car il ne ſe paſſe rien au vol, dont tous les yeux ne ſoient ſpectateurs.

Concluſion pour la préférence, tant des

des oiſeaux ſur les chiens, que des viandes de la Fauconnerie ſur celles de la Venerie : le Déduit des oiſeaux n'eſt pas réſervé aux Ducs, Rois & Princes ſeulement, les gens du moyen état peuvent ſe le procurer auſſi bien que celui des chiens, & avoir de meilleurs faucons que les plus grands Seigneurs. Récit que fait l'Avocat des oiſeaux d'une Chaſſe de vol, à laquelle il paſſa huit jours, avec une douzaine de perſonnes d'état moyen, non Princes ni Barons, mais Chevaliers, Chanoines, Bourgeois & Ecuyers, ayant entr'eux tous une vingtaine d'oiſeaux. On voloit juſqu'à midi, on dinoit, puis on ſe remettoit à voler juſqu'au ſoir, qu'on ſoupoit, & que l'on converſoit plus librement que parmi ces Seigneurs, avec qui on n'oſe rien dire qu'ils n'aient parlé les premiers; encore tremble-t-on de laiſſer échaper quelques propos qui leur déplaiſent. Avantages de cette vie ſur celle des Chaſſeurs. Reponſe à ce qui a été dit des oiſeaux, qui ne ſont pas faits comme les chiens pour les petites gens ; ce leur eſt un mérite de plus d'être ſi nobles, & ſi délicats qu'ils ne peuvent ſouffrir d'être touchés par de ſi rudes mains que celles des vilains, tels que Bouviers, Vignerons ou Charretiers, à qui l'Avocat reproche de lui avoir fait rôtir ſon oiſeau entre Paris & Palaiſeau. L'Avocat finit par montrer les qualités que doit avoir un bon épervier, qui ne veut être gouverné par gens

d'âge trop jeune, ni trop vieux; mais par un homme de vingt à quarante ans. *qui soit monté sur un cheval* (*roussin*) *gros, bien trottant, bon & fin*, & même deux pour mieux faire; & qui ait avec lui quatre chiennes d'Espagne, bien quêtantes & bien retrouvantes, savoir deux pour le matin & deux pour le soir. Enumération des oiseaux bons à manger, que les compagnies bien composées de Chevaliers & d'Ecuyers, de Dames & de Demoiselles, prennent ensemble avec leurs éperviers, & bons pâtés qu'on en fait pour la table. Voyez en la description singuliere (a), &

(a) Si puis dire que grant profit
Peult bien venir de tel déduit,
Car on peult bien faire un tel pasté
Qu'onquez de meilleur ne fut tasté;
Et pour ce ne me vieul pas taire,
Qu'au jeune ne l'apreigne à faire.
Trois perdriaux gras & refais,
Au meilleu du pasté me mes;
Mais gardes bien que tu ne failles
A moi prendre six grosses cailles,
De quoi ne les apoieras,
Et puis après tu me prendras
Une douzaine d'alouettes,
Qu'environ les cailles me mectes,
Et puis prendras de ces meches,
Et de ces petis oyseles.

la comparaiſon de ce manger avec la venaiſon groſſiere du cerf. Autre privilege de la Fauconnerie, celui d'en communiquer le plaiſir aux Dames; les Reines, Princeſſes, Ducheſſes, Comteſſes, & autres femmes qui ſont Dames ou Damoiſelles peuvent, avec le gré de leurs maris, porter l'épervier par honneur, ſans donner lieu à la médiſance, & prendre part à tous les divertiſſemens de la volerie; au lieu qu'à la Chaſſe elles n'y peuvent honnête-

---

Selon que tu en auras,
Le paſté m'en belleteras.
Or te fault faire pourveance
D'un poy de lait ſans point de ranche,
Que tu tailleras comme dez,
S'en ſera le paſté poudrez:
Se tu le veux de bonne guiſe,
De verjus la grape y ſoit miſe,
D'un bien poy de ſel ſoit poudré,
Si en ſera plus ſavouré.
Se tu veux que du paſté taſte,
Fay meƈtre des œfs en la paſte,
Les crutes un poi rudement,
Faites de flour de pur froument,
Et ſe veux faire comme ſaige,
N'y mects eſpices ni fourmaige.
Ou four bien à point chaut le met;
Et quant ſera bien à point cuit,
Il n'eſt ſi bon manger, ce cuit.

ment aller au plus que bien accompagnées de leur fuite dans les routes larges & bien alignées des bois, marchant l'amble sur leurs palefrois, pour voir passer les chiens, & se trouver aux accours pour voir courir les levriers : rien n'est perdu pour elles au vol des oiseaux. Reine, Duchesse, Damoiselle, Chevaleresse, elle peut décemment voir tout ce que font les éperviers, émérillons, hobereaux, & autres oiseaux de proie détaillés ici. Sur quoi l'Avocat des oiseaux conclut contre celui des chiens aux dépens, & à l'amende à la justice.

Réplique de l'Avocat des chiens pour justifier ce qu'il a dit de leur musique, comparée à celle de la Chapelle du Roi, & répondre à la réfutation qu'en avoit faite son adverse partie ; il y parle du chant harmonieux que font à Paris les roues des moulins du Temple, & de l'harmonie des marteaux sur l'enclume découverte par Pythagore. Réponse à ce que le même Avocat des oiseaux avoit hasardé de dire sur ce que le déduit des chiens étoit commun aux vilains, qui étoient exclus de celui des oiseaux : & autres réfutations des diverses allégations faites contre le déduit des chiens, nommément la fable d'Actéon, appliquee à la dépense énorme & ruineuse que cause la Chasse des chiens. Instructions données pour bien gouverner les chiens, dont les meutes sont de quarante ou cinquante,

de maniere à ne les point fatiguer, & récrimination contre les defauts des oiseaux, entr'autres l'assujettissement à les porter, tandis que les chiens suivent sans donner aucun soin, & qu'avec ses trois levriers on peut continuellement en voyage prendre le plaisir de la Chasse, & qui plus est la Chasse des oiseaux ne se peut faire sans le secours des chiens : à l'égard des pâtés pour la table, l'Avocat des chiens dit qu'il n'est pas familier, mais que les pâtés de venaisons sont plus solides, & plus profitables que ceux de herons, canettes, alouettes, &c. & taxe l'Avocat des oiseaux qui prêche pour les viandes délicates, d'être malade, en le renvoyant à la Médecine, qui le mettra à l'eau de poulet. Nouvel avantage de la Chasse, de joindre le plaisir de l'ouie à celui de la vue, qui est le seul qu'on ait au vol, & qui est encore moins parfait qu'on ne l'a à la Venerie ; car il n'est rien de plus delicieux que celui qu'on trouve dans les connoissances qui se tirent des fumées, du frayoir, des portées, du pied, de vianders, pour sçavoir quelle est la bête, où elle va, si elle est de repos ou non, qu'elle est maigre, ou lasse de fuir devant les chiens, sans compter celui qu'on a aux oreilles, lorsqu'on voit courir les levriers. L'Avocat des chiens répond enfin à ce qui a été dit du plaisir de la Fauconnerie, que l'on partage avec les Dames, que suivant la bible ceux qui

s'adonnent (entendent) aux oiseaux vont en enfer, au lieu que l'Eglise approuve la Chasse, puisque, par un decret en droit, on donne un portion (satisfaction) aux Curés du produit de la Chasse, & que quelques Rois en font payer la dime aux Curés. Qu'Isaac envoya son fils Esaü à la Chasse, que les Rois de France ne l'auroient pas aimé comme ils ont fait aussi bien que plusieurs Saints canonisés, & renvoie à ce que dit la légende de l'invention des corps de saint Denis & de ses Compagnons, en ajoutant que, sans les Chasseurs, les bêtes dévoreroient les hommes tous vivans, & détruiroient tous les fruits de la campagne. La récapitulation des moyens ci-dessus est terminée par la conclusion que demande l'Avocat des chiens, à ce que le Deduit des chiens soit par excellence nommé simplement *Deduit*, & la protestation de tous dépens & intérêts, comme il avoit deja conclu ci-devant.

L'Avocat de Déduit des oiseaux demandant encore à parler, & en ayant obtenu la permission de *Raison*, attaque la logique, & la dialectique de son adverse partie, au sujet du chant des chiens, des roues qui sont à Paris au moulin du Temple, & des marteaux de Pithagore, & fait la distinction du son avec le chant. Il réfute pareillement pied à pied les articles du précedent plaidoyer; faisant des reproches de lâcheté aux Chasseurs d'at-

taquer les cerfs dans le tems que leur graiſſe, & la peſanteur de leur bois les rend plus aiſé à forcer : il dit qu'il ne faut qu'un leurre & un gant pour porter ſon oiſeau en voyage, & qu'on trouve par-tout quelque poule pour le paître ; mais qu'il faut un bien autre attirail pour les meuttes de chiens. A l'égard de la neceſſité d'avoir des chiens avec l'épervier, il prétend qu'on peut s'en paſſer en faiſant mener aux champs par trois valets trois bons chevaux bien enſellés, qui traîneront une corde de cent toiſes, & qu'ils feront lever tant d'oiſeaux que les éperviers en voudront prendre. Il ſoutient que par le cri du héron dans les nues, & par le bruit des ſonnettes de l'épervier, l'oreille n'eſt pas moins rejouie que la vue, au vol des oiſeaux. Il démontre la mauvaiſe foi de l'adverſe partie, à citer la bible pour prouver que ceux qui aiment les oiſeaux vont en enfer, & cite la diſtinction que fait Albert des cas où les Eccléſiaſtiques même peuvent chaſſer, & voler ſans péché, comme le cas où les revenus des Monaſteres conſiſtent au produit de la Chaſſe. Il ne diſconvient pas que le plaiſir de la Chaſſe, juſtifié par les dîmes qu'en retirent quelques Egliſes, & par l'ardeur avec laquelle les Rois de France s'y ſont livrés, ne ſoit légitime & innocent ; mais il prétend que celui de la Fauconnerie eſt plus délicieux, en ce que les Dames en toute honnêteté y prennent

plus de part qu'à celui de la Vénerie, &c. & conclusion comme ci-devant à tous dépens & intérêts.

Raison dit que le Roi ayant suffisamment entendu le fait des Parties, veut prendre les avis, appointer, & puis rendre arrêt sur le champ. Alors l'Huissier fait sortir tous les assistans, hors ceux du Conseil du Roi : il y avoit des Princes, Barons qui aimoient passionnément les oiseaux, & d'autres Seigneurs de terres qui n'aimoient pas moins les chiens ; le Roi les retint pour savoir leurs opinions : entr'eux étoit le Comte de Tancarville, le plus éloquent de tous les Seigneurs de deçà la mer sur la matiere en question.

Raison, qui étoit Président, expose (met en termes) l'affaire par l'ordre du Roi, & va aux opinions, en commençant par demander l'avis de *Prudence*, puis ceux des autres plus grands Seigneurs qui étoient fort partagés, car les uns soutenoient la supériorité des oiseaux, les autres celle des chiens. Le Roi qui avoit pris grand plaisir à leurs débats, parla fortement à l'avantage des oiseaux, quoiqu'il aimât bien mieux les chiens, mais la vérité ne ménage rien. Lorsque tous les Seigneurs eurent fini d'opiner, Droit, Justice & Loyauté furent encore entendues, & étalerent une doctrine immense, dont le Roi ne pouvant rien conclure, à cause de la diversité des avis ; il eut recours à *Vérité*, qui ne demande

jamais que la juſtice. Diſcours de *Vérité*, qui dit ne ſe guere connoître en Fauconnerie & Venerie, parce qu'elle eſt rarement fréquentée par les Fauconniers & les Veneurs, mais qu'elle a ſuffiſamment entendu les Avocats propoſer, répondre, expliquer, & alléguer, & les Juges opiner, pour n'avoir rien à ajouter, ſi ce n'eſt que la nobleſſe des oiſeaux eſt bien démontrée par la région céleſte qu'ils occupent, & par la liberté dans laquelle ils y regnent, au lieu que le chien fait pour ſervir l'homme qui le nourrit eſt privé de ces avantages : il eſt vrai auſſi qu'il procure les biens honnêtes, profitables & délectables, comme ſon Avocat l'a bien prouvé, ainſi il y a compenſation de l'un à l'autre : reſte donc un troiſieme objet de la conteſtation, ſavoir le titre de *Déduit* tout ſimplement, que chacun prétend avoir excluſivement : ils ont tort, de part & d'autre, puiſqu'il y a bien d'autres plaiſirs qui leur diſputeroient ce nom. Pour ne parler que de celui d'amour, qui eſt le plus grand de tous ; mais *Amour de Dieu*, qui eſt ſans peine, & ſans amertume, & non *Amour Mondain*, qui en eſt rempli. *Raiſon* à qui le Roi commande de dire enfin ſon avis, ſe range à celui de *Vérité*, qui eſt ſuivi auſſi par Droit, Juſtice & Loyauté. La plupart des autres Juges reviennent auſſi au même avis. Le Roi ordonne à *Raiſon*, premier Préſident, de prononcer. Elle fait ouvrir les portes. Tout le monde entre

S v

en foule pour entendre cet Arrêt du Parlement, puis répétant sommairement ce qui a été dit par les Avocats dont l'un étoit de Meaux, pour prouver d'une part la noblesse des oiseaux, & de l'autre l'utilité des chiens, elle dit qu'étant midi passé, il faut aller dîner, & terminer ce procès. La noblesse est pour les premiers, l'utilité pour les seconds; mais qu'à l'égard du mot *Déduit*, employé simplement par excellence, que chacune des Parties prétend s'approprier exclusivement à l'autre, le Roi leur défend de le prendre tout seul sans y ajouter, l'une celui *d'oiseaux*, l'autre celui de *chiens*, & ordonne que les dépens soient compensés. Elle ajoute qu'attendu le besoin que tous les Princes ont de leurs services, entr'autres Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun dans l'art des Déduits, ni dans la valeur à la guerre; le Roi veut que la Fauconnerie & la Vénerie, avant de partir de la Cour, y laissent de leurs Officiers qui sachent parfaitement les deux métiers, & qui aiment les chiens & les oiseaux. Là étoit le Comte de Tancarville, franc, loyal & sincere parent des deux Parties, qui les aimoit autant qu'il se pouvoit: l'un & l'autre le prierent de prendre pour eux congé du Roi, ce qu'il fit en le remerciant en leur nom, du jugement qu'il a rendu, & en lui promettant qu'ils seroient éternellement à son service.

Le Roi leur fait donner coursier &

palefroi, après quoi ils ſe retirerent & partirent.

L'Auteur finit par ces mots.

Ici fine mon Roman.

Gaſſes a fait ceſte Beſoigne
Pour Phé, Duc de Bourgeigne,
Son très-cher redoubté Seigneur,
A qui Jheſucrit croiſſe honneur;
Si lui ſupplie à ſon povoir,
Qu'en gré la vieulle recevoir,
En ſuppliant, quant le verra,
Les deffaulx qu'il y trouvera :
Et prie à ceulx qui l'orront lire,
Que de leur grace ilz vieullent dire
Que Dieux lui pardoint ſes deffaux,
Car moult ama chiens & oiſeaux.

FIN.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A.

AIGUILLON (le Châtelain d') livre Montegur aux Anglois; est pendu à Toulouse, comme traître, *pag.* 40.

AIX LA-CHAPELLE. Ses eaux découvertes par Charlemagne, 177 & 200.

AMOUR. Chasse du Dieu d'Amour ou Pipée. Ouvrage qui parut sous Charles VIII, 278.

ANDELOT (d') Général de l'Infanterie Françoise, perfectionne les Arquebuses, 371.

ANGLETERRE (le Roi d') envoie à Louis XI, par forme de présens, des ustensiles de Chasse, 272 & 315.

ANGLOIS (les) viennent secourir le Duc de Montfort, 40 & suiv. Portent la guerre en Gascogne, 41. Excellent dans la Chasse aux Renards, 359. Le cedent aux François dans les autres Chasses, 357, 358 & suiv.

ARISTOTE parle d'une Chasse à l'oiseau connue des Thraces, 205.

ARQUEBUSE (l') facilite le plaisir de la Chasse, 326. Cette arme perfectionnée par d'Andelot, 371.

ARTEVELLE (d') excite les Flamands à la révolte, 26.

ARTOIS (Robert d'), banni de sa patrie pour crime de faux, se réfugie à Londres, 2 & 26. Fait jurer sur un héron le Roi d'Angleterre & tous les Seigneurs de sa Cour d'attaquer la France, 1-20.

AVENTURIERS. Voy. Cavalerie.

B.

BAIF (de), Poëte François. Vers adressés à Charles IX, 372.

BARREFOL (Hugues de) commande dans Montregur, ne veut pas se rendre aux Anglois; les Habitans l'emprisonnent & le forcent à capituler, 47 & 48.

BAUX. Nom donné à une race de chiens en vogue sous Louis XI; on les appella depuis Greffiers, 273.

BAJAZET, donne le plaisir de la Chasse aux Prisonniers François après la bataille de Nicopolis. Envoie des autours & des faucons à Charles VI, 248.

BAYARD (le Chevalier) étoit fameux Chasseur, 313.

BEAUJEU (Anne de) fille de Louis XI. Le Sénéchal Gaston demande un chien de Chasse pour cette Princesse, au Roi son frère, 273.

BEAUMONT (Jean de), Comte de Haynaut, rabat les fanfaronnades des Seigneurs Anglois, 8, 9, 11, 12. Son ser-

ment sur le héron, 12. Déclare que si le Roi de France révoque son bannissement, il abandonnera l'Angleterre, 12.

BERAUD, nom d'un chien que la Reine d'Ecosse envoya à François I, 306.

BERGERAC, ville de Gascogne, attaquée & prise par les Anglois, 44 & 45.

Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chasse sur le territoire d'Orléans; est poursuivi par le fils de Clotaire, Roi d'Orléans, se sauve dans l'Eglise de cette ville, 199.

BIGNE (Gace de la). Voy. Gace.

BILLETTES, distingués des autres Moines par leur continence, 394.

BINET (Claude). Poëme sous le titre du *Chant Forestier*, ou *le Chasseur*, 336.

BIRON (le Maréchal & la Maréchale de) aimoient la Chasse, 349 & 350.

BLOND (le). Son Poëme du *Temple de Diane & plaisir de la Chasse*, 326.

BOHEME (le Roi de) est tué à la bataille de Creci, en combattant pour la France, quoiqu'aveugle, 106 & suiv.

BOUTEILLER (Somme rurale de). Réglemens de Chasse rapportés par cet Auteur, 223.

BRABANT (Jean III, Duc de), reçoit le Comte d'Artois; ce qui déplaît à Philippe de Valois, 114.

BRANTOME. Portrait qu'il fait de Catherine de Medicis, 328. Cité au sujet du Maréchal & de la Maréchale de Biron, 349 & 350.

BRETAGNE. Guerre pour la fucceffion de ce Duché, donne lieu à Mauny de fe fignaler, 30 & fuiv.

BUFFLE (Chaffe au), par Childebert II, 170.

C.

CAMBRAY, affiégée par Edouard III. Sommation finguliere faite à l'Evêque de cette Ville, pour l'obliger à la livrer aux Anglois, 77-78.

CANISE (chemife). Traduction littérale d'un ancien Poëme intitulé, *des trois Chevaliers & de la Canife*, 138-155. Obfervation fur ce Poëme, 155-164.

CARLOMAN II, grievement bleffé à la Chaffe, 204.

CATHERINE de Medicis, aimoit la Chaffe, 306-308. Ardeur de cette Princeffe pour la Chaffe, comment interprétée, 324. Elle s'attache à infpirer à fes enfants fon goût pour cet exercice, 327. Portrait de cette Princeffe par Brantôme, 328. Elle fait naître parmi les Dames de la Cour, l'amour de la Chaffe, 352.

CAVALERIE (la) ancienne étoit fans difcipline, 108.

CERF. Les Rois de la premiere Race chaffoient au cerf pendant le mois d'Août, 177. *Le Dit de la Chaffe du cerf* eft le premier ouvrage didactique qui ait été fait fur la Vénerie; il eft du tems de Saint Louis, 187. Chaffe au cerf blanc, 188. Peaux de cerf fervant à couvrir les livres,

à faire des ceintures & des gants, à ensévelir nos Rois, 205. Cerfs ailés, supports des armoiries de Charles VI, 234. Cerf trouvé dans la forêt de Senlis portant au col une chaîne, avec le nom de César, *ibid.* Chasse au cerf appellée *Chasse Royale*, 401 & suiv. Le Roi ne prend pas un cerf qu'il ne lui coûte cent liv. de bons parisis, vers 1300, 407.

CHARLEMAGNE prenoit quelquefois le plaisir de la Chasse, 174-176. Il découvre les eaux d'Aix-la-Chapelle, 177 & 200. Il s'endort après une Chasse, & a un songe qui lui annonce les malheurs dont le Pape Léon III est menacé, 200. Il permet aux Moines de Saint Denis & de Saint [illegible] la Chasse du cerf, 203.

CHARLES LE CHAUVE si jaloux de la Chasse que ses fils ne pouvoient chasser sans sa permission, 204.

CHARLES V chassoit, mais sans passion : il réduit le nombre des Officiers des Chasses, 249, 256 & 257, *note*. Interdit à ses sujets toute espèce de divertissemens, excepté le maniement de l'arc & de l'arbalete, & pourquoi? 242.

CHARLES VI. Histoire de la Chasse sous ce Prince, 231 & suiv. Sa passion pour cet exercice, *ibid.* Songe de ce Prince dans lequel son imagination lui représente une Chasse au faucon, 232. Ses armoiries ont toujours pour supports deux cerfs ailés, & pourquoi? 234. Il rencontre dans la forêt de Senlis un cerf por-

tant au col une chaîne avec le nom de Cefar, *ibid.* Ordonnances de ce Prince fur le fait des Chaffes, *ibid.* Il fait des réformes dans fa Vénerie & fa Fauconnerie, 235. Il ôte à M. de Gamaches l'Office de Grand Veneur, parce qu'il l'avoit expofé à l'affront de manquer la bête, 235 & 236. Ordre de Chevalerie fous le nom de Notre-Dame d'Efpérance, fondé par ce Prince pour fatisfaire à un vœu qu'il avoit fait s'étant égaré à la Chaffe, 278.

Charles VII. Ce Prince encore Dauphin invité à une Chaffe, 287.

Charles VIII. Sous fon regne les Gentilshommes obtiennent de ce Prince, d'être retablis dans leurs droits de Chaffe dont ils avoient été dépouillés par Louis XI, 276-278. Charles VIII n'aimoit la Chaffe qu'avec modération, 278.

Charles IX. Son goût pour la Chaffe célébré par Jacques de Fouilloux, dans un ouvrage fur la Chaffe; notice de cet ouvrage, 330 & fuiv. Difcours indécens que les Chaffeurs de fon tems tenoient entr'eux, 330. Ce Prince attaque un cerf à vue & le force à courfe de cheval, fans aide de chiens, 333. Il eut un loup fameux, 334. On a prétendu qu'il étoit mort pour avoir trop fonné du cor, 335. Il préferoit aux femmes le plaifir de la Chaffe; reproche qui lui fut fait à cette occafion, *ibid.* Charles IX compofe un Traité fur la Chaffe, 356 & 375. Il aimoit la Chaffe, la Mufique, la Poëfie, 375 & 376.

CHARLES-QUINT. François I lui donne à Lufignan & à Fontainebleau le divertiffement de la Chaffe, 309.

CHAROLOIS (le Comte de). Sa liaifon avec Louis XI, alors Dauphin, & fa paffion pour la Chaffe, 268. Dans une Chaffe que ce Prince fit à Tours avec Louis XI, il s'égara. Inquiétude de Louis XI à cette occafion, 269.

CHASSE. Amufement favori des Francs & des Germains, 165 & fuiv. Ufage chez les François de fufpendre à des arbres antiques les bêtes qu'ils avoient tuées à la Chaffe, 168. Clovis dût en partie à la Chaffe fa victoire fur Alaric, 168. Colere de Gontran, Roi d'Orléans, contre un de fes Officiers accufé d'avoir tué une bête refervée pour fes plaifirs, 169. Chaffe au Buffle par Childebert II, 170, 171. La Nobleffe & le Clergé avoient une grande paffion pour la Chaffe, 173. On s'abftenoit de la Chaffe les Dimanches, 174. Hiftoire de la Chaffe fous Charlemagne & fes fucceffeurs, 174 & fuiv. Ses inftitutions relatives à la Chaffe, 175. Maniere dont les Chaffes fe faifoient alors, 177. Nos premiers Rois chaffoient au cerf en Août, au Sanglier en Septembre, 177. Il étoit d'ufage qu'il y eût Chaffe lorfqu'on tenoit Cour pléniere, 178. Hiftoire de la Chaffe fous les Rois de la troifieme Race, *ibid.* Chaffe aux oifeaux, 182. La Chaffe moins fréquentée depuis l'invention des armes à feu, 183. Hiftoire

de la Chaſſe ſous Saint Louis, 184 & ſuiv. Chaſſe au lion, 188. *Le Dit de la Chaſſe du cerf*, ouvrage compoſé ſous Saint Louis, 187. Chaſſe au cerf blanc, particularités qui l'accompagnoient, 188, 189. Cette Chaſſe a encore lieu en Allemagne, 190. Chaſſe au Sanglier; plus elle étoit dangereuſe, plus elle avoit d'attrait, 190. Chaſſe au tigre n'étoit guere connue en France; elle étoit en uſage dans le Levant, 191. Moyen dont on uſoit pour enlever à une tigreſſe ſes petits, 192. Chaſſe aux videcoqs (becaſſes) ſe faiſoit au miroir, 192. Chaſſe aux oiſeaux aquatiques, 193. Le jeune Louis, Comte de Flandre, profite d'une Chaſſe pour ſe ſauver en France, 192 & 193. La Chaſſe paroît être auſſi ancienne que le monde, 195. Chaſſe ſous le Roi Jean, 215 & 216, (*mal coté* 225 & 226). Il fait compoſer un ouvrage en vers ſur la Chaſſe, pour l'inſtruction de ſon fils, par Gace de la Bigne, (216, *mal coté* 226). Idée de cet ouvrage, 216, (*mal coté* 226) 218 & ſuiv. Extrait de ce même ouvrage, 253, note. Séjour du Roi Jean en Angleterre, eſt peut-être cauſe que les Anglois ſe ſont autrefois diſtingués dans l'art de la Chaſſe, 217. Deſcription d'une Chaſſe avec tous ſes détails, 220, 221 & ſuiv. Après la priſe du Roi Jean, les Anglois parcourent les Provinces de France avec de nombreux équipages de Chaſſe, 228. Chaſſe accordée

aux Bourgeois par Saint Louis, 220. Histoire de la Chasse sous Charles V, 229 & suiv. Abus sur le fait des Chasses reformés par ce Prince, 229. Histoire de la Chasse sous Charles VI, 231 & suiv. *Voy.* Charles VI. Ouvrage de Gaston Phœbus sur la Chasse, 236 & suiv. Enthousiasme avec lequel il s'exprime. Il ne tient pas à lui qu'on ne regarde la Chasse comme une voie sûre pour arriver au salut, 238, 239. La Chasse utile pour la santé, 239 & 240. Gaston méprise la Chasse qui se faisoit à l'arc & à la fleche; il la renvoie aux Anglois, 241, 242. Ouvrage sur la Chasse, intitulé, *Trésor de la Venerie*; notice de ce livre, 244 & suiv. Le Duc de Bourgogne avoit un equipage de chasse aussi magnifique que nos Rois, 247. Equipages de chasse de Bajazet, Empereur des Turcs, 248. Le regne de Charles VII peu fecond en faits sur la Chasse, 249. Louis XI aimoit passionnément la Chasse, 266, 267. Le Comte de Charolois se perd à la Chasse, & donne beaucoup d'inquietude à Louis XI, 269. *Voy.* Louis XI. Chasse sous Charles VIII, 276 & suiv. *Chasse du Dieu d'Amour*, ouvrage qui parut sous Charles VIII; notice de cet ouvrage, 278 & suiv. Magnificence de Galeas Visconti, Duc de Milan, dans ses Chasses, 289, 290. Louis XII aimoit passionnément la Chasse, 291. Louis XII accorde le divertissement de la Chasse à

ses nouveaux sujets d'Italie, 293. Detail des Officiers des Chasses de François I, 299 & suiv. Le livre de la Chasse du Grand Duc de Normandie, & les dits du bon chien Souillard, 315. Passion de Henri II pour la Chasse, 315. *Voy.* Henri II. Histoire de la Chasse sous Charles IX, 330 & suiv. *Voy.* Charles IX. Histoire de la Chasse sous Henri III, 336. *Voy.* Henri III. Histoire de la Chasse sous Henri IV, 340. *Voy.* Henri IV. Histoire de la Chasse sous Louis XIII, 352 & suiv. *Voy.* Louis XIII. La Chasse est le plaisir des héros, & l'amusement des Rois, 362. La Chasse est une image de la guerre, 363 & suiv. Droits de Chasse, comment acquis à la Noblesse, 366. Abus de ce droit, 367. Chasse pendant la nuit, 380. Traité de la Chasse traduit du Grec, 386. Extrait du livre de Gace de la Bigne, intitulé, *Déduits de la Chasse*, 389. Plaidoyer entre la Chasse aux oiseaux & la Chasse aux chiens, 395. Eloge de la Chasse aux chiens, 400. Description d'une Chasse aux cerfs, 401. Chasse aux sangliers, 403. — Aux loups, 404. — Aux lievres, *ibid.* Chasse de la loutre, 406. Eloge de la Chasse aux oiseaux, 407.

CHASSEURS. Discours indécents que les Chasseurs du tems de Charles IX tenoient entre eux, 330.

CHAUSSURES des Chasseurs au sanglier, 191.

CHEMISE. *Voyez* Camise.

CHEVALIERS. Formule des vœux qui les Chevaliers faisoient, 3 & suiv. On ne pouvoit être reçu Chevalier qu'après des exploits militaires, 25. Les anciens Chevaliers s'abandonnerent souvent à leur témérité, 36. Chevaliers du lievre, 79

CHEVAUX de chasse Anglois, appellés Quitterots, 350.

CHIEN. Nouvelle race de chiens découverte par Saint Louis, 186. Les chiens Indiens attaquoient volontiers les lions & les éléphans, & ne s'attachoient guère aux sangliers ni aux daims, 197. Les chiens étoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198. Les chiens des Gaules étoient estimés, 199. Nouvelle race de chiens pour la chasse sous Henri II, 315. Les dits du bon chien Souillard, *ibid.* Chiens appellés de Lyon; Henri III les aimoit beaucoup. Cette espece de chiens étoit très-petite, 337. Chiens singuliers envoyés par le Roi de Perse au Roi d'Espagne, 388. Chiens de chasse Anglois, comparé aux chiens François, 356, 357. *Relais*, Chien fameux sous Louis XII, 382 & suiv. Piece singuliere, dans laquelle on fait parler cet animal, 384. Chien de Montargis, 397. Plaidoyers en faveur des chiens, 400.

CHILPERIC. Il chasse au buffle, 170.

CHRÉTIEN (Florent), Précepteur de Henri IV, Traducteur d'Oppien, 341. *Voy. note*, 373 & 376.

CLERGÉ. Son ardeur immodérée pour

la Chasse, 173. Réprimée par les Conciles, *ibid.*

Clisson, au secours de la Comtesse de Montfort, 33 & 38.

Clovis dut à la Chasse sa victoire sur Alaric, 168.

Comines (Philippe de). Ce qu'il rapporte touchant l'amour de Louis XI pour la Chasse, 267.

Commerce. Les chiens faisoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198.

Comparaison entre Hercules & Charles IX, 372.

Conciles qui veulent réprimer la passion de la Chasse dans le Clergé, 173.

Couci (Enguerrand de) fait pendre trois Gentilshommes qui chassoient dans ses bois, 368. Saint Louis veut le faire punir, 369.

Cours plénieres. Jamais elles ne se tenoient sans qu'il y eût une grande Chasse, 178. Il s'y faisoit quelquefois une Chasse au cerf blanc, 188 & suiv.

Cretin (Guillaume), 319. Il se nommoit aussi Dubois, *ibid.* Son ouvrage intitulé : le débat entre deux Dames sur le passetems des chiens & des oiseaux, *ibid.*

Cuissot (redevance du), à des Seigneurs qui accordoient à des Bourgeois le droit de Chasse, 221.

Cyrus, Roi de Perse, voit beaucoup de chiens; il les tiroit de l'Inde, 197.

D.

DÉDUITS de la Chasse. Ouvrage de Gace de la Bigne, commencé en Angleterre dans l'année 1359, par ordre du Roi Jean, pour l'instruction de Philippe de Bourgogne, son quatrième fils, 359. Analise détaillée de ce livre; c'est une espece de débat entre *Déduit de Chiens* & *Déduit d'Oiseaux*, qui se disputent la préférence. L'affaire est, suivant la fiction de l'Auteur, plaidée solemnellement devant le Roi, séant en Parlement, 389-419.

DÉTAILS curieux sur les Chasses de Louis-le-Debonnaire, 203.

DIANE, Déesse de la Chasse. Sacrifice que les Gaulois faisoient à cette Déesse, 199.

DION Chrysostome. Son Traité de la Vie Champêtre, 196.

DIT (le) de la Chasse au cerf. Digression sur cet ouvrage, 207.

DROIT de Chasse. Abus qu'on en faisoit, 367.

E.

ECCLÉSIASTIQUES. Cruauté des Ecclésiastiques contre leurs Vassaux, qui osoient chasser sans permission, 256. *Voy.* Clergé.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, tient sa Cour plénière; jure sur le héron d'attaquer la France, 3 & suiv. Ce Prince rend hommage au Roi de France pour la Guienne,

Guienne, 25. Il est créé Vicaire de l'Empire par l'Empereur, 28. Défait les François dans un combat naval, 29. Envoie une flotte au secours du Comte de Montfort, 31. Passe en Bretagne, & entreprend quatre sieges à la fois, 42. Ses prétentions à la couronne de France, 73, 74. Fait hommage à Philippe de Valois, 74. Robert, Comte d'Artois, l'aigrit contre la France, 75. Stratagême dont il se sert pour le piquer d'honneur, 75. Son amour pour la Comtesse de Salisbery, 83. Dispute la couronne de France, 97. Maniere dont il rendit hommage, comme Grand Vassal de la Couronne, à Philippe-de-Valois, 98.

EDUCATION. L'art de former les chiens & les oiseaux, entroit dans l'éducation de la jeunesse, 203.

ENTREMETS. Spectacle en usage sous ce nom, donné à Lille, en présence du Duc de Bourgogne. Sa description, 250.

EPERVIER. Eloge de cet oiseau confirmé par une histoire arrivée en Berry, 398. Comment cet oiseau doit être gouverné, 409 & 410.

EQUIPAGE de la Chasse du sanglier, 190. Les Monasteres étoient obligés de loger les équipages de chasse de nos Rois, 257.

ERBY (le Comte d'). Son serment sur le héron, 7, 44 & suiv. & la note, 99.

ERBY (fille du Comte d'), aimée du Comte de Salisbery, 4. Ferme l'œil de ce Seigneur, qui jure sur le héron de ne

pas l'ouvrir qu'il ne soit entré sur les terres de France, 5. Serment qu'elle fait elle-même sur le héron, 6.

Espagne (Louis d'). Ses ravages dans les campagnes; est défait par Mauny, 33.

Eustache des champs. Ce qu'il dit des objets qui doivent occuper la vie des nobles hommes, 249.

Extrait du Livre de Gace de la Bigne, intitulé, le Déduit de la Chasse, 389.

F.

Faisan (vœu du), pour la croisade contre les Turcs, en 1453, 250.

Faucon qui tue un aigle. Le Prince ordonne qu'il soit lui-même tué pour avoir osé attaquer le roi des oiseaux, 210.

Fauconnerie. Querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, 302. En vogue sous François I, quoique ce Prince lui préférât la Vénerie, 303. Son débat avec la Vénerie dans le livre de Gace de la Bigne. *Voy.* l'extrait de cet ouvrage, 389-419.

Fauquemont, intrépide aventurier, 10. Son serment sur le héron, 188.

Fay (Godemar du). Note sur ce Seigneur, 97.

Fermat (de). Sa traduction des anciens Auteurs Grecs sur la Vénerie, 362 & 387.

Flamands (les) veulent forcer le jeune Louis, Comte de Flandre, d'épouser une

fille du Roi d'Angleterre, 192.

Foix (le Comte de) passoit pour un Chasseur très-expérimenté, 136. Ce Seigneur étoit passionné pour la Chasse, *ibid.* Le jour de sa mort il avoit chassé à l'ours, *ibid.* Son portrait, 137. Extrait d'un ouvrage qu'il nous a laissé, 237.

Formule des vœux que les Chevaliers faisoient, 3 & suiv.

Fouilloux (Jacques de), Auteur d'un ouvrage sur la Chasse, 315 & 331.

Fourrures de gris. Habillemens des Chasseurs aux sangliers, 243.

François (les), supérieurs aux Anglois en fait de Chasse, 351, 356 & suiv.

François I. Son goût pour la Chasse, 298. Detail des Officiers de ses Chasses, 299. Les Chasseurs lui donnoient le titre de Pere de la Vénerie, *ibid.* Ce Monarque accorde des graces à un Gentilhomme, qui n'avoit d'autre mérite que son amour pour la Chasse, & son talent pour dresser les oiseaux, 303. Il fait bâtir, par une suite de son amour pour la Chasse, les châteaux de Chambord, de Villers-Cotterets, les Meuttes près de Saint-Germain, Folembray, & agrandit les bâtimens de Fontainebleau, 308. Il alloit souvent à Dampierre, à Limours, à Rochefort, à Chantilly, pour y prendre le plaisir de la Chasse, 309. Donna à Charles-Quint le plaisir de la Chasse, lorsque cet Empereur passa par la France, 309. Trait de grandeur d'ame de ce Prince

envers le Comte Guillaume, de la Maison de Saxe, 311. Ce Monarque prêt de mourir, ne peut vaincre sa passion pour la Chasse; son ardeur pour ce divertissement lui cause une fievre dont il meurt à Rambouillet, 312. On donne à ce Prince le titre de Pere des Veneurs & de Pere des Arts & des Sciences, 318. Ce Monarque malade d'un ulcere invétéré, selon M. de Thou, voulut s'étourdir sur son mal en allant à la Chasse, 321. Conclut le Concordat avec Leon X, 322.

FRANÇOIS II donne à sa Cour le spectacle des cerfs en amour, 329. Propos indiscrets à ce sujet, *ibid.* Voy. note, 371 & 372.

FRANCS (les), l'emportoient sur les Germains, & comme chasseurs & comme levriers, 165. Maniere dont ils chassoient selon Tacite & Cesar, *ibid.* Leur ardeur pour la Chasse.

FROISSART. Philippe de Haynault, Reine d'Angleterre, s'apperçoit qu'il est amoureux, 25. Ce qu'il dit du vœu du héron, 15. Amene d'Angleterre plusieurs levriers, 236.

G.

GACE ou Gasse de la Bigne. Note sur cet Auteur, 252. Il étoit premier Châtelain du Roi, 253. Analyse détaillée de son livre des Deduits de la Chasse, 389-419. Noblesse de l'Auteur, 396.

GALANTERIE à la Cour de Londres, 24.

GAMACHES (M. de). Charles VI lui ôte la charge de Grand Veneur, à cause de son peu d'expérience à la Chasse, 235.
GAULOIS. Ils aimoient la Chasse aux buffles, ou bœufs sauvages, 198. Les chiens étoient chez eux un objet de commerce, *ibid.*
GELAIS (Octavien de Saint). Pipée ou Chasse du Dieu d'Amour, Poëme, 278. Eloge de Louis XII, 295. Ce Poëte peint l'ambition des Gentilshommes pour imiter leur Souverain, 296.
GERMAINS. Amour de ces peuples pour la Chasse, 198.
GONTRAN (le Roi). Etoit très-jaloux de ses droits pour la Chasse, 168.
GREFFIERS. Espece de chiens connus sous Louis XI, 273. Etymologie de ce nom, 274.
GRENOBLE. Louis XII s'y arrête huit jours, pour y prendre le plaisir de la Chasse, 292.
GRINGORE (Pierre). Son ouvrage de la Chasse du cerf des cerfs, 297.
GUILLAUME d'Aussonne, Evêque de Cambray, sommé d'une maniere singuliere de rendre cette Ville aux Anglois, 77, 78.
GUILLAUME, Comte de Haynault, beau-pere d'Edouard III, note à son sujet, 76. Le Roi d'Angleterre le consulte avant d'entreprendre la guerre contre la France, 76. Guillaume approuve le dessein d'Edouard, *ibid.* Il meurt & est in-

humé à Valencienne, 77.

GUILLAUME, fils du précédent, dévoué d'abord à Edouard III, 77. Il refuse de le suivre sur les terres de France, 78. Il passe dans le camp de Philippe-de-Valois, 79. *Chevaliers du Lievre*, créés par ce Prince, 79.

GUILLAUME de Tours. Son livre de la Forêt de Conscience, 322.

GURCK (l'Evêque de), Ambassadeur de Marguerite d'Autriche. Sa réception en France, 317. Louis XII lui donne le plaisir de la Chasse, *ibid.*

H.

HABILLEMENT verd étoit celui des Veneurs à la Chasse du cerf, 242.

HARCOURT (Messire Geoffroy d') blessé au bras, à une partie de Chasse, 241.

HAYNAULT (Philippe de) épouse le Roi d'Angleterre, 24.

HECTOR. Nom d'un chien levrier que Froissard amena d'Angleterre, 236.

HELFORT ou HERFORT, lieu de la naissance du Poëte Philippe, & de la Vierge dite d'ERFORT, 152.

HENRI II. Amour de ce Prince pour la Chasse, 325. Nouvelle race de chiens blancs sous ce regne, *ibid.* Ce Prince fixe le prix du gibier, & défend la Chasse aux Paysans & aux Artisans, 326. Motifs de cette défense, *ibid.* Ouvrages sur la

Chasse dédiés à ce Prince, 326 & 327.
Henri III. Histoire de la Chasse sous ce Prince, 336 & suiv. Ce Roi aimoit beaucoup les chiens appellés Chiens de Lyon, 337. Cette espece de chien étoit très-petite, 338. Henri III en portoit ordinairement plusieurs pendus à son col dans un panier, *ibid.* L'entretien de ces animaux coûtoit beaucoup, 338-339.
Henri IV. Histoire de la Chasse sous ce Prince, 340 & suiv. Ce Prince aimoit beaucoup cet exercice, *ibid.* Florent Chrétien lui dédia sa traduction de la Vénerie d'Oppien, 341. Ce Prince prisonnier, en 1584, s'amusoit à faire voler des cailles dans sa chambre, 341 & 342. Il profite d'une partie de Chasse pour s'évader de la Cour, 342, 376 & 377. Il se plaisoit à chasser aux Ours; accidens terribles arrivés à une pareille Chasse, 342-343. Devenu Roi de France il se livre à l'exercice de la Chasse, avec une nouvelle ardeur, 343 & suiv. Description d'une Chasse qu'il fit à Fontainebleau, 344. Lorsqu'il écrivoit à ses Ministres, & à ses maitresses, il leur rendoit compte des succès qu'il avoit eus à la Chasse, 345. Avant de lancer le cerf il ôtoit son chapeau & faisoit le signe de la croix, 346. Chasse de ce Monarque après la bataille d'Ivri, 346. Autre Chasse après la reddition de Paris, 347. Détails curieux sur la maniere dont il se conduisoit en revenant de ses Chasses journa-

lieres. Distribution qu'il faisoit lui-même à la Reine & à ses Courtisans, du gibier qu'il avoit pris, 348. *Voy. note* 377-380. Le Roi d'Angleterre s'entretenoit souvent des Chasses de Henri IV, avec l'Ambassadeur de France, 348, 349. Les Médecins de Henri IV lui conseilloient d'user plus modérément du plaisir de la Chasse, 380. Il revenoit de la Chasse lorsqu'il fût assailli sur le Pont-Neuf par Jean de Lisle, qui en vouloit à sa vie, 381.

HERCULES. Comparaison de ce Dieu à Charles IX, 372.

HERODOTE dit que Cyrus avoit tant de chiens, que quatre villes étoient exemptes d'impôts, à condition qu'elles les nourriroient, 197.

HERON (le vœu du). Poëme composé en 1334, 1 & suiv. Observations sur ce Poeme, pour prouver que ce n'est point une fiction, 15 & suiv. Texte de ce Poëme, 119. Chasse au héron avec le faucon, 193.

HERONNIERE (la). Louis XII y prenoit souvent le plaisir de la Chasse, 292.

HISTOIRE d'un Roi nommé Louis (p. e. Saint Louis), qui fait tuer un faucon qui avoit attaqué un aigle, 210.

Histoire d'un Chevalier & de sa Dame, 253.

Histoire d'un vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré à la Chasse, 258.

J.

JEAN (le Roi) pendant sa prison s'amusoit à chasser, 225. Il fait composer un Traité de la Chasse à l'usage de son fils, 225.

JEUNESSE (la) Gauloise s'exerçoit à la Chasse des buffles, 198.

INTEVILLE (d'), Evêque d'Auxerre. Sa cruauté contre un de ses Gardes de Chasse, 256.

JODELLE, Poëte. Son Ode sur la Chasse, 326. Compare indécemment la mélodie des chiens de chasse à celle des Chantres de la Chapelle du Roi, 327.

JOINVILLE, fait le récit d'une Chasse au lion, 206.

JOUTES (les). Ces jeux étoient une image de la guerre, 43.

ISABELLE de Savoie, épouse de Louis XI. Son arrivée à Senlis, 314.

ITALIENS. Se servirent les premiers de la Vache artificielle pour tromper les oiseaux, 343.

IVRY (bataille d'). Henri IV va à la Chasse après cette bataille, 346.

L.

LAILLE (le Comte de), 45 & 46.

LECTEUR du Roi (le Comte de Tancarville), étoit celui de Charles V, 258.

LEON III, Pape. Ses malheurs prévus

dans un fonge de Charlemagne, 200.

Léopards. Louis XII en avoit dans fes équipages de chaffe, 251.

Levrier. Ordre de Chevalerie fous le titre de l'Ordre du Levrier, établie par le Comte de Sancerre, 247.

Levriers. Ces chiens fervoient à la Chaffe aux oifeaux, 230.

Lievre. Chaffe du lievre, 404.

Lion. Chaffe au lion; maniere dont elle fe faifoit en Afie, 185. Des Chevaliers qui en avoient été temoins voulurent l'imiter, & en donnerent une femblable, *ibid.* Defcription d'une Chaffe au lion, rapportée par Joinville, 206.

Lisle (Jean de) veut affaffiner Henri IV, 381.

Louis IV, dit d'Outremer, meurt d'une chûte de cheval qu'il fit à la Chaffe, 204.

Louis IX (Saint). Hiftoire de la Chaffe fous ce Prince, 184. Il fe délaffoit des fatigues du trône par le plaifir de la Chaffe, 184. Ce Monarque aimoit qu'on l'entretint de récits hiftoriques, *ibid.* Il découvre une nouvelle race de chiens, & l'introduit dans fa meute, 186. Veut punir Enguerrand de Couci qui avoit fait pendre trois Gentilshommes pour avoir chaffé dans fes bois, 368 & 369.

Louis XI aimoit beaucoup la Chaffe, mais elle ne lui faifoit pas négliger les affaires de l'état, 266. Sa profufion dans fes dépenfes pour la Chaffe, 270 & fuiv. En-

voyoit chercher des chiens de chaſſe & des bêtes ſauvages dans tous les pays, & les payoit très-cher, 271 & 272. Le Roi d'Angleterre lui envoie des uſtenſiles de chaſſe, 272. Nouvelle eſpece de chiens qui prennent faveur ſous ſon regne, 273, 274. Son amour pour la Chaſſe fut funeſte à pluſieurs de ſes Sujets, 275. Il fait brûler, dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filets & engins pour la Chaſſe, 275. Vexations de ſes Officiers des Chaſſes, 276, 277. Ses prodigalités envers ceux qui le ſervoient à la Chaſſe, 314. Diſcours qu'on tint après la mort de ce Prince ſur ſon amour extreme de la Chaſſe, 316.

Louis XII. Son voyage en Italie, 289. Il avoit des léopards pour la Chaſſe, 291. Il donne à l'Evêque de Gurce le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Paſſion de ce Prince pour la Chaſſe, *ibid.* Ce Prince chaſſoit ſouvent dans les environs de Blois, la Heronniere, le Pleſſis-les-Tours, & Pont-le-Roi, 291 & 292. Il ſéjourne exprès huit jours à Grenoble pour y prendre le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Il accorde ce divertiſſement à ſes nouveaux Sujets d'Italie, 293. Eſt bleſſé à la Chaſſe, *ibid.* Permet la Chaſſe aux Gentilshommes, *ibid.* Son amour pour ſes Peuples, il les décharge de l'obligation de loger ſes équipages de chaſſe, 294. Eloge de ce Prince par Saint Ge-

lais, 295. Ce Prince prenoit plaisir à inspirer son goût pour la Chasse au Duc d'Angoulême, 298. Il lui donne ce plaisir à Chinon, *ibid.*

Louis XIII passe trois jours à la Chasse à Montfort, 353. Il étoit savant dans l'art de la Véners, 353. Il s'attache sur-tout à faire la guerre aux loups, 360. Il perfectionne la Chasse aux renards, 360.

Louis XIV, grand Chasseur. Il surpassa dans ses Chasses tous ses prédécesseurs, 361. Il court un cerf au clair de la lune, *ibid. note* 386. Fait plusieurs chûtes à la Chasse, 362. Il conserve le goût le plus vif pour la Chasse, même dans un âge très-avancé, *ibid.*

Louis de Baviere, Empereur, nomme Edouard III, Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empire; 28.

Louis, Comte de Flandre: ses Sujets veulent le forcer d'épouser la fille du Roi d'Angleterre. Se sauve à la faveur d'une Chasse, 192.

Loups. Chasse aux loups par Louis XIII, 360. Détails concernant cette espece de Chasse, 404.

Loutre. Chasse de la loutre, 406.

Luynes (MM. de) excelloient dans l'art de dresser des oiseaux, 385. Ils durent leur faveur en partie à ce talent, *ibid.*

M.

MARGUERITE, femme de Saint Louis. Atrocite d'un serment qu'elle exigea d'un Chevalier, étant sur le point d'acconcher à Damiette, 18 & 19.

MARGUERITE de Flandre, veuve du Duc de Bourgogne, est recherchée par le Roi d'Angleterre, en 1369, pour son fils, 19. Son ayeule, fille de Philippe-le-Long, s'y oppose; menace atroce qu'elle fait à ce sujet, 20.

MARIE de Bourgogne meurt d'une chûte de cheval à la Chasse, 318.

MARIE de Medicis. Son goût pour la Chasse 351. Vers sur la Chasse qui lui sont adressés sous le titre de *Muse Chasseresse*, 351. Elle fait plusieurs grandes Chasses à cheval, accompagnée de toutes ses Dames, à Fontainebleau, 352, 384.

MAULAIN (Gerard de), 35.

MAUNY (Gautier de). Son vœu sur le héron, promet à la Sainte Vierge de réduire en cendres une certaine ville de France, 6 & 7. Sa vie, 21 & suiv. Son pere étoit un Chevalier du Haynault, qui eut des avantures singulieres, & finit par être assassiné, 21 & 22. Mauny passant par la Réole, y recherche la sépulture de son pere, & fait transporter ses ossemens à Valenciennes, 23. Il suit la Princesse de Haynault en Angleterre, 24. Va en France avec Edouard, 25. Puis en Ecosse, *ibid.* Est fait Chevalier, *ibid.*

Sert dans l'armée Angloise, sous les ordres du Comte d'Erby, 27. Edouard, ayant declaré la guerre à Philippe-de-Valois, Mauny entre le premier sur les terres de France, 28. Il vient jusqu'à Cambray, & est obligé de reculer, *ibid.* Mort d'un de ses freres, 29. Se distingue dans une bataille navale près de l'Ecluse, contre les François, où Edouard III remporte la victoire, 30. Commande une flotte qu'Edouard envoie au secours du Comte de Montfort, 31. Il délivre la Comtesse de Montfort, assiégée dans Hennebon, 31, 32. La Comtesse l'honore d'un baiser, 32. Il reprend sur les ennemis le château de Conquest, 32. Il défait Louis d'Espagne, 33, 34. Il emporte d'assaut le château de Rocheprion, 34, 35. La Comtesse de Montfort va au-devant de lui & de ses compagnons, les festoie, les accole & leur donne à dîner, 36. Mauny délivre deux Chevaliers prisonniers dans le camp de Louis d'Espagne, qui menaçoit de les faire mourir, 37, 38, 39. Belle défense qu'il fait dans Hennebon, 39, 40. Il s'empare de la ville de Vannes, 42. Mauny sert en Gascogne sous le Comte d'Erby, 44. Se rend maître de Bergerac. 45. Il tombe sur les François près d'Auberoche, & les taille en pieces, 46. Mauny parlemente avec Hugues de Bastetol, qui commandoit dans Montregur, 48. Mauny défend courageusement le château d'Aiguillon, 50.

Il traverse la France sous un sauf-conduit pour se rendre au siége de Calais, 52. Il est arrêté à Orléans, conduit à Paris & enfermé au Châtelet, 53. Il est remis en liberté; Philippe-de-Valois pour le dédommager lui fait des présens, 54. Edouard exige qu'il renvoie ces présens au Roi de France, 55. Edouard lui confie la conduite du siége de Calais, 56. Humanité de Mauny pour les malheureux Caléfiens, 57. Edouard lui abandonne les plus belles maisons de Calais, 60. Mauny bat les François qui se présentent pour reprendre cette Ville, 61, 62. Il achete un terrein hors de l'enceinte de Londres pour faire un cimetiere, 63. Il vient faire une course jusqu'aux barrieres de Paris, après la prise du Roi Jean, 61. Considération dont jouit Mauny à la Cour d'Angleterre, 66. Il sert dans l'armée Angloise qui pénetre en France par Calais, sous la conduite du Duc de Lancastre, 68. Conseil qu'il donne à ce Prince d'attaquer les François, 69, 70. Mauny meurt en 1371, 71. Son Eloge par Froissart, 71, 72.

MAXIMILIEN (l'Archiduc) aimoit beaucoup la Chasse, 318.

MEDICIS (Catherine de). *Voy.* Catherine.

MEUTE (la) de nos Rois n'étoit composée que de chiens noirs & blancs, 186. Il falloit nourrir douze chiens pour qu'on

put dire avoir une meute, 227.
Michel (Guillaume), dit de Tours. Son livre de la *Forêt de Conscience*, 322.
Miracles. Chasse qui se faisoit à l'occasion de quelques miracles, 171.
Miroir. On s'en s'en servoit pour la Chasse aux tigres, 191.
Moines. Leurs amusemens sous François I. 322.
Monasteres (les) étoient obligés de loger les Veneurs de nos Rois, & leurs équipages, 257.
Montfort (le Comte de) dispute le Duché de Bretagne à la Comtesse de Blois, 30. Le Roi d'Angleterre lui envoie du secours, 30. Courage de la Comtesse de Montfort, 32.
Montmorency (de) excelloit dans l'art de sonner du cor, 244.
Montreçur assiégé, rendu par le Châtelain d'Aiguillon, 48, & 49.
Mousse (Philippe). Description d'une Chasse, où il dit que Charlemagne découvrit les eaux d'Aix-la-Chapelle, 260.

N.

Navarre (Thibaut, Roi de), dans une partie de Chasse se fait enlever par les François, 257.
Noblesse (la) sous la premiere Race étoit beaucoup adonnée au plaisir de la Chasse, 173. La Noblesse Françoise se

ruinoit pour la Chasse, 227.
NORMANDIE (le Duc de) assiége Montregur, 49.

O.

OFFICIERS (les) de la Louche devoient faire plumer & rôtir les bêtes que l'on prenoit à la Chasse, 2.
OFFICIERS de Chasse sous Charlemagne & ses successeurs, 175 & suiv. Quels étoient les Officiers de Chasse, 235. Officiers des Chasses du Duc de Bourgogne, 247.
OISEAUX (Chasse aux). Idée de cette Chasse, 182. *Voy.* l'Extrait du livre intitulé les *Déduits de Chasse*, par Gasse de la Bigne, 389-419.
OPPIEN, Auteur d'un Traité grec sur la Chasse. Florent Chretien l'a traduit, 341. *Voy. note.* 375. M. de Fermat, Conseiller au Parlement de Toulouse, a traduit le troisieme & quatrieme livre d'Oppien sur la Chasse, 386 & 387.
ORDONNANCE de Charles V pour réformer ses équipages de chasse, 256.— Du même Prince sur le fait des Chasses, 259 & suiv. — De Charles VI, sur le fait de la Chasse, 265.
ORLÉANS (le Duc d'), frere de Charles VI, excelloit dans l'art de sonner du cor, 246.
ORME à la porte des Eglises. Cet usage vient sans doute de l'amour que les

François avoient pour la Chaſſe, 168.

Ours. Il y avoit de ces animaux dans les equipages de chaſſe ſous Charlemagne, ſous Charles VI, & Louis XII, 202.

P.

Paon (vœu du), 394.

Pas d'armes. C'étoit une image de la guerre, 43.

Passion. La paſſion de la Chaſſe étoit extrême chez les Gentilshommes, 168.

Peaux de cerfs. *Voyez* leur uſage au mot Cerf, 205.

Perdreurs. On nommoit ainſi ceux qui chaſſoient aux perdrix; ils ſe ſervoient pour cette Chaſſe d'une vache artificielle, 243.

Perdrix. Maniere dont on chaſſoit aux perdrix, 243.

Perse. Le Roi de Perſe envoie des préſens & des chiens ſinguliers au Roi d'Eſpagne, 388.

Phœbus. Surnom donné au Comte de Foix, 237. *Voy.* Foix.

Philippe VI parvient au trône du conſentement des Pairs, 91.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, près de mourir s'occupe de la réparation des dommages que ſes Chaſſes avoient faits, 367 & 368. Fait lâcher les priſonniers detenus pour fait de Chaſſe, 388. Chiens & cors de chaſſe qu'il reçoit en préſent

du Roi de Perſe, 388, 389.

Philippe, Duc de Bourgogne, étoit très-habile Chaſſeur, 246.

Philippe, fille de Guillaume-le-Bon, Comte de Haynault, Reine d'Angleterre. Vœu atroce qu'elle fait ſur le héron, 13 & 14. Elle accouche à Anvers d'un fils, qui fut ſurnommé *Lion d'Anvers*, 14.

Philips, Auteur du Poëme de Pomone, naquit à Herfort, 252.

Pipee, ou Chaſſe du Dieu d'Amour, ouvrage qui parut ſous Charles VIII, 278.

Plaidoyer entre la Chaſſe aux oiſeaux & la Chaſſe aux chiens, 395 & ſuiv.

Plessis-les-Tours. *Voy.* Louis XII.

Pont-le-Roi. *Voy.* Louis XII.

Prêtres. La Chaſſe aux oiſeaux leur eſt-elle défendue? 395-397.

Pucelle. Celui qui étoit vainqueur à la Chaſſe du cerf blanc, pouvoit donner un baiſer à la pucelle qui lui paroiſſoit la plus belle, 189.

Q.

Quitterots, Chevaux Anglois, ainſi nommés, 350.

Quittepotes. Nom donné à des eſpeces de jettons, & pourquoi? 350. *Voy. note.* 380 & 381.

R.

Race de chiens découverte par Saint Louis, 186.

RELAIS. Nom d'un chien de chasse fameux sous Louis XII, 382 & 383. Ce Prince en avoit fait lui-même l'histoire, 383.

RENARD. Chasse aux renards. Les Anglois y excelloient, 359. Louis XIII aimoit cette Chasse, *ibid.*

RENONCULES. Découvertes par des Chevaliers qui accompagnerent Saint Louis aux croisades, 184. Apportées par Saint Louis en France, 205.

REPRÉSENTATION que la Noblesse fait à Charles VIII sur le dommage que causent les bêtes fauves dans les campagnes ; suite de la défense que Louis XI lui avoit faite de chasser, 276.

ROBERT d'Artois, banni de France, se refugie en Angleterre, 2. *Voy.* ARTOIS.

ROIS. Les Rois de la premiere race chassoient aux animaux les plus redoutables, 172. Les Rois étoient si jaloux de la Chasse, qu'ils en interdisoient le plaisir à leurs enfans, 204.

ROLLAND. Nom d'un chien levrier que Froissard amena d'Angleterre, 236.

ROMAINS (les) aimoient beaucoup la Chasse, 197.

ROSNI (M. de), Ambassadeur en Angleterre, corrige l'art de la Vénerie, 348.

S.

SABLE (Guillaume du), Gentilhomme

de la Vénerie du Roi, dédie à Marie de Medicis des vers sous le titre de *Muse Chasseresse*, 351. Ce Poëme ne se trouve plus, 382. *Voy.* sur cet homme *note* 382 & 383.

SACRIFICE que les Gaulois faisoient à Diane, Déesse de la Chasse, 199.

SALISBERY (le Comte de), son amour pour la fille du Comte d'Erby, 4. Singularité d'un vœu qu'il fait. Ses exploits, 5. Note sur ce Seigneur, 95.

SALISBERY (la Comtesse de). Amour d'Edouard pour cette Dame, 83.

SALNOVE. Histoire des chiens amenés d'outremer par Saint Louis, 274. A composé un Traité des Chasses, 353. Plaintes de cet Auteur contre les jeunes Veneurs sans expérience, 354, 355 & suiv. Eloge de la Vénerie Françoise, 355, 356. *Voy. note*, 384.

SANCERRE (le Comte de). Institue l'Ordre du Levrier, 247.

SANGLIER. Chasse du sanglier, 190. Plus on couroit de danger à cette Chasse, & plus elle avoit d'attraits, *ibid.* Cette Chasse se faisoit ordinairement en hiver, 243. Chasse aux sangliers, 403.

SAVOYE (Isabelle de), Epouse de Louis XI, arrive à Senlis, 314.

SERMENT. Quand les Chevaliers faisoient un serment, rien ne pouvoit le détruire, 5. Singularité d'un serment de Marguerite, femme de Saint Louis, 18.

Sommation finguliere faite à l'Evêque de Cambray, de livrer fa ville au Roi d'Angleterre, 77, 78.

Songe de Charlemagne, ce Prince y prévoit les malheurs qui doivent arriver au Pape Leon, 200.

Souillard. Nom donné au premier chien *Baux*, offert en préfent à Louis XI, 273. Hiftoire de ce chien, *ibid.* Chien fameux fous Louis XI, 315.

Spectacle en ufage fous le nom d'entremet, 250. Sa defcription, *ibid.*

Suffort (le Comte de), ou Suffolk. Son ferment fur le heron, 8. Note fur ce Seigneur, 103.

Suger (l'Abbé) fait revivre les droits de Chaffe qui avoient été ufurpés fur fon Monaftere, 178.

T.

Tancarville (le Comte de), Lecteur du Roi. Ce Seigneur eft foupçonné d'être le même que Gace de la Bigne, 258.

Tigre. La Chaffe au tigre peu connue en France, 191. Cette Chaffe fe faifoit au miroir, *ibid.*

Thibault, Roi de Navarre, fe fait enlever par les François, 257.

Tournois (les) étoient un image de la guerre, 43.

Tristan. Chien levrier que Froiffart amena d'Angleterre, 32.

V.

VACHE artificielle. Simulacre dont on se servoit pour tromper les oiseaux. Gaston Phœbus dit qu'on en faisoit usage pour approcher toutes sortes de bêtes, 343. Les Italiens furent les premiers qui s'en servirent, *ibid.*

UDINE (Jean de). Il enseigne aux Italiens l'usage de la vache artificielle, 343.

VÉNERIE. Le premier ouvrage sur la Vénerie parut sous Saint-Louis, 187. Il est intitulé, *le Dit de la Chasse du Cerf*, *ibid.* L'art de la Vénerie porté à un degré de perfection qui étonne, 188. Le Trésor de la Vénerie, composé par Hardouin, 244. Extrait de cet ouvrage, 245. Vénerie, Voy. *Fauconnerie*, en vogue sous François I. qui lui donne la préférence sur la Fauconnerie, 303. Défaut dans la Vénerie relevé par M. de Rosni, Ambassadeur en Angleterre, 348. Dispute de la Vénerie avec la Fauconnerie, dans le livre de Gace de la Bigne.

VENEURS (les) du Roi logeoient dans les Monasteres. Abus que Charles V réforme, 257.

VERAN (Antoine) imprima le Poëme de Gace de la Bigne, sous le nom de Gaston Phœbus, 252.

VERT. Couleur de l'Habillement des Veneurs à la Chasse du cerf, 242.

VIDECOQS, ou bécasses. La Chasse de ces oiseaux se faisoit avec un miroir, 19
VIE CHAMPETRE (Traité de la), traduit par M. de Brequigny, 19
VILLES exemptes d'impôts, à condition qu'elles nourriroient les chiens de Cyrus, 19
VINCENNES (le parc de). Charles V y chasse, 25
VISCONTI (Galeas). Magnificence de ce Prince dans ses Chasses, 2
VIVONNE (André de), Senéchal de Poitou, Chambellan du Roi, & Gouverneur du Dauphin. Ses reproches à François I. sur sa prodigalité envers des personnes qui n'avoient d'autres talens que celui de bien chasser, 30
VŒUX. Les vœux du héron, voyez *Héron*. Les vœux du *Paon*, voyez ce mot.
Vœu du faisan, voy. *Faisan*, Chevaliers qui avoient fait vœu d'avoir un œil couvert de drap jusqu'à ce qu'ils eussent fait aucunes prouesses au Royaume de France, 17. Vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré en chassant dans la forêt de Bouconne. On en voit encore des traces sur une fenêtre du Cloître des Carmes de Toulouse, 25
VOSGES (forêt des). Louis-le-Debonnaire y chassoit, 20

X.

XENOPHON a écrit sur la Chasse, 19

Fin de la Table des Matieres.